TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9552 — 32 PAGES — MERCREDI 8 OCTOBRE 1975

En 1975

Le trafic de la S.N.C.F. aura diminué de près de 20 %

LIRE PAGE 13



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

L'Espagne et le Portugal devant l'Europe

LE CHOIX DES NEUF

Ce n'est pas sans de très fortes réticences et de vifs affrontements que les ministres des affaires étrangères des Neuf ont finalement adopté la recommandation de la Commission de Bruxelles et décidé de ne pas reprendre actuellement les négociations avec le gouvernement de Madrid. La France, en particulier, s'est ralliée avec la plus mauvaise grâce à la décision des Neuf.

La violente réaction de l'Europe aux exécutions capitales en Espagne et aux conditions plus que douteuses dans lesquelles se sont déroulés les procès des militants du FRAP et de l'ETA n'est pas surprenante. Depuis la fin de la guerre mondiale, l'Espagne est la mauvaise conscience d'une Europe démocratique qui admet mal que le régime franquiste, allié objectif des puissances de l'Axe, ait survécu à la chute de Hitler et de Mussolini. Le temps n'a pas effacé les regrets, les ...outes et les amertumes. L'Amé...ique, peu engagée dans la guerre civile espagnole, comprend mal ce débat où la passion obscurcit souvent la raison.

Des canons pour l'Espagne ! En ...36, à Paris, des foules innom...ables demandaient en vain au ...ible gouvernement de Front ...pulaire qu'une aide réelle fût ...ganisée en faveur de l'Espagne ...ublicaine. Près de quarante ... après, d'autres foules, avec ...ême foi, exigent des mesures ...tives.

...n adressant, avec quelques ...autions de langage, des cactus ...Madrid, les ministres des Neuf ...nnent une mesure dont la ...rtée technique est faible. Les ...urparlers étaient de toute ma...re au point mort, et ce qui ...t offert au gouvernement ...agnol l'était avec parcimonie ...réticence. De son côté, l'Espa...e, malgré son spectaculaire ...veloppement économique, n'est ...s encore réellement prête à ...rticiper totalement aux risques ...aux avantages du Marché com...un. Mais le débat et la condam...ation sont évidemment poli...ques.

C'est ainsi, bien entendu, qu'on ... comprend à Madrid, où les ...litiques étrangères ont constam...ent fouetté un sens national ...ès aigu qui n'est pas nécessai...ment lié à la volonté de défense ...u régime lui-même. Au lende...ain de la guerre mondiale, la ...uarantaine décidée par les Na...ions unies avait déjà suscité des ...anifestations de colère, plus ou ...oins spontanées, que le fran...uisme avait habilement exploi...ées. Même phénomène en dé...cembre 1970, au moment du pro...cès de Burgos. Le dernier ras...emblement d'Espagnols sur la ...lace d'Orient ne doit pas ce...endant masquer les réalités.

A l'heure même où les Neuf ...cordent une aide financière au ...ortugal en raison de sa récente ...volution, les réprobations euro...éennes ont mis une fois de plus ...n évidence la vraie nature du ...gime franquiste. La vieille garde ...groupée autour du Caudillo ...ieillissant persiste à penser ...u'elle a eu raison en 1936 et ...u'elle a raison, près de quarante ...s après, de maintenir des prin...pes et des méthodes de gouver...ment que l'Europe libérale ...nsidère comme totalement ar...aïques.

Le franquisme, en souhaitant ...t en sollicitant son intégration ... l'Europe, ne prétend pas ...'adapter aux règles démocrati...ues. Il cherche une justification ...e sa propre action. Là est le ...éritable malentendu. Estimer, ...omme le gouvernement français, ...ue le soutien européen au gou...vernement de Franco favorise ...'évolution progressive de l'Espa...gne vers un régime démocratique ...st un faux calcul, abondamment ...émenti par les faits. Des sec...teurs de plus en plus nombreux, ...ors du régime et dans le régime ...ui-même, souhaitent cette évo...ution. Contraints au silence au...ourd'hui, ces secteurs ne sont ...lus aux côtés des ultras d'un ...égime crépusculaire. Ce sont eux ...u'il conviendrait d'aider.

• *Pas de reprise des négociations entre Madrid et la C.E.E.*

• *Aide financière de la Communauté à Lisbonne*

Les ministres des affaires étrangères des neufs pays membres de la Communauté européenne se sont prononcés, lundi soir, contre la reprise des négociations entre la C.E.E. et l'Espagne. Ils ont exprimé leur « réprobation » devant les exécutions du 27 septembre et souhaité que soit épargné à l'Espagne « un processus d'escalade de la violence ». La France s'est toutefois employée à atténuer les termes de la décision des Neuf, qui ne suspend pas les conversations avec Madrid, mais « constate » que celles-ci « ne peuvent être reprises à l'heure actuelle ». La Communauté a par ailleurs décidé d'accorder au Portugal une aide d'urgence sous forme de prêts d'un montant maximum de 150 millions d'unités de compte (825 millions de francs) (voir page 2 l'article de Philippe Lemaître).

A Madrid, le conseil des ministres a étudié, lundi 6 octobre, les mesures à prendre pour rendre plus efficace la lutte contre le terrorisme.

Au Portugal, après une série de manifestations à Lisbonne et à Porto, la tension paraît s'aggraver entre le gouvernement et les organisations d'extrême gauche. Avant de se rendre à Luxembourg, où il a expliqué les besoins de son pays aux neuf ministres de la Communauté européenne, le major Melo Antunes, ministre portugais des affaires étrangères, nous a exposé son point de vue sur la situation dans son pays.

Il n'est pas question de renoncer aux acquis de la révolution

nous déclare le major Melo Antunes

« Je passe en jugement mardi en fin de matinée à Luxembourg... » C'est avec un sourire tranquille que le major Melo Antunes annonce sa « comparution » devant les ministres des pays membres de la Communauté européenne. Les jeux sont faits. Le vent a tourné en faveur de Lisbonne après la longue crise de l'été à l'issue de laquelle les amis, militaires et civils, du major ont renforcé leurs positions et favorisé la constitution du sixième gouvernement provisoire. La Communauté, qui entend d'autre part « pénaliser » l'Espagne franquiste, veut maintenant aider résolument le Portugal. Le ministre portugais estime que l'« aide d'urgence » qui lui a été accordée à Luxembourg est une *« preuve de confiance ».*

Le ministre, qui nous a reçu lundi lors de son passage à Paris, ne cache pas par ailleurs la gravité des problèmes, intérieurs et extérieurs, que le gouvernement présidé par l'amiral Pinheiro de Azevedo doit affronter à court terme. Le major, l'un des « dirigeants historiques » du mouvement du 25 avril, est aussi sans conteste le plus « politique » des chefs du M.F.A. Sérieux, solide, raisonnable, réaliste, connaissant parfaitement ses dossiers, particulièrement ceux de l'économie et de la *décolonisation*, il *inspire* confiance. Son rôle à la tête du groupe des officiers qualifiés abusivement de « modérés », parce qu'ils ont été les premiers à dénoncer l'*« excessive emprise du parti communiste dans l'appareil d'Etat »*, a été prépondérant à Lisbonne.

Propos recueillis par MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 3.)

Le sort de Mme Claustre

L'APPEL DE LA FRANCE AUX ORGANISATIONS HUMANITAIRES SUSCITE UNE VIVE RÉACTION A N'DJAMENA

(Lire page 6 « L'impasse » par PHILIPPE DECRAENE.)

La réforme foncière à l'Assemblée nationale

• M. Giscard d'Estaing assume personnellement la responsabilité du projet

• M. Galley y voit un moyen d'éviter la municipalisation des sols

• M. Chirac dissuade l'U.D.R. de voter la création d'un nouvel impôt

Avant l'ouverture du débat sur la réforme foncière, mardi après-midi 7 octobre, M. Valéry Giscard d'Estaing a souligné que cette « importante réforme de structures » *permettra de* « faire le partage entre ceux qui sont décidés à accomplir les changements nécessaires de la société française et ceux qui se borneraient à réclamer ces changements sans pour autant y contribuer ».

C'est M. Jacques Chirac qui devait présenter le texte du gouvernement après avoir participé à une réunion exceptionnelle du groupe U.D.R. consacrée, pour une large part, à l'examen de l'amendement Fanton, instituant un impôt foncier, auquel le gouvernement est hostile.

M. Robert Galley a rappelé lundi que le projet de réforme « défend le droit de propriété contre la menace de municipalisation des sols ». *Il a qualifié de* « manœuvre de diversion » *l'offensive en faveur d'un impôt foncier.*

Avant de confier à son porte-parole, lundi matin, le texte de sa déclaration sur le projet de réforme foncière, M. Giscard d'Estaing avait dû trancher deux subtils problèmes de rédaction. Première alternative : fallait-il dire de cette réforme qu'elle était la pierre de touche du « changement » giscardien ou seulement *« une importante réforme de structure »* ? La seconde solution a prévalu : prudent, le chef de l'Etat a préféré la formulation la plus modeste. Deuxième difficulté : convenait-il de lancer un défi explicite à l'opposition ou de s'adresser, d'une manière plus vague, à *« ceux qui se borneraient à réclamer (des) changements sans pour autant y contribuer »* ?

Là aussi, la modération l'a emporté. Sur ces deux points, M. Giscard d'Estaing a donc choisi d'user d'un langage mesuré. Mais il ne faut pas s'y tromper : derrière les précautions de vocabulaire, les idées du chef de l'Etat sont ambitieuses.

Sur l'importance du projet, M. Giscard d'Estaing est catégorique. La loi foncière doit marquer les « cinq cents jours » qui nous séparent de l'élection de mai 1974. Elle doit être, pour cette année, l'œuvre maîtresse du régime.

THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 9.)

UN PROJET D'URBANISME

par ALBIN CHALANDON (*)

Depuis qu'elle a été engagée devant l'opinion, la discussion du projet Galley en laisse de côté le principal intérêt. Qu'entend-on généralement si ce n'est des controverses juridiques sur le droit de propriété, des envolées lyriques sur la spéculation foncière — explication mythique et courte des mécanismes urbains — et des discussions byzantines sur des points de détail ? Pourtant, la vraie question est de savoir à qui servira la réforme, quel est son sens, quelles sont sa portée et ses limites ?

Elle constate d'abord l'échec des tentatives globales, c'est-à-dire de la mesure-miracle du type impôt foncier capable à la fois de faire baisser le prix des terrains, d'apporter de l'argent à la collectivité et d'orienter l'urbanisation dans le bon sens. Axée sur deux grandes idées, le plafond légal de densité et les zones d'intervention foncière, elle lui substitue une approche partielle.

A ce titre, elle apparaît beaucoup plus comme un projet d'urbanisme que comme un projet foncier, au sens où on l'entend généralement, c'est-à-dire une réforme fiscale sur les terrains. Son objet principal est de mieux équilibrer l'urbanisation, en fonction des objectifs de l'action gouvernementale : lutte contre le gigantisme, la congestion et la ségrégation.

La réforme concerne d'abord le centre des villes. Elle part du fait qu'il n'y a pas de concurrence possible entre les terrains dans ces secteurs, parce que seul l'emplacement, qui est par définition unique, en fait la valeur : le monopole et la rente y sont inévitables. Dans ces conditions, tout effort pour équilibrer le marché est voué à l'échec. La seule solution est de prélever la rente d'emplacement au profit de la collectivité. Telle est la démarche du projet.

En imposant un plafond légal de densité, il établit un partage de la rente entre le propriétaire et la commune. Si le constructeur se borne à acheter la part du propriétaire, il y a arrêt de la densification ou, tout le moins, stabilisation du centre de la ville. Si le constructeur achète, en sus, la part revenant à la collectivité, celle-ci est obligée de la réinvestir sous forme d'équipements collectifs ou de logements sociaux. Ainsi sont corrigés les inconvénients qui naissent de la concurrence par l'argent.

Si, comme on peut le présumer, le projet contribue à freiner la construction neuve dans les centres, à stimuler la réhabilitation des immeubles anciens et à ralentir la ségrégation qui rejette vers la périphérie les habitants les plus modestes, comment ne pas s'en féliciter, au moment où l'on cherche à établir une nouvelle croissance, moins gaspilleuse et plus respectueuse de l'homme ?

(*) Député U.D.R. des Hauts-de-Seine, ancien ministre de l'équipement.

(Lire la suite page 9.)

France-Russie

Le président de la République, qu'accompagneront trois ministres, MM. Sauvagnargues, Fourcade et d'Ornano, se rendra en visite officielle en U.R.S.S. du 14 au 18 octobre.

M. Michel Debré, ancien premier ministre et ancien ministre des affaires étrangères, expose ci-dessous ses conceptions des relations de la France avec l'U.R.S.S.

par MICHEL DEBRÉ

La prochaine visite du président de la République à Moscou est d'une grande importance.

Un premier point n'est pas clairement acquis dans l'esprit des cercles politiques. La politique extérieure doit demeurer distincte de la politique intérieure. L'approbation ou la désapprobation du parti communiste ne doit en rien déterminer la conduite de nos affaires.

L'objet de la politique extérieure est d'assurer d'abord la sécurité de la France et, à ce titre, fait partie de notre politique de défense. La politique extérieure doit ensuite se préoccuper des intérêts de la nation hors ses frontières et du développement tant de son commerce que de son influence. C'est dire qu'il faut se défier des attitudes inspirées par des idéologies. Les autres nations du monde, et notamment nos voisins d'Europe, cèdent beaucoup moins que nous à ce penchant. Certes, il ne faut donner aucune approbation aux régimes dont les principes sont opposés aux nôtres. Mais les Français ont la responsabilité de la France, c'est-à-dire d'eux-mêmes, et ce qu'ils ne feront pas pour leur nation ni pour eux-mêmes, personne ne le fera.

La sécurité française, premier souci de notre diplomatie, est présentement, et pour un temps dont nul ne peut fixer la durée, liée au maintien des limites d'Etats telles qu'elles ont été fixées au lendemain de la seconde guerre mondiale. Cette constatation capitale établit entre la France et l'Union soviétique une base fondamentale d'accord.

Toutes les nations européennes, les Etats-Unis et le Canada en sus, ont reconnu à Helsinki que la sécurité de l'Europe était, d'abord, à ce prix. Comment pourrait-il en être autrement ? Remettre en cause les limites, c'est créer aussitôt une atmosphère de crise. Il faut savoir ce que l'on l'on veut. La détente a été préférée à la guerre froide. Elle conduit à la coopération et à la concertation. Les dirigeants des Etats-Unis en ont tiré, pour ce qui les concerne, de grandes conséquences. Nous avons fait de même et sur certains points nous les avons précédés, pour la bonne raison que nos intérêts ne sont pas identiques à ceux de nos alliés américains, même pour ce qui concerne le domaine essentiel de la sécurité.

(Lire la suite page 7.)

TROIS SOIRS A PARIS

Le bon temps du jazz

De Pleyel à Pleyel, avec le relais de Chaillot, s'est déployé sur quelques jours l'éventail des genres que le jazz a agrandi en beaucoup d'années et, tout compte fait, rapidement puisque les acteurs d'une histoire assez semblable en accéléré à celle de l'Europe musicienne cinq fois séculaire ont pu venir, simultanément, parler leurs langues compatibles et différentes. Ces concerts très courus, à l'assistance multiple, ont, en plusieurs soirs, préfiguré un automne abondant.

Vendredi. Granz ramène sa troupe. Celle de Montreux, celle d'Antibes. On en sait le principe depuis les concerts de juillet 1944 au Los Angeles Philharmonic Auditorium : une dizaine de grands types rassemblés pour l'improvisation sur des thèmes standards. L'un après l'autre, les cracks entrent en scène : Peterson (qui vient chaque année), Ray Brown (qui n'avait pas quitté l'Amérique depuis plusieurs saisons), Joe Pass (à la guitare aguichante), Louie Bellson (le drummer-machine), Milton Jackson (formidable, évadé du M.J.Q.), Eddie Davis et Zoot Sims (celui-ci moins profus que celui-là), le triumvirat de trompettes, en dernier lieu, Roy, Diz et Clark Terry. Le plus résolu des trois cuivres, c'est l'impeccable Terry. Diz, réservé, sceptique, semble penser à ce qu'il aimerait faire en son quintette. Quant à Roy, il souffre d'avoir à lutter sur un instrument impitoyable et qu'il voudrait continuer de traiter, car c'est son style, méchamment, furieusement.

LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR — INGRATITUDE

A tort ou à raison, à la suite de la mort affreuse d'un grand invalide, un cadre supérieur est écroué. Sous la pression de ses pairs en fureur, le garde des sceaux sort de la réserve qui devrait être la sienne et fait publiquement connaître son sentiment à une cour d'appel qui se réunit précipitamment pour s'y conformer. Et voilà que, avec une belle ingratitude, à peine sorti de la prison où il n'a passé que cinq jours, l'intéressé s'empresse de créer un scandale devant la presse : « J'ai vu des garçons qui étaient là, en préventive, depuis seize ou dix-huit mois ou plus, sans jamais être passés en jugement... »

Est-il, pour le grand public, démonstration plus éclatante qu'il existe en France une justice à la dévotion des notables et une justice — si l'on peut dire — pour les autres ? M. Chapron serait-il un agent provocateur du Syndicat de la magistrature ?

J.-J. DUPEYROUX.

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN ESPAGN

Le gouvernement étudie des mesures pour rendre plus efficace la lutte contre le terrorisme

Le gouvernement espagnol, réuni en session extraordinaire le lundi 6 octobre, a étudié des mesures « destinées à rendre plus efficace l'action contre le terrorisme ». Mais aucune décision ne sera prise, semble-t-il, avant le prochain conseil des ministres prévu pour le vendredi 10 octobre.

Deux cérémonies funèbres ont été célébrées à quelques heures d'intervalle, lundi, dans la petite ville basque de Mondragon. Au début de l'après-midi ont eu lieu les funérailles des trois gardes civils tués l'avant-veille près d'Onate. Il y avait peu de monde à la cérémonie. Une foule nombreuse a, en revanche, assisté ensuite aux obsèques de M. Ignacio Echave (père des deux séparatistes basques exilés en France, Juan et Joaquin Echave), qui avait été assassiné par des inconnus le 4 octobre à Bilbao.

Enfin, la police a pénétré dans plusieurs facultés de Madrid le 8 octobre, jour de la rentrée universitaire, afin d'empêcher les étudiants d'assister à une messe à la mémoire des cinq militants exécutés le 27 septembre.

De notre correspondant

Madrid. — Mgr Alberto Iniesta, évêque auxiliaire de Madrid et vicaire épiscopal du faubourg ouvrier de Vallecas, est parti pour Rome le lundi 6 octobre, vingt-quatre heures après l'arrestation de cinq prêtres de sa zone pastorale qui avaient lu un sermon contre la peine de mort et le décret-loi anti-terrorisme écrit de sa main. Mgr Iniesta avait reçu de nombreuses menaces de mort.

Selon des sources ecclésiastiques, les autorités civiles ont informé le conseil épiscopal de l'archidiocèse de Madrid, réuni lundi sous la présidence du cardinal Vicente Enrique y Tarancon, que la sécurité de Mgr Iniesta ne pouvait être garantie. On pense que le séjour à Rome du prélat — qui sera reçu par le pape — sera de courte durée. Le conseil épiscopal de Madrid a, d'autre part, décidé de prêter tout l'appui possible aux cinq prêtres arrêtés.

Les délibérations du conseil des ministres extraordinaire du 6 octobre, présidé par le chef du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro, ont été entourées d'une discrétion extrême. M. Léon Herrera, ministre de l'information, a déclaré que les ministres ont étudié le rapport qui leur a été présenté par leur collègue des affaires étrangères, M. Pedro Cortina, qui vient de passer deux semaines à Washington et à New-York. Le ministre a ajouté, sans autres précisions, que le gouvernement *« a étudié une série de mesures destinées à rendre plus efficace l'action contre le terrorisme »*.

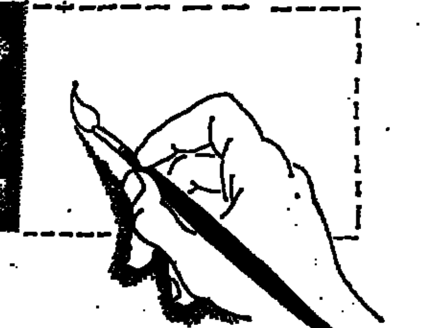
Le presse espagnole, dans son ensemble, critique les pays étrangers qui encouragent *« les actions terroristes en Espagne »*. Le quotidien *El Alcazar*, organe de la Confédération nationale des anciens combattants, va jusqu'à demander la formation d'un corps spécial pour aller à la *« chasse aux terroristes »* dans les territoires non espagnols.

D'autre part, le Père Luis Maria Xirinachs, capucin, condamné à trois ans de prison en 1973 pour délit de propagande illégale, a été mis en liberté en vertu d'une mesure de grâce qui réduit d'un an sa peine. Ce moine a été présenté par plusieurs organisations et personnalités come candidat au prix Nobel de la paix, qui sera décerné prochainement (*le Monde* du 4 février). La semaine prochaine, le cardinal Bernard Alfrink, archevêque d'Utrecht, président de la conférence épiscopale des Pays-Bas, doit venir à Barcelone pour présenter un livre du Père Xirinachs, écrit en catalan, *La pau est alguna cosa mes* (« La paix est quelque chose de plus »).

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

● *Un appel à un rassemblement « pour fermer la frontière »* franco-espagnole à Hendaye, le samedi 1er novembre, et à la création de *« comités de marche sur l'Espagne »*, est lancé par plusieurs personnalités, notamment : Simone de Beauvoir, Jean Cassou, Marguerite Duras, Jean-Pierre Faye, Alain Geismar, Gisèle Halimi, W. Jankélévitch, Francis Jeanson, Alexandre Minkowsky, Jean-Paul Sartre, Philippe Sollers, Vercors.

★ **Les signatures sont recueillies à une coordination des comités pour la marche sur l'Espagne, 22, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e, tél. 355-66-88. Permanence mardi et jeudi de 17 heures à 19 heures. Les fonds sont à envoyer au C.C.P. Paris 19479-34, Patrick Pruco, avec la mention « Pour l'Espagne libre ».**



(Dessin de PLANTU.)

La « non-reprise » des conversations entre Madrid et la Communauté européenne

La France s'est employée à modérer les termes de la déclaration des N

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — *« Le Conseil constate qu'à l'heure actuelle les négociations entre la Communauté et l'Espagne ne peuvent être reprises. »* Après une longue discussion en séance très restreinte, les ministres des affaires étrangères des Neuf réunis lundi 6 octobre à Luxembourg ont donc finalement décidé, comme le leur recommandait la Commission de Bruxelles, de marquer par un acte politique concret — l'interruption des pourparlers avec Madrid en vue de la conclusion d'un accord commercial préférentiel — leur réprobation devant l'attitude répressive du gouvernement du général Franco.

La décision du Conseil est annoncée en termes modérés, avec le souci évident d'en minimiser la portée, et par là même de ménager les susceptibilités madrilènes. Cette prudence dans la formulation confirme que certains Etats membres, en fait surtout la France, ne se sont ralliés que contraints et forcés à la position préconisée par la Commission.

M. Rumor, le ministre italien des affaires étrangères, qui préside les travaux du Conseil, a indiqué au cours d'une conférence de presse que les ministres étaient convenus de laisser à chaque Etat membre la liberté d'apprécier à quel moment il sera opportun de renvoyer son ambassadeur à Madrid. En réalité, les Neuf ont renoncé à coordonner leur attitude après avoir constaté qu'ils n'étaient pas en mesure, pour des raisons de politique intérieure, d'adopter une position commune en la matière.

La déclaration faite par le Conseil est un compromis entre les Etats membres qui, tels les Pays-Bas ou le Danemark, souhaitaient marquer très clairement la réprobation de la Communauté à l'égard du comportement du gouvernement de Madrid, et ceux, telles l'Allemagne et surtout la France, pour qui la préoccupation prioritaire était de préserver l'avenir, autrement dit d'éviter d'envenimer les relations entre l'Espagne et l'Europe des Neuf.

M. Sauvagnargues, qui n'a pas cru utile de donner la moindre indication aux journalistes sur le sens de ses interventions, a fait résumer ainsi par son porte-parole la position qu'il a défendue au cours du débat : *« Les Français ont la conviction qu'il faut faciliter l'évolution progressive de l'Espagne vers un régime démocratique et qu'il ne convient par conséquent pas de la réduire à l'isolement. »*

Le ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing aurait préféré que le Conseil s'abstînt de toute déclaration concernant l'interruption des négociations. *« L'Espagne étant ce qu'elle est et les Neuf ne pouvant rien y changer »* (ce commentaire a été émis par un haut fonctionnaire français), la France ne souhaitait pas suivre la voie tracée par la Commission. Au reste, M. Sauvagnargues, seul parmi les ministres des affaires étrangères, s'en est vivement pris à la Commission, à laquelle il a reproché d'être sorti de ses compétences et d'avoir placé le Conseil devant le fait accompli. M. Ortoli lui a répliqué en termes également très vifs (selon certaines sources, le président de la Commission aurait évoqué la possibilité de démissionner) qu'il n'était pas raisonnable de faire ainsi abstraction du rôle politique que devait jouer son institution.

Finalement, sur l'essentiel, M. Sauvagnargues a dû s'incliner devant la volonté de la plupart des Etats membres de suivre la recommandation de la Commission. Il s'est employé cependant, avec l'appui de plusieurs pays partenaires, à édulcorer la prise de position du conseil. La Commission demandait à celui-ci de *« faire sienne »* sa position, autrement dit de décider de *« suspendre »* les négociations. Le conseil s'est contenté de *« constater »* qu' *« actuellement »* — il n'est plus fait directement allusion, comme dans le texte de la Commission, aux *« circonstances présentes »* — les négociations ne peuvent reprendre. Il n'est plus question d'une suspension — qui aurait été un acte délibéré aux conséquences juridiques plus contraignantes, — si bien que les pourparlers avec l'Espagne pourront reprendre dès qu'on l'estimera opportun. *« Il n'aurait pas été judicieux*, nous expliquait à ce sujet un haut fonctionnaire belge, *de s'enfermer dans un cadre juridique compliqué et par là même d'hypothéquer la liberté de manœuvre de la Communauté. »*

La décision d'interrompre les pourparlers engagés depuis deux ans en vue de la conclusion d'un accord commercial préférentiel est, pour l'instant du moins portée pratique. Ces discus se trouvaient en effet au mort depuis déjà un an avantages tarifaires dont l ficie actuellement l'Espagne exporter vers la C.E.E. au d'un premier accord comm conclu en 1970 ne seront d'au manière affectés.

L'aide au Portugal

Les ministres des af étrangères accueillaient, ce matin à Luxembourg, M. An ministre des affaires étra du Portugal, pour lui fair de l'intention de la Comm d'accorder une aide fina d'urgence à son pays. Les se sont mis d'accord sur les cipales modalités de ce s Les prêts, qui seront accord la Banque européenne d'in sements à des projets d'é ment présentés par les au de Lisbonne pourront att 150 millions d'unités de ((825 millions de franc seront consentis à un taux rieur de 3 % au taux nom marché (soit, si l'on pre données actuelles, à 6,5 lieu de 9,5 %) grâce à une fication d'intérêts qui sera cée par le budget de la C nauté. Les experts ont calculé que le coût de cett fication d'intérêts attelnd bout du compte 30 d'unités de compte (165 de francs). A son arr Luxembourg lundi soir, l tunes a déclaré que la d de la Communauté con *« un geste politique e geant »*. Il a expliqué cep qu'il ne pouvait s'agir là q commencement, car *« il e dent que le Portugal a be ressources financières be plus importantes »*. Mais, ajouté, *« pour cette anné la preuve que la Comm européenne fait confian nouveau cours des chos Portugal »*.

PHILIPPE LEMAI

LA DÉCLARATION

Voici le texte de la décl faite par les ministres de réunis au titre de la coop politique :

« Les ministres rappelle les droits de l'homme cons le patrimoine commun de ples de l'Europe. En consé les ministres ont renouve réprobation à l'égard des r exécutions intervenues au de procédures qui sont lation des principes de l'é droit, et en particulier des de la défense. Ils ont n un vif regret que les d fondées sur des cons humanitaires qu'ils ont individuellement et collect n'ont pas été entendues.

» Ils souhaitent ardemme soit épargné à l'Espagne, a ple de laquelle les peupl Neuf sont unis par tant d un processus d'escalade de lence.

» Les ministres exprim voeu qu'une Espagne dém que trouve sa place au se pays européens. »

RÉACTIONS ÉTRANGÈR

Dans le concert intern des protestations contre l centes exécutions, Madrid gistre, ici et là, quelques tions qui ne lui sont pas vorables.

● *L'ambassadeur de la C dération helvétique* a regagn poste à Madrid le 6 oc M. Samuel Campiche ava rappelé à Berne il y a semaine à la suite des exéc de Madrid, Burgos et Barc

● *En Grande-Bretagne* chambres de commerce se élevées contre la propo d'une partie des syndicats taurer un embargo comm contre l'Espagne.

Dans la presse hebdomadaire

LE TOUR DE VIS

C'est un numéro spécial que *L'EXPRESS* consacre à l'Espagne. En trente pages, l'hebdomadaire retrace *« l'histoire fabuleuse du dictateur espagnol qui, depuis quarante ans, impose la loi du sang »*, et il publie un sondage réalisé par la SOFRES. Ce sondage montre que 65 % des personnes interrogées approuvent la décision du gouvernement français de ne pas renvoyer son ambassadeur à Madrid, bien que 46 % la considèrent comme tardive. Si 21 % des personnes consultées jugent Franco « sanguinaire » et « sénile », 7 % lui préfèrent le qualificatif de « courageux », 45 % estiment que le chef de l'Etat espagnol aurait dû gracier tous les condamnés à mort.

L'Espagne, arrivant en tête des pays qui apparaissent aux interviewés comme les moins respectueux des droits de l'homme, doit attendre de connaître la démocratie, selon près de six Français sur dix, pour entrer dans le Marché commun. Jean-François Revel, dans le même hebdomadaire, commente l'attitude de l'Europe à l'égard de l'Espagne : *« L'Europe commet un contresens néfaste sur ce que l'on nomme le principe de la non-ingérence. »* Ce principe équivaut, selon lui, *« à reconnaître aux Etats le droit de vie ou de mort sur leurs ressortissants »*.

Ce « droit » est dénoncé par l'hebdomadaire de l'organisation communiste internationaliste, *INFORMATIONS OUVRIERES* (trotskiste), qui appelle au *« boycottage total de Franco »*.

Mais pour cela, ajoute *ROUGE* (trotskiste), *« il faut isoler l'Espagne franquiste, imposer la mise en quarantaine de Franco et de son régime, imposer la rupture de toute relation diplomatique et économique, organiser le boycottage, chasser l'ambassadeur »*.

POLITIQUE-HEBDO préconise aussi le boycottage de l'Espagne, sous la plume de Jean Meygal, qui affirme : *« Le combat va s'amplifier. Il ne s'agit plus seulement de s'indigner contre les crimes perpétrés à Madrid. Il ne s'agit même plus seulement d'empêcher, avant qu'il ne soit trop tard, les nouvelles fusillades qui se préparent. Il ne s'agit plus seulement d'arrêter le bras des assassins. Il s'agit d'aider concrètement le peuple espagnol à se débarrasser pour toujours de ses tyrans. Le mot d'ordre de boycottage du régime franquiste, de rupture de toutes relations, diplomatiques, consulaires, économiques, commerciales, militaires, avec lui, porte la lutte au niveau qu'exigent les circonstances. »*

LUTTE OUVRIERE, trotskiste, qui consacre son dossier à l'Espagne, affirme : *« Au seuil de la tombe, Franco veut laisser de lui au peuple espagnol l'image qu'il préfère visiblement : celle d'un bourreau ne reculant devant rien pour faire respecter son « ordre ». Il veut frapper de terreur. Mais il n'est pas sûr que, dans la population espagnole, ce ne soit pas le dégoût qui l'emporte et que les dernières gesticulations sanglantes du monstre ne contribuent pas, au contraire, à précipiter la chute du régime qu'il a mis en place. »*

Tel n'est pas l'avis de Michel Fromentoux, qui affirme dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, monarchiste : *« L'Espagne doit » se démocratiser » entend-on de toutes parts. Mais quel observateur de bonne foi peut soutenir une aussi stupide assertion ? Le peuple d'outre-Pyrénées est issu du croisement de deux races qui furent parmi les plus terriblement batailleuses de l'histoire : les Wisigoths et les Arabes. En lui, l'anarchie est toujours latente. Et la violence également. L'ordre doit donc y être maintenu sans la moindre défaillance. Le règne des partis y engendrait à nouveau les pires catastrophes. La démocratie en Espagne, c'est à coup sûr la guerre civile. »* Selon lui, *« ceux qui s'indignent, cherchent avant tout à déconsidérer l'idée même d'une lutte contre la subversion qui mène l'Occident »*.

Pour Scrutator, dans *RIVAROL*, l'indignation internationale montre une *« insigne maladresse »* car, explique-t-il, d'une part, *« elle ne pouvait que braquer le gouvernement espagnol, d'autant plus qu'elle laissait entendre que, si les onze condamnés étaient graciés, la mesure serait portée uniquement à l'actif des vertueux démocrates ayant forcé le Caudillo à capituler ; d'autre part, elle devait fatalement aboutir à resserrer davantage la majorité du peuple espagnol autour de son chef et de ses ministres et dresser bon nombre de non — (ou d'anti) franquistes contre une manœuvre d'"intimidation insultante pour l'orgueil espagnol »*.

Claude Imbert estime, dans *LE POINT*, que *« l'indignation n'est pas, ici ou là, exempte d'hypocrisie. (...) Combien de ministres socialistes européens ont-ils, cet été, paradé dans les* paradores *espagnols ? Ignoraient-ils l'état du régime, les lois d'exception, les tortures qui se tramaient à deux pas de leurs paellas ? Allons donc !*

» On remarquera aussi que dans certains pays — le nôtre par exemple, — la manifestation de réprobation s'est accompagnée d'opérations de propagande à usage interne des plus grossières. Entendre Giscard hué comme « complice de Franco » *participe naturellement d'un amalgame fanatique. »*

Cette opinion n'est pas partagée par Georges Montaron, qui relève dans *HEBDO T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN* : *« Giscard n'a qu'un souci, continuer à faire de bonnes affaires avec les Espagnols. De plus, ces préoccupations morales, ce souci des autres, cette volonté de faire respecter les droits de la justice, lui sont étrangers. La France de 89 qui proclamait les droits de l'homme à travers l'Europe et au-delà de l'Atlantique, la France de 1848 qui soulevait les peuples épris de liberté jusqu'en Amérique latine, la France de la Commune et celle de la résistance qui appelaient tous les opprimés à se dresser debout pour affirmer leur dignité, cette France-là, Guizot-Giscard ne la connait pas. Le président n'a qu'une préoccupation, des profits toujours plus grands. »*

Claude Estier, dans *L'UNITE*, organe du parti socialiste, retient lui aussi que :

« Quoi que Giscard d'Estaing puisse maintenant confier à ses visiteurs, on retiendra qu'à l'heure du crime le gouvernement français s'est tu. Qu'il le veuille ou non, ce seul fait suffit à compromettre singulièrement l'image de « libéralisme avancé » dont Giscard d'Estaing et ses ministres se flattent à tout bout de champ. »

Pour Robert Merle, l'attitude du président de la République française n'a jamais aussi bien justifié l'adage *« qui ne dit mot consent »*. *« Il y a eu*, écrit-il dans *l'HUMANITE-DIMANCHE, dans ce demi-silence du gouvernement français, une claire complicité et, dans une protestation si douce, une approbation subreptice : « A l'exception d'Edgar Faure et de Françoise Giroud, le parti au pouvoir est si imprégné d'une philosophie droitière que le passage à la violence — s'il ne lui paraît possible en France qu'à petites doses et à petits pas — lui est très acceptable ailleurs : en Afrique du Sud, au Chili, en Espagne. »*

Sous le titre « Pour notre honte ! », Roger Ascot associe dans *LA TERRE RETROUVEE*, tribune sioniste bimensuelle, *« Juifs soviétiques »* et *« ouvriers espagnols »*. Cette *« analogie est frappante »*, selon lui, car *« les uns et les autres n'ont pas le droit d'être, d'être ce qu'ils sont et on leur impute à crime d'être ouvriers, de vouloir rester juifs »*.

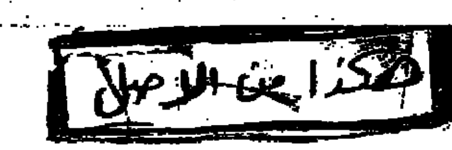
« Chacun connaît la recette pour en finir avec Franco », affirme Henri Smolarski dans *TRIBUNE JUIVE HEBDO*. Alors pourquoi ne l'applique-t-on pas en rompant toutes les relations diplomatiques avec Madrid ?

Pourtant, se demande Bertrand de Luze dans *REFORME*, le calcul ne serait-il pas vain ? En effet, constate-t-il, *« Franco essaie de recréer le climat de la guerre civile pour rester le sauveur providentiel. (...) Voilà pourquoi notre protestation est d'autant plus vive, parce que l'Espagne est un pays qui nous est proche, parce que beaucoup d'Espagnols vivent et travaillent chez nous et parce que nous sentons que l'Espagne ne peut plus vivre déchirée. De plus, dans ce monde incertain qui est le nôtre, l'éclatement de l'Espagne, le retour de la guerre civile auquel amènent directement une telle injustice et un si horrible calcul, peuvent avoir des conséquences très graves sur la paix mondiale »*.

Dans le *NOUVEL OBSERVATEUR*, M. François Mitterrand confie qu'il n'est jamais allé en Espagne :

« Je souffre d'être séparé de l'Espagne. Je ne sais pourquoi l'imagination me souffle que cette terre est de mon paysage, comme je peux le dire de Milet, d'Argos et de Jérusalem, de la Cévenne et d'Agrigente. Il me semble, si je me fie à l'image et à la lecture, que Tolède et les hauts plateaux de Castille répondent à ce que tout homme à la charnière de sa vie, las de la commodité de l'usage, attend de la forme des choses, quand le roc et le vent sont seuls à témoigner du passage du temps. Sauf erreur du destin, j'irai bientôt. En achevant son règne comme il l'a commencé, Franco, qui fut grand politique à sa façon de cheminer dans l'ombre de l'histoire, vient d'interdire à son régime de durer après lui. Moi qui n'ai jamais cru à Juan Carlos, ce roi de troisième main, je le plaindrais presque à l'idée de la montée du flot qui le noiera. Les cinq fusillés de septembre l'ont rejeté dans le néant du futur espagnol. Héritier de Franco, la belle jambe quand on court vers le vide. »

A. CH.



EUROPE

AU PORTUGAL

tension s'aggrave entre le gouvernement et l'extrême gauche

tension s'aggrave entre le gouverne- le l'amiral Pinheiro de Azevedo et itants — civils et militaires — d'ex- gauche, qui s'opposent à une « reprise a » de l'armée. A Lisbonne, une ma- ion en faveur du régiment d'artille- alis) a bénéficié de l'appui des nistes et la foule a réclamé le r de Vasco Gonçalves ». A Porto, s dizaines de milliers de manifes- nt soutenu les soldats membres du SUV (Soldats unis vaincront) et apparte- nant à une unité dissoute le 3 octobre sur ordre du commandant de la région nord.

D'autres unités, à travers le pays, paraissent être entrées en rébellion plus ou moins ouverte contre le gouvernement, qui hésite aujourd'hui à employer la force pour rétablir la discipline. Les syndicats, dominés par les communistes, ont lancé pour leur part un ordre de grève aux deux cent cinquante mille ouvriers métallurgistes. « Si la bourgeoisie veut la guerre elle l'aura », déclarent-ils dans un communiqué.

Le parti socialiste, quant à lui, a dénoncé une nouvelle fois, lundi soir, les efforts faits par « certains secteurs » pour « lancer les travailleurs contre les travailleurs et les soldats contre les soldats ». Il a lancé un appel au calme à l'intention du Ralis, en ajoutant qu'une « énorme provocation de la classe ouvrière » était en cours, qui se servait de ce régiment.

A Lisbonne

...vec le soutien des communistes ...eurs milliers de personnes manifestent en faveur du Ralis

De notre correspondant

...onne. — « L'originalité de ...évolution c'est qu'elle n'a ... été conduite par des révo- ...aires. » Le commandant ...de Almeida s'adressait le ...6 octobre à une foule de ...es milliers de personnes ... manifester leur appui aux ...taires progressistes » du ...nt d'artillerie de Lisbonne ...). Le jeune officier pour- ... « La situation actuelle ...ble à un carnaval où cha- ...et un masque pour paraître ...il n'est pas ! »

... a sept mois, devant les ...de cette caserne, des para- ...tes trompés par leurs chefs ...ent « attaquer la réaction » ...igeant leurs armes vers les ...res « révolutionnaires ». Le ...rs n'a pas été oublié au ... : « La vérité unit, le men- ...sépare », proclame un des ...rs, qui s'insurge contre « la ...ion d'un parti obstinée à ...er le peuple ». La cible est ... pour les manifestants, qui ...ent : « Dehors les socia- ...! » et « Non à la guerre ...! »

...30 septembre des représen- ...des unités militaires de la ... de Lisbonne s'étaient ... dans cette même caserne ...organiser avec les délégués ...uvriers de Lisnave et des ...lleurs de Republica et de ...Renaissance « la riposte ...ttaques de la droite ». On ...alors au sommet de la crise ...ue après l'occupation des ...s de la radio et de la télé- ... nationale par les forces ...s. Le lendemain, le parti ...ste dénonçait une tentative ...p d'Etat préparée par des ...norités pseudo-révolution- ...». Selon lui, le premier ...re et les « libertés démocra- ...» se trouvaient en danger.

...ats et officiers ainsi accu- ...t réagi. Dans un commu- ... diffusé dans la nuit du ...bre, le Ralis a donné sa ... version des événements : ...nion dénoncée par le P.S. ...eu seulement pour but ...ormer » les militaires ...ntés par les bruits qui cir- ...t. En revanche, ce sont les ... les moins engagées dans ...cessus révolutionnaire qui, ...le Ralis, se seraient apprê- ... passer à l'offensive. Ainsi, ...s que le général Saraiva ...rvalho ait été mis au cou- ... des armes auraient été ...es aux commandos de ...lora et à l'AMI, le groupe- ... militaire d'intervention ...à réduire le pouvoir du ...

...up d'Etat de gauche, coup ... de droite ou coup de ...? », titre l'hebdomadaire ...al, faisant référence à une ...lution » qui a besoin de ...er son rythme ».

...S. avait manifesté, vendredi ...re, son appui aux comman- ...l'Amadora. Trois jours après, ...la caserne du Ralis, trou- ...on uniquement des forces ...che qui s'opposent ouver- ...t au sixième gouverne-ment ? Il semble que, cette fois, l'éventail se soit élargi : l'Intersyndicale, l'Union des jeunesses communistes et plusieurs sections du parti communiste avaient conseillé à leurs militants de participer à cette manifestation. Les communistes semblent inspirés d'un double souci : présents au gouvernement, ils ne veulent pas quitter une opposition qui paraît plus logique à bon nombre de militants.

Des cris comme « Vasco reviendra ! » ont été entendus devant cette caserne, qui était, il y a peu de temps, le symbole militaire de l'extrême gauche.

JOSÉ REBELO.

A Porto

Des soldats d'un régiment dissous participent à une manifestation

(Correspondance)

Porto. — Convoquée par la SUV (Soldats unis vaincront), organisation révolutionnaire de soldats, née il y a environ un mois, dans la région militaire nord, et soutenue par la FUR (Front d'unité révolutionnaire (M.D.P., F.S.P., M.E.S., Ligue, LUAR et P.R.B.B.R.), ainsi que par l'U.D.P. (maoïste) et le P.C., une manifestation de protestation contre la décision du commandant de la région nord, le général Pires Veloso, prise il y a trois jours, de dissoudre le CICAP (Centre d'instruction des conducteurs auto, régiment « rouge » de Porto) a rassemblé plus de trente mille personnes. Deux mille soldats ouvraient la marche.

Le rétablissement de l'ordre dans les casernes, au nom de « la nécessité d'une discipline révolutionnaire », se trouve contesté par les soldats, organisés autour du SUV, et le raidissement maladroit du commandement de la région nord a brusquement renforcé leur détermination. En plus de la délégation des six cents soldats du CICAP, tous « en suspension illimitée », plusieurs régiments étaient nominalement présents, notamment le R.T.M., régiment d'artillerie n° 1.

Au cours de la manifestation, des motions de soutien d'autres unités ont été lues. Il s'agit des régiments de Lamego, de Viana-do-Castelo, de Villa-Nova-de-Gaia, ce dernier, à l'issue d'une assemblée générale, décidant d'appuyer les soldats du CICAP dans leur lutte contre l'état-major, par 387 voix contre 7. Aux mots d'ordre, qui concernent l'augmentation de leur solde : « A bas la solde de misère ! », « La gratuité des transports ! », « L'unité révolutionnaire entre travailleurs, paysans, soldats et marins », l'affirmation que le Portugal ne sera pas le Chili de l'Europe, et l'exigence : « Réactionnaires, hors des casernes tout de suite ! », les organisateurs ont ajouté celui-ci : « Le CICAP appartient au peuple, non à Veloso ! », provoquant chaque fois dans les rangs des manifestants un enthousiasme combatif.

Cette combativité, renforcée par la tentative du P.P.D. de boycotter la manifestation, amènera un soldat du CICAP à protester, en fin de manifestation, devant les portes fermées de son ancienne caserne, réoccupée maintenant par des éléments du Copcon, puis conduira à une assemblée générale dans la rue, afin que les soldats, « travailleurs en uniforme », dialoguent avec le peuple, cependant que d'autres tenteront vainement de parlementer avec les occupants de la caserne.

On demande à la population de fournir nourriture et couvertures, afin de rester sur place jusqu'à l'obtention de la réouverture de la caserne et la réintégration de deux officiers aspirants et de cinq soldats mutés.

C'est en effet vendredi dernier que cette décision du général Veloso, contestée à l'unanimité par une assemblée générale du CICAP a finalement conduit celui-ci à dissoudre l'unité, mesure sans précédent. Le rapport des forces militaires, assez indécis à Porto, semble bien refléter la situation sur l'ensemble du pays : l'extrême difficulté pour les officiers responsables, en général proches du « groupe des neuf » de Melo Antunes, de procéder avec l'appui inconditionnel du gouvernement à une « normalisation de la vie militaire ». Ceux-ci s'efforcent, mais sans succès, d'en finir au plus vite avec une politisation qui a provoqué une contestation massive de la discipline. A l'inverse, les éléments révolutionnaires de l'armée, incapables d'évaluer exactement les forces en présence, peuvent difficilement sortir d'une position défensive qui risque de durer.

Les déclarations du major Melo Antunes

(Suite de la première page.)

A l'étranger, les contacts qu'il avait pu nouer lors de son premier passage au ministère portugais des affaires étrangères, de mars à juillet dernier, facilitent aujourd'hui la relance de cette politique de « coopération tous azimuts » qu'il préconise.

« Nous voulons, dit-il, bâtir un socialisme à la portugaise, une démocratie politique réelle qui tienne compte des caractéristiques propres de notre peuple. Il n'est pas question de renoncer aux acquis de la révolution, à la réforme agraire ou aux nationalisations par exemple. Personne ne devrait avoir d'inquiétude à ce sujet. Mais il est clair que nous devons revoir certains aspects, corriger certaines erreurs. Il faut rationaliser la révolution, la consolider en l'améliorant. Gardons-nous du délire verbal de certains qui confondent le rêve et les réalités. »

Le rôle du P.C.P.

Sur la volonté des dirigeants du parti communiste de « prendre le pouvoir », sur la manière dont les organes d'information ont été parfois « contrôlés par les communistes », le major Melo Antunes serait tenté d'admettre aujourd'hui que la présentation de la crise de l'été a été, à l'étranger, parfois « schématique ». Mais un point est acquis : « Le P.C.P., dit-il, a effectué une retraite stratégique. » Il semble d'ailleurs que l'on discerne aujourd'hui, à Lisbonne, ce que certains appellent une « ligne italienne » dans le parti communiste, une tendance « plus modérée », l'Union soviétique ayant, semble-t-il, manifesté, à plusieurs reprises, son désir de ne pas encourager les éventuelles intentions conquérantes des amis de M. Alvaro Cunhal.

Le ministre ne minimise pas, d'autre part, le danger représenté par la volonté de certains secteurs militaires, officiers et soldats, de soutenir l'extrême gauche. « C'est une épreuve de force dont l'issue est encore indécise. En ce qui nous concerne, nous préférons le dialogue, la persuasion. Mais il convient aussi de faire respecter ce que j'appelle la discipline révolutionnaire. C'est en ce moment le problème numéro 1 à Lisbonne. Des contacts, des entretiens, ont eu lieu entre les représentants des organisations d'extrême gauche et des ministres. Ces rencontres, je dois dire, ont été décevantes, mais je ne désespère pas. Nous avons, en tout cas, la conviction que certains éléments d'extrême gauche sont infiltrés par des groupes d'extrême droite qui les utilisent et les manipulent. Ces actions irréalistes de l'extrême gauche peuvent faire le jeu des forces de droite qui restent à l'affût, qui disposent d'appuis et d'amitiés dans de nombreux secteurs. Elles peuvent favoriser un coup de la droite. C'est un péril auquel nous devons être très attentifs... Mais les militaires qui défendent le projet politique de socialisme démocratique, à visage humain comme l'on dit ici, sont majoritaires dans les forces armées. Cela n'est pas douteux et c'est une grande force. La droite a pu apparaître comme notre alliée objective. C'est vrai. Nous avions conscience de ce risque. Nous l'avons assumé en sachant que nous avions la capacité de le surmonter. »

L'Angola ? « Le Portugal s'en tient aux accords d'Alvor ; il n'est pas question de privilégier un mouvement nationaliste au détriment des autres. » La Chine ? Le ministre a rencontré à Paris les représentants de Pékin : « Nous souhaitons nouer des relations diplomatiques avec Pékin le plus tôt possible... »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

...HANDICAPÉS MILITAIRES AU SECOURS DE « REPUBLICA »

...onne (A.F.P.). — L'Associa- ...des handicapés des forces ...ées (ADFA), qui regroupe ...n trente mille militaires ...s au cours des guerres colo- ..., organise depuis samedi à ...ne une collecte de soutien ...rnal Republica, menacé de ...ition en raison d'une situa- ...inancière désespérée.

...e dizaine de militants de ...organisation, qui occupaient ...liquement depuis une quin- ... de jours le poste de péage ...nt du 25 avril, qui enjambe ...ge, ont en effet imaginé de ...onner de nouveau le droit ...ssage sur cette voie en ten- ... une sébile aux automobi- ...« en faveur de Republica, le journal du peuple ». Dans l'ensemble, ces derniers, d'abord étonnés par cette nouvelle forme de quête, acceptent de bonne grâce de verser leur obole pour sauver le journal menacé. L'ADFA a déjà récupéré, pour la seule journée de dimanche, 300 000 escudos (environ 50 000 francs français).

Mais au-delà du « cas Republica », l'ADFA entend bien, grâce à cette action, attirer également l'attention des pouvoirs publics sur le sort de ses propres adhérents. Ses principales revendications sont le droit au travail et la réintégration dans la vie sociale des victimes de guerre dont la grande majorité, rejetée par la société, est au chômage.

L'Association des handicapés, qui a déjà manifesté à plusieurs reprises, entend maintenant « aller jusqu'au bout pour obtenir raison ».

« Nous avons l'appui inconditionnel de toute la région militaire de Lisbonne, assure l'un de ses responsables. Si le gouvernement résout les revendications des rapatriés d'Angola, il doit nous donner satisfaction, à nous aussi, qui avons perdu nos corps à défendre leurs richesses. »

...e général Carlos Galvao de ... député à l'Assemblée consti- ... portugaise, et l'un des ... de file de la droite mo- ... est arrivé à Paris, où il ...nera jusqu'à dimanche pro- ... Il doit rencontrer un cer- ... nombre de personnalités ...ues et de représentants des ...x d'affaires, pour s'entrete- ...vec eux de la situation au ...gal.

Grande-Bretagne

Le congrès conservateur attend des précisions sur les choix politiques de Mme Thatcher

De notre correspondant

Londres. — Les conservateurs, qui se réunissent en congrès ce mardi à Blackpool, à peine abandonnée par le congrès travailliste, ne se sont pas encore relevés de la chute du gouvernement Heath, en février 1974. La cause de cette défaite avait été l'opposition des syndicats en général, et des mineurs en particulier au leader tory. Elle a marqué un tournant dans l'histoire politique de la Grande-Bretagne en démontrant que le centre réel du pouvoir n'était peut-être plus à Westminster ni même dans le corps électoral, mais au quartier général du TUC.

Le Labour, en dépit de ses deux dernières victoires électorales, a été lui aussi affecté par ce glissement des forces politiques. La grande réussite de M. Wilson est que, après avoir cédé beaucoup de terrain, il a su rétablir — provisoirement — une entente avec les syndicats. C'est ce qui lui a même permis d'affirmer, la semaine dernière à Blackpool, que le parti travailliste était devenu le « parti naturel de gouvernement ».

Les propos de M. Wilson ne sont pas confirmés par les sondages d'opinion. Le dernier indique que 54 % des citoyens sont prêts à voter pour les conservateurs, le Labour n'ayant les faveurs que de 31 % du corps électoral.

La plupart des observateurs politiques n'en estiment pas moins que M. Wilson, en dépit de la majorité infime dont il dispose aux Communes, est solidement installé au pouvoir.

Une partie, au moins, des conservateurs ne sont nullement pressés de reprendre les leviers de commande. D'autant que les tories sont profondément divisés. La tendance majoritaire actuelle est à un retour à la traditionnelle politique économique « monétariste » et aux coupes sombres dans les dépenses de l'Etat. Une autre tendance, celle des « interventionnistes » fidèles à M. Heath, estime que le conservatisme moderne doit s'accommoder d'une très large intervention gouvernementale dans l'économie.

Mme Thatcher — si on en juge par son passé — est plus proche des « traditionalistes » du conservatisme. Le mois dernier, aux Etats-Unis, elle a séduit les Républicains en défendant « le droit à l'inégalité ». Mais elle n'est pas non plus une novice en matière politique, et elle s'est bien gardée, jusqu'à présent, d'indiquer clairement aux électeurs britanniques, ou même à son parti, sur quelle voie elle entend engager l'opposition.

L'héritière de M. Heath va-t-elle à Blackpool donner un coup de barre décisif? Trouvera-t-elle le moyen de maintenir l'harmonie au sein d'une formation profondément divisée ? En dépit de toutes les batailles de coulisses, le congrès conservateur n'offrira pas le spectacle des querelles publiques qui sont le monopole du Labour. M. Heath a d'ailleurs trouvé un bon prétexte pour ne pas être présent lorsque Mme Thatcher prononcera, vendredi, le discours de clôture du congrès.

JEAN WETZ.

R. F. A.

La coopération nucléaire avec Pretoria reste une affaire privée

déclare le porte-parole de Bonn

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement fédéral a démenti lundi 6 octobre toutes les informations sur une coopération atomique entre la République fédérale allemande et la République Sud-Africaine, nées du voyage du général Roll à Pretoria (le Monde du 4 octobre). De telles spéculations sont « aberrantes », a déclaré M. Bölling, porte-parole officiel, qui a ajouté : « Le gouvernement fédéral n'a décidé aucune coopération nucléaire directe ou indirecte. »

La documentation diffusée par l'organisation nationaliste A.N.C. (Afrique National Council) et la publication par le magazine Stern, par le Spiegel et par l'Observer, de papiers dérobés à l'ambassade de Pretoria à Bonn, ont cependant mis le gouvernement fédéral dans l'embarras. Tous ces documents apportent de nombreux détails sur les liens multiples tissés entre les industriels et les scientifiques des deux pays dans un secteur aussi sensible que celui de l'énergie atomique.

Le porte-parole du gouvernement a distingué entre une coopération officielle, que Bonn refuse, et une coopération industrielle, laissée aux seules sociétés privées. La société ouest-allemande K.W.U. (Kraftverkunion) participe actuellement à un concours international pour la construction de deux centrales nucléaires en Afrique du Sud, où elle est en concurrence avec la société française Framatome et le groupe américano-suisse Brown Bovery. Le marché s'élève à 1,8 milliard de deutschemarks. K.W.U. a déjà demandé un crédit à l'exportation du même montant.

Le gouvernement fédéral devra donc prendre une décision à la fois sur le crédit et sur l'exportation elle-même. « Nous ne sommes pas pressés », a déclaré M. Bölling. On rappelle cependant à Bonn que la R.F.A. a signé un accord de coopération nucléaire avec le Brésil, qui n'est pas — comme la République Sud-Africaine — signataire du traité de Moscou sur la non-prolifération des armes nucléaires. Avec l'Afrique du Sud cependant, la coopération ne se ferait pas à un niveau gouvernemental, mais « seulement » industriel.

DANIEL VERNET.

SOLJENITSYNE ET « LE MONDE »

Alexandre Soljenitsyne a publié le communiqué suivant :

« Au cours de ces derniers mois, en Occident, des organes de presse irresponsables ont fabriqué des faux grossiers à mon sujet.

» Le journal Die Nationalzeitung (R.F.A.), le journal Cultura di Destra (Italie), ont publié des « interviews » de moi réalisées on ne sait où, ni quand, ni par qui obtenues, en tout cas jamais données. Le journal Gente reproduit amplement une conversation que je n'ai jamais eue. Le journal le Monde a fait paraître un communiqué sensationnel et erroné à mon sujet. Toutes ces falsifications haineuses ne sont que mensonges du début jusqu'à la fin.

» Mais leur coïncidence dans le temps et leurs tendances communes obligent à supposer, là derrière, qu'une même main les guide.

» Je tiens dès lors à prévenir les lecteurs de la presse internationale contre tous nouveaux abus possibles de mon nom. »

[L'amalgame auquel procède Soljenitsyne est absurde. « Le Monde » peut difficilement être assimilé aux journaux qui ont publié des interviews imaginaires de l'écrivain. Simplement, il a reproduit (numéro daté du 12 septembre) une dépêche A.F.P. — douze lignes — indiquant que, selon le président de l'Organisation des étrangers au Chili, le prix Nobel de littérature avait accepté une invitation à se rendre à Santiago. Nous avons publié le lendemain le démenti — trente et une lignes — de l'écrivain.

Sans être assorti de ces précisions, qui permettent de savoir au moins de quoi il s'agit, le communiqué de Soljenitsyne, tel qu'il est reproduit par « le Figaro », souffre d'un défaut irrémédiable pour une information : il est incompréhensible.]



Photocopie ordinaire.



Nouveau procédé 3M.

ASIE

Le Vietnam dans la paix

II. — A Saigon, des problèmes monumentaux

par VERCORS

Dans un premier article, Vercors a décrit la vie quotidienne à Hanoï, ville pauvre dont l'hospitalité l'a frappé, et où vient d'être inauguré le mausolée de Ho Chi Minh (« le Monde » du 7 octobre).

Saigon. — C'était une fleur que l'on faisait à la délégation française, pour laquelle n'avait été préparée d'abord que la visite classique à la baie de Ha-Long. Faute de transports, le voyage à Saigon n'avait pu être accordé qu'à un nombre restreint de délégués. Nous n'y fûmes adjoints — à notre heureuse surprise — qu'au tout dernier moment. Ce fut un vieux DC4, prise de guerre, qui nous emporta ; et comme il volait bas, à vitesse raisonnable, c'est dire que nous eûmes, durant tout le voyage, l'œil sans cesse au hublot.

Je ne décrirai pas le paysage, par endroits merveilleux — qui m'offre une sorte de succédané de la baie de Ha-Long et me console de ne pas la voir : il y a en effet, non loin (par avion) de la région de Hanoï, une région de mers intérieures avec les mêmes formations géologiques, ces hauts pains de sucre qui jaillissent des eaux comme les écailles dorsales d'un dragon monstrueux. C'est d'une beauté bouleversante.

Il y aurait bien d'autres beautés à chanter, mais ce n'est pas ici un récit touristique et ce qui nous apparaît surtout, ce sont les immenses destructions subies par ce pays. Aux alentours du 17e parallèle, elles deviennent hallucinantes. Ce sont de grands champs lunaires, où les cratères sont si proches les uns des autres qu'on ne distingue plus que de vastes croûtes brûlées, ocres, blanchâtres, ou grises, ou noires, au bord de quoi subsiste, ici et là un quartier épargné. Spectacle saisissant.

Et nous voici à Saigon. Nous avons mis quatre heures. Tout de suite le spectacle est parlant. Ce ne sont plus humbles paillotes dans une végétation luxuriante, au bord d'étangs, de canaux, de rivières comme dans les faubourgs de Hanoï. Ce sont, parmi les terrains vagues, bidonvilles misérables de carton et de tôle ondulée. Ce n'est plus pauvreté, mais clochardisation. La ville elle-même me semble peu aimable. Si les grandes avenues ne manquent pas trop d'attraits grâce aux grands arbres qui cachent les constructions, les rues tirées au cordeau et la masse des autres immeubles m'apparaissent tristes, informes, aux architectures désordonnées, hybrides. Ce n'est ni l'Orient ni l'Occident : c'est la ville coloniale par excellence. Où est le charme de Hanoï ?

Seuls sont franchement asiatiques les agglomérations de petites masures sur pilotis qui bordent le fleuve, les canaux. Masures misérables où l'on se dit que devaient prospérer, il y a peu, la drogue et la prostitution.

Les rues sont animées, grand nombre de cyclistes ici aussi mais sans commune mesure avec les foules de Hanoï. Très peu d'autos bien entendu, l'essence se faisant rare. Mais pas mal de motos quand même, montées par des jeunes gens. On se déplace surtout en vélo-pousse — qui ont totalement disparu à Hanoï. Ou bien dans ces Lambretta triporteuses comme celle de *la Strada*, un caisson sur trois roues qui arrive à contenir et transporter six passagers, parfois huit, parfois même dix, serrés comme harengs en caque. Il en est de deux sortes : certains ne portent pas d'inscription et font taxi ; d'autres qui portent au front le parcours qu'ils desservent font omnibus ou autocars... Il y a aussi de vrais taxis et de vrais autobus, mais ils sont moins nombreux.

Beaucoup de magasins sont clos. Il est à supposer que ce sont ceux dont les propriétaires ont fui — les bars et officines aussi où se faisaient trafic, fumerie, prostitution, — car sont en revanche restés ouverts nombre de petits établissements, photos, fleuristes, bijoutiers, tailleurs (à l'occidentale) qui offrent ce qui leur reste de marchandise — et il semble encore en rester beaucoup. En face de l'hôtel Continental (P.C. naguère de tous les journalistes), des librairies, des éventaires regorgent de livres français.

Dans la célèbre ex-rue Catinat, devenue rue de la Liberté, bien des bistrots sont restés ouverts et fréquentés. Beaucoup de filles et garçons en jeans, ou en pantalons évasés, en blouson de cuir, quelques cheveux longs, ils sont gais et rieurs. La majorité féminine porte néanmoins la jolie tunique traditionnelle ouverte sur les côtés. L'occupation française a laissé un souvenir, amusant mais étrange dans un pays consommateur de riz : la miche de pain. Elle est presque aussi répandue qu'à Paris, et le matin, pareils à ces Français tels que les représentent les caricaturistes anglo-saxons, barbiche et béret basque en moins, l'on voit maints Vietnamiens à vélo avec la miche sous le bras ou sur le porte-bagages. Les Américains ont laissé, eux, le Coca-Cola : on nous en offre très souvent.

Eviter les erreurs du Nord

Un grand marché couvert et beaucoup de petits marchés en plein vent — mais nous ne les apercevont qu'en courant, en voiture, et ne pouvons juger de leur approvisionnement. Le fameux « marché aux voleurs » fonctionne toujours, paraît-il, et nous aurions bien voulu y faire un tour. Mais le programme s'y oppose, dont la rigidité s'aggrave d'une autre impossibilité : celle de changer de l'argent. Toute opération de change, pour les raisons les plus évidentes, étant encore interdite, on nous applique la règle à nous aussi. A Hanoï, l'hôtel avait un bureau de change ; ici l'on ne veut pas nous refuser ouvertement, mais l'effet est le même : *« Vous ne pouvez changer que dans les banques. » « Où se trouve la plus proche ? » « Elles sont toutes fermées. »* Même les dongs du Nord ne peuvent être changés contre les dongs du Sud.

Mais, de même qu'à Hanoï, rien de cette rigidité n'apparaît dans la vie quotidienne. La foule paraît détendue, indépendante. Peu de soldats dans les rues, beaucoup moins de police qu'à Paris (ce n'est pas difficile), une multitude d'enfants joueurs courent dans tous les sens. Aucun embrigadement visible (mise à part une petite troupe de pionniers à cravate rouge se rendant au théâtre), et l'on songe à cette déclaration de l'ex-évêque de Saigon, selon lequel dans cette ville la vie de tous serait déjà réglée de quatre à cent ans. L'on ne peut qu'en sourire — actuellement. Ce qu'il en sera plus tard, nul ne le sait, bien entendu ; mais le prétendre aujourd'hui relève du fantasme, ou de la mauvaise foi.

Nous sommes reçus d'abord à l'Hôtel de Ville (affreuse construction fin de siècle) par le futur maire, Nguyen Van Hieu, actuellement président du Comité de la Ville de Saigon, en attendant que le Comité militaire provisoire, qui l'administre, cède la place aux civils (selon ce que je devine, ce n'est pas pour demain, les problèmes à résoudre sont encore trop énormes). Cérémonie du thé, présentations dans l'ordre, discours de bienvenue, puis questions et réponses s'échangent dans la bonne humeur.

Comme dans son allocution, il a souvent prononcé le mot de démocratie mais jamais celui de socialisme, je lui demande si c'est intentionnel, s'il est prévu une phase intermédiaire de « démocratie avancée », selon le terme employé chez nous. Réponse : pendant la guerre, le G.R.P. prévoyait deux stratégies possibles ; la première de coalition avec les autres éléments politiques du Sud ; la seconde de passage direct au régime socialiste. Lors de la chute de la ville, la coopération de la population a dépassé les espérances. Quand les problèmes les plus urgents seront réglés, il sera possible d'avancer plus vite vers la seconde stratégie — sans hâte néanmoins et avec prudence. On saura, en particulier, éviter les erreurs naguère commises au Nord avec l'agriculture.

La « campagne Ho-Chi-Minh »

Le lendemain matin, une visite à l'usine à papier de Bien-Hoa nous donnera une petite idée de ces problèmes à résoudre. D'abord nous traverserons (sur la route stratégique construite par les Américains) 30 kilomètres de campagne désolée, morne et plate : c'est que tous les arbres, à distance de regard, ont été abattus au bulldozer, pour la sécurité des convois. Finalement, cette belle route aura surtout servi aux chars du général Tran pour entrer dans la ville...

Un des ponts est encore gardé militairement, et, pour passer, même notre cortège officiel doit longuement montrer patte blanche. Près de nous est immobilisé aussi tout un train d'autocars, lesquels, nous dira-t-on, ramènent chez eux les paysans que Thieu avait arrachés de leurs villages pour priver les maquis de ravitaillement. Deux cent mille d'entre eux auraient déjà retrouvé leurs terres.

Le pont est très fortement gardé, par une succession de sentinelles derrière des sacs de terre. J'en déduis que toute intervention de groupes dissidents, de saboteurs, n'est pas encore absolument exclue. Le contraire eût été surprenant.

Bien des traces de la guerre se voient encore le long de la route : chars démolis, voitures carbonisées. Mais la vie a repris ses droits et de nombreuses rizières sont déjà en exploitation.

Grand problème de l'usine : la matière première. Pour le reste, elle est bien équipée en matériel moderne ; mais pour 70 % la pâte à papier venait de l'étranger. Pourtant, avec la paille de riz, le bambou, le résidu de canne à sucre, il y a plus qu'il ne faut dans le pays. Mais telle était l'absurdité de l'économie coloniale. L'usine ne possède les broyeuses que pour un tiers de ses besoins. Pour le reste, elle doit vivre sur ses stocks de pâte importée — on nous les mo[...] en Amérique, ils ne suffi[...] pas à un seul numéro de jo[...] du dimanche. Et quand les [...] seront épuisés ?

Au retour, le général Tra[...] Tra et son état-major nou[...] tendent au palais du gou[...] ment pour nous faire l'exp[...] la campagne Ho-Chi-Minh, [...] ment dit de la bataille de S[...] Le palais du gouvernemen[...] jadis celui de Thieu. Tout [...] somptueux comme un Hilt[...] luxe au milieu de son parc[...] nous pénétrons par ce [...] cette grille qu'avait enfon[...] premier char et qui n'a p[...] remplacée, — cela vous fait [...] même quelque chose, com[...] dit, d'être accueillis dans l[...] même où « Big Minh » et [...] nistres, quatre mois plus [...] sont rendus (aucun n'est [...] son) aux maquisards qu[...] reçoivent !... Les voir sur [...] perbes tapis chinois (300 [...] carrés) après s'être tant d[...] battus dans les forêts, les [...] tagnes, les rizières... Mai[...] dans de stricts uniforme[...] siègent aujourd'hui dev[...] carte monumentale où les [...] sives victorieuses sont [...] par de grandes flèches rou[...]

Une heure d'exposé mi[...] et puis, celui de ce qui [...] pendant ces quatre dernie[...] avec les problèmes monum[...] qu'il va falloir résoudre.

L'écroulement subit de [...] nistration Thieu, qui les a [...] par sa soudaineté, a eu d[...] positifs : la débandade [...] caine laissant intacts route[...] dromes (plus de cinquan[...] le pays) et de nombreuse[...] tout équipées (mais qui [...] elles aussi des problèmes) [...] liquescence de l'armée, qu[...] mis d'entrer dans Saigo[...] coup férir, sans destruct[...] sans verser de sang. Dans [...] les transports n'ont à auc[...] ment été interrompus. Les [...] une journée. La radio et [...] vision : une heure. (On n[...] contera que, pour évite[...] soupçon, les information[...] cielles furent diffusées j[...] dernier instant ; puis le [...] sable sortit de sa poche [...] de mission du G.R.P., ré[...] personnel et donna les co[...] Et les informations repri[...] diatement, mais dans [...] sens...)

Il n'y a pratiquement e[...] part de sabotages, la po[...] — après les journées de [...] qui ont suivi la fuite de[...] ricains — ayant prêté ma[...] à l'armée. La sécurité est [...] mieux qu'avant, malgré [...] ture des prisons et la fu[...] « droit commun » (sur ce fa[...] versions différentes nous [...] données : l'une, que les g[...] s'étant enfuis, les prisonni[...] fait la belle ; l'autre, que [...] a libéré lui-même les cr[...] pour créer la pagaille d[...] ville). La plupart de ce[...] quants ont été retrouvés [...]

Mais cet écroulement s[...] trouve aussi à l'origine [...] des difficultés.

Prochain article :

A LA RECHERCH[E] DE L'HARMONIE

ASIE

Chine

Pour préparer la visite de M. Ford

...issinger est attendu le 19 octobre à Pékin

...a vie diplomatique est ...ense à Pékin où, tandis que ... prépare le voyage du pré...ent Ford, le premier mi...tre yougoslave, M. Bjeditch, ..., depuis le lundi 6 octobre, ...a visite officielle. La Chine ... le Bangladesh ont d'autre ...t annoncé leur intention ...changer prochainement des ...bassadeurs.

... préparation du voyage de ...ord est entrée dans sa phase ...a avec l'annonce lundi par ...a nouvelle que M. Kissinger ...rnera à Pékin du 19 au ...ctobre. On s'attend que les ...ons Est-Ouest occupent une ... importante des entretiens et ...es Chinois interrogent M. Kis...r sur le rôle des Etats-Unis ... la défense de l'Europe face ... qu'ils considèrent comme la ...nace » soviétique. En ce qui ...rne le problème de Taiwan, ...ne prévoit de développement ... l'immédiat, et Pékin se satis...t d'une visite de M. Ford ...ontribuerait à « *maintenir le* ...*act* » sans faire améliorer de ...n *substantielle les relations* ...américaines. A l'aller comme ...etour, M. Kissinger s'arrêtera ...okyo pour y rencontrer les ...eants japonais.

... premier ministre yougo..., M. Bjeditch, a été reçu ...i par M. Chou En-lai, qui, ...rant, n'avait pu rencontrer ... dernières semaines plusieurs ...s officiels et n'avait pas ...té aux fêtes du vingt-sixième ...versaire de la R.P.C.

... visite à Pékin de M. Bje...i met un point final à la ...elle qui avait autrefois opposé ...Chine et la Yougoslavie, à ...que à laquelle les dirigeants ...ois dénonçaient le « *révision...e titiste* ». *Le Quotidien du* ...*ple* célèbre l'« *héroïque esprit* ...*batif du peuple yougoslave* » ...a détermination de demeurer ...pendant. Lundi, lors du ban... offert en l'honneur de ...jeditch, a eu lieu un incident ...omatique. Au moment où le ...-premier ministre chinois, ... Teng Hsiao-ping, dénonçait l'Union soviétique et l'accusait sans la nommer d'être « *la source la plus dangereuse de guerre* (...) *lorsqu'elle prêche la paix* », sept ambassadeurs — ceux d'U.R.S.S., de Hongrie, de Bulgarie, de Pologne, de R.D.A., de Tchécoslovaquie et de Mongolie — se sont levés et ont quitté la salle. Les représentants de la Roumanie, de Cuba, de la Corée du Nord, de l'Albanie et des deux Vietnams sont, en revanche, restés à leur place. Un tel incident n'avait pas eu lieu depuis trois ans.

Contrairement à M. Teng Hsiao-ping, M. Bjeditch a réaffirmé dans sa réponse le soutien de son pays à la politique de détente en Europe.

Lundi également, Chine nouvelle a annoncé que la Chine et le Bangladesh avaient décidé d'avoir des relations diplomatiques et d'échanger prochainement des ambassadeurs. Un accord en ce sens a été signé le 4 octobre à New-York par les représentants des deux pays aux Nations unies. La Chine, qui avait ignoré officiellement le nouvel Etat à sa naissance parce qu'elle le considérait comme excessivement soumis à l'influence de l'Inde et de l'U.R.S.S., avait reconnu le régime de Dacca le 1er septembre, quinze jours après le coup d'Etat qui coûta la vie à Mujibur Rahman. Pékin a cependant attendu que le Pakistan établisse, le 3 octobre, des relations diplomatiques avec le Bangladesh pour prendre à son tour la même décision.

● « *Faites connaissance avec la Chine* », tel est le thème d'une journée organisée le 11 octobre, de 13 heures à 24 heures, au palais de la Mutualité, à Paris, par l'Association des amitiés franco-chinoises. Des forums de discussion seront organisés et des films seront projetés. Un buffet chinois, ainsi qu'une exposition-vente d'objets artisanaux, livres, affiches, etc., sont également prévus. Entrée, 7 francs ; gratuite pour les jeunes de moins de quinze ans.

Malaisie

...R FAIRE FACE A L'AGITATION COMMUNISTE

Le gouvernement met en place ... législation répressive sans précédent

De notre envoyé spécial

...ala-Lumpur. — Pour faire ... à la recrudescence des acti... des guérilleros communistes ...pour la première fois, se sont ...festés récemment dans les ... — y compris dans la capi... où ils ont endommagé le ...ment aux morts et lancé ...grenade dans un camp de la ..., le gouvernement de ...bdul Razak vient de mettre ...lace une législation répres... sans précédent.

...x termes de ce texte pré... la semaine dernière, tous ...ctes portant atteinte à la ...té seront soumis à une jus... pour le moins expéditive. Le ...ry sera aboli et remplacé par ...ge unique ; l'appel ne sera ...s que pour les peines im...ntes et sera interdit le ...rs au conseil privé de la ... (la Malaisie est membre ...ommonwealth). Le juge sera, ...re part, tenu de prononcer ... tous les cas la plus lourde ... prévue pour sanctionner le ... La nature des dé... auxquels s'applique la loi reste ..., et le ministre de la justice ...a décider que telle ou telle ...ction à la législation, non ...e par les textes, porte ... aussi atteinte à la sécurité ...nale.

... suspects pourront être ar... sans mandats et détenus préventivement pendant soixante-sept jours. Les témoignages d'enfants, les on-dit, les dénonciations, auront valeur de preuves. Les témoins pourront porter des masques lors des interrogatoires ou même être interrogés hors la présence de l'inculpé. Il ne restera à celui-ci que la possibilité de lire un compte rendu de cet interrogatoire et de soumettre des questions au juge pour qu'il les pose au témoin. Dans certains cas, il ne sera pas procédé à une enquête avant le procès, et le suspect ne sera pas informé des charges pesant contre lui. Comme l'a dit le ministre de la justice, « *il s'agit d'une loi extraordinaire qui porte un coup au principe établi selon lequel c'est à l'accusation de prouver la culpabilité de l'accusé* ». Enfin, la cour ne devra pas accorder trop d'importance aux questions de procédure.

Ce texte a surpris par sa rigueur, et le barreau malaisien tout comme l'opposition n'ont pas caché leur inquiétude, jugeant ces mesures disproportionnées à l'enjeu. Le bâtonnier V.C. George a déclaré que « *ces mesures destinées à guérir une maladie vont en provoquer beaucoup d'autres* ». Le quotidien *Straits Times*, pourtant des plus timorés, a aussi émis des réserves.

Déjà, au printemps, des règles extrêmement *strictes* avaient été appliqués aux étudiants, menacés d'être expulsés de l'université à la moindre incartade. Les opérations de police se sont multipliées au cours des dernières semaines. Des incidents ont eu lieu, opposant principalement policiers malais et ressortissants chinois. Des policiers ont déchiré des cartes d'identité de Malaisiens d'origine chinoise, leur retirant ainsi le document prouvant leur citoyenneté. Le gouvernement a d'ailleurs dû décider que ces opérations et perquisitions seront désormais faites sous la supervision d'organisations multiraciales. Cependant, des rumeurs font état à Kuala-Lumpur de possibles manifestations anti-chinoises. Celles de mai 1969 avaient fait plusieurs centaines de morts.

PATRICE DE BEER.

Laos

...LA FRANCE MET FIN ...SA MISSION MILITAIRE

...ntiane. — Paris a décidé de ...r la mission militaire fran... d'instruction (M.M.F.I.) du ... a annoncé mardi 7 octobre ...argé d'affaires de l'ambas... « *Ce retrait de la M.M.F.I.*, ... déclaré, *doit s'effectuer d'ici* ...*in de l'année 1975. Il n'altère* ...*en les bonnes relations de* ...*ration et d'amitié qui unis... le Laos et la France. Cette* ...*ion est essentiellement gui...ar un souci de se conformer* ...*nouvelles réalités du pays.* » ...a ajouté que les autorités ...nnes envisageaient de de...ler à la France une nouvelle ... technique militaire dont la ... et les modalités devront ... l'objet de négociations.

... décision de la France met ... vingt ans de présence de la ...on, dont l'implantation avait ...lécidée lors des accords de ...ve de 1954 et renouvelée par ...ccords de 1962. La mission ... composée d'une centaine de ...aires qui formaient les gra... laotiens. Elle était dirigée par ...néral de division. — (A.F.P.)



AFRIQUE

LE SORT DE Mme CLAUSTRE

L'appel de la France aux organisations humanitaires suscite une vive réaction à N'Djamena

La décision du gouvernement français de faire appel aux organisations humanitaires pour obtenir la libération de Mme Claustre — décision prise après que M. Hissène Habré eut exigé la livraison d'armes (*le Monde* du 7 octobre) — a suscité une vive réaction du gouvernement tchadien. « *Le Conseil supérieur militaire et le gouvernement provisoire*, déclare un communiqué de N'Djamena, *font observer que le gouvernement français, une nouvelle fois, a fait fi de l'existence des autorités légales tchadiennes dans une affaire qui relève de leur compétence exclusive. Le but inavoué du double appel français est une tentative d'internationalisation d'un conflit purement tchadien.* »

Cependant, les autorités tchadiennes ne semblent toujours pas vouloir prendre l'initiative d'une rupture avec Paris, puisque, mardi 7 octobre, l'éditorialiste de l'Agence tchadienne de presse affirmait : « *L'amitié avec la France reste pour nous primordiale... Le dialogue avec la France pourra fructueusement s'engager lorsque la France reviendra à la raison, lorsqu'elle se rendra compte que l'interlocuteur valable est à N'Djamena.* »

C'est lundi après-midi que le gouvernement français a demandé au Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) d'intervenir en vue d'obtenir la libération de Mme Claustre. Les autorités françaises avaient d'ailleurs déjà contacté le C.I.C.R. il y a quelques semaines, dans les jours qui ont précédé le 23 septembre, date de l'expiration de l'ultimatum lancé par M. Hissène Habré. Elles avaient émis le vœu qu'un représentant du C.I.C.R. assiste en tant que « témoin » à la livraison de la rançon et à la libération de Mme Claustre. Le C.I.C.R. avait *fait* savoir à l'époque que, conformément à sa doctrine constante, il ne pouvait agir, dans un cas de ce genre, qu'avec l'accord de toutes les parties concernées. Il n'avait pas été possible de donner suite à la requête de la France, faute de l'accord du gouvernement tchadien.

Le colonel Jean Chapelle, président du comité pour la libération de Françoise Claustre, écrit, dans *le Quotidien de Paris* du 7 octobre : « *Nous avions fait confiance à la détermination du chef de l'Etat pour aboutir à la libération de Françoise Claustre. Nous regretions de constater que cette détermination n'a abouti qu'à une détérioration plus grave encore de l'affaire : le gouvernement français se considère aujourd'hui comme dégagé de toute responsabilité... Nous ne nous faisons plus d'illusions. Pour nous, Françoise Claustre est morte. Son sang rejaillira sur nous tous.* »

A LA VEILLE DE SA RENCONTRE AVEC M. MOREL

M. Hissène Habré affirmait qu'il « n'était pas très optimiste sur l'issue des discussions »

La diffusion, lundi à 20 heures, sur Antenne 2, d'un reportage réalisé au Tibesti par Jean-Pierre Farkas, de l'agence Sygma, n'a guère apporté d'éléments nouveaux, ni sur l'évolution des négociations ni sur la personnalité de M. Hissène Habré, chef des maquisards toubous, qui n'hésite plus maintenant à parler au nom de tout le Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT).

Jean-Pierre Farkas était arrivé chez les rebelles en compagnie de trois autres journalistes français à la mi-septembre, une semaine avant l'expiration de l'ultimatum lancé par M. Hissène Habré. Celui-ci menaçait de tuer Mme Claustre le 23 septembre si le gouvernement français ne satisfaisait pas ses exigences. Le film retrace les négociations qui ont eu lieu à ce moment, et qui ont abouti au report de l'ultimatum.

Il montre la remise aux rebelles, le 25 septembre, par M. Louis Morel, d'un attaché-case contenant 4 millions de francs. Le chef des Toubous se refuse à ouvrir la mallette devant les journalistes.

A toutes les questions concernant le sort de Mme Claustre et les chances de voir aboutir les négociations, M. Hissène Habré donne des réponses évasives. Il ne veut manifestement pas se lier les mains. A la veille de la rencontre du 25 septembre avec M. Morel, il déclare : « *Je ne suis pas très optimiste sur l'issue des discussions. Nos conditions n'ont pas changé depuis le début. Vous savez que nous avons conclu trois fois avec les représentants du gouvernement français des accords pour liquider ce contentieux. Trois fois le gouvernement français a tenté de remettre en cause ces accords.* »

(Dessin de KONK.)

L'IMPASSE

Les derniers rebondissements de *l'affaire Claustre font* planer une grave menace sur le sort de l'ethnologue française détenue depuis dix-huit mois au Tibesti, et aggravent les difficultés auxquelles le gouvernement français doit faire face.

Après avoir donné l'impression qu'il était prêt à composer avec ses interlocuteurs français, en acceptant une rançon payée en partie en liquide, en partie en matériel civil, le chef des rebelles toubous joue à nouveau la carte de l'intransigeance. Il reprend son chantage initial, réclamant une importante livraison d'armes avant de remettre en liberté son otage. Cette escalade fait craindre une suite ininterrompue d'exigences et confirme que ni Mme Claustre ni son mari ne disposent plus d'aucune garantie réelle. Chaque promesse du chef des rebelles toubous peut, à tout moment, être remise en cause.

Tout porte même à croire que, après être parvenu à tenir en haleine l'opinion publique mondiale durant plusieurs mois, M. Hissène Habré ne cherche plus qu'à gagner du temps pour poursuivre aussi longtemps que possible son odieux chantage. Il sait sans doute fort bien, en effet, qu'en remettant en liberté l'ethnologue et son mari, il risque de s'exposer à d'immédiates et sévères représailles, qui pourraient être menées par les militaires tchadiens.

Face à M. Hissène Habré, qui entend « *faire monter les enchères* », les dirigeants du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT), qui détiennent prisonnier depuis juin dernier le pasteur Horala, ont adopté un tout autre comportement mais se refusent à en faire un otage ou à monnayer une rançon. Alors que le Dr Abba Siddick et ses amis se conduisent en ces circonstances en militants politiques responsables, c'est en chef de bande que se comporte le geôlier des époux Claustre.

Ceux qui reprochaient hier au gouvernement français de ne pas s'être assez rapidement soumis à l'ultimatum des rebelles du Tibesti peuvent se demander aujourd'hui si cette capitulation eût réglé le problème. En effet, le seul atout réel dont dispose M. Hissène Habré, dont l'influence politique était fort limitée avant l'enlèvement de Mme Claustre à Bardaï, le 24 avril 1974, reste la détention de cet otage, maladroitement rejoint par son mari.

L'appel lancé par Paris au Comité international de la Croix-Rouge semble un dernier secours. Les chances de succès des responsables de l'organisation humanitaire de Genève semblent d'autant plus minces que, mardi, ces derniers n'avaient encore pris aucun engagement formel. Gênés dans leur action parce qu'ils doivent au préalable obtenir l'accord des autorités tchadiennes, les dirigeants de la Croix-Rouge se sont bornés jusqu'à présent, officiellement du moins, à enregistrer la demande française.

Accusé de temporisation excessive, puis d'impéritie et de maladresse, le gouvernement français, poussé par une opinion sensibilisée par le drame de Mme Claustre, est selon toute apparence désorienté. L'opinion publique estime qu'il a échoué, tandis que l'amitié qu'il s'est minutieusement efforcé de préserver avec l'ensemble des capitales africaines a été remise en cause.

En dépit du prix que certains d'entre eux attachent encore au maintien de bonnes relations avec Paris, les dirigeants tchadiens ont pris des initiatives qui hypothéqueront pendant de longs mois le dialogue franco-tchadien. Les campagnes radiophoniques menées à N'Djamena contre l'ancienne métropole, les exigences formulées pour l'évacuation des bases françaises ne sont pas de nature à renforcer l'amitié traditionnelle entre les deux pays.

D'autre part, le mutisme à peu près général observé jusqu'à présent dans la plupart des capitales sud-sahariennes ne doit pas faire illusion. Ce silence gêné équivaut, dans bien des cas, à une désapprobation. Les dirigeants d'Afrique noire, qui connaissent la gravité des tensions internes existant dans beaucoup de leurs Etats, ne comprennent pas que Paris ait accepté de discuter d'égal à égal avec un rebelle, fût-ce pour épargner des vies humaines. L'attitude du président Bongo, dont la francophilie ne saurait être suspectée, est particulièrement significative : pour le président de la République gabonaise, « *la France a manqué de psychologie en traitant directement avec les bandits toubous* ».

Pour couper court à la violence des philipiques, le gouvernement est-il à la recherche de responsables ? Certains ne sont pas loin de le penser après l'interrogatoire par la police judiciaire de M. Raymond Depardon, l'un des journalistes qui ont suivi le plus attentivement les différentes phases de l'affaire Claustre. Dupées par M. Hissène Habré, qui a obtenu le versement, sans aucune contrepartie, de 1 milliard de francs, les autorités françaises chercheraient-elles des boucs émissaires ? Il leur faudra, en tout cas, faire preuve de beaucoup d'imagination pour sortir de l'impasse... ou expliquer son échec.

PHILIPPE DECRAENE.

L'AUDITION DE M. DEPARDON PAR LA POLICE

Au cours d'une conférence de presse, M. Raymond Depardon, reporter-photographe à l'agence Gamma, a indiqué, lundi 6 octobre, dans quelles conditions il a été entendu à deux reprises, les 3 et 6 octobre, à la direction centrale de la police judiciaire à propos de l'affaire Claustre (*le Monde* du 7 octobre). M. Depardon, qui, au début du mois de septembre, en compagnie de M. Pierre Claustre, avait rencontré au Tibesti Mme Françoise Claustre et rapporté un document filmé sur sa détention, devait être à nouveau convoqué par la police ce mardi 7 octobre.

Le journaliste a notamment déclaré que lors de sa première audition, le 3 octobre, les policiers lui avaient « confisqué » un agenda contenant des adresses et des précisions sur son voyage au Tibesti. Dénonçant cette confiscation, M. Depardon a précisé qu'il considérait cet agenda comme du « *matériel professionnel* ». Il a rappelé que les policiers voulaient avoir des renseignements sur les « *allées et venues* » de M. Pierre Claustre avant sa capture, le 22 août, et qu'il n'était entendu qu'en qualité de témoin.

[M. Depardon est entendu, en vertu de l'article 80 (2e alinéa) du code pénal, qui prévoit une peine de dix à vingt ans de détention criminelle pour quiconque aura « par des actes non approuvés par le gouvernement, exposé des Français à subir des représailles ». Il convient de préciser que le dernier alinéa vise celui qui « entretiendra avec les agents d'une puissance étrangère des intelligences de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels ». L'article 80 est inclu dans le chapitre concernant les crimes et délits contre la sûreté de l'Etat, ce qui explique que M. Depardon ait été présenté à M. Ribière, avocat général à la Cour de sûreté de l'Etat.]

● ERRATUM. — Une coquille a déformé une phrase dans l'article de Pierre Biarnès intitulé « *M. Senghor entend renforcer son image de marque socialiste* » paru dans nos éditions datées 5-6 octobre. L'éventail des traitements des agents de l'Etat ne devrait plus être que de un à dix, soit approximativement de 25 000 francs C.F.A. (1) à 250 000 francs C.F.A. (et non à 50 000 francs C.F.A., comme nous l'avions écrit).

(1) 1 franc C.F.A. = 0,02 franc.

PROCHE-ORIENT

LORS D'UNE ESCALE A PARIS LE 25 OCTOBRE

Le président Sadate demanderait de nouvelles fournitures d'armes françaises

Un grand défilé militaire a marqué, lundi 6 octobre, au Caire, le deuxième anniversaire de la guerre d'octobre 1973. Au cours d'une interview à la télévision égyptienne, le général Gamassi, vice-premier ministre et ministre égyptien de la guerre, a précisé que, lors de ce conflit, l'Egypte avait lancé à l'assaut des positions israéliennes quelque quatre-vingts mille soldats d'infanterie et plus de deux cents bombardiers ; quatre mille canons étaient entrés en action à partir de la rive occidentale du canal. Le général a également affirmé que le système de pré-alerte dans le Sinaï n'empêcherait pas l'Egypte de lancer, le cas échéant, une nouvelle attaque-surprise contre Israël.

Le président Sadate est attendu aux Etats-Unis le 26 octobre. Le chef de l'Etat égyptien fera la veille une escale à Paris, où il s'entretiendra avec M. Giscard d'Estaing. A Paris comme à Washington, le président Sadate solliciterait de nouvelles fournitures d'armes. Il ferait de même à Londres sur le chemin du retour.

De notre correspondant

Le Caire. — Le grand défilé militaire qui a eu lieu, en présence du Raïs, à la Cité-de-la-Victoire, près du Caire, le lundi 6 octobre, à l'occasion du deuxième anniversaire de la guerre de 1973, a été différent à trois égards de la parade organisée il y a un an dans les mêmes circonstances : absence de l'attaché militaire soviétique, l'amiral Ivliev, présentation de matériel occidental, affluence populaire réduite.

Bien que l'attaché militaire soviétique, « *indisposé* », se soit fait représenter par deux de ses adjoints, son absence a été interprétée ici comme un geste de mauvaise humeur de Moscou à l'égard du Caire, l'un des rares que se soient permis les dirigeants du Kremlin depuis que le président Sadate a engagé avec eux, en 1973, une polémique au sujet des livraisons d'armes.

Pour démontrer *urbi et orbi* qu'ils pouvaient désormais se passer des armements russes, les Egyptiens ont fait défiler une partie des fournitures militaires qu'ils se sont procurées en Occident depuis l'an passé. Une escadrille de douze Mirage-III — l'Egypte possède maintenant près de quarante de ces appareils — a naturellement été le clou de cette « première ». Depuis le contrat conclu en 1955 avec Prague par Nasser, l'armée égyptienne ne s'équipait plus en Occident.

On a aussi remarqué les cinq hélicoptères britanniques Westland Commando (la France participe pour une petite part à la fabrication de ces appareils), ainsi que la cinquantaine de jeeps américaines dont certaines, préfigurant peut-être l'armée égyptienne de demain, portaient des fusées SAM-7 soviétiques.

Le reste de la parade était composé d'engins de fabrication russe, notamment trois cents blindés, dont quatre-vingts chars. Des fusées Frog-7 ont été présentées, mais les missiles Scoud à longue portée ne figuraient pas dans le défilé, ce qui ne veut pas dire que l'Egypte n'en possède pas.

On a noté enfin que le public, habituellement fort nombreux à ce genre de manifestations, était cette année plutôt clairsemé, les autorités ayant, par mesure de sécurité, interdit aux spectateurs non invités de s'approcher à moins de 500 mètres des tribunes officielles.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Liban

Les trois leaders maronites évoquent la possibilité de la démission du chef de l'État

De notre correspondant

Beyrouth. — La réunion que les trois leaders de la communauté maronite, MM. Pierre Gemayel, chef du Parti phalangiste, Raymond Eddé, leader du Bloc national, et Camille Chamoun, président du Parti national libéral et ministre de l'intérieur, devaient tenir, ce mardi 7 octobre, au siège patriarcal de Bkerké, s'annonçait particulièrement importante : elle fait suite aux multiples démarches entreprises ces derniers jours par le patriarche maronite, en vue de parvenir à une solution de la crise. Sa Béatitude Antoine Khoreiche, qui s'est prononcé, au cours du « sommet » intercommunautaire du 4 octobre, contre toute idée de participation du Liban, ainsi que « *pour le progrès politique, social et économique* », pourrait, avec l'aide de MM. Eddé et Chamoun, faire pression sur M. Gemayel pour l'amener à modérer ses positions et à faciliter la tâche du comité national du dialogue, qui doit, à partir de jeudi, examiner les mesures à prendre pour réformer les structures politiques du pays.

L'importance de cette réunion réside également dans le fait qu'elle devait porter sur la question de la démission du chef de l'Etat, réclamée par le leader du Bloc national, soutenu en cela d'une manière implicite par le patriarche maronite. Pour M. Eddé, la démission du président Frangié représente la seule issue possible à la crise actuelle. Son point de vue est partagé par plusieurs leaders musulmans, notamment par M. Saeb Salam, ancien président du conseil. Le chef du Parti socialiste progressiste, M. Joumblatt, jusque-là réticent, semble s'être rallié à la thèse du leader du Bloc national, estimant que la menace de partition se fait de plus en plus précise. Le principal obstacle à cette démission est la position de MM. Gemayel et Chamoun, qui considèrent que le départ de M. Frangié est « *contraire à la Constitution* » et créerait plus de problèmes qu'il n'en résoudrait. Mais, dans les milieux proches de M. Eddé, on indique que cette opposition de principe pourrait être neutralisée, si des garanties sont offertes aux deux leaders maronites.

La question de la démission ne risque pas, cependant, d'être rapidement tranchée, car le chef de l'Etat continue de bénéficier d'une marge de manœuvre importante. Il suffit en effet que les combats reprennent sur une large échelle pour que tout soit à nouveau « gelé » sur le terrain politique. M. Frangié, qui jouit de l'appui public de l'Egypte, dispose également de moyens de pression non négligeables sur le parti phalangiste. Toutefois, il se trouve aujourd'hui dans une position très inconfortable, particulièrement depuis les changements survenus lundi au sein de la hiérarchie des forces de l'ordre.

Sur le terrain, la trêve s'est poursuivie malgré quelques incidents isolés et de nombreux enlèvements. Les deux parties en présence semblent cependant se préparer à une reprise des combats. Les phalangistes et l'« armée de libération zghortiote » auraient reçu ces derniers jours d'importantes quantités d'armement, tandis que, dans le camp adverse, la trêve est mise à profit pour renforcer les positions tenues et pour déterminer la tactique à adopter en cas de nouveaux combats. Cette situation, qui explique l'état de tension persistant à Beyrouth et dans les autres points chauds du pays, rend très difficiles les efforts déployés pour trouver une solution politique à la crise.

(Intérim.)

LA SYRIE ET L'O.L.P. DOIVENT NÉGOCIER SIMULTANÉMENT AVEC ISRAËL déclare le président Assad

Le président Assad a déclaré, lundi 6 octobre à Damas, dans un discours à l'occasion du deuxième anniversaire de la guerre d'octobre, que la Syrie ne négociera pas un nouveau retrait sur le Golan avec Israël, à moins que des négociations ne soient engagées simultanément entre Israël et l'O.L.P. en vue d'un retrait de Cisjordanie. « *Le fond du problème est la Palestine. Je sais qu'Israël refusera, puisque sa stratégie a été de ne tenir aucun compte de la Palestine. Je sais que l'Amérique refusera aussi* », a-t-il affirmé.

Le président Assad a critiqué à nouveau l'accord intérimaire israélo-égyptien du 1er septembre. Cet accord, selon lui, présente l'apparence d'un nouveau dégagement, mais a en fait un contenu politique « *portant atteinte à la solidarité arabe... L'accord implique aussi une renonciation aux droits reconnus universellement aux peuples luttant contre l'occupation* ». Selon le président syrien, l'accord ne contient aucune clause de sauvegarde ; il autorise le passage des marchandises israéliennes dans le canal de Suez, alors que 90 % du Sinaï, ainsi que Jérusalem, Gaza, la Cisjordanie et le Golan, demeurent occupés ; il aménage, enfin, la présence américaine au Proche-Orient.

Déplorant les propos tenus par « *des frères arabes* » en vue de dénaturer le rôle de la Syrie durant la guerre d'octobre, le président Assad a mis en relief la contribution syrienne, et rappelé que son pays avait eu cinq fois plus de pertes que l'ensemble des pays arabes engagés dans la guerre. « *La Syrie s'est battue seule pendant plusieurs jours*, a-t-il affirmé, *et elle n'a jamais laissé le front occidental* (égyptien) *isolé face à l'ennemi.* »

De son côté, le général Dayan, ancien ministre israélien de la défense, a déclaré, lundi 7 octobre, à Vancouver (Colombie britannique, qu'Israël avait été obligé de conclure l'accord intérimaire avec l'Egypte en raison des pressions exercées par les Etats-Unis. Le général a également affirmé que le nouvel accord aurait dû être conclu avec la participation de l'U.R.S.S., et que « *notre prochaine étape consistera à engager des pourparlers avec la Syrie* ». — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)



ONU

Le Cambodge ne s'intégrera à aucune organisati[on]

déclare le prince Sihanouk devant l'Assemblée général[e]

Poursuivant son débat général, la trentième Assemblée générale des Nations unies a entendu lundi 6 octobre le vice-amiral Carvajal. Le ministre chilien des affaires étrangères a déclaré que le régime juridique d'exception qui demeure imposé à son pays est « *normal* » et vise à « *liquider les séquelles d'un régime qui voulait établir une doctrine totalitaire... et à arrêter des actions terroristes quotidiennes téléguidées de l'extérieur* ».

Le prince Norodom Sihanouk, chef de l'Etat cambodgien, est intervenu dans le débat le même jour. L'Assemblée a fait une ovation au chef de l'Etat cambodgien lorsqu'il est monté à la tribune pour annoncer que le nouveau Cambodge voulait se suffire à lui-même sans solliciter d'aide de l'étranger et serait neutre. « *Le Kampuchea* (Cambodge), a-t-il dit, *n'appartient et n'appartiendra à aucun bloc de puissances, ne noue et ne nouera aucune alliance, militaire ou autre, avec d'autres puissances, ne s'intègre et ne s'intégrera pas dans une organisation ou groupe quelconque d'Etats ou de nations, exception faite, bien entendu, de l'ONU et du groupe des pays non alignés.* »

Dans la liste des causes que « *le Kampuchea soutient sans réserve* », le prince a notamment mentionné « *le retour de Taiwan au sein de sa mère patrie, la République populaire de Chine, l'accélération de la décolonisation du Sahara occidental dit espagnol et de la Somalie dite française* » et « *la libération de Guantanamo* » (base américaine à Cuba).

Evoquant les cinq années de guerre qu'a connues son pays — période pendant laquelle il a vécu en exil à Pékin, après avoi[r] renversé par un coup d'Etat militaires, le prince Sihanou[k] attaqué la politique améric[aine]. Il a déclaré : « *La lutte celle d'un petit pays pauv[re] sous-peuplé, face à un g[i]tesque agresseur, une super-[puis]sance surarmée — elle n'hésit[ait pas] à utiliser les armes les « sophistiquées » et les cruellement meurtrières — richissime, allant jusqu'à d[é]ser chaque année près de [...] liards de dollars pour pulv[ériser] notre Kampuchea et son peuple — une super-puis[sance] réputée invincible. (...) La [ques]tion était de savoir si la ju[stice] de sa cause et son hé[roïsme] patriotique suffisaient à un peuple « sous-développé » [pour] venir à bout d'un envah[isseur] d'une envergure aussi fa[ntas]tique...* »

Après avoir affirmé [que la] société nouvelle était né[e au] Cambodge, une société san[s ex]ploitation de l'homme [par] l'homme, le prince Sih[anouk] s'est félicité des résultats a[cquis] en cinq mois : « *Maint[enant] nous avons des céréales [pour] nourrir convenablement le[s] [...] millions et demi de Cambo[dgiens] et de Cambodgiennes* », [a-t-il] affirmé. — (A.F.P., Reuter[.])

● ERRATUM. — C'est p[ar er]reur que nous avons a[ttribué] dans un titre au délégué [de la] République Dominicaine à [...] les propos qualifiant M. Idi [Amin] Dada d'« assassin raciste » [...] le délégué américain qui [a pro]noncé ces paroles, comme l[e...] de l'information le précis[ait (Le] *Monde* du 7 octobre).

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Nord

● LA RADIO DE PYONGYANG a démenti mardi qu'un navire nord-coréen ait été coulé dimanche 5 octobre par une vedette sud-coréenne, près de l'île de Huksan. (*Le Monde* du 7 octobre.)

Grande-Bretagne

● M. PETER SHORE, ministre du commerce, est parti mardi 7 octobre pour Israël, où il va examiner la possibilité de rendre plus équilibrés les échanges commerciaux entre les deux pays. — *(A.P.)*

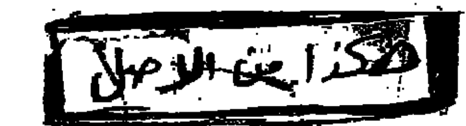
Mexique

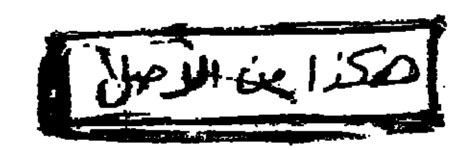
● LE PROGRAMME DU CANDIDAT OFFICIEL A LA PRESIDENCE. — M. José Lopez Portillo, candidat officiel à la présidence de la République, a promis de poursuivre la politique de M. Luis Echeverria qu'il devrait remplacer le 1er décembre 1976. Il a déclaré vouloir combiner « *justice sociale et liberté* ». Ne se sentant « *lié ni à la droite ni à la gauche* », il entend, en particulier, lutter pour obtenir une hausse des matières premières. M. Lopez Portillo a promis de conserver le système économique mexicain « mixte » où l'Etat contrôle l'économie avec la participation d'entreprises privées et d'investissements étrangers. — *(A.F.P., A.P.)*

République d'Irlande

● L'ENLEVEMENT DE M. HERREMA. — Plus de quarante-huit heures après l'expiration de l'ultimatum fixé par les ravisseurs de M. Herrema, le directeur néerlandais d'une usine de Limerick, enlevé vendredi matin 3 octobre, le gouvernement de Dublin refuse toujours toute concession aux ravisseurs. Ceux-ci ont exigé la libération de trois membres de l'IRA « provisoire ». La firme multinationale Akzo, à laquelle appartient M. Herrema, s'est déclarée prête à payer une forte rançon aux ravisseurs. *(Corresp.)*







DIPLOMATIE

France - Russie

(...ite de la première page.)

...els sont les obstacles à la ...nte, à la coopération, à la ...rtation avec l'Union sovié... ?

... sont importants, et nul n'a ...oit de les passer sous silence. ... premier s'énonce clairement. ...lité, pour ne pas dire la né...é, de notre coopération avec ...magne occidentale ne nous ...it-elle pas à soutenir l'aspi...n au rapprochement entre ...eux Etats allemands, voire ...réunification ? Nous devons ...ssus avoir l'esprit net. Ce ... pas nous qui avons fait .... On peut même se deman... ...uelle était la liberté d'action ...oosevelt. L'auteur de Yalta, ... Hitler. Il a porté au pa...me les rêves du pangerma...e, qui datent du début du ... et qui avaient déjà provo... ...un drame épouvantable. Dé...ais, et pour longtemps, il ...ra, autour de l'Allemagne, un ...d général à l'Ouest et à ... pour que l'aspiration au re... à l'unité ne provoque pas ...tôt une atmosphère d'insé...é et ne fasse renaître la ...de querelle entre Germains ...aves à laquelle nous sommes ...rables, au-delà des person... de deux guerres mondiales. ...ns doute l'accord entre la ...ce et l'Allemagne est-il fon...ental. Il suppose entre nos ... pays, je ne le répéterai ...is assez, un équilibre démo...hique, économique, social, in...nsable pour arrêter certaines ...nces que toujours provoque ...aiblesse. L'affaire des Plu...en est, parmi d'autres, un ...ple, mais un exemple in...ant. Nous devons marquer ... y a des domaines de coopé...n, et d'autres qui nous sont ...res et le demeurent. On ...uiert l'avenir par des efforts ...naux, les uns conjugués, les ...s séparés. C'est le cas pour ...i concerne cet aspect essen... de la politique européenne.

... second obstacle est la situa... en Europe centrale et orien... C'est Yalta et ses suites qui ... une fois de plus en cause. ... événements de Prague, en ... ont prouvé à quel point ...irigeants russes entendaient ...erver, entière, leur autorité. ... thèmes évoqués à Helsinki ...ujet de la libéralisation ne ...nt ni ne peuvent faire illu... Aux yeux des dirigeants ...iques, un certain type de ...e, de la Baltique à la mer ... est une assurance. Elle leur ...t nécessaire. Elle nous paraît ...ve. Qu'y pouvons-nous ? Si... par la détente et par le sens des vérités nationales, encourager une évolution qui, à la longue, sera profitable à la liberté et à une meilleure sécurité ? Le discours prononcé en mai 1968 à Bucarest par le général de Gaulle paraîtra un jour aussi important et aussi prophétique pour l'avenir de l'Europe que celui qu'il avait, à Phnom-Penh, prononcé deux ans auparavant sur l'avenir de l'Asie. La détente est la voie, la seule voie pacifique, qui permette la prise de conscience que la personnalité des nations est une nécessité pour la dignité des peuples et des hommes. Toute autre attitude fait reculer les chances de l'évolution telle qu'on doit la souhaiter pour chacun des pays concernés, comme pour l'Europe entière.

Le troisième obstacle à la détente, à la coopération, à la concertation, est constitué par la formidable puissance militaire de la Russie. Sa capacité d'envahir l'Europe est une réalité impressionnante. Cette menace n'impose-t-elle pas une attitude plus que réservée ? Cependant, nous ne pouvons nous réfugier dans l'illusion que l'intégration sous les ordres du commandement américain et le surarmement allemand assureraient mieux notre protection. Ni l'Europe, en général, ni la France, en particulier, ne peuvent être considérées par les Etats-Unis comme un territoire justifiant une protection automatique, et quant à déchirer les accords de Paris au bénéfice d'un armement nucléaire allemand, c'est faire revivre la guerre froide et sans doute provoquer le drame. Il nous faut répondre à cette situation qui n'est pas notre fait par une diplomatie à la fois très soucieuse de notre indépendance et de nos alliances, et tout autant par une ardeur inouïe à maintenir, moderniser, perfectionner notre force de dissuasion. Ne pas placer la valeur de notre armée et de nos armements au premier rang de nos préoccupations, laisser douter de la fermeté de notre sentiment national, c'est, compte tenu de notre situation politique et géographique, ne plus être un partenaire pour aucun dialogue.

***

Certains voient une conciliation entre la coopération franco-soviétique et les obstacles qui s'y opposent par le ralliement à la politique commune américano-soviétique. Ainsi des esprits sont tentés de marquer notre bonne volonté en signant les traités qui ont été négociés entre Washington et Moscou sur l'interdiction de certaines expériences nucléaires ou sur la non-dissémination des armes nucléaires.

Une telle attitude constituerait une grave erreur.

Les traités en cause sont l'expression de deux diplomaties unies dans la volonté de réduire la liberté des autres nations. Nous n'avons pas à entrer dans ce jeu. Outre qu'il n'est pas concevable d'adhérer à un texte qui a fait l'objet de négociations auxquelles nous n'avons pas participé (c'est la déchéance diplomatique réservée d'ordinaire à un pays vaincu), notre politique ne peut être que l'affirmation du droit des nations à ne pas s'incliner devant un imperium, fût-il le fait de deux puissances qui, l'une et l'autre, ne font pas le moindre pas réel vers une diminution de leurs formidables armements et ne s'entendent, en fait, que pour imposer leur volonté aux autres. La France n'a pas à donner l'exemple d'une soumission qui lierait sa volonté. Nous n'avons pas davantage à accepter de siéger à la conférence de Genève, hypocritement appelée sur le désarmement, et où, sous la présidence complice des deux Grands, les débats se prolongent ridiculement inefficaces. Notre position doit être claire : en matière de désarmement, c'est aux très grands de commencer par production et un contrôle de leurs stocks. Nos armements, défensifs et dissuasifs, ne menacent personne. Tout laisser-aller en ce domaine serait, en fait, un renoncement national sans aucun bénéfice pour la paix.

***

La concertation entre l'Union soviétique et la France est d'ordre économique et politique. Elle doit représenter une orientation importante de notre diplomatie et ne pas être affaiblie par des initiatives qui limiteraient notre liberté d'action.

Dans l'ordre économique, il s'agit de continuer l'effort entrepris et de le développer, en demandant au partenaire soviétique de prendre, le cas échéant, ses responsabilités. Le marché intérieur russe est apte à recevoir des produits français, et l'industrie française peut prendre une place notable dans l'ensemble du commerce que la Russie développe avec l'Occident. Il est normal, pendant quelques années, de disposer d'une balance excédentaire, mais d'importantes contreparties sont possibles, comme l'expérience le montre.

Dans l'ordre politique, la concertation régulière est d'un grand intérêt. Nous n'avons pas à y cacher notre alliance occidentale, notre coopération européenne et notre volonté de discuter librement avec les autres gouvernements de l'Europe communiste. Nous n'avons pas à dissimuler notre souci de favoriser les échanges entre jeunes et les rencontres culturelles ou scientifiques, auxquels les documents signés à Helsinki donnent une base juridique. Sur ces principes reconnus, la régularité de conversations politiques est une des tâches les plus importantes de notre diplomatie des années à venir.

Au-delà de cette concertation d'ordre économique et politique, il est un domaine capital pour d'utiles conversations. Une communauté d'action entre l'Union soviétique et les nations occidentales *est indispensable à la paix.* Le meilleur et le plus urgent exemple est celui de l'ordre monétaire. Les Russes s'enferment et enferment leurs associés dans la zone rouble. Les Américains s'enferment et veulent nous enfermer dans la zone dollar. L'avenir n'est pas dans cette division abrupte et néfaste. Il faut agir, si l'on veut éviter une crise nuisible à l'Occident, mais dont la Russie ne profitera pas. Préparer une grande conférence monétaire qui rétablira un ordre susceptible de favoriser les échanges sur la base d'un accord dont il est vain de penser que l'or serait exclu, c'est une grande ambition, peut-être la grande ambition. En d'autres termes, la concertation peut dépasser la routine des problèmes bilatéraux, et viser plus haut. Et il y a *d'autres thèmes, ne serait-ce que* les pourtours de la Méditerranée, au sujet desquels nos conversations avec d'autres, notamment entre les Neuf, sont bien vaines, pour ne pas dire plus.

En politique extérieure comme en politique intérieure, le temps revient où il faut rétablir entre les problèmes posés à la nation la hiérarchie nécessaire des actions.

MICHEL DEBRÉ.

FRANCOPHONIE

...Canada propose la constitution d'un réseau ...terminologie et de néologie sur ordinateurs

...mbourg. — Le maintien des ...ns du français au Canada est, ...celui-ci, une exigence fonda...le. Le bilinguisme ou plus ...ment la diglossie anglo...ise de la Fédération est, en ...le trait essentiel de son iden...lturelle, face à l'énorme pres... anglophone » des Etats-Unis. ...n s'étonnera donc pas de voir ...érard Pelletier, compagnon de ... date du premier ministre, ...erre Elliott Trudeau, et ambas... désigné du Canada en ..., attacher une importance ma... à cette question. C'est en par...r sous l'angle des *ressources ...ologiques* et de la résistance ...nglicismes, dans la langue des ...s et de l'administration, que ...lletier a récemment exposé le ... de vue de son gouvernement ...casion de la sixième Biennale ... langue française, à Luxem... Il a notamment déclaré : *...nporte souverainement au fran... comme langue internationale, ...ous nous donnions au plus tôt ...tils nécessaires à la coordi... et à l'intégration des apports ...diques des diverses commu... francophones du globe. Et ...êmes télécommunications qui ...réé cette urgence nous four...t également les moyens d'y ...ier. Grâce à la téléinforma... aux satellites de communica... et aux super-câbles trans...iques, nous pouvons désor...nous doter d'un immense dic...re électronique, perpétuelle...mis à jour, et que l'on pour...richir et consulter des quatre ...de la francophonie mondiale. »*

...agit, bien sûr, non d'un diction... automatique monolingue ...e pourrait l'être un diction... sur ordinateur conçu pour des ...s purement français) mais de ...naires bi ou plurilingues per...t aux communautés franco... (et à la France en premier lieu) de mieux répondre à une demande d'information qui croît très rapidement. Dans ce domaine, le Canada est à l'avant-garde des recherches et des réalisations. C'est que, a poursuivi le nouvel ambassadeur, « *dans certains secteurs scientifiques, et plus particulièrement dans le domaine des sciences humaines, la littérature spécialisée, de même que les manuels scolaires, sont presque exclusivement d'origine américaine. Et malgré les efforts remarquables que nous avons déployés depuis quelques années dans le domaine de la traduction, la presque totalité de ces écrits n'est disponible qu'en anglais. Dans le secteur de l'industrie et du commerce, nous importons massivement au Canada la technologie et les méthodes américaines d'administration et de mise en marché. Du même coup, nous importons bon nombre de concepts et de termes techniques dont nous sommes obligés de créer de toutes pièces les équivalents français.* »

De notre envoyé spécial

L'urgence et l'énormité des problèmes à traiter sont sous-estimés en France, où l'on ignore généralement que l'outillage de traduction (et par conséquent de terminologie automatisée), dont le Canada s'est doté sous la poussée des nécessités, est le plus important du monde avec celui des communautés européennes à Luxembourg. Il existe actuellement au Canada trois banques de données (de « termes »), à Québec (Régie de la langue française), Montréal (Université de Montréal) et Ottawa (*gouvernement fédéral*). Les mémoires et les systèmes d'exploitation de ces trois banques sont compatibles, si bien qu'on peut (au point de vue technique) les considérer comme une banque unique dont le stock de termes, qui s'accroît très rapidement, doit actuellement *approcher quatre cent mille* unités.

M. Gérard Pelletier avait, en tant que secrétaire d'Etat puis ministre des communications, soutenu et aidé très activement les travaux de la Banque de l'Université de Montréal. Celle-ci a fait, au cours des journées de la Biennale, une remarquable démonstration de ses possibilités : en liaison avec les services de traduction et de terminologie de la C.E.E. à Luxembourg, dirigés et animés par M. Bachrach et M. Goetschalk, les participants à la sixième Biennale du français ont vu Luxembourg « interroger » en lecture directe (non numérique) la Banque de Montréal pour rechercher avec elle les équivalents admis à des termes scientifiques ou techniques anglais.

Les pouvoirs publics français, sans doute peu et mal informés, paraissent malheureusement peu disposés, c'est le moins qu'on puisse dire, à quitter le sentier traditionnel d'une terminologie académique et artisanale pour s'engager dans la voie des banques de données et des dictionnaires automatiques. Son absence difficilement explicable (sinon par une conception passéiste et à la limite défaitiste du rôle du français dans le monde de demain) sur ces nouveaux champs de bataille de l'indépendance nationale, n'empêchera pas le Canada, le Québec, et d'autres communautés francophones, de poursuivre leurs efforts. Mais elle en compromettrait gravement les résultats. Il n'est pas douteux que le nouvel ambassadeur, spécialiste des communications, partisan de longue date d'un réseau francophone *de terminologie automatisées*, de surcroît « français » par la langue et la culture, donnera dans ses rapports avec le gouvernement français une priorité toute particulière à ce problème.

JACQUES CELLARD.



L'ÉVÉNEMENT

LES PROJETS DE RÉFORME FONCIÈRE

PLUS de deux Français sur trois vivent dans les villes et l'on prévoit qu'en 1985 la population urbaine comptera 45 millions d'habitants. Ce sont surtout les agglomérations importantes qui accueillent les nouveaux citadins. Et une pression de plus en plus forte s'exerce sur le cœur des villes. Malgré l'aménagement de nouveaux quartiers à la périphérie et la création de quelques villes nouvelles, la plupart des constructions récentes s'édifient sur des terrains déjà urbanisés, après la démolition d'immeubles anciens.

Dans ces conditions, le prix du sol, considéré de plus comme une « valeur refuge », ne cesse d'augmenter. « De 1956 à 1964, le prix des terrains à bâtir a été multiplié par 5,3 dans la région parisienne et par 4 en province », indique M. André Fanton, député U.D.R. de Paris, dans le rapport de la commission des lois sur la réforme foncière.

De 1963 à 1969, ce prix a plus que doublé dans la France entière, alors que le coût de la construction augmentait d'un quart et que les salaires du bâtiment progressaient de moitié. » L'écart croissant entre la hausse du prix des terrains et celle des autres prix fait que la charge foncière représente jusqu'à 40 %, à Paris, du prix de la construction. On a calculé qu'à ce rythme la charge foncière pourrait représenter 80 % du prix du logement d'ici à l'an 2000.

La valeur des terrains dans les centres et la « rente d'emplacement » dont ils bénéficient s'illustre encore de deux chiffres : le dixième des surfaces nouvelles de constructions y sont édifiées chaque année ; mais cela concerne les deux tiers de la valeur totale des transactions.

Cette situation aboutit à réserver les centres des villes à la construction d'immeubles de bureaux ou de logements de luxe, et à en chasser les habitants les moins favorisés. Elle empêche aussi les collectivités publiques d'intervenir sur le terrain alors qu'elles ont largement contribué par les équipements publics à augmenter la valeur des propriétés privées.

Comment freiner cette hausse continue des prix et la spéculation qui l'alimente très naturellement ? Sachant que le prix de son terrain va augmenter, le propriétaire ne souhaite pas s'en dessaisir, et cette rétention, qui augmente la rareté, fait du même coup grimper les prix. La boucle est bouclée et la spéculation est générale.

Ce n'est pas la première fois que les pouvoirs publics tentent de lutter contre cette hausse inexorable et de « juguler » la spéculation foncière, souvent dénoncée comme responsable des *échecs de tout urbanisme volontaire*. Sans succès jusqu'ici.

De longue date, les pouvoirs publics ont restreint l'usage du droit de propriété et principalement du droit de construire qui lui est attaché. En établissant quelque six mille plans d'occupation des sols qui devraient concerner, à la fin de 1976, les deux tiers de la population, la collectivité affirme clairement les limites qu'elle entend mettre à l'usage du sol.

La réforme proposée cette fois par le gouvernement vise à partager entre le propriétaire du terrain et la collectivité les droits de construire (et les ressources qui en découlent) attachés à sa parcelle. La ligne de démarcation — le plafond légal de densité — est choisie de telle façon que cette mesure ne concerne que les terrains situés à Paris, dans la région parisienne ou dans le centre des grandes villes, là où la densité autorisée par les plans d'urbanisme est forte.

Les ressources procurées aux communes par les versements des constructeurs devraient en outre leur permettre d'acheter elles-mêmes des terrains, grâce au droit de préférence que leur accorde la loi.

Ce sont les deux points forts de la réforme préparée par M. Robert Galley, ministre de l'équipement, que nous analysons ci-dessous, ainsi que la réforme du code de l'urbanisme, dont certaines modifications sont très importantes.

La propriété en liberté surveillée

APRES avoir réaffirmé, comme le proclame le code civil, que *« le droit de construire est attaché à la propriété du sol »*, l'article premier du projet de loi en limite l'exercice. Le titre premier (articles 1 à 19) explique dans quelles conditions. Au-delà du « plafond légal de densité » (P.L.D.), le droit de construire relève de la collectivité. Ce P.L.D. sera fixé à 1 pour toute la France, sauf à Paris, où il sera de 1,5. Si les règles locales d'urbanisme le permettent, le promoteur qui veut construire au-delà du plafond légal devra verser à la collectivité une somme qui dépendra de la valeur des terrains à l'emplacement considéré.

Si un terrain de 1 000 m2 a été acheté 300 000 francs et qu'une construction de 1 500 m2 de plancher y est autorisée (C.O.S. 1,5), le constructeur devra, pour les 500 m2 de plancher en excédent du plafond légal, verser une somme de *150 000 francs à la commune*, c'est-à-dire le prix de la surface du terrain supplémentaire qui permettrait de construire, à la densité du plafond légal, la surface de plancher en excédent.

Des ressources nouvelles

Si un bâtiment existe, le propriétaire pourra le moderniser ou reconstruire une même surface de plancher sans avoir à payer. En revanche, si la nouvelle construction dépasse à la fois la densité existante et le plafond légal, il devra payer à la collectivité la somme correspondant à la densité excédentaire. Toutefois, ce principe du maintien des droits acquis ne jouera plus si le propriétaire a laissé son bâtiment devenir insalubre ou en état de péril.

Pour les surfaces de plancher qui n'excèdent pas le double du plafond légal, les trois quarts des versements du constructeur seront attribués directement à la commune où s'implante la construction. Cette *ressource nouvelle doit être affectée*, par la commune, à des acquisitions foncières pour réaliser des espaces verts, des équipements publics ou des logements sociaux, ou restaurer des immeubles.

En région parisienne, la commune recevra 50 % du produit dans les mêmes conditions et 25 % seront versés au District, qui consacrera la moitié au moins de cette ressource importante à la politique des espaces verts.

Le dernier quart et la totalité de la part qui provient des surfaces de plancher qui excèdent le double du plafond légal seront répartis entre l'ensemble des communes par l'intermédiaire du Fonds d'équipements des collectivités locales, nouvellement créé.

Pour éviter un changement brutal de la situation des terrains qui bénéficient aujourd'hui de règles d'urbanisme favorables, une période transitoire de trois ans est prévue. Pendant ce délai, le constructeur n'effectuera qu'une partie du versement pour les surfaces de plancher qui dépassent le plafond légal de densité. La part à payer sera de 25 % dès la mise en application de la loi et pendant six mois, puis s'accroîtra de 5 % tous les deux mois jusqu'à atteindre 100 %.

Priorité à la commune

Les services de l'équipement ont calculé qu'en 1973 le produit de la taxe aurait été de l'ordre de 2 milliards de francs. Le P.L.D. aurait concerné environ quatre mille permis de construire. Ceux-ci représentaient près de 15 % des surfaces de cons*tructions nouvelles autorisées*. On estime que le P.L.D. concerne essentiellement la construction privée d'immeubles collectifs de bureaux et de logements dans les zones denses des villes.

Le titre II du projet de loi crée des « zones d'intervention foncière » et donne aux communes un droit d'acquisition prioritaire chaque fois *qu'un propriétaire décide de vendre* son bien.

Le droit de préemption s'exercera automatiquement dans les zones urbaines définies par les plans d'occupation des sols des communes de plus de dix mille habitants. Les conseils municipaux pourront toutefois décider de restreindre leur champ d'intervention. Les communes de moins de dix mille habitants pour*ront aussi prendre l'initiative* de créer de telles zones si elles ont élaboré un POS.

Contrairement aux « zones d'aménagement différé » (ZAD), dont la durée est limitée à quatorze ans, le droit de préemption dans les zones d'intervention foncières (ZIF) sera permanent.

Dans la plupart des cas, la transaction se fera au prix du marché. Un propriétaire qui veut vendre son bien en informera la commune et lui indiquera le prix qu'il en demande.

La ville devra faire connaître sa réponse dans les deux mois. Au cas où le prix demandé est manifestement exagéré, la ville pourra faire appel à l'arbitrage du juge foncier. Les immeubles de construction récente, les H.L.M. et les édifices qui appartiennent à l'Etat seront soustraits à cette obligation. En outre, si le bien acquis par la commune n'a pas, dans un délai de cinq ans, été utilisé, le propriétaire pourra demander à le récupérer.

Le droit de préemption devrait per*mettre aux communes d'agir quand* elles le voudront et où elles le voudront à l'intérieur des ZIF. Des expropriations toujours longues et difficiles pourront ainsi, estiment les auteurs du projet de loi, être évitées et les élus locaux pourront mener à bien une politique d'aménagement du centre des villes.

ZAD ET ZIF

● LES ZONES D'AMENAGEMENT DIFFERE (ZAD), instituées par la loi du 26 juillet 1962, permettent aux pouvoirs publics d'exercer, pendant quatorze ans, dans un périmètre donné, un droit de préemption. Quand un propriétaire met son terrain ou son immeuble en vente, il doit en informer la collectivité. Celle-ci peut se substituer à l'acheteur. D'autre part, en contrepartie du « gel » relatif des terrains, le propriétaire peut mettre la collectivité en demeure de lui acheter son bien en vertu d'un droit de « délaissement ».

Les ZAD ont pour objet de contenir *la hausse des coûts* dans les zones où la pression est forte, par exemple aux abords d'une importante opération publique, ou de permettre la constitution de réserves foncières.

● LES ZONES D'INTERVENTION FONCIERE (ZIF) prévues par le projet de loi permettent aussi à la collectivité d'avoir une priorité dans les transactions engagées par les propriétaires. Mais, à la différence des ZAD, les ZIF recouvrent, de plein droit, toute la zone urbaine délimitée dans le plan d'occupation des sols des communes de plus de dix mille habitants. Le conseil municipal peut toutefois décider de réduire ce périmètre. De même, les communes de moins de dix mille habitants disposant d'un POS peuvent y délimiter une ZIF.

Autre différence : la ZIF a une durée illimitée. Enfin, le droit de « délaissement » n'est pas accordé aux propriétaires. C'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas mettre la collectivité en *demeure d'acheter leur bien*. L'idée, sous-jacente dans les ZAD, d'un aménagement public futur et d'une expropriation à terme, n'existe pas, en effet, dans les ZIF.

Leur objet est plutôt de permettre à la commune de « saisir les occasions » qui se présentent pour éviter justement de recourir à l'expropriation.

Le code de l'urbanisme révisé

RESULTAT de plus de trente années de législation, le code de l'urbanisme contient une multitude de textes, lois et décrets. L'application de la loi d'orientation foncière de 1967 et la nouvelle approche des questions d'urbanisme nécessitaient de nombreuses retouches. Il y avait, indiquent les auteurs de l'actuel projet de loi, *« des lacunes à combler, des complications à réduire, des archaïsmes à éliminer »*. On avait choisi d'accrocher ce train de réformes d'importance très diverse au projet de loi foncière. Il en constituait le titre III qui a finalement été dissocié, pour des raisons de procédure (*le Monde* du 3 octobre) et forme désormais un texte distinct. Voici quelques-unes des dispositions essentielles parmi les cinquante-neuf articles qu'il comprend :

● LES DEROGATIONS. — Pour la première fois, cette notion est définie dans une loi, afin d'éliminer les abus. Aucune dérogation aux plans d'occupation des sols n'est admise, *« à l'exception des adaptation mineures rendues nécessaires par la nature du sol, la configuration des terrains ou le caractère des constructions voisines »*.

● LES SECTEURS SAUVEGARDES. — Dans les cinquante-huit secteurs sauvegardés créés dans les quartiers anciens, à Paris et en province, des plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur tiennent lieu de plan d'occupation des sols (POS). Plus précis, et plus rigoureux, ils sont établis par un architecte et approuvés par la municipalité et par une commission nationale. Le projet gouvernemental modifie la loi du 4 août 1962 et rapproche le régime des plans de sauvegarde de celui des plans d'occupation des sols. Ils seront élaborés conjointement par l'administration et par les élus. Leur contenu pourra être partiellement modifié sous certaines conditions.

La protection de la nature

● LES PERIMETRES SENSIBLES. — En application du décret du 26 juin 1959, des « périmètres sensibles » ont été définis dans certains départements de Provence, d'Aquitaine et de Bretagne. Leur superficie couvre actuellement 23 000 kilomètres carrés. A l'intérieur de ces périmètres, les constructions, les lotissements et les terrains de camping sont plus strictement contrôlés ; une redevance est perçue sur les constructions (elle avait rapporté au total 42 millions de francs à la *fin de 1973) ; le département peut* acheter, par voie de préemption, les terrains les mieux situés (4 000 hectares avaient été achetés au 31 décembre 1973). Le projet de loi prévoit de nouvelles mesures de protection, pour les espaces boisés notamment, et une simplification du mode de calcul de la redevance qui sera alignée sur la taxe locale d'équipement. Cela devrait permettre d'accroître son revenu annuel et d'étendre son champ d'application.

● LES ZONES DE PROTECTION DES PAYSAGES. — Les « zones d'architecture imposée », les « zones sensibles » et les « zones à caractère pittoresque » sont remplacées par la notion unique de « zone de protection des paysages ». Dans ces zones, trop vastes pour qu'on puisse y établir des plans d'occupation des sols bien précis, des recommandations adaptées aux différents paysages seront toutefois édictées et opposables aux tiers.

● LES TRANSFERTS DE COS. — Pour rendre économiquement « acceptable » et donc praticable la protection de certaines zones naturelles particulièrement convoitées et limiter les injustices entre les propriétaires, les plans d'occupation des sols pourront délimiter des secteurs où sera appliqué un système de transfert de coefficients d'occupation des sols (COS) : chaque parcelle sera affectée d'un coefficient de densité très faible ; les constructions correspondantes pourront être regroupées dans un point de la zone à condition que tout le reste soit définitivement inconstructible.

● LA DEFINITION DES TERRAINS A BATIR. — La réglementation actuelle prévoit que les POS ne peuvent interdire de construire si la parcelle couvre plus de 4 000 mètres carrés et si elle est desservie par une route ou si elle couvre plus de *1 000 mètres carrés en étant, en* outre, raccordée aux réseaux d'eau. Ces normes ont été mal interprétées et appliquées abusivement dans certaines régions où les réseaux d'eau créés pour les besoins agricoles ont entraîné une urbanisation diffuse qui détruit partiellement le site.

Le projet de loi supprime ces dispositions. Ne seront considérés comme terrains à bâtir que ceux qui sont totalement desservis par les réseaux.

L'information du public

● LES SERVITUDES. — Une liste des servitudes d'utilité publique devra être dressée par un décret en Conseil d'Etat et annexée au plan d'occupation des sols. Les servitudes qui ne figurent pas sur cette liste ne pourront être opposées aux constructeurs par l'administration.

● LES ASSOCIATIONS ET LA JUSTICE. — Les associations d'habitants pourront se porter partie civile devant les tribunaux si elles constatent des infractions à la législation de l'urbanisme, sans avoir à justifier d'un intérêt personnel et direct à agir. Pour que ce droit soit « exercé avec sérieux », il sera limité aux associations déclarées depuis plus de cinq ans et dont l'objet est de *« promouvoir l'amélioration du cadre de vie »*.

● LA SAUVEGARDE DES DROITS DES PROPRIETAIRES. — Quand une collectivité exerce son droit de préemption, elle doit régler le prix du bien dans un délai de six mois, faute de quoi elle perd son droit. D'autre part, le délai d'achat par la collectivité d'un emplacement réservé pour *un équipement public* est *ramené* de trois à deux ans.

● LES ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTE. — La création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) sur laquelle des règles dérogeant au plan d'urbanisme sont édictées doit être précédée d'une information du public : le dossier doit être ouvert au public, au moins un mois avant.

De plus, le plan d'aménagement de la ZAC devra obligatoirement être soumis à une enquête publique, ce qui n'est pas le cas actuellement. Enfin, les dispositions du plan d'occupation des sols restent applicables jusqu'à l'approbation du plan, afin d'assurer une certaine continuité.

● LES GROUPEMENTS DE PROPRIETAIRES. — Diverses dispositions sont prévues afin de faciliter le fonctionnement des « associations foncières urbaines ». Cette possibilité de groupement de propriétaires prévue par la loi d'orientation foncière de 1967 n'a été que très rarement utilisée jusqu'à maintenant.

● UN SEUL PERMIS DE DE*MOLIR*. — Plusieurs réglementations concernent actuellement la démolition des immeubles. Certaines prévoient l'obligation de démolir pour des raisons de salubrité ou de sécurité ; d'autres ont pour but d'interdire les démolitions pour des motifs esthétiques (monuments historiques ou sites) ou sociaux (conservation d'un certain nombre de logements).

Pour unifier ces procédures, un permis de démolir unique est institué. Son champ d'application sera élargi : il s'applique aussi aux quartiers que le plan d'occupation des sols entend protéger, afin de favoriser la conservation d'immeubles anciens, qu'ils soient classés monuments historiques ou non.

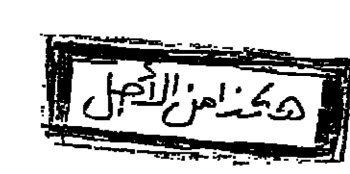
● LES SANCTIONS. — Le champ d'application des sanctions aux infractions sur l'urbanisme est, lui aussi, étendu. Mais surtout, le taux des amendes est fortement réévalué. Plus de six mille procès-verbaux ont été dressés en 1973 ; mille cent quatre-vingt-douze jugements ont été rendus ; sept cent treize démolitions ou mises en conformité ont été faites avant les poursuites, trois cent cinquante-cinq après. Le projet de loi prévoit un aménagement de la procédure répressive afin qu'elle soit plus rapide et plus efficace. Dans certains cas, l'arrêt des travaux pourra être ordonné avant que l'autorité judiciaire se soit prononcée.

COS et P.L.D.

Le coefficient d'occupation du sol (COS) est la densité de construction autorisée par le plan d'occupation du sol (POS). Sur un terrain de 1 000 mètres carrés, on peut construire, si le COS est fixé à 2, un immeuble de 2 000 mètres carrés de planchers (quatre étages de 500 mètres carrés ou dix étages de 200 mètres carrés). Si le COS est fixé à 0,3, on peut construire, sur le même terrain, une maison de 300 mètres carrés.

Le plafond légal de densité (P.L.D.) est une notion nouvelle. Il fixe la limite de densité de construction que le propriétaire du terrain peut utiliser « gratuitement ». Si le constructeur veut dépasser le plafond légal de 1 (1,5 à Paris), et si les règles locales le permettent, c'est-à-dire que le COS affecté à sa parcelle est supérieur à 1, il devra « racheter » ce droit à la commune.

PAGE ETABLIE PAR MICHELE CHAMPENOIS



Un projet d'urbanisme

(…uite de la première page.)

…rtes, la charge foncière aug… …era pour les immeubles neufs … le promoteur prendra le risque …onstruire en rachetant des droits … collectivité. Mais globalement, …erme de P.N.B., il y aurait un …blissement de la charge fon…, puisque, pour une part, elle …t transférée à la commune, et …stribuée à l'ensemble de la popu…n.

…incipalement axée sur les cen… : la réforme aura aussi un effet …tif dans les zones intermédiaires … à défaut du plafond légal de …sité, qui ne s'y appliquera pas, …énéralisation du droit de préemp… fournira aux communes un ins…ent plus souple et plus efficace … l'expropriation. A la condition, …efois, que l'exercice de la …mption soit soumis, en matière … prix, aux mêmes règles que …ropriation. Amputé sur ce point … le Parlement, le projet perdrait …rande partie de son intérêt.

…fin, la réforme introduit une …vation importante pour assurer …protection des sites. Grâce aux …positions prévues, le droit de …struire pourra faire l'objet de …sfert et, par conséquent, de péré…tion entre les propriétaires. Ainsi, …rra-t-il être modulé plus large…t jusqu'à l'interdiction totale de …struire, sans que soient créées …r autant des inégalités trop fortes …difficilement justifiables.

…elles sont les grandes orienta…s de cette réforme ; telles sont …si ses limites.

…onne pour favoriser un urbanisme …échelle humaine, elle concerne …cipalement les grandes métro…s ; les villes moyennes se trou…t pratiquement exclues de son …mp. Elle n'aura aucun effet éco…ique sur l'évolution des prix des …ains. Certes, dans les grandes …s, elle amputera la valeur des …ains les plus chers pour le pro…itaire, mais non pour le construc… ni l'utilisateur de logements. …outre, favorisant vraisemblable…t la rétention des terrains, elle …firmera la hausse indéfinie des … Pour casser celle-ci, plutôt que … fixer un plafond légal de densité … fois pour toutes, il faudrait …baisser progressivement au fil du …ps. Ainsi, les propriétaires seraient …ités à la vente de leurs terrains ; …, l'ensemble des collectivités …ines bénéficieraient peu à peu … système.

…a réforme n'aura, d'autre part, que … d'effet sur le plan des ressources. … comme on peut l'espérer, elle …ribue à réduire la densité du … urbain dans les grandes villes, … ne leur apportera que peu …gent. Quant à celles dont le pla…l légal est inférieur à 1, à coup … elles ne recevront rien. Où les …ectivités trouveront-elles alors …ent nécessaire pour faire du droit …préemption un instrument efficace … leur politique foncière ? Déjà, … crédits mis à leur disposition … inadaptés à leurs exigences pour …quisition de leurs réserves fon…es dans les zones périphériques !

L'impôt foncier

…nsi, d'une façon plus générale, se …e posé le problème de l'impôt …er. Tous les efforts entrepris … en faire un instrument écono…e visant à équilibrer le marché … terrains ont échoué. Il faut en …prendre les raisons et en tirer les …équences. Un impôt foncier ne … agir contre la rétention des ter… que s'il est suffisamment lourd. …oit alors amputer la valeur en …al dans des proportions telles qu'il devient inacceptable dans ses conséquences sociales [notamment concentration de la propriété foncière]. La seule voie possible consisterait à créer deux statuts entre lesquels le propriétaire exercerait son choix : terrains non soumis à l'impôt, mais privés de droit de construire ; terrains conservant le droit de construire, mais supportant un impôt très lourd. Proposée au gouvernement en 1971, elle n'a pas été retenue pour la raison qu'elle déplaçait le problème de l'injustice, mais le résolvait pas.

L'analyse des obstacles techniques et politiques, que suscite une ambition aussi vaste, oblige à y renoncer. Faut-il alors renoncer à toute idée d'impôt foncier ? Certes non, à condition d'y voir simplement un moyen de fournir l'argent nécessaire à un bon urbanisme. Taxer légèrement les biens immobiliers des zones urbaines sur la valeur vénale de leur sol, en plus des impôts qui les frappent déjà, constitue une réforme profonde qu'il paraît impossible de mettre en œuvre en moins de dix à quinze ans. Taxer légèrement les terrains non bâtis — actuellement très faiblement frappés — serait bon, mais ne procurerait pas les ressources sans lesquelles l'urbanisme le mieux conçu du monde reste sans effet ! Est-ce d'ailleurs compatible avec les orientations nouvelles de l'urbanisme tendant à maintenir les espaces verts et à réduire la densité dans les villes ?

L'impôt à créer devrait plutôt prendre la forme d'une taxe de régularisation des valeurs foncières, portant sur les terrains non contrôlés par la collectivité, qui deviendraient constructibles ou verraient leur densité s'accroître dans le cadre des plans d'occupation des sols. Une telle taxe avait été créée en 1965 et n'a jamais été appliquée : elle est probablement la solution la plus adaptée.

Si, à travers les quelque cinq cents amendements déposés, le gouvernement réussit à maintenir les grands axes de son projet ; s'il accepte de le compléter par une fiscalité foncière nouvelle, mais raisonnable, il mérite largement de le voir adopté par le Parlement.

ALBIN CHALANDON.

M. Galley : le texte ne porte pas atteinte au droit de propriété

Invité par la presse parlementaire, lundi 6 octobre, en fin de matinée, à l'Assemblée nationale, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, s'est défendu de présenter un projet de réforme de la politique foncière et de l'urbanisme qui porte atteinte au droit de propriété. « *On confond,* a-t-il déclaré, *trop souvent le droit de propriété avec le droit de construire (…) Je me refuse à considérer que le droit de construire soit sytématiquement associé au droit de propriété (…) En combattant les abus les plus criants du droit de construire, je défends le droit de propriété notamment contre la menace de la municipalisation des sols* ». A ce sujet, le ministre de l'équipement estime que la municipalisation des sols constituerait « une charge fantastique et insupportable » pour les municipalités.

M. Galley a indiqué qu'en instituant un plafond légal de densité, « *le gouvernement s'engageait dans une politique qui consiste à procurer aux collectivités locales des ressources par le biais du fonds d'équipement des collectivités locales* ». Il a réfuté la possibilité de créer un impôt foncier (proposé dans un amendement déposé par M. André Fanton, député U.D.R. de Paris) notamment pour des raisons techniques, qui selon lui interdiraient toute application avant un délai de cinq ans et nécessiterait la mobilisation de dix à quinze mille fonctionnaires pour établir un livre foncier fixant la valeur des cent vingt-trois mille parcelles que compte le territoire français. D'autre part, le ministre de l'équipement a estimé qu'un tel impôt inciterait les petits propriétaires à vendre et non les gros propriétaires, ce qui serait inefficace pour lutter contre la spéculation. Il a vu dans cette initiative une « *manœuvre de diversion* » : « *L'impôt foncier est une rêverie à terme qui n'est peut-être pas malsaine et qui comporte peut-être des avantages, mais parmi ceux qui la souhaitent, il y en a certains qui, semble-t-il, n'ont pas envie de voter le plafond légal de densité.* » M. Galley a toutefois précisé qu'au cas, selon lui improbable, où les députés retiendraient l'amendement instituant cet impôt, il n'envisageait pas de recourir au vote bloqué.

Les prises de positions des associations

LE COMITÉ DE LA CHARTE DE LA NATURE : un projet « dangereux parce qu'incomplet ».

Le comité de la charte de la nature, qui groupe vingt-deux organisations nationales de sauvegarde de l'environnement, a pris position le lundi 6 octobre sur les deux projets de loi foncière et de réforme de l'urbanisme. Il juge positives un certain nombre de mesures prévues par ces textes mais les estime insuffisantes.

« *Les villes françaises sont déjà parmi les plus denses d'Europe,* a remarqué M. Philippe Saint-Marc, l'un des animateurs du comité. *Comme elles ont de graves difficultés financières, le projet de loi foncière va les pousser à surdensifier encore pour toucher l'espèce de taxe qui frappe ceux qui veulent construire au-delà du plafond légal de densité.* » Pour décourager cette « spéculation », le comité propose que les ressources ainsi obtenues par les communes soient versées à un fonds régional, et que la moitié soit obligatoirement affectée aux espaces verts. Il demande que la construction de tout immeuble dépassant de deux étages la hauteur moyenne d'un quartier soit soumise à une enquête publique préalable et à la commission des sites.

Il déplore les modifications de la loi Malraux, qui sauvegardait les secteurs anciens dans cinquante villes. Les nouveaux textes lui paraissent trop « lâches » et permettant « les plus dangereuses interprétations ». Le comité propose enfin d'ajouter au projet de réforme de l'urbanisme trois dispositions : la publicité obligatoire de la demande de permis de construire, la participation des associations à l'élaboration des plans d'occupation des sols et la *démocratisation des enquêtes* d'utilité publique.

LES H.L.M. : on pénalise le logement neuf.

L'union des H.L.M. est favorable au droit de préemption généralisé pour les collectivités locales, tel qu'il est prévu dans le projet de loi foncière. M. Robert Lion, délégué général de l'union a eu l'occasion, lors de la présentation à la presse d'une nouvelle revue, jeudi 2 octobre, d'insister sur le fait que cette maîtrise foncière ne doit pas être éphémère, et que les biens ainsi acquis ne doivent pas être rétrocédés.

L'union estime d'autre part que le versement à la commune pour dépassement du plafond légal va pénaliser le logement neuf et faire porter la charge sur le prix de la construction, et donc sur l'usager. De plus, cette taxe de surdensité est entachée, selon M. Lion, d'une contradiction radicale, puisqu'elle vise à réduire la densité de la construction en même temps qu'à fournir aux collectivités locales un maximum de ressources.

M. Lion a enfin rappelé la position constante de l'union en faveur d'un impôt foncier, seul capable de donner aux collectivités locales des ressources suffisantes et régulières.

M. MAUROY : un impôt foncier est indispensable.

Devant le conseil national de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du parti socialiste, a estimé « *indispensable* » la création d'un impôt foncier annuel ; en revanche, il a déclaré qu'il ne fallait pas « *rejeter a priori* » l'idée, contenue dans le projet de loi gouvernemental, d'un plafond légal de densité urbaine.

● *M. Hubert Dubedout,* député socialiste de l'Isère, a déclaré, lundi 6 octobre, à France-Inter : « *S'il y avait* [dans le projet du gouvernement] *des ressources à la clé, j'estimerais qu'il y a toujours quelque chose de bon à prendre dans le texte de M. Galley. Mais tel n'est pas le cas, et la spéculation foncière ne sera absolument pas arrêtée (…). En plus, les spectateurs vont déplacer leurs activités vers la périphérie des villes.* » « *Nous accepterions,* a ajouté le maire de Grenoble, *d'examiner l'accessoire si le ogouvernement ne bloquait rien sur l'essentiel.* » M. Dubedout a souligné que les socialistes et même certains députés de la majorit, comme M. Fanton, *député U.D.R. de Paris, faisaient* des « *propositions concrètes de progrès* ».

● *L'Union des anciens députés gaullistes* s'est réunie, lundi 6 octobre à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Raymond Triboulet, ancien ministre. Elle a entendu un exposé de M. André Bord, secrétaire général de l'U.D.R., et demandé au gouvernement, « *devant la multiplication des attentats, notamment politiques, de ne pas se borner à une action policière, mais d'étendre son souci d'ordre et de justice à la définition de toute sa politique sociale* ».

M. Giscard d'Estaing assume la responsabilité de la réforme

(Suite de la première page.)

Rappelons-nous comment le président de la République définissait, le 25 juillet 1974, cette première échéance : « *C'est l'année 1974 et sans doute l'année 1975 qui devront être consacrées par le gouvernement et le Parlement à la mise en route et à l'adoption des changements nécessaires.* » La loi foncière doit donner son sens à cette fière proclamation. Le débat sera révélateur, pense M. Giscard d'Estaing, de l'accueil qui pourra être fait ultérieurement aux autres « *réformes de structure* » : il déterminera donc, pour une part, le rythme et les modalités du changement à venir.

On ne se dissimulera pas, à l'Elysée, que le projet n'a pas rencontré beaucoup d'approbation dans le pays. Les conseillers du président observent dans l'opinion, sinon une hostilité déclarée, du moins une appréhension avouée à l'égard d'une possible atteinte au droit de propriété. Sans parler de l'opposition ouverte des associations de propriétaires, d'agents immobiliers, de promoteurs. Bref, psychologiquement, le climat n'est pas bon, au point que certains membres du gouvernement souhaitaient le report de la discussion et que, à en croire l'entourage présidentiel, M. Giscard d'Estaing s'est souvent trouvé seul à défendre les orientations choisies : ses interlocuteurs entendaient lui laisser la pleine responsabilité de la réforme.

Cette responsabilité, le président de la République accepte de l'assumer. Depuis dix mois, il a pris en main le dossier. En novembre 1974, il avait annoncé, pour la première fois, dans une allocution télévisée : « *Le gouvernement devra s'attaquer à la spéculation foncière.* » En décembre, au cours d'un déjeuner avec les membres du gouvernement, le chef de l'Etat s'en était pris avec vivacité aux spéculateurs, et s'était étonné — admirable candeur — de la tolérance manifestée à leur égard. M. Galley reprenait la balle au bond, et, dès janvier, il proposait au président de la République un avant-projet de loi. A l'Elysée, c'est M. Pierre Richard, ingénieur des ponts et chaussées et ancien collaborateur de M. Christian Bonnet au secrétariat d'Etat au logement (à ce titre, il avait participé à l'élaboration d'un premier projet, dû à M. Guichard, en 1973), qui était chargé de suivre le texte. Dans le dossier qu'il remettait à M. Giscard d'Estaing en janvier figurait notamment une analyse de l'impôt foncier, de ses avantages et de ses inconvénients. Le président de la République écartait d'emblée cette solution : on ne devait pas en reparler au cours des deux conseils restreints consacrés, en mars, à l'examen du texte. M. Giscard d'Estaing, pour sa part, intervenait personnellement, au cours des discussions, sur deux points : il demandait que des dispositions particulières dissuadent les communes de pousser à la « densification » (dispositions applicables pour une densité égale au double du plafond) ; il insistait pour que le plafond soit égal à un, par souci de simplicité.

Comme il l'avait fait avant le débat sur l'avortement, le chef de l'Etat a tenu à faire connaître, par la voix de son porte-parole, sa position sur le texte en discussion, mais il a, cette fois-ci, accompagné son commentaire d'un avertissement à la gauche. En effet, même si certains éléments de la majorité peu favorables au projet peuvent, à la rigueur, se sentir visés par la déclaration présidentielle, il n'est pas douteux que M. Giscard d'Estaing s'adresse, par priorité, à l'opposition, et, à l'Elysée, des voix « autorisées » sont les premières à le reconnaître. M. Chirac n'a pas inventé la formule selon laquelle la réforme foncière sera un test de la volonté de réforme de l'opposition : il l'a entendue de la propre bouche de M. Giscard d'Estaing ; celui-ci l'a répétée à M. Robert Fabre au cours de leur entretien du 30 septembre.

Le chef de l'Etat n'acceptera pas l'amendement Fanton instituant un impôt foncier. Il est prêt à accueillir favorablement des amendements « constructifs », mais son porte-parole a fait savoir que l'idée d'un impôt foncier est trop éloignée du texte en discussion pour être considérée comme une proposition constructive. Pour M. Giscard d'Estaing, affirment ses conseillers, l'exigence première est celle de la rapidité d'application : il faut que l'opinion puisse, au plus vite, éprouver la réalité du changement. Au surplus, le chef de l'Etat est persuadé que l'opposition a saisi — voire provoqué — l'occasion de l'amendement Fanton pour déplacer le débat afin de n'avoir pas à reconnaître l'audace du projet.

Audace relative toutefois : même si la réforme « *jette le bouchon un peu plus loin* », comme le disent ses auteurs, elle est dans la lignée de la politique foncière menée par la V[e] République, et en particulier du projet Guichard, préparé par la même équipe. Les experts du parti communiste notaient dans *France nouvelle*, lorsque fut connu le texte, qu'il représentait « *l'orientation fondamentale des politiques foncières des pays où la social-démocratie est au pouvoir* ». La référence peut plaire à M. Giscard d'Estaing, elle peut aussi conduire à penser, comme le dit M. Jacques Delors, ancien conseiller de M. Chaban-Delmas, qu'une fois de plus le gouvernement a « *une guerre de retard* ».

THOMAS FERENCZI.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : une importante réforme de structure.

M. Xavier Gouyon-Beauchamps, porte-parole de l'Elysée, a rendu publique lundi 6 octobre la déclaration suivante : « *La réforme foncière est une importante réforme de structure qui met en cause de grands intérêts. Elle a été préparée avec soin. Le président de la République considère que le débat et le vote auxquels va donner lieu l'examen de ce texte permettront mieux que des déclarations de faire le partage entre ceux qui sont décidés à accomplir les changements nécessaires de la société française et ceux qui se borneraient à réclamer ces changements sans pour autant y contribuer.* »

OUTRE-MER

Territoire français des Afars et des Issas

M. ALI AREF ÉVOQUE LA « PERSPECTIVE DE L'INDÉPENDANCE »

M. Ali Aref Bourhan, président du conseil du Territoire français des Afars et des Issas, a déclaré, lundi 6 octobre, dans un discours prononcé à l'occasion de la fin du ramadan : « *A mesure que la perspective de l'indépendance se rapproche, il importe plus que jamais de nous unir pour que cette indépendance soit possible et de dialoguer pour qu'elle soit bien conforme à vos aspirations.*

» *J'ai invité tous nos compatriotes au dialogue, car le moment est suffisamment grave pour que toutes les opinions soient prises en considération, même lorsqu'elles ne sont pas représentées au sein de la chambre des députés. Mais que faire avec les gens qui répondent à cette proposition par des appels aux armes et qui prétendent détenir seuls la vérité alors qu'ils ne constituent qu'une minorité ?* »

De son côté, M. Omer Arteh Ghalib, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la Somalie, a déclaré lundi dans un discours à l'Assemblée générale des Nations unies que la France « *doit respecter les désirs du peuple du territoire de la Somalie française et lui accorder son indépendance sans condition aucune* ». Le secrétaire d'Etat somalien s'est félicité que « *l'Ethiopie ait déjà fait une déclaration de principe dans ce sens.* » « *La France,* a-t-il ajouté, *ne peut plus se permettre de dire que les rivalités extérieures pourraient créer une situation dangereuse qui menacerait l'indépendance du territoire* ». — (A.F.P.)

POLITIQUE

Le conseil général du Val-de-Marne propose de faire passer de 33 à 39 le nombre des cantons

Les conseillers généraux du Val-de-Marne ont approuvé lundi 7 octobre, par 17 voix (U.D.R., R.I., centristes) contre 4 abstentions (socialistes), le projet préfectoral de redécoupage de leur département, qui porte de trente-trois à trente-huit le nombre des cantons (*le Monde* du 24 septembre). Ils ont cependant souhaité un certain nombre de modifications qui amèneraient la création d'un canton supplémentaire si elles étaient acceptées par le gouvernement.

L'assemblée départementale propose que le canton de Cachan se limite à la commune de Cachan et que celui de Fresnes se limite à la commune de Fresnes. Elle demande la création d'un nouveau canton de l'Hay-les-Roses comprenant la commune de L'Hay et une partie de celle de Villejuif. Les élus départementaux souhaitent la maintien de la commune de Saint-Maurice au sein du canton de Charenton, ce qui limiterait le canton de Joinville-le-Pont à la seule commune de Joinville. Ils proposent une légère modification de frontière entre le canton de Vincennes-Fontenay-Nord et celui de Fontenay-Est.

La séance du conseil général a été rendue très houleuse par l'opposition absolue du parti communiste à ce découpage, qu'il juge *« inamendable et irrecevable »*. En présence de M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. et député du Val-de-Marne, qui était assis dans la tribune du public, M. Michel Germa, président du groupe communiste, a déclaré : *« Ce découpage porte atteinte à l'égalité des citoyens devant la loi, puisque Vitry-Ouest compte 25 395 électeurs et Cachan 24 000, alors que Fontenay-Est n'en représente que 11 500 et Charenton 13 091. »* Selon lui, *« le projet gouvernemental mutile profondément l'unité territoriale des communes »*.

Le conseil régional a repoussé par 17 voix (U.D.R., centristes, R.I.), contre 15 (P.C., P.S.) le projet communiste de délibération, qui refusait *a priori* de discuter le mémoire préfectoral. Le groupe communiste a alors quitté la salle, laissant face à la majorité les quatre socialistes. *missible un redécoupage inadmissible une redécoupage inadmissible »*.

Sur les antennes de la télévision régionale, M. Georges Marchais a dénoncé le projet *« scandaleusement antidémocratique »* du gouvernement, et il a ajouté : *« Ce charcutage est fait pour permettre à la majorité d'élargir son nombre de sièges. Le découpage doit être fait uniquement dans l'intérêt de la population. »*

« L'HUMANITÉ » RELÈVE UNE NOUVELLE ATTAQUE DE M. MITTERRAND CONTRE LE P.C.

Dans un texte publié par *le Nouvel Observateur*, M. François Mitterrand déclarait notamment :

« Dans la réalité, une juste appréciation des forces en présence et de la nature du combat conduit le P.C. à temporiser avec la société existante en attendant d'être en mesure de la changer, alors que, dans le discours, il nous accuse de trahir un schéma théorique dont il ne nous révèle pas grand-chose, mais dont on devine qu'il ressemble comme un frère au schéma soviétique (sinon, de quoi nous parle-t-il et au nom de quoi nous juge-t-il ?) »

Pour avoir écrit cela, le premier secrétaire du P.S. s'attire, *sous le titre : « Il n'y a pire sourd... »*, les foudres de *l'Humanité* du 7 octobre, qui répond notamment :

« Relevons l'essentiel. Et l'essentiel c'est que François Mitterrand, alors qu'il fait le silence sur nos propositions unitaires, prend la responsabilité de porter contre notre parti une nouvelle et grave attaque — attaque qui « ressemble comme une sœur » à celle que nous réservent d'ordinaire les hommes politiques au pouvoir. »

Citations à l'appui, *l'Humanité* invite M. Mitterrand à relire ce que M. Marchais a écrit sur *« le socialisme à la française »* tel que le définissent les communistes.

Libres opinions

Le virus de l'anticommunisme

par MICHEL COFFINEAU (*)

FAISANT suite aux attaques du parti communiste français contre le parti socialiste, les événements du Portugal font resurgir de nouveau un anticommunisme négatif, stérile, élevé à la hauteur d'un principe.

Certes, en France, depuis des décennies, les socialistes et les communistes sont séparés par une histoire, la pratique, les conceptions du type de société socialiste à mettre en place. Le P.C.F. affirme qu'il est le seul parti représentatif de la *classe ouvrière* et de ses intérêts de classe. Il en déduit qu'il est le seul parti révolutionnaire et ne conçoit l'unité qu'avec des partis représentant les classes moyennes et la petite bourgeoisie. En réaffirmant son orientation révolutionnaire, il prend le moindre prétexte pour accuser son partenaire d'être réformiste et social-démocrate. Il est vrai que la jeunesse de la nouvelle orientation du P.S., la réalité de sa base sociale encore peu modifiée, et certaines attitudes socialistes, lui permettent facilement de trouver des prétextes.

Ce « partage » que tente d'imposer le P.C.F. ne correspond pas à la réalité sociale et politique de la France. Les socialistes sont, eux aussi, implantés dans la classe ouvrière, eux aussi représentatifs des intérêts de cette classe. Le dogmatisme du P.C.F. qui découle de son analyse ne fait pas progresser la qualité de l'union.

De plus, à travers cette attitude se trouve posée l'énorme interrogation du passage au socialisme et de la forme qu'il prendra : dominé par la bureaucratie ou, au contraire, basé sur la plus large diffusion du pouvoir et des responsabilités au niveau des travailleurs, c'est-à-dire sur l'autogestion ?

Reconnaissons, il est vrai, que le P.C.F. a raison d'être méfiant sur les interprétations, erronées et récupératrices, données à l'autogestion par les modernistes de droite et, même quelquefois, de gauche.

Le P.C.F. ne s'engage pas sur le long terme, sinon pour affirmer que le socialisme se fera aux couleurs de la France, sans référence à un modèle existant. C'est peu, face à des alliés qui, au travers de leurs propositions (et notamment la convention sur l'autogestion), formulent les termes d'un débat fondamental pour le socialisme.

En bref, méfiance et crainte envers le P.C.F. sont nourries par lui-même.

***

Il est nécessaire qu'avec force et lucidité tout cela soit réaffirmé pour poser correctement les termes des contradictions qui existent au sein des forces socialistes, dans le but évident de les résoudre et en combattant, de ce fait, avec la plus grande vigueur la mauvaise manière de poser les problèmes, c'est-à-dire l'anticommunisme.

Le P.C.F. représente effectivement aujourd'hui la plus grande partie de la classe ouvrière et de son expression politique. L'union de la gauche, en vue de la prise du pouvoir et de l'application du programme commun de gouvernement, est un acquis considérable qu'il faut préserver à tout prix. Une partie du chemin est faite. *Il faut s'en servir comme point d'appui pour envisager « l'après ».*

Or, dans les difficultés nées d'une période de transition, aujourd'hui au Portugal, demain peut-être en France, une question est posée aux socialistes. Dans sa grave simplicité elle peut se résumer ainsi : quel est l'adversaire principal : bourgeoisie ou parti communiste ?

Pour des socialistes, la réponse est claire : c'est la bourgeoisie. Mais il suffit d'écouter les conversations dans les quartiers, dans les *entreprises, pour voir que la tentation est grande de considérer* le P.C.F. comme l'adversaire principal. Nier ces problèmes serait une erreur. Une réponse s'impose : les socialistes doivent se mettre en concurrence émulatrice sur le seul terrain acceptable, celui de la lutte de classe, celui du combat dominant des exploités contre leurs exploiteurs.

***

A travers cette lutte anticapitaliste, et dans des actions communes, pourront se renforcer les conditions d'une stratégie commune visant aussi bien le court terme que les moyens de la transition au socialisme et la nature de la société.

Le P.C.F. ne bougera que dans la mesure où cela partira de la classe sur laquelle il fonde sa légitimité. Les socialistes ont encore beaucoup de chemin à parcourir pour que le rapport de force soit suffisant, mais c'est cependant leur mission historique à travers un grand parti socialiste de masse et de classe.

C'est le moyen d'échapper aussi bien à la tentation illusoire de changer le P.C.F. de l'intérieur qu'au risque de succomber au virus de l'anticommunisme. Aujourd'hui, malheureusement, de nombreux signes montrent que ce virus réapparaît, gagne et tente d'étendre sa maladie.

Là aussi, il faut être clair : cet anticommunisme (qui, souvent, n'ose pas se nommer) a une logique implacable : affaiblir, voire éliminer les communistes. Dans cette attitude, les faits le prouvent, *les tenants de la classe dominante se précipitent dans la brèche,* quel que soit le masque dont ils s'affublent (autoritaire, libéral, moderniste, champion des libertés, etc.).

***

A travers l'union de la gauche et malgré les tensions, le mouvement ouvrier est engagé dans un combat qui peut déboucher sur le socialisme. Il dépend des socialistes, et surtout d'eux, que ce *combat soit commun à toutes les forces qui luttent pour son* aboutissement.

Le travail patient, les jalons plantés aujourd'hui en dépit des difficultés, voire du découragement, porteront leurs fruits demain s'ils s'expriment dans la perspective d'une union profonde et durable.

Si, par malheur, les hantises du passé réapparaissaient avec suffisamment de force, si l'anticommunisme reprenait le dessus, cela ne pourrait aboutir, au-delà des illusions, des faux-semblants ou des formules gouvernementales, qu'à un renforcement de la bourgeoisie et à un affaiblissement considérable de la classe ouvrière.

(*) Membre du bureau exécutif du parti socialiste, animateur du CERES.

DEUX REVUES SOCIALISTES

A la suite du différend qui a opposé le CERES et M. Gilles Martinet à propos de la propriété du titre de la revue *Frontière*, un accord amiable est intervenu. Deux revues distinctes existent désormais. D'une part, celle du CERES, dont le rédacteur en chef est M. Didier Motchane, membre du bureau exécutif du P.S., qui conserve la présentation de l'ancien *Frontière*. Elle s'intitule *Repères* (5, rue Payenne, 75003 Paris).

La seconde revue, animée par M. Gilles Martinet et plusieurs dirigeants de la majorité du P.S., s'intitulera *Faire* et paraîtra le 13 octobre.

Lundi 6 octobre, au cours d'une conférence de presse, MM. Motchane et Chevènement ont présenté le premier numéro de *Repères*.

Le député de Belfort a expliqué que le CERES est « *en progrès* » et que, s'il n'est pas encore majoritaire au sein du *P.S.*, « *il le sera un jour* ». Estimant que l'actuelle direction du P.S., élue en février dernier par le congrès de Pau, « *est plus à droite que la précédente* » (où il siégeait), M. Chevènement a ajouté : « *François Mitterrand écrit dans* le Nouvel Observateur *que la gauche se trouve dans une « zone de sécheresse » du fait d'une « fâcheuse panne de moteur. » Le CERES pense posséder les pièces de rechange.* »

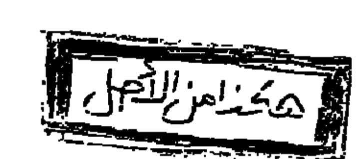
A Arras

DIX MILLE PERSONNES AUX OBSÈQUES DE GUY MOLLET

Guy Mollet, ancien président du conseil, ancien secrétaire général de la S.F.I.O., décédé vendredi 3 octobre, à Paris, a été enterré lundi, à Arras, ville dont il était le maire depuis 1945. Dix mille personnes environ lui ont rendu un dernier hommage avant la levée de corps, sur le perron de l'hôtel de ville. De nombreuses personnalités assistaient à la cérémonie : MM. Michel Durafour, ministre du travail, et Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, ancien député du Nord, qui représentaient le gouvernement ; Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale ; François Mitterrand, Pierre Mauroy, maire de *Lille*, Gaston Defferre, président du groupe des députés socialistes, représentant la direction du P.S. ; Gaston Plissonnier, secrétaire du comité central, et Gustave Ansart, membre du bureau communiste et leader régional du parti, le P.C.F.

Avant la levée du corps, M. Pierre Brunet, premier adjoint, a retracé l'œuvre municipale de Guy Mollet, et M. Jacques Piette, maire d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), qui fut l'un des proches du défunt, lui rendit hommage au nom des compagnons de la Libération et du parti socialiste. M. Piette a rappelé le rôle de Guy Mollet pour le rapprochement des forces de gauche à partir de 1964 et son action en faveur de la construction européenne.

● *M. Rémy Herment*, sénateur (non-inscrit) de la Meuse, vient de rallier le groupe des républicains indépendants d'action sociale (groupe paysan), dont le président est M. Max Monichon. M. Herment avait été élu, en septembre 1973, en équipe avec M. François Schleiter, qui appartient, lui, au groupe sénatorial des indépendants, et est membre du C.N.I. (Centre national des indépendants).



JUSTICE

A Béthune

Le parquet est saisi d'un nouveau rapport [...]ccident du travail à Huiles Goudrons et Dérivés

[...]aire Chapron-Charette marque une [...] M. de Charette est présent dans son [...] d'instruction à Béthune, mais [...]an Chapron, le directeur d'Huiles, [...]ons et Dérivés, ne rejoindra son poste [...]ès « une période de repos ».

[...] organisations syndicales de cadres [...]é apaisées par sa remise en liberté. [...]iant, les cadres C.G.T. estiment que [...]e lancée à H.G.D. pour soutenir leur [...]e aurait dû l'être avant et non après [...]arcération.

[...]ené Le Guen, secrétaire général de [...]a générale des ingénieurs cadres [...]iens de la C.G.T., a déclaré, lundi [...]bre : « Considérer que les cadres [...]t assumer leur responsabilité, c'est éviter d'abord le vrai problème de la responsabilité de la politique suivie par le patronat et le gouvernement (...). Les cadres supérieurs sont-ils à l'abri de tout ? Non. Nous pensons qu'il eût été préférable que les cadres (de H.G.D.) fassent grève avant pour obtenir les moyens de leurs responsabilités, plutôt que de faire grève après pour réclamer la mise en liberté de leur directeur. »

M. Le Guen a rappelé qu'à plusieurs reprises — et récemment encore lors du débat du Conseil économique et social sur la réforme de l'entreprise — les représentants du patronat et des pouvoirs publics « avaient refusé d'accorder au comité d'hygiène et de sécurité le pouvoir d'arrêter toute activité considérée comme dangereuse ».

De leur côté, les représentants du syndicat C.F.D.T. ont indiqué, lundi 6 octobre, qu'ils approuvaient la décision de M. de Charette.

On notera, de plus, que le parquet de Béthune vient de recevoir, le vendredi 3 octobre, le procès-verbal, rédigé par l'inspection du travail après un accident qui s'était produit en mars dernier à l'usine H.G.D. Cinq employés avaient été blessés. Une double question se pose à ce propos : le parquet décidera-t-il d'ouvrir une information judiciaire ? Sera-t-elle, ce qui paraîtrait de bonne logique, confiée à M. de Charette ?

L'autre colère

[...]; un hasard malicieux et [...]e à la fois qui réunit en [...] jours deux affaires : l'une [...] justice est censée avoir [...] » fonctionné ; l'autre où [...]st réputée avoir dérapé. [...] morts : un handicapé mort [...]avoir voulu gagner sa vie. [...] vieille dame victime de [...] Tout rapproche ces deux [...]s, en même temps que tout [...] l'une de l'autre l'affaire [...]on-Charette, et l'affaire du [...]r assassin de l'Oise, celle où [...]ge se montrerait trop, de [...] où la loi nous cache les [...]

[...]s un cas, un présumé inno[...] dans l'autre un coupable [...] voué à la guillotine ; le [...]r, homme estimable, [...]e une responsabilité qu'il [...]sulter de ses fonctions plus [...]le ses actes propres ; le [...], qui a sombré dans l'hor[...] d'un crime crapuleux, [...]it la réprobation jusque [...] l'anonymat où la loi, sage[...] le maintient.

[...]s un cas, un débat, qui met [...]t sur un drame vieux comme le travail : les morts qu'il cause ; dans l'autre une polémique vieille comme le crime, la peine de mort, entourée de ceux qui répondent « *non, mais...* » comme si leur « *mais* » ne recouvrait pas, justement, les seules occasions où les jurys la prononce.

Dans un cas, un dirigeant d'entreprise pour qui la prison fut une expérience inattendue ; dans l'autre, un adolescent pour qui elle représente son meilleur avenir...

Mais il revient au ministre de la justice d'avoir, involontairement, donné à ces deux dossiers l'évidente unité qui les lie. Parlant de l'« *opinion publique, qui est de plus en plus sévère à l'égard des actes de violence* », de « *la très grande colère populaire qui s'est manifestée par la création de milices privées contre lesquelles il faut lutter* », de « *la loi du talion* », M. Lecanuet fait de bien dangereux commentaires.

De tels mots ne suffisent pas à condamner le recours à une violence privée que l'on dit latente. Encore moins à l'enrayer. Se bornant à « *constater* » cette évolution, M. Lecanuet ne joue-t-il pas les Ponce Pilate ?

D'où vient cette violence sinon de ce qu'on a laissé faire ? Qui est cet « on », sinon l'actuel gouvernement, héritier consentant des précédents, issus des mêmes familles politiques, sauf, il est vrai, celle de M. Lecanuet ?

La violence naît de ce qu'on a trop tardé à en combattre les causes. M. Lecanuet l'a pour ainsi dire reconnu. L'opinion se révolte contre les meurtres — pourquoi voudrait-on que les travailleurs fussent éternellement insensibles à ces accidents du travail qui, eux, font quatre fois plus de morts que les voyous ? Y aurait-il des morts plus excusables que d'autres ?

Quelqu'un a essayé d'enrayer la « *très grande colère* » à naître des mutilés du travail, ou de ceux qui craignent de le devenir : c'est M. de Charette, juge d'instruction à Béthune. Par son geste, par l'éclat qu'il lui a donné, n'a-t-il pas indiqué que la justice pouvait être crédible quand elle prétend protéger le faible ?

PHILIPPE BOUCHER.

[...]RESPONDANCE

[...]vo M. de Charette !

[...] Bertrand de Jouvenel nous [...]

[...] *raisons* invoquées pour em[...]ner M. Chapron étaient [...]tre mauvaises en droit et [...]rd de sa personne. Mais il [...]it une très bonne raison [...]utre ordre.

[...] constaté, et je déplore, que, [...] jours, ce qui est dit de [...] douce et raisonnable reste [...]ite. Il faut faire du bruit. [...] je félicite M. de Charette [...]écision vigoureuse. Il n'en [...] pas moins pour attirer [...]ion sur la grave insuffi[...] en personnels et autorités [...]spection du travail, insuf[...] que j'avais signalée avec [...]tale inefficacité. C'est une [...]n fort malsaine pour une [...] libérale que celle où le [...]le devient une voie néces[...]our faire attaquer les pro[...]

Libres opinions

La responsabilité pénale

par ALBERT GILLES (*)

UN fait est certain : le nombre d'accidents du travail augmente, en France, à un rythme accéléré. Il dépasse le million annuellement, dont des milliers de cas mortels. Quelles sont donc les raisons de cette situation et comment peut-on y remédier ?

La bonne volonté ne manque pas aux dirigeants d'entreprises ; ce qui leur manque, c'est le temps. La complexité croissante du management leur apporte trop d'affaires à résoudre, et leur attention se concentre sur les plus urgentes et les plus importantes. Les questions de sécurité du personnel sont malheureusement reléguées au second plan de leurs préoccupations. Pourquoi ? Parce que, d'une part, l'homicide par imprudence — puni d'un maximum de deux ans de prison — n'est en fait sanctionné, par les tribunaux correctionnels, que par des peines d'amende — payées en réalités par les entreprises — ou des peines de prison toujours accompagnées de sursis. En second lieu, parce que le jeu des délégations de responsabilités, dûment constaté par écrit, fait généralement redescendre progressivement la responsabilité pénale jusqu'au dernier degré de la hiérarchie : le jeune ingénieur ou l'agent de maîtrise.

Or l'expérience démontre qu'une simple inculpation des directeurs ne suffit pas à émouvoir ceux-ci au point de les décider à prendre, de façon efficace, les dispositions de sécurité qui s'imposent. Certaines usines ont connu plus de cinquante décès de la sorte et leur direction possède évidemment une certaine expérience en la matière. On provoque l'intervention de sociétés spécialisées en matière de sécurité ou on met en place un service propre de sécurité pour satisfaire les délégués du personnel. Mais, que se passe-t-il alors ? Ces organismes présentent bien des propositions, mais celles-ci restent — le plus souvent — sans effet, car ils ne possèdent aucun pouvoir de décision sur les crédits et travaux qui seraient nécessaires pour les réaliser.

Pour donner un coup de frein efficace à ce mouvement d'extension des accidents mortels du travail, il fallait frapper fort. La décision prise par ce magistrat courageux qu'est le juge Patrice de Charette a la valeur d'un avertissement aux chefs d'établissements industriels. Il a voulu que ceux-ci sachent, désormais, que ce qui les attend — s'ils n'accordent pas à la question sécurité l'attention qu'elle mérite — n'est pas seulement une condamnation de principe, mais une peine effective de prison préalable à tout jugement, peine que peut décider — dans les cas graves — le magistrat instructeur.

Tout porte à croire qu'après plusieurs exemples de ce genre — si du moins les chambres des mises ne les infirment pas — cette menace latente, qui planerait sur la tête des chefs d'établissement, ferait passer au premier plan de leurs préoccupations les mesures de prévention à prendre pour protéger l'intégrité physique des travailleurs.

Il serait d'ailleurs logique que la responsabilité pénale remonte au directeur général lorsque ce dernier n'a pas donné suite aux propositions présentées par le chef d'établissement.

(*) Docteur en droit.

A Aix-en-Provence

Trois Tahitiens qui avaient volé des armes pour protester contre les essais nucléaires ont été amnistiés par la cour d'appel

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — La cinquième chambre correctionnelle de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, présidée par M. Combe, réunie en chambre du conseil, vient de décider que les condamnations à cinq ans de prison, 22 000 francs d'amende et dix ans d'interdiction de séjour, qui frappaient trois Tahitiens, étaient amnistiées en vertu de la loi du 16 juillet 1974, en raison même du caractère politique des infractions.

En effet, MM. Charlie King, Félix Teheiura et Robert Cahn avaient été condamnés à ces diverses peines le 23 mai 1972 par le tribunal de Papeete pour avoir volé dix-neuf caisses de munitions d'exercice au dépôt du bataillon d'infanterie de marine stationné à Tahiti ; ils entendaient ainsi protester contre les essais nucléaires français à Mururoa. Le mois suivant, ils s'évadaient de la prison de Papeete, et, rapidement repris, étaient envoyés en France par avion militaire, à Fresnes d'abord, aux Baumettes ensuite, où le régime spécial de détention leur était accordé en raison du caractère politique de leur action.

A Marseille, la septième chambre du tribunal de grande instance, condamnait, en novembre 1974, Robert Cahn à dix mois de prison, et Félix Teheiura à six mois de prison, sans confusion avec les cinq ans déjà prononcés. Entre-temps, le 16 juillet, après l'élection du président de la République, une amnistie avait été votée concernant tous les faits en liaison avec des incidents d'ordre politique ou social. Sur appel du jugement de Marseille, la cour d'Aix-en-Provence écartait la question de l'amnistie que les défenseurs, Me Henri Leclerc, du barreau de Paris, et Me Jean Dissler, du barreau de Marseille, demandaient d'examiner, et décidait de passer outre à l'exception ainsi soulevée. Mais elle confirmait les peines de prison prononcées à Marseille (*le Monde* du 8 février).

Cependant, par un arrêt de la Cour de cassation du 28 juillet dernier, la cour d'Aix-en-Provence était déclarée compétente tandis qu'était dessaisi, pour cause de sûreté publique, le tribunal supérieur d'appel de la Polynésie. Les défenseurs ont de nouveau fait valoir hier que la motivation du geste des trois Tahitiens était bien politique et que l'amnistie s'appliquait de droit. Ils ont finalement obtenu satisfaction, mais après un an et demi d'une bataille juridique incessante.

Jeudi après-midi, les trois hommes, encore vêtus de légères chemises tahitiennes, sortaient libres de la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence, où ils avaient été transférés de Marseille pour le procès. — P.C.

Dans l'Yonne

LE PÈRE DES DEUX ENFANTS NOYÉS EST INCULPÉ D'« HOMICIDES VOLONTAIRES »

M. André Abelson, juge d'instruction à Auxerre, a inculpé d'homicides volontaires, le lundi 6 octobre, M. Marc-Hilarien Bienville, trente-trois ans, né à Petit-Canal (Guadeloupe), dont deux des quatre enfants avaient été retrouvés noyés dans le canal de l'Yonne à Gurgy, et dont les deux autres avaient été découverts errant dans une petite commune de l'Yonne (*le Monde* du 7 octobre). M. Abelson a assuré que les déclarations de l'inculpé étaient « *de nature à justifier de nouvelles investigations* ».

M. Bienville, qui a été écroué à la maison d'arrêt d'Auxerre, et dont l'épouse est toujours gardée à vue à la gendarmerie de la ville, s'était lui-même constitué prisonnier dans l'après-midi du 6 octobre. Il a déclaré qu'il était « *responsable* » de la mort de ses deux enfants, mais qu'il s'agissait d'un « *accident* ». Quant à l'abandon des deux autres enfants, M. Bienville l'a expliqué ainsi : « *J'ai agi sous le coup d'une dépression. Je ne savais pas quoi faire. Je cherchais à me faire embaucher pour les vendanges, mais on m'a refusé les enfants. Je suis sans travail et c'est pour cela que j'en suis arrivé là.* »

Les régions

Le ton monte dans la France de l'Est

LE ton monte dans la France de l'est. Les Lorrains, les Alsaciens, les Francs-Comtois jugent le le pouvoir bien ingrat de les laisser dans l'oubli, peut-être parce qu'on sait qu'ils « votent bien ». C'est maintenant avec une irritation grandissante qu'ils enregistrent les déclarations officielles selon lesquelles ce sont les façades maritimes, l'Ouest, le Sud-Ouest et surtout les dix-sept départements du Massif Central qui devront être prioritaires dans la politique d'équipement, d'industrialisation et l'aménagement du territoire.

N'a-t-elle donc aucun motif de crainte, cette partie de France « enfoncée » dans l'Europe riche et exposée aux dynamiques économies allemande et suisse ? Sont-ce les mesures étudiées dans le plan de sauvegarde des régions frontalières qui vont calmer leur colère et leur émoi ? Sont-ce les déclarations d'intention lénifiantes des ministres et du premier d'entre eux — jamais suivies d'engagements financiers — sur le projet de liaison Rhin-Rhône qui éclairciront les choix que les élus doivent faire à l'aube du VII[e] Plan ?

ALSACE — Moins prospère qu'on ne le croit

L'ALSACE est mécontente, exaspérée. Le ton monte et les réactions se multiplient, s'amplifient. « *Les Alsaciens et leurs élus en ont ras le bol* », selon l'expression d'un député de la majorité. Une conseiller régional a ajouté : « *C'est peut-être parce qu'on vote trop bien. Mais cela aussi pourrait changer, car le mécontentement est maintenant trop grand...* »

Oubliés depuis de longues années, et par les technocrates de l'aménagement du territoire et par l'Etat, qui se détourne maintenant de l'Est au profit de l'Ouest et du Massif Central, et qui n'a pas pris en compte leurs besoins profonds, les Alsaciens, après s'être inquiétés, commencent aujourd'hui à s'agiter. Ils sont persuadés que la nouvelle politique d'aménagement du territoire qui est en train de se mettre en place compromet gravement le développement de la région, une région pourtant située à une place de choix, au cœur de l'Europe.

Depuis longtemps perceptible au niveau de l'opinion publique, l'exaspération a gagné, la semaine dernière, le monde politique et économique. Elle s'est étalée au grand jour lorsque le comité économique et social d'Alsace a refusé, le 2 octobre, de « jouer le jeu » dans sa participation aux travaux préparatoires du VII[e] Plan et refusé surtout de déterminer des priorités chiffrées, « *parce que le montant de l'enveloppe théorique est si faible que le comité devrait, en réalité, non pas choisir les priorités mais désigner parmi les besoins incompressibles ceux qui ne pourraient être satisfaits. Le comité ne reniera pas à ce point ses responsabilités envers la région* ».

Le comité évalue, en effet, à 17,2 milliards de francs les besoins urgents de l'Alsace à réaliser dans le VII[e] Plan, alors qu'on lui propose quelque 9,5 milliards de francs, soit seulement 55 % des besoins exprimés. « *Et puis, tout ce qui était essentiel à nos yeux — façade rhénane, liaison Rhin-Rhône, affirmation de la place de l'Alsace dans la communauté internationale — a disparu.* »

Commentant ces réactions, M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a, en sa qualité de président du conseil régional d'Alsace, notamment déclaré : « *L'avis du C.E.S.A. a de quoi surprendre pour plusieurs raisons. Il y a un an à peine, il n'était question que de mesures anti-pollution et de réduction des investissements. Aujourd'hui, c'est l'inverse : on veut industrialiser plus. Il est d'autre part surprenant que de nombreux chefs d'entreprise se soient associés au vote de la motion au vitriol, ce qui les place dans une position contradictoire. D'un côté, ils tendent une main exigeante à l'Etat, et de l'autre, ils se proclament libéraux ; ils oublient que l'Etat se doit de contrôler les engagements des deniers publics. Je recommande à ces chefs d'entreprise de balayer devant leur porte et de mieux gérer leurs propres affaires, avant de se lancer dans une contestation peu raisonnable.* »

« Les bonnes paroles »

Le ministre a annoncé que les premières mesures prises dans le cadre du plan de relance seront annoncées le 20 octobre et intéresseront l'amélioration des voies de communication. Elles seront engagées immédiatement et concerneront l'axe nord-sud à hauteur de la voie routière Colmar-Mulhouse.

Toujours est-il que pour M. Jacques-Henri Gros, président du Comité, « *le temps des bonnes paroles est passé. L'Alsace attend des faits conformes aux avis qui ont été donnés par ses assemblées régionales* ». Si cette « colère » était attendue, l'esprit très revendicatif, qui était déjà apparu il y a quelques jours à la session du conseil général du Bas-Rhin, avait plutôt surpris. Dans une motion qu'ils avaient adressée aux différents ministères, les conseillers avaient, eux aussi, regretté que « *la ventilation des crédits affectés à l'Alsace dans le cadre du plan de soutien arrêté par le gouvernement, ait été opérée sans la participation des élus régionaux et départementaux* ».

Ils avaient également déploré que le plan de soutien « *n'ait pas tenu compte des objectifs fondamentaux que s'étaient assignés les élus locaux pour engager une politique permettant d'assurer pour l'Alsace une croissance équilibrée, de renforcer son unité ainsi que de développer ses relations avec la Lorraine, la Franche-Comté et avec les régions étrangères voisines* ».

Déjà, le document confidentiel sur l'aménagement des régions frontalières, publié par *le Monde* du 24 septembre, avait provoqué une réaction acerbe. Le président Pflimlin avait déclaré sur les ondes de FR3 Alsace : « *C'est un cocktail sur les régions frontalières et l'Alsace s'y retrouve comme une mal aimée.* » Le maire de Strasbourg avait surtout regretté que la Datar fasse si peu de cas du bilinguisme en Alsace, alors qu'il est question d'une école de catalan à Perpignan et d'espagnol à Toulouse. L'enseignement de l'allemand est pourtant devenu une nécessité en Alsace, lorsque l'on sait notamment que trente mille Alsaciens traversent tous les jours la frontière pour travailler en Allemagne et en Suisse. Eux aussi sont inquiets de l'éventuelle taxation des plus-values de change, prévue par le document de travail de la Datar.

Les travailleurs frontaliers s'inquiètent aussi de la « trop grande discrétion » des instances régionales « face à leur problème », un problème qui risque d'avoir de graves conséquences sur le marché de l'emploi alsacien. Las d'être si peu pris au sérieux, beaucoup sont aujourd'hui prêts à descendre dans la rue pour se faire entendre. Enfin, les récentes révélations de l'INSEE, précisant la place de l'Alsace en matière de fiscalité et de subventions d'Etat, n'ont pas été pour apaiser le mécontentement. Les Alsaciens ont ainsi appris qu'ils supportaient la fiscalité la plus lourde des vingt-deux régions et qu'en revanche ils étaient les plus mal lotis en matière de subventions de l'Etat. Tout cela a suscité dans l'opinion publique une véritable prise de conscience régionale, une prise de conscience d'autant plus forte que l'Alsace est en contact direct avec les Länder allemands, dont l'autonomie est souvent synonyme de prospérité et de richesse.

Aussi, une délégation alsacienne va « monter à Paris » pour plaider, une fois de plus, la spécificité du dossier alsacien. Dans les semaines à venir, les services de l'administration vont mettre au point un document général sur la situation économique. Le préfet de la région Alsace, M. J. Sicurani, a déjà annoncé qu'une première réunion de tous les organismes d'études économiques s'était déroulée à la préfecture de Strasbourg, dans le but de mettre au point un tel document général, qui serait d'abord un indicateur économique permettant de faire des comparaisons avec les régions voisines et celles des pays étrangers.

Par ailleurs, une synthèse des désirs départementaux et régionaux a été faite et envoyée à Paris pour servir au moment de la réunion du comité interministériel sur l'aménagement des régions frontalières. « *Le gouvernement est donc pleinement au courant de ce que les responsables régionaux souhaitent* », s'est plu à souligner M. Sicurani. Les Alsaciens espèrent maintenant avec leurs élus que ces désirs deviennent réalité.

J.-C. PHILIPP.

LORRAINE — Les limites de la planification

« *LA Lorraine aborde la période du VII[e] Plan dans un climat d'incertitude né du ralentissement de l'activité économique depuis la moitié de l'année 1974.* » Ainsi débute le rapport du préfet de la région Lorraine sur les orientations du VII[e] Plan qui avait servi de base de réflexion aux élus et conseillers économiques lors de la venue du premier ministre en Lorraine le 2 juillet dernier. Depuis, l'incertitude s'est transformée en inquiétude. Avec quelques mois de retard la crise vient de toucher de plein fouet la région. La sidérurgie, avec en amont les mines de fer et en aval toute la transformation des métaux, subit une récession sans précédent : ce qui se traduit par des mesures de chômage partiel, de nombreux licenciements, mais également par l'arrêt de la quasi-totalité des investissements.

Face à cette situation, la réaction des membres des assemblées régionales est assez révélatrice de l'état d'esprit dominé essentiellement par un profond scepticisme : les conseillers économiques lors de leur dernière session le 13 septembre et les conseillers régionaux le vendredi 4 octobre ont rompu avec une vieille tradition héritée des CODER et ont renoncé à élaborer un cahier de revendications. Le grand rêve de voir la Lorraine devenir le carrefour de l'Europe est, semble-t-il, abandonné.

« *La situation conjoncturelle met en lumière la priorité à donner à la production, condition nécessaire du plein emploi, qu'il importe d'assurer d'une manière permanente et équitable* », peut-on lire en tête du rapport de synthèse adopté par le C.E.S. (Comité économique et social). Conforter ce qui existe pour les conseillers économiques, c'est par exemple relancer la production charbonnière. Par-delà les aspects purement conjoncturels il est révélateur de voir en 1975 le charbon revenir en tête des préoccupations de cette région.

En fait, les Lorrains font tout simplement preuve de réalisme. Le plan lorrain, lancé à grand fracas par le gouvernement en 1971, agrémenté d'une visite présidentielle, s'est soldé par un échec. La diversification industrielle, clé de toute reconversion, n'a été qu'amorcée. Soixante mille emplois supplémentaires devaient être créés ; à peine vingt-cinq mille l'auront été effectivement. En 1974, le bilan de l'emploi a été négatif (mille quatre cents contre dix mille en 1973). L'emploi industriel, selon le préfet de région, n'a progressé que de quelques centaines d'unités en 1974. Tout laisse à prévoir qu'il sera largement négatif cette année ; enfin, le secteur tertiaire s'est carrément effondré (mille cinq cents emplois en plus en 1974 contre dix mille l'année précédente).

Inquiétude, scepticisme, mais aussi perte de confiance. Abreuvés et même assommés de plans multiples et complexes, de statistiques, de discours prononcés par des dizaines de ministres ces dernières années, les Lorrains, incontestablement, se mettent à douter de l'efficacité des systèmes qui leur sont proposés. Et on peut se demander si une certaine réserve ne cache pas un mouvement en profondeur beaucoup plus important qu'on ne pourrait le croire. Les débats du conseil régional vendredi 2 octobre sur le bilan du VI[e] Plan et sur les orientations du VII[e] semblent en témoigner.

Le refus de jouer le jeu

« *Nous ne sommes pas en mesure de donner un avis sur cet exercice. Nous n'avons pas l'irresponsabilité de demander n'importe quoi* », a notamment déclaré M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui était, pour l'occasion, rapporteur du comité de synthèse du conseil régional. Deux raisons ont amené les Lorrains à refuser d'engager le débat : l'impossibilité flagrante de programmer quoi que ce soit à tous les niveaux, mais également un manque total d'information sur les perspectives de développement de la Lorraine et plus particulièrement en matière d'industrialisation. On ne saurait oublier que la sidérurgie actuellement négocie avec les pouvoirs publics un plan d'investissement qui pourrait atteindre quelque dix milliards de francs en quatre ans.

Quel qu'en soit l'effet, ce plan aura des conséquences non négligeables sur les orientations futures de la région : si la sidérurgie investissait massivement dans l'Est, ce serait toute une nouvelle stratégie de développement industriel qu'il faudrait concevoir. Ce refus de jouer le jeu dans les conditions actuelles est incontestablement partagé par la quasi-totalité des responsables lorrains.

Le 3 octobre, se faisant le porte-parole des Lorrains, M. Servan-Schreiber a réalisé la quasi-unanimité autour de lui en demandant : 1°) La construction de l'axe nord-sud (Nice-Dijon et Thionville-Luxembourg) ; 2°) Un transfert à la région des crédits d'Etat notamment pour que celle-ci puisse trouver une solution à son problème de reconversion ; 3°) Une « *définition nouvelle de la répartition des pouvoirs de décision entre les administrations d'Etat et les autorités territoriales et régionales* ».

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber peut être satisfait. Pour la première fois, certaines de ses conceptions en matière de pouvoir régional ont été admises par un ensemble d'élus au sein du conseil régional. Lors des débats, le député de Meurthe-et-Moselle, à la demande de M. Pierre Messmer, a cependant retiré un paragraphe dans lequel il était demandé « *que la Lorraine soit en mesure, à titre d'expérience et d'exemple, de promouvoir à l'intérieur du cadre législatif, cette nouvelle étape souhaitée par tous vers des responsabilités régionales* ».

La couleuvre était trop grosse. L'ancien premier ministre, sous peine de se déjuger, ne pouvait l'avaler. Il n'en est pas moins vrai que le député de Nancy a obtenu ce qu'il souhaitait et cela devant une assemblée essentiellement composée de républicains indépendants et d'U.D.R ou apparentés.

La raison réelle d'une telle évolution ? Les Lorrains ont incontestablement le sentiment d'être abandonnés au moment où ils connaissent peut-être le plus de difficultés. La volonté affirmée par le gouvernement de rééquilibrer le territoire national en accordant une priorité aux régions de l'Ouest et du Centre y contribue largement. Et ce n'est pas l'effet du hasard si le conseil régional a demandé au gouvernement de ne pas commettre « *l'erreur stratégique qui consisterait à faire passer au second plan l'achèvement des équipements de base indispensables aux régions françaises les plus industrialisées et par conséquent les plus motrices, surtout aux frontières* ».

Le vœu a des résonances politiques. Les élus de la majorité présidentielle (dix-huit députés sur vingt et un) savent bien que ne pas satisfaire les revendications exprimées dans un cadre régional, ce serait prendre le risque en Lorraine de favoriser la poussée de la gauche.

J.-C. BOURDIER.



LE POUVOIR RÉGIONAL : s'imposer dans la vie quotidienne

M. JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER, devant le conseil régional, a notamment déclaré à propos du pouvoir régional : « *Il n'est pas question pour nous de pouvoir politique. Nous devons bannir tout malentendu, toute guerre de religion.* » (*Le Monde* daté 5-6 octobre.)

Dans un texte publié par *le Républicain lorrain* en date du 5 octobre, le député de Meurthe-et-Moselle précise sa pensée : « *Il me paraît important pour le régionalisme français en général, comme renforcement incontestable et irremplaçable de l'unité nationale dans une politique prolongée de difficultés et de soubresauts dus à la crise économique mondiale, d'achever la clarification.* Le Pouvoir régional *a été écrit en Lorraine en 1971 et la cinquième édition vient d'être imprimée cet été. On y trouve la définition du pouvoir des régions tel que nous le réclamons. Elle n'a pas varié d'une virgule. Il ne s'agit pas d'un morcellement quelconque de l'unité politique nationale, mais bien d'un pouvoir sur tout ce qui concerne la vie quotidienne et en particulier les problèmes de l'emploi, de cadre de vie. (...)*

» *1°) Concevoir, organiser et contrôler le développement économique et social, ainsi garantir et contrôler l'emploi ;*

» *2°) Assurer la mise en place, exploiter les équipements collectifs qui permettent l'investissement et fécondent l'emploi.*

» *Ces deux missions impliquent la capacité permanente d'inventer les étapes de la vocation et le destin de la région (...) Les pouvoirs régionaux seront notamment compétents dans les domaines suivants :*

» — *Grands aménagements régionaux (axes de circulation, fleuves, ports, aéroports, zones industrielles, tourisme) ;*

» — *Investissements et promotion de l'emploi, aspects de la politique industrielle et du développement seront du ressort de la région ;*

» — *Concession des services publics des transports dans le cadre régional ;*

» — *Application de la législation en matière de nuisances notamment industrielles ;*

» — *Application de la législation du travail et des lois sociales en agriculture.* »

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber entend sans doute se rapprocher des élus du nord de la Lorraine qui, jusqu'à présent, avaient gardé une certaine méfiance à l'égard de tout ce qui concernait le pouvoir régional.

Dans les milieux politiques lorrains certains se demandent si M. Jean-Jacques Servan-Schreiber n'envisagerait pas de briguer la présidence du conseil régional en janvier prochain à la place de M. Messmer (U.D.R.). Il faudrait alors croire qu'il a renoncé à entrer en compétition avec M. Claude Coulais, député R.I., pour prendre la mairie de Nancy. — J.-C. B.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA BAISSE DU TRAFIC DES MARCHANDISES

Le rail dans le rouge

La baisse du trafic des marchandises de la S.N.C.F. atteint actuellement, par rapport à l'année précédente, près de 20 %, a précisé, le lundi 6 octobre, M. Jean-Jacques Burgard, secrétaire général de la société nationale.

L'an dernier, à la même époque, la S.N.C.F. avait le vent en poupe. Les résultats du trafic des voyageurs et des marchandises confirmaient le « bond en avant » du rail, économe en énergie chère, c'est-à-dire en produits pétroliers. La hausse du coût du carburant modifiait les termes de la concurrence entre le train, la voiture et l'avion. « La nouvelle répartition des trafics est un phénomène irréversible », affirmait M. André Ségalat, alors président de la société nationale.

Aujourd'hui, la récession économique s'ajoute à la crise de l'énergie, et l'inquiétude succède à l'espoir. Certes, les voyageurs continuent de fréquenter les gares. Mais le trafic des marchandises depuis de longs mois est en chute libre. Or la S.N.C.F. tire du fret les deux tiers de ses recettes commerciales : 10 343 millions de francs sur 15 821 millions en 1974.

Ce ralentissement d'activité, ses concurrents le connaissent aussi. « En dépit d'une résistance à la crise nettement supérieure à celle des autres modes de transports terrestres, le trafic routier des marchandises a subi en 1975 une perte moyenne de 10 à 15 % », *indique la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.).*

La S.N.C.F. a pourtant fait le nécessaire pour maintenir à bon niveau son trafic des marchandises. Depuis 1960, l'âge moyen des wagons a diminué de moitié ; l'an dernier, la société nationale a commandé 5 050 wagons, et cette année 5 500. Beaucoup d'investissements coûteux pour de médiocres résultats.

Comment sortir du tunnel ? La S.N.C.F. voudrait entamer les positions de la route dans le transport international des marchandises. Encore faudrait-il pour cela que les infrastructures suivent. Le rail, par exemple, n'est pas en mesure d'acheminer beaucoup de fret vers les pays du Proche-Orient : les voies de chemin de fer sont saturées.

A cet égard, « la S.N.C.F. gagnerait à être beaucoup plus présente qu'elle ne l'est parmi les auxiliaires de transport qui jouent un rôle important pour diriger les clients vers tel ou tel mode d'acheminement. Aujourd'hui, la société nationale souffre de la pénétration de firmes étrangères dans le secteur », *a indiqué M. Burgard.*

On peut aussi, pour remettre la S.N.C.F. sur rail, atténuer les ruptures de charge, développer les transports combinés. En clair, il faut améliorer la qualité du service rendu, c'est-à-dire la rapidité et la régularité des acheminements. A cet effet, les responsables de la société nationale recherchent la possibilité d'instituer un délai garanti. D'une façon générale, n'est-il pas nécessaire de décentraliser davantage encore le pouvoir de décision, de laisser aux directions régionales plus d'initiative pour « arracher » des marchés ?

Toutes ces thérapeutiques n'auront pas d'effets immédiats. Aussi, les pouvoirs publics se demandent si, finalement, la seule façon de remettre à flot la S.N.C.F. n'est pas de l'autoriser à relever très fortement les tarifs de marchandises. Ils l'ont déjà été de 17 % depuis le 1er avril 1974. Ils pourraient être majorés substantiellement sans qu'il s'ensuive pour autant, selon les experts, une évasion du trafic vers la route.

En état d'infériorité

La S.N.C.F. ne sortira pas, cette année, du déficit. L'avenant au contrat de programme signé entre la société nationale et l'Etat, le 30 mars 1974, prévoyait d'atteindre l'équilibre financier au 31 décembre 1975. Il n'en sera rien. Un objectif hors de portée. « A l'occasion de la négociation d'un nouveau contrat de programme, certaines ambiguïtés sur la politique des transports pourraient être levées », *a souligné M. Burgard.*

En attendant, la polémique risque de rebondir autour de la S.N.C.F., « dévoreuse de crédits », *d'autant plus que les « routiers » se plaignent qu'aucune mesure d'aide spécifique n'ait été prévue dans le plan de relance.* « Si les contributions financières de l'Etat à la société nationale sont considérables, *note M. Burgard,* elles ne sont que la rémunération de services rendus à la collectivité ou la compensation de charges qui lui sont imposées. »

Mieux, les responsables de la S.N.C.F. considèrent que leur entreprise est placée en situation d'infériorité : « On lui interdit de se développer dans des domaines connexes aux transports (tourisme, hôtellerie) et d'une meilleure rentabilité. Elle ne peut gérer, de façon avisée, son domaine immobilier. » *Des propos qui ne manqueront pas d'être relevés.*

TOURISME

M. Alain Poher demande la création d'un office national

De notre correspondant

Périgueux. — Présent à Bergerac le 6 octobre à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Association touristique de la vallée de la Dordogne, M. Alain Poher, président du Sénat, président de l'Union des maires de France, a émis le vœu que soit créé un Office national du tourisme français. Cet organisme devrait être, a précisé M. Poher, « *une branche privilégiée, dotée de moyens et de pouvoirs étendus* ».

Si « *le tourisme est pour les communes une source de dépenses supplémentaires tant au plan des investissements qu'à celui du fonctionnement*, a poursuivi M. Poher, *les subventions sont minimes, et pourtant le tourisme est une nouvelle forme d'activité et, dans bien des cas, un coup d'arrêt à la désertification* ».

[Dans le budget 1976 du secrétariat d'Etat au tourisme, la part dévolue aux subventions des collectivités locales et aux associations ne s'élève qu'à 21 millions de francs et n'intéresse que les villages de vacances et les campings-caravanings. Pour le reste, les crédits sont alloués par plusieurs ministères, qui subventionnent de 10 à 30 % les gîtes communaux, de 8 à 100 % les monuments classés et de 20 à 50 % les parcs régionaux et les piscines. Enfin, le secrétariat d'Etat au tourisme peut éventuellement participer aux actions de propagande en faveur du tourisme local.]

Paris

● SESSION SPECIALE DU CONSEIL. — Le Conseil de Paris est convoqué en session extraordinaire par le préfet de Paris le jeudi 23 octobre. L'assemblée parisienne délibérera sur les modalités d'application par la Ville des dispositions du plan de soutien à l'économie. Cette session sera close le même jour.

Transports

● VENTE DU CAR-FERRY « AVENIR ». — L'*Avenir*, navire de la Compagnie générale transméditerranéenne (C.G.T.M.) assurant la liaison entre Marseille et l'Algérie, vient de faire son dernier voyage avant d'être mis en vente. Lancé en 1967, ce bâtiment pouvait transporter neuf cents passagers, mais seulement cent trente voitures. La C.G.T.M., qui ne semble pas prévoir le remplacement de ce bâtiment, estime que la concurrence est d'autant plus rude que la C.N.A.N. (Compagnie nationale algérienne de navigation) n'aurait pas les mêmes critères de rentabilité qu'une société privée. La C.N.A.N. a lancé, au cours de ces trois dernières années, le *Tassili*, le *Tipaza* et *El Djazaïr*, qui relient Alger et Oran à Marseille. — (*Corresp.*)

SOCIÉTÉ

APRÈS LE CONGRÈS DE BORDEAUX

Les «crématistes» veulent convaincre les Français

De notre correspondant

Bordeaux. — Le vingt-huitième congrès de la Fédération française de crémation a réuni récemment, à Bordeaux, deux cents personnes, représentant trente-huit sociétés crématistes françaises. Elles ont étudié les moyens de convaincre l'opinion publique de la supériorité de l'incinération sur les autres types de funérailles. Le choix de Bordeaux correspondait à l'une de leurs préoccupations : il n'existe aucune installation crématoire à l'ouest d'une ligne Caen-Toulouse. Depuis Jean XXIII, l'Eglise catholique n'excommunie plus les incinérés. Les crématistes, héritiers des libertaires et des athées du siècle dernier, ne soulèvent plus le scandale. Devenus des écologistes spécialisés, ils n'ont plus que deux obstacles à surmonter, l'ignorance des Français (99,50 % restent à convaincre) et l'indifférence des pouvoirs publics.

Pour vaincre l'ignorance, des «tables rondes» et des conférences permettent de répandre leurs arguments : les morts occupent des terrains qui seraient précieux pour les vivants ; bien souvent, les concessions perpétuelles n'existent plus que sur le papier. L'inhumation, estiment les crématistes, n'est donc compatible ni avec le respect dû aux morts, ni avec le bien-être des vivants.

Face aux pouvoirs publics, les crématistes veulent constituer un groupe de pression pour obtenir les équipements nécessaires et démontrer que les usagers en puissance des crématoriums qu'ils demandent sont plus nombreux que les seuls membres des sociétés crématistes.

Les « militants » sont, pour la plupart, de respectables sexagénaires. Enseignants ou fonctionnaires, ils reconnaissent avec humour qu'un jeune a le temps d'y penser. Ils affirment cependant que les adhésions dans les nouvelles générations sont de plus en plus nombreuses.

Nullement sectaires, les crématistes ne veulent pas que la crémation devienne obligatoire : ils l'ont réaffirmé à Bordeaux. En revanche, leur idéal est de disparaître en tant qu'association lorsque, comme à Zurich, pour 90 % la population estimera «normale» l'idée de la crémation.

PIERRE CHERRUAU.

Le congrès de la Fédération abolitionniste internationale est réuni à Paris

Deux cents personnes environ participent, depuis lundi 6 octobre jusqu'à mercredi, au congrès de la Fédération abolitionniste internationale, réuni à la Maison de l'UNESCO, à Paris. La F.A.I., qui fut fondée en 1875 par une Anglaise, Mrs Joséphine Butler, lutte pour l'abolition de la prostitution. Les participants se sont notamment montrés inquiets de la revendication d'une charte de la prostitution exprimée par des péripatéticiennes françaises. Selon les « abolitionnistes », en effet, aucun Etat ne devrait prendre de mesures qui aboutiraient à une reconnaissance de la prostitution comme métier. Il s'agit, pour eux, d'une activité privée — qui à ce titre ne peut pas être réprimée — dont on doit seulement empêcher les manifestations extérieures telles que le racolage.

M. Maurice Schumann, de l'Académie française, ancien ministre, a notamment affirmé lundi, au cours de la séance d'ouverture qu'il présidait son opposition à une « *charte* » qui serait « *la carte d'hier, beaucoup plus astucieuse* ». Mme Francine Lefebvre, ancien député, présidente de l'union contre le trafic des êtres humains, a également estimé que « *la prostitution n'est pas un métier mais un fléau social habilement exploité par ses profiteurs qui poussent en avant leurs victimes* ».

Trois prostituées — qui n'avaient pas été invitées par les organisateurs — ont assisté à la première journée de ce congrès, prenant beaucoup de notes sur les diverses interventions. Parmi elles figure une Américaine qui est intervenue pour dénoncer la répression dont sont victimes les péripatéticiennes d'outre-Atlantique. Sonia, adjointe d'Ulla était également présente, au dernier rang de l'assistance.

ÉDUCATION

DANS L'ACADÉMIE DE GRENOBLE

Une expérience d'enseignement scientifique est retardée par le ministère

Une intéressante expérience d'enseignement scientifique dans le premier cycle de l'enseignement secondaire a commencé dans l'académie de Grenoble, à la rentrée 1972. Baptisée ESE (enseignement scientifique expérimental), elle est dirigée par MM. André Kahane, professeur à l'université scientifique et médicale de Grenoble, et Pierre Jullien, directeur de l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques de cette ville (*le Monde* du 26 juin 1973). En 1974-1975, douze classes de sixième ont expérimenté un enseignement coordonné de physique, chimie, biologie et travaux manuels éducatifs, cependant que l'expérience s'étendait aux sixièmes du lycée de Ferney-Voltaire (académie de Lyon) et à trois sixièmes de l'académie de Rennes.

L'exemplarité de cette initiative, tant dans la méthode que dans les résultats obtenus, la nécessité enfin reconnue de donner dès le premier cycle un enseignement de sciences expérimentales, ont fait reconnaître, dès la fin de l'année scolaire, l'ESE par le ministère comme l'une des « locomotives » de l'innovation pédagogique. Pourtant, le ministre lui-même n'a pas montré autant d'intérêt que ses services, ou que le recteur de l'académie de Grenoble, M. Maurice Niveau, défenseur dès ses origines de cette expérience.

A la rentrée scolaire, les crédits ont été dégagés pour permettre de poursuivre sur onze classes de cinquième ce qui avait été mené l'an dernier sur les douze classes de sixième de l'académie. Mais il n'a pas été possible de démarrer le second volet de l'opération prévu cette année : une expérimentation sur toutes les sixièmes (six au total) d'un même établissement, le collège d'enseignement secondaire de Saint-Ismier (Isère). Tout était pourtant prêt : après l'annulation de l'expérience, il a fallu, à la veille de la rentrée, modifier à nouveau les emplois du temps. Les responsables de l'E S E ne désespèrent pourtant pas, si les crédits étaient débloqués, de la faire commencer en janvier.

● ERRATUM. — Dans l'article de notre correspondante à Tunis consacré au projet de réforme universitaire en Tunisie (*le Monde* daté 7 octobre), une erreur de mise en page a attribué à Manuèle Peyrol le commentaire entre crochets situé à la fin de l'article. Ce commentaire est de la rédaction du journal et non de notre correspondante.

L'UNEF (Unité syndicale) LANCE UNE CAMPAGNE CONTRE LA PARTICIPATION AUX CONSEILS D'UNIVERSITÉ

M. Denis Sieffert, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-Unité syndicale, animée notamment par les militants trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme), a présenté lundi 6 octobre, au cours d'une conférence de presse de rentrée, les objectifs de son organisation pour l'année universitaire qui commence. Une nouvelle campagne va être lancée pour la réunification des organisations étudiantes. Il s'agit de créer un « *syndicat étudiant unitaire comportant le droit de tendance* » et dont les instances nationales comprendraient des membres des différents courants en nombre proportionnel à leur représentativité, comme cela existe pour les enseignants dans les syndicats de la Fédération de l'éducation nationale. Cet appel s'adresse essentiellement à l'autre UNEF (UNEF-ex-Renouveau, animée notamment par des étudiants communistes).

Cette campagne pour l'unité sera axée sur le refus de participer aux conseils de gestion des universités, où les étudiants ne sont, selon M. Sieffert, que « *les garants et les otages de la politique gouvernementale de sélection et de pénurie* ». Elle vise à convaincre les élus de l'autre UNEF de s'en retirer.

L'UNEF (Unité syndicale) réclame également le droit d'inscription en université pour tous les bacheliers dans la discipline de leur choix, sans liste d'attente pour les travaux dirigés, et s'inquiète des fermetures envisagées par certaines unités d'enseignement et de recherche faute de crédits.

JEUNESSE

Contrôlée par l'administration de l'éducation surveillée

La gestion du foyer des Épinett[es] est mise en cause

M. Gaulmin, premier juge d'instruction au tribunal pour enf[ants] de Paris, instruit depuis plusieurs mois un dossier concernan[t la] gestion du foyer des Epinettes, établissement privé qui accueille [des] jeunes délinquants. Après une période de fermeture en 1971, [la] direction en a été confiée à un fonctionnaire, M. Robert Boudet, [par] ailleurs directeur départemental de l'éducation surveillée des Ha[uts-] de-Seine, dont la gestion éclaire d'un jour singulier les relat[ions] entre le secteur public et le secteur privé.

Le foyer des Epinettes (15, rue Saint-Just, à Paris-17e), créé par le Père Michel Jaouen, a connu de nombreux déboires. En toile de fond, des rapports difficiles avec la police du secteur, pour qui cette concentration de jeunes délinquants, échappant peu ou prou à son contrôle, constitue une gêne. Le foyer héberge en effet actuellement cent six garçons, qui ont tous fait de la prison, à Fresnes ou à Fleury-Mérogis, alors que les établissements de ce genre, publics ou privés, dépassent rarement la cinquantaine de pensionnaires.

Chargé d'une mission d'exploration par la direction de l'éducation surveillée, M. Boudet exerce depuis quatre ans les fonction de directeur du foyer (il reçoit des indemnités pour cette tâche, qu'il cumule avec celle de directeur départemental des Hauts-de-Seine) ; il contrôle également d'autres établissements à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine), Juvisy et Savigny-sur-Orge (Essonne).

Pour réorganiser le foyer des Epinettes, M. Boudet a eu une « politique » du personnel inattendue de la part d'un fonctionnaire de l'éducation surveillée. D'une part, on trouve parmi les personnes recrutées pour le gardiennage et le service deux anciens légionnaires. D'autre part, il a fait engager des membres de sa famille : son épouse (comme économe) et son beau-frère (au service d'entretien).

Ce que certains ont pu appeler une « mainmise » sur le foyer pourrait se doubler d'irrégularités dans la gestion. Une perquisition d'une journée entière, dirigée par le juge Gaulmin, a eu lieu à cet effet en mars (une autre a été faite au foyer de Villeneuve-la-Garenne). Le tout est de savoir si les irrégularités comptables dénoncées par les plaignants (des résidents et des membres du personnel du foyer) seront établies par l'instruction.

De quelle manière des sommes versées par l'Etat peuvent-[elles] être détournées de leur affe[ctation] ? Le foyer reçoit du mi[nis]tère de la justice une som[me] forfaitaire qui s'élève, dans le [cas] des Epinettes, à 81,75 F par [jour] et par résident. Lorsque cert[ains] pensionnaires retournent en [pri]son — ce qui arrive fréquemm[ent] — le foyer peut continuer [à] toucher l'indemnité quotidie[nne] si la direction ne le signale [pas] à l'administration. De même[, le] foyer continue de percevoir [les] indemnités des pensionnaires [en] fugue pendant plusieurs jours[, ce] qui est aussi fréquent dans [ce] type d'établissement « ouver[t] ». Le nombre de « doubles comp[tes] » ainsi récupérés peut attein[dre,] pour un gros foyer comme [celui] des Epinettes, plusieurs diz[aines] pour un même jour. Au bou[t de] plusieurs années, l'addition [peut] être lourde. Les sommes [ainsi] « détournées » pourraient s['éle]ver à plusieurs millions de fr[ancs,] affirment les détracteurs [de] M. Boudet. La question est [donc] de savoir s'il y a ou non dét[our]nement de fonds ; dans l'a[ffir]mative, l'opération a-t-elle [été] menée au bénéfice du foyer [ou] celui de son directeur ?

La « bagarre » police-éducation surveill[ée]

Pour ce dernier, l'instructio[n en] cours est le résultat d'une « *m[ani]pulation de la police, qui [veut] régulariser une situation dans [le] quartier en faisant évacuer [ce] qu'elle estime être un repair[e de] brigands* ». Educateur depuis [...] M. Boudet estime être « *vict[ime] d'une injustice* ». Les prix [de] journées sont perçus par l'a[sso]ciation et contrôlés par un exp[ert-]comptable, déclare-t-il. Les s[om]mes destinées à la pension [des] « fugueurs », par exemple, ne p[eu]vent être considérées comme [un] détournement de fonds, tou[tes] les sommes perçues étant utili[sées] pour le foyer. Il s'agit, selon [lui,] d'un épisode de la « *bagarr[e]* » police-éducation surveillée, don[t il] ferait les frais.

Les responsables du Syndi[cat] national des personnels de l'éd[u]cation surveillée (S.N.P.E.S., af[fi]lié à la Fédération de l'éducati[on] nationale), s'ils se défendent [de] porter une quelconque accusati[on] envers le directeur des Hau[ts-]de-Seine, « *souhaitent très vi[ve]ment que la lumière soit faite* » sur cette affaire. Ils déclare[nt] être attachés avant tout « *à [la] notion de service public* ». Il [ne] leur paraît pas souhaitable q[ue] des fonctionnaires occupent u[ne] part importante de leur tem[ps] dans des associations privées [; ils] ne veulent pas « *cautionner [des] attitudes qui disqualifient le s[er]vice public* ». De telles affair[es,] estiment-ils, ne portent que tr[ès] préjudice à l'éducation surveill[ée] qui souffre de l'insuffisance [de] ses moyens et d'une incompr[é]hension à l'égard de son actio[n].

YVES AGNÈS.

RELIGION

DEUX OUVRAGES SUR L'ŒCUMÉNISME

La Réconciliation des Églises

Tout le monde s'accorde à reconnaître que les diverses Eglises chrétiennes sont engagées dans un progrès œcuménique irréversible : aux anathèmes d'avant-hier, aux polémiques d'hier, a succédé le dialogue fraternel : à l'action en ordre dispersé et concurrentiel a succédé la coopération. Celle-ci est surtout visible dans le domaine de l'entraide, du secours aux victimes de l'injustice, de l'aide aux mouvements de libération. Et pourtant la division des Eglises persiste : *elle éclate dans* leur incapacité à prendre ensemble la communion eucharistique, sacrement de l'unité. Au plan doctrinal on parle volontiers d'une stagnation, d'un piétinement et on en rend les théologiens responsables. Ce sont eux qui constitueraient le principal frein à l'unité, et bien des fidèles impatientés transgressent ici et là les interdits.

En fait, si le progrès vers l'unité doctrinale fait assez peu parler de lui, il n'en est pas moins réel. Il est temps que les fidèles des diverses Eglises en soient informés. C'est pourquoi le comité central du Conseil œcuménique des Eglises a autorisé en 1974 la publication de trois documents, élaborés par son département théologique, la commission Foi et Constitution, sur le baptême, l'eucharistie et le ministère. Ces trois documents sont publiés en version française sous le titre significatif : *la Réconciliation des Eglises*.

La lecture de cet ouvrage, bref et dense, révèle l'étendue et la profondeur de l'accord réalisé. Celui-ci est sans doute beaucoup plus important que les Eglises ne sont prêtes à le reconnaître. En tout cas elles ne pourront plus, à l'avenir, rejeter sur leurs théologiens la responsabilité des divisions persistantes. Face à ce document, il nous semble qu'elles se trouvent devant une alternative · ou bien désavouer leurs théologiens ou bien tirer loyalement des accords réalisés les conséquences pratiques qu'ils comportent.

Qu'un accord sur le baptême ait été possible entre orthodoxes, protestants et catholiques, c'est sans doute ce qui étonnera le moins. Car sa signification spirituelle et théologique n'a pratiquement jamais été remise en question, même au seizième siècle. On a toujours — ou presque toujours — considéré que le baptême incorporait les fidèles aussi bien à l'Eglise universelle qu'à la communauté locale, que sa finalité était l'union au corps de Christ qu'est l'Eglise, qu'il attestait la grâce prévenante de Dieu et le pardon des péchés. On serait même tenté de dire que le rapport de Foi et Constitution ne soulève pas assez de problèmes, que s'il est fondé à justifier par de bonnes raisons théologiques le baptême des petits enfants, *il ne voit pas les difficultés* psycho-sociologiques auxquelles se heurte cette pratique à l'heure actuelle. On s'interroge aussi sur le sens que peut avoir une formule telle que celle-ci : « *L'appel et la promesse de l'Evangile sont déposés chez l'enfant à son baptême.* »

L'accord eucharistique est beaucoup plus nouveau. La présence réelle du Christ est fortement soulignée, mais elle est liée à la parole créatrice du Christ et à la puissance du Saint-Esprit, non à un acte clérical de consécration des espèces. L'idée d'une répétition du sacrifice du Christ est écartée, seule l'offrande que les fidèles font de leur vie, en réponse à ce sacrifice, est maintenue.

Le point d'achoppement

La signification missionnaire de l'Eucharistie est bien indiquée. On s'interrogera cependant sur le sens que peut avoir la définition du sacrement comme « signe efficace ». Les protestants réagiront aussi au maintien de la notion de réservation des espèces, laquelle implique que, en dehors même de l'acte de communion, la présence du Christ peut être enclose dans des éléments matériels qui, en conséquence, doivent comme tels faire l'objet du respect.

La partie la plus importante du document est consacrée au problème du ministère ordonné. On ne s'en étonnera pas : c'est, à l'heure actuelle, le point d'achoppement de toutes les discussions œcuméniques. Le consensus est ici moins total, il n'en est pas moins important sur deux points fondamentaux : la succession apostolique par voie épiscopale est relativisée. Elle n'est que l'un des moyens par lesquels s'est exprimée, au cours de l'histoire, l'apostolicité de l'Eglise.

La succession apostolique, au sens fondamental de ce mot, appartient à l'Eglise tout entière et se manifeste dans la transmission continue de l'Evangile. En second lieu, l'ordination n'est plus comprise comme si elle conférait, à titre de propriété individuelle, une autorité à la personne ordonnée. L'ordination ne donne pas au ministre « *une existence chrétienne d'un degré supérieur* ». *Soulignons aussi que l'acte* d'ordination est sérieusement décléricalisé, il concerne la communauté tout entière. Le célibat, pas plus d'ailleurs que le mariage, ne constituent des conditions absolues de l'ordination.

Courageusement les auteurs du document ont posé le problème de l'ordination des femmes et invitent les Eglises à l'examiner franchement. *Ils ne prennent cependant pas réellement* position et se bornent à souligne, la persistance d'une « imagerie masculine », qui obère la réflexion des Eglises. On notera aussi que si le ministère ordonné doit avoir une triple finalité (la vigilance à l'égard de l'Eglise, la proclamation de l'Evangile et la dispensation des sacrements, le service ou diaconie) les implications politiques et sociales de l'exercice de ce ministère ne sont pas cachées. D'une façon générale le ministère n'est pas confiné à l'intérieur d'une institution ecclésiale, conçue comme une société close, et l'histoire de l'Eglise n'est pas séparée de l'histoire de l'humanité. Bien que l'épiscopat historique soit finalement privilégié, en tant que « *signe personnifié de l'unité visible* », le contenu de ce ministère est plus pastoral que hiérarchique.

La commission Foi et Constitution a décidé de ne plus reprendre ces problèmes avant que les Eglises n'aient pris position sur ce triple rapport. Les réponses sont attendues pour 1976. La balle est maintenant dans le camp des autorités et des hiérarchies ecclésiastiques. C'est à elles de jouer et on comprendrait mal qu'elles s'enferment dans un silence réputé prudent ou qu'elles cherchent des échappatoires.

ROGER MEHL.

★ Les Presses de Taizé. Diffusion : Paris, Editions du Seuil.

Le chemin vers l'avenir

Le pasteur W.A. Visser't Hooft ancien secrétaire général et président honoraire du Conseil œcuménique des Eglises, qui a publié ses mémoires sous le titre *le Temps du rassemblement* (*le Monde* du 30 mai), vient de leur donner un complément : *Le mouvement œcuménique a-t-il un avenir ?*

Texte bref et dense, cet écrit ne prétend pas se livrer au jeu de la prophétie ni même de la prospective : il se borne à indiquer avec une lucidité convaincante le chemin que doit emprunter le mouvement œcuménique s'il veut avoir un avenir. La réflexion est appuyée sur une analyse du passé œcuménique articulé en quatre périodes qui ne correspondent pas aux divisions classiques, parce que l'auteur s'attache moins aux événements qui ont retenu l'attention qu'aux grandes mutations.

Cette histoire intérieure, cette histoire des motivations et des idées lui permet de dégager trois questions fondamentales qui conditionnent tout l'avenir : le mouvement œcuménique souffre-t-il d'une paralysie institutionnelle, la mission telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à présent doit-elle être remplacée par un dialogue avec les autres religions et avec la religiosité païenne renaissante, le mouvement œcuménique doit-il suivre « l'ordre du jour » de l'Eglise... ou celui du monde ?

Sans pouvoir suivre et discuter les analyses dans le détail, disons que le docteur Visser't Hooft, toujours fidèle à l'inspiration de la théologie barthienne, n'abandonne rien des exigences d'un christianisme rigoureusement christologique, mais que c'est cette fermeté même qui lui permet une extraordinaire ouverture à toutes les questions du monde présent ; elle lui permet aussi de montrer que l'Eglise ne vit pas pour elle-même, mais pour le monde, et que la préoccupation tenace de l'unité de l'Eglise, malgré l'apparition de nouveaux fronts transconfessionnels, fonde un souci de l'unité de l'humanité.

En prenant au sérieux la question du sens final de l'existence, l'Eglise — une Eglise plus conciliaire que hiérarchique — fait sien, sans aucun renoncement, sans syncrétisme disgracieux, « *l'ordre du jour* » du monde. Ce lien entre une foi christologique et un humanisme militant, c'est le chemin vers l'avenir que nous décrit ce précieux petit livre.

R. M.

★ *Editions Pendo, 1975.* Traduit de l'anglais par Mary-Anna Barbey.

Le Monde DE LA MÉDECINE

De récentes découvertes sur les hormones

« L'homme est une femme qui s'ignore », a coutume de déclarer Alfred Jost, professeur de physiologie du développement au Collège de France. Ce qui apparaît « a priori » comme une boutade se trouve en réalité partiellement démontré dans les faits.

Des études réalisées chez l'animal, puis confirmées chez l'humain ont en effet montré que la phase principale de différenciation sexuelle se déroule durant la première moitié de la gestation grâce à l'action déterminante de facteurs masculinisants, principalement d'une hormone, la testostérone. Sans cette sécrétion hormonale androgène, qui a pour rôle d'induire, de programmer, de réaliser les structures mâles, le fœtus a une tendance naturelle à évoluer vers un état féminin.

Pendant longtemps, on a cru qu'après la période fœtale de différenciation sexuelle, le système hormonal se mettait au repos, pour ne se réactiver qu'au moment de l'adolescence. Or, des expériences récentes ont mis en évidence qu'il n'en était rien, et que des différences sexuelles de sécrétions hormonales existaient durant la période périnatale, jusqu'au sixième mois de la vie. Le sang du nourrisson mâle contient de la testostérone en concentration importante, aucun phénomène semblable n'est remarqué chez le nourrisson féminin. Que signifie donc cette activité hormonale sexuelle typiquement masculine ? A-t-elle un rôle sur le comportement sexuel de l'adulte ? Des travaux récents permettent aujourd'hui d'apporter au moins en partie la réponse.

La détermination précoce du comportement sexuel

par le professeur JEAN BERTRAND (*)

'ETABLISSEMENT, à l'âge adulte, d'un équilibre sexuel normal est le fruit d'un jeu [comp]lexe entre de multiples compo[sante]s : entre autres, génétiques, [bi]ologiques, éducationnelles, éco[nomiq]ues, psychologiques.

[Les] hormones sexuelles fémini[nes] (œstrogènes) ou masculines [(andr]ogènes) jouent, tout au cours [du d]éveloppement de l'individu, un [rôl]e important qui se manifeste [esse]ntiellement pendant la vie fœtale, [dès] la huitième (ou la neuvième) [semai]ne après la conception, période [de d]ifférenciation sexuelle, et au [moment] de l'adolescence, période de [matur]ation sexuelle, pour aboutir, à [l'âge] adulte, à l'équilibre sexuel. [Entre] la période fœtale et la phase [pubert]aire de maturation sexuelle, [on a] cru pendant longtemps au [repos] hormonal. Pourtant, aujour[d'hui] la période de la petite enfance [paraît] très importante.

[Tout] d'abord, que se passe-t-il [pendan]t la vie fœtale ? Dans l'espèce [humai]ne, la période de différencia[tion s]exuelle s'étend de la neuvième [semain]e à la douzième semaine [après] la fécondation, les hormones [mascu]lines y jouant un rôle prédo[minant]. La présence du chromosome [Y (ind]iquant le sexe masculin) induit la différenciation de la « glande sexuelle primitive » en testicules. Ceux-ci, stimulés par des hormones d'origine placentaire (gonadotrophines chorioniques) initialement, puis venant du cerveau du fœtus lui-même (gonadotrophines hypophysaires), sécrètent de plus en plus de testostérone. Cet androgène masculinisera les organes génitaux externes et internes et imposera la morphologie masculine essentielle.

Chez le fœtus féminin, il n'en va pas de même. Les ovaires se différencient plus tardivement et n'influencent pas la morphologie féminine de base, puisque celle-ci se réalise spontanément en l'absence de toute glande génitale ou de toute sécrétion hormonale.

Que se passe-t-il ensuite ? Pendant longtemps, on a cru que cette période fœtale de la différenciation sexuelle n'était que transitoire et que le système hormonal se mettait ensuite au repos pour ne se réactiver qu'au moment de l'adolescence. C'était méconnaître le processus dynamique constant qu'est l'évolution sexuelle et sa réalisation. Pendant toute la deuxième moitié de la gestation, le fœtus masculin continue à sécréter des hormones mâles.

L'activité testiculaire du bébé

[A la] naissance, un phénomène par[ticulier] vient d'être mis en évidence. [Des tr]avaux récents, réalisés à Lyon [par le] docteur M. G. Forest, dans [son] unité INSERM de l'hôpital [Debro]usse, ont permis les consta[tations] suivantes : dans le sang (pris [au talo]n, par exemple), et dans le [sang] du cordon ombilical, les con[centrat]ions en androgènes sont plus [élevée]s chez le garçon que chez la [fille (1]). Cette différence s'accentue [juste] après la naissance : chez le [garçon], après un net ralentissement [de cou]rte durée, il y a une remise [en rou]te de l'activité testiculaire sous [l'influe]nce de facteurs nerveux cen[traux]. Les concentrations sanguines [de tes]tostérone s'élèvent à nouveau [pour a]tteindre, au cours du deuxième [mois], des valeurs comparables à [celles] que l'on observe en pleine [adoles]cence, concentrations égales à [la moi]tié de celles dosées dans le [sang] de l'homme adulte. Vers le [sixièm]e mois, le testicule est enfin [au rep]os et il ne se remettra en activité qu'au moment de l'adolescence.

Chez la petite fille, l'évolution est totalement différente : la concentration sanguine de testostérone, beaucoup plus basse déjà que chez le garçon pendant toute la grossesse, diminue très rapidement après la naissance. A partir du sixième mois, les concentrations sanguines des hormones sexuelles sont apparemment les mêmes dans les deux sexes, et ce, jusqu'à l'adolescence.

La comparaison entre deux nourrissons de sexe différent montre que le garçon a une activité des glandes sexuelles, inexistante chez la fille. Ce phénomène, parfaitement normal et physiologique, ne s'accompagne que très rarement de manifestations apparentes (augmentation du volume de la verge, par exemple). En revanche, si le testicule du bébé ne sécrète pas normalement de la testostérone pendant la fin de la grossesse et pendant les premières semaines qui suivent sa naissance, on peut observer un développement anormalement faible de la verge ou des bourses ; et si durant de deuxième ou le troisième mois de la vie la concentration de la testostérone dans le sang est anormalement abaissée l'on peut déjà craindre l'apparition d'insuffisance génitale à l'âge adulte.

L'activité testiculaire pendant le deuxième mois, et surtout pendant le troisième mois de cette vie extra-utérine, est donc un élément nouveau qui pose de multiples problèmes.

Quel est le rôle et quelles sont les conséquences de cette activité testiculaire périnatale ?

L'expérimentation animale est riche d'enseignements à ce sujet. Un rat mâle est castré à la naissance, puis on lui greffe, à l'âge où devrait se faire sa puberté, un ovaire immature. On constate que cet ovaire se comporte alors comme celui d'une femelle normale : il forme, de façon cyclique, des follicules. Comme cette activité est sous la dépendance d'hormones sécrétées par le système nerveux central (gonadotrophines hypophysaires), on peut conclure que ce dernier a une activité sexuelle cyclique de type féminin.

Des anomalies programmées au berceau

Si l'on injecte à une rate femelle qui vient de naître (avant le quatrième jour de la vie), une seule dose de testostérone, cette même rate, à l'âge adulte, sera stérile, ses ovaires ne formeront plus de follicules, son système nerveux central fonctionnera comme celui d'un rat mâle, c'est-à-dire libérera des gonadotrophines hypophysaires de façon continue. De plus, le comportement sexuel de cet animal sera très particulier (agressivité et activité de type masculin). Ces constatations remontent à près de cinquante ans déjà, mais ce n'est que tout récemment que l'on a aussi observé chez le rat mâle, dans les quelques jours qui suivent la naissance, une élévation de testostérone sanguine comme dans l'espèce humaine.

De ces expériences, on conclut que certaines anomalies du fonctionnement génital à l'âge adulte peuvent donc être induites, « programmées » dès la naissance. Cette programmation est sous la dépendance d'hormones sexuelles qui, imprégnant le système nerveux central, le « masculinisent » ou le « féminisent », et celui-ci libère des hormones hypophysaires (gonadotrophines) qui, à leur tour, agissent sur les glandes sexuelles (ou gonades).

Ce phénomène n'est pas particulier au rat. Il a été retrouvé chez d'autres rongeurs, chez d'autres mammifères, mais l'injection de testostérone doit alors être pratiquée avant la naissance.

« Masculinisation du cerveau »

L'administration de testostérone à une femelle pendant la période néonatale modifie son comportement sexuel — on l'a vu pour la rate, — mais un phénomène semblable se produit chez des mammifères tels que le chien ou la chèvre ou même le singe. La testostérone induit alors des modifications du comportement au cours des rapports sexuels, ou même au cours des relations sociales (jeux, émotions, agressivité, alimentation préférentielle). Cette notion suppose obligatoirement que certains centres du système nerveux, responsables du comportement, atteignent leur maturation après la naissance, puisque la testostérone donnée pendant la période néonatale modifie leur activité. Des données nouvelles viennent étayer cette hypothèse : il a été démontré très récemment que l'acquisition de la mémoire pour certains tests se manifeste plus tôt chez le singe mâle (deux mois et demi) que chez le singe femelle (dix-huit mois). Les conséquences d'une lésion élective d'un centre impliqué de façon essentielle dans le processus de mémorisation, pratiquée à l'âge d'une à huit semaines, se révèlent donc plus tôt chez le mâle que chez la femelle.

Il apparaît en conséquence que, chez l'animal de sexe mâle, la sécrétion de testostérone pendant la période périnatale « masculinise » son système nerveux central, induisant le fonctionnement « mâle » de son système hormonal et aussi le caractère « mâle » de son comportement.

Extrapolations prudentes

Qu'en est-il dans l'espèce humaine ? Comme toujours, il faut être très prudent lorsque l'on tente d'extrapoler de telles observations en clinique humaine. Cependant, un modèle est souvent cité : l'hyperplasie surrénale congénitale est une affection dans laquelle la glande corticosurrénale se met à sécréter, quelquefois dès le deuxième ou le troisième mois de la grossesse, des quantités importantes d'hormones masculinisantes. La petite fille qui en est atteinte présente à la naissance des anomalies des organes génitaux externes, qui prennent un aspect plus ou moins masculin, et l'on constate à cette période une élévation importante de la testostérone sanguine, qui peut atteindre des valeurs comparables à celles observées chez le garçon. Cette maladie est assez aisément diagnostiquée et traitée. Arrivées à l'âge adulte, certaines de ces jeunes filles sont apparemment normales et peuvent même mener des grossesses à terme. Chez d'autres, en revanche, on observe un retard dans l'apparition des premières règles, des perturbations menstruelles, et parfois même quelques troubles du comportement. Mais dans ce cas, il est pour le moment quasi impossible de faire la part exacte entre le rôle éventuel d'une imprégnation androgénique périnatale ou les conséquences d'un traitement mal conduit et surtout de l'environnement éducationnel et émotif dont ont toujours été entourés ces enfants fragiles, sans cesse exposés à une complication aiguë, parfois même mortelle.

Dans l'espèce humaine, de multiples recherches doivent encore être menées pour répondre aux nombreux problèmes que pose ce nouveau phénomène physiologique : quel est son rôle dans le déclenchement de la puberté, dans l'endocrinologie adulte, ou même dans le comportement ?

Une extrême prudence est de rigueur, mais il paraît maintenant impossible de négliger une période qui, dans ce long processus qu'est la réalisation du « parfait équilibre masculin », semble jouer un rôle très important.

(*) *Directeur de l'unité de recherches endocriniennes et métaboliques chez l'enfant (INSERM, Lyon).*

(1) Chez la fille, les androgènes présents dans le sang sont d'origine placentaire.

SYSTEME NERVEUX CENTRAL

CENTRES HYPOTHALAMIQUES

HORMONES HYPOTHALAMIQUES

HYPOPHYSE ANTÉRIEURE

HORMONES HYPOPHYSAIRES (gonadotrophines)

GONADE OU GLANDES SEXUELLES (Ovaire ou testicule)

HORMONES SEXUELLES (androgènes, œstrogènes)

ORGANES CIBLES — ORGANES SEXUELS

RÉTRO-CONTRÔLE DES CENTRES NERVEUX PAR LES HORMONES SEXUELLES

L'endocrinologie sexuelle de l'adulte peut être résumée selon le schéma général proposé ci-dessus :

Les hormones hypothalamiques déclenchent la mise en circulation des gonadotrophines hypophysaires qui agissent sur les gonades (testicules ou ovaires), lieu de synthèse et de sécrétion des hormones sexuelles, qui à leur tour contrôlent (rétro-contrôle), au niveau des centres nerveux centraux, le système hypothalamo-hypophysaire.

L'expression de l'état masculin ou féminin de l'adulte (physique et sexuel) est sous la dépendance de ces diverses hormones. Il s'agit d'un vaste réseau de messages qui portent l'information aux organes-cibles, aux organes génitaux (seins, utérus, etc.) témoins de cette évolution sexuelle, messages qui permettent aussi une *délicate auto-régulation des différents facteurs entre eux.*

Le fonctionnement masculin de cet ensemble, essentiellement continu, est très différent de l'équilibre féminin qui est cyclique (cycle menstruel).

HÉRÉDITÉ ET APPARENCE

ON n'a pas toujours l'apparence de son hérédité. On appelle génotype la formule chromosomique qui détermine l'hérédité et phénotype la morphologie externe, l'apparence extérieure d'un individu qui normalement correspond aux informations contenues sur les chromosomes.

La différence génétique entre mâles et femelles tient à la différence d'un chromosome, le chromosome Y, que seuls portent les hommes avec un seul chromosome X, tandis que les femmes portent deux chromosomes X.

Deux exemples suffiront à montrer que, dans certains troubles pathologiques naturels ou expérimentaux, le phénotype, la morphologie, peut ne pas refléter ce que le génotype laissait prévoir :

— Le syndrome de Turner-Albright est une maladie génétique caractérisée par la présence d'un seul des deux chromosomes sexuels, le chromosome X. Les malades qui en sont atteints ont une morphologie féminine.

— Le professeu. Jost, en 1950, a montré le rôle des hormones masculines sur la morphologie sexuelle. La castration au début de la gestation d'un fœtus de lapin de génotype mâle provoque la naissance d'un animal dont les organes génitaux externes sont féminins. La castration du fœtus mâle, ayant supprimé la sécrétion d'hormones androgènes, empêche ainsi que ne se développe la morphologie masculine.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

Mort, douleur et dignité humaine

La dignité de la mort, la dignité d'en choisir si possible les circonstances, la lutte contre la souffrance, commencent à susciter de multiples colloques, réflexions et ouvrages, parmi lesquels l'effort accompli par le Centre catholique des médecins français ne peut que frapper par sa liberté et la revendication vigoureuse d'humanisation qu'il postule.

Il serait souhaitable que l'importance de ce débat, et du constat de carence unanimement dénoncé, conduise enfin à l'adoption des mesures qui s'imposent en France, qu'il s'agisse de la création de « centres de la douleur » ou de l'intégration aux études médicales d'une formation sur ces thèmes auxquels le médecin n'est guère mieux préparé que le public. — Dr E. L.

La thérapeutique des souffrances terminales

L'ANALYSE de la douleur, de ses mécanismes et de ses traitements ne rencontre pas, en France, l'attention et l'intérêt qu'elle devrait susciter. Encore moins celle de la souffrance, terme qui rend compte, outre des phénomènes purement neurologiques, de la dimension affective, psychologique, de la douleur, de ses retentissements sur la personne humaine, diminuée et menacée dans son intégrité et sa dignité.

Cette absence d'intérêt, voire ces réticences à recourir aux multiples analgésiques dont on dispose aujourd'hui, tiennent, certes, à une absence de formation en ce domaine des futurs praticiens et du personnel soignant. Mais il ne paraît pas exclu que les concepts religieux de sanctification ou de rédemption par la souffrance aient contribué à un rejet dont témoigne notamment le débat sur l'analgésie obstétricale (accouchement sans douleur, dont *le Monde* s'est fait écho les 6 et 7 août 1975). Il est clair que les décisions sont plus difficiles encore lorsqu'il s'agit des douleurs insupportables qui viennent tourmenter certaines agonies.

Les numéros spéciaux que consacrent simultanément la *Revue Laennec* (1) et *Médecine de l'homme*, revue du Centre catholique des médecins français (2) aux « *Thérapeutiques des souffrances terminales* » ne pouvaient que revêtir dans ce contexte un intérêt considérable. Conçus par un groupe d'études, sous la direction du Père Patrick Verspieren, ils offrent aussi bien le fruit d'une enquête sur le centre anglais de traitement des douleurs terminales (Saint-Christophe) que les interrogations, à propos de cas précis, d'un psychiatre du Centre anticancéreux Gustave-Roussy, les réactions d'une infirmière, celles d'une jeune mourante, de médecins conduits à côtoyer journellement la mort, ou la réflexion d'un philosophe jésuite sur cette fameuse « *sanctification de la douleur* » qui est bien, dit-il, une attitude religieuse, mais dont « *il doute qu'elle soit chrétienne* ».

S'agit-il d'indifférence, d'ignorance ou de ce tabou que traduit bien le professeur Claude Laroche dans l'éditorial de *Médecine de l'homme*, lorsqu'il demande à ses lecteurs « *un esprit de large compréhension* » pour lire les exposés dont « *les auteurs ont le grand mérite de se refuser à toute hypocrisie, et de ne pas cacher leurs doutes ni même leur angoisse* » ?

Doutes ou angoisses, qui expliquent peut-être les réticences que déplorent les professeurs Pierquin et Lemerle, et que manifeste le corps médical à donner aux grands malades les analgésiques puissants qui pourraient les soulager.

Difficultés beaucoup plus graves encore, et génératrices d'un trouble de conscience évident lorsque, en dernier recours, l'analgésie implique une « déconnection », un sommeil définitif de l'agonisant, sorte d'euthanasie dont la décision ne peut être prise — ou le peut-elle ? — sans l'accord des intéressés.

La douleur doit être combattue

« *Ce n'est pas la douleur qui nous sauve... Nous n'avons pas à valoriser la souffrance...* », écrit le Père Antoine.

« *La souffrance doit être combattue, et nous invitons pour cela tous les milieux sanitaires à un effort intense de recherche* », poursuit le Père Verspieren.

La vigueur de ces affirmations devrait, tout autant que le poids et la richesse des témoignages, des faits et des difficultés que révèle cette enquête, contribuer à déclencher enfin une action concrète en un domaine où la France a acquis, on ne sait pourquoi, un retard considérable. Notre pays sera bientôt l'un des seuls de tout le monde occidental où il n'existe aucun centre pluridisciplinaire consacré à l'étude et aux traitements de la souffrance. Un des seuls où cette « discipline » n'est que chichement enseignée, voire réservée aux futurs spécialistes en anesthésiologie.

Un des seuls où le thème de la douleur ne suscite pratiquement jamais l'intérêt, notamment dans le cadre du recyclage post-universitaire (il est significatif à ce sujet que sur les centaines de communications et débats qui se déroulent dans le cadre des Entretiens de Bichat, aucun ne concerne précisément l'allégement des souffrances).

La souffrance et la mort se situent parmi les thèmes majeurs de réflexion d'une pensée médicale trop axée depuis ce dernier demi-siècle sur l'ivresse technologique et thérapeutique pour qu'une réelle attention leur ait été prêtée. Le dossier remarquable et courageux qu'ouvrent le Centre catholique des médecins français et le Centre Laennec, et qui s'inscrit dans la ligne d'une œuvre lucide d'humanisation, montre que, bien au-delà du cercle médical, c'est à la conscience de chacun qu'il s'adresse et que c'est non d'un problème purement médical mais d'un problème de civilisation qu'il s'agit.

(1) A paraître le 7 octobre, 12, rue d'Assas, 75006 Paris. (6 F. Numéro 1 spécial éthique médicale, automne 1975.)

(2) 14, rue d'Assas, 75006 Paris. (Numéro d'octobre.)

Ce que pensent les enfants

■ L'ENFANT ET LA MORT, par G. Raimbault. Privat Editeur ; coll. Educateurs, 220 p., 32 F.

Le docteur G. Raimbault, psychanaliste de l'école freudienne de Paris, maître de recherche à l'institut national de la santé et de la recherche médicale, œuvre depuis dix ans dans un service de l'hôpital des Enfants-Malades de Paris que dirige le professeur Pierre Royer et où séjournent un certain nombre d'enfants très gravement atteints.

Elle a donné, dans son livre, la parole à ceux de ces enfants qui se savent condamnés, à ceux qui ont vu mourir un frère ou un parent.

Ils ne comprennent pas ? Ils ne savent pas ? Il faut cacher, mentir, dissimuler, car ils n'auraient pas la force d'accepter la vérité ? Autant d'idées reçues, aux conséquences psychologiques les plus graves.

Au-delà d'un texte poignant, parfois insoutenable, et que baignent une infinie poésie, une infinie tendresse, le recueil de G. Raimbault montre, avec une force que n'aurait jamais atteinte une démonstration conceptuelle, que le plus grand dommage qui puisse être fait à l'enfant résulte d'un silence — ou d'un mensonge — dont il n'est pas dupe.

La puissance de son livre, le fait qu'il se lise d'une traite, qu'il suscite aussi intensément la réflexion et l'émotion, confirment que même sur un sujet apparemment « philosophique » et qui donne lieu à des torrents de réflexions abstraites, rien ne peut surpasser la richesse du témoignage vécu, et la connaissance de ceux — et ils sont rares — qui ont su l'écouter.

■ La prochaine séance de la Société de thanatologie, consacrée au thème « Mourir à son heure », se tiendra les 16 et 17 octobre dans les salons de l'hôtel Lutétia, 47, boulevard Raspail, 75006 Paris.

■ La revue « Projet » consacre au thème « Humaniser la mort » un dossier préparé par un sociologue, Julien Potel, un aumônier d'hôpital, P. Deschamps, et le Père Verspieren, directeur du centre Laennec.

★ Septembre-octobre 1975 ; 14, rue d'Assas, Paris. 9 F.

De nouveaux droits de l'homme ?

■ LE DROIT DE VIVRE ET LE DROIT DE MOURIR, par François Sarda. Le Seuil, 249 p., 32 F.

L'intérêt majeur du livre que François Sarda consacre aux difficultés éthiques fondamentales auxquelles se heurtent la médecine et la société d'aujourd'hui résulte pour une large part du fait que son auteur n'est pas médecin, et qu'il parle donc au nom de tous ces silencieux, concernés au premier chef, et sur le sort desquels discutent gravement et de façon trop souvent souveraine les détenteurs du pouvoir scientifique ou médical.

Avocat au barreau de Paris, François Sarda a de ces problèmes, auxquels il porte depuis toujours intérêt, une large expérience.

La liberté d'esprit et l'étendue des connaissances juridiques, historiques et politiques, avec lesquelles il aborde les thèmes entre tous délicats et controversés liés aux conquêtes techniques et à la qualité de la vie et de la mort, donnent à sa réflexion un poids particulier.

La revendication de dignité et la revendication de libre détermination, caractéristiques de notre époque, se heurtent, et notamment lorsqu'il s'agit du principe de préservation de la vie à tout prix, à des règles tacites ou écrites visant à protéger la collectivité.

« *Les droits de l'homme*, écrit Me Sarda, *furent d'abord individuels pour lui donner la liberté d'être, de penser, de prier, de se réunir. Puis vint le temps des droits collectifs, à l'éducation, à la santé, au travail. Et ces droits prennent une troisième dimension, celle du bénéfice individuel du droit collectif. Une telle étape ne peut pas se franchir sans imagination de formules nouvelles.* »

C'est, en effet, de ce type d'imagination que semblent manquer le plus tous ceux dont la méditation se heurte à d'insolubles obstacles, à la fameuse pente *savonneuse* de l'avortement ou de l'euthanasie, au conflit permanent entre charité et lucidité, paternalisme et partage, technique et humanisme.

Les solutions proposées ne manquent pas, cette fois, d'intérêt, en particulier celles visant à l'instauration de « *conseils de sages, ou de santé* », de collèges multidisciplinaires destinés à tracer les lignes de comportement (en matière de réanimation, par exemple) et à en assumer conjointement toutes les conséquences.

Car il est profondément vrai que l'attitude devant la mort ne relève pas exclusivement du domaine des techniques. Faut-il pour autant, et impérativement, « *fixer une doctrine, prendre des dispositions légales, ciselées sur de claires options* », comme le pense Me Sarda ? Le caractère hautement individuel des situations rencontrées a toujours incité les médecins à rejeter l'idée de normes générales au profit d'une « *éthique de situation* », dont ils perçoivent bien les faiblesses, ou l'éventuel laxisme.

Une telle attitude, relevant du contexte de peur intellectuelle, morale et physique devant l'évolution, ne traduit-elle pas la paresse à surmonter le chaos ou nous vivons ? Et l' « *invention d'une civilisation* » que prône l'homme de loi passe-t-elle, comme l'affirme l'auteur, par une rénovation dans les idées et dans les réalisations des concepts sur les droits de l'homme ?

Son plaidoyer sur l'évolution nécessaire de ces droits, sur les dangers de leur cristallisation, ne peut que stimuler l'esprit et clarifier les idées, tant des praticiens, « *mal préparés à leurs obligations et responsabilités nouvelles* », que des usagers au premier chef concernés par ce qui relève de l'économie médicale et du libre et conscient déterminisme devant l'exercice d'une puissance sans précédent sur la vie comme sur la mort.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Une technique importée d'Allemagne fédérale

Des récepteurs de télévision « tout circuit intégré »

Le téléspectateur ne s'intéresse pas toujours à ce qui se trouve dans son téléviseur. Seuls la qualité de l'image et du son, la commodité d'emploi, l'absence de pannes ou, quand des incidents surviennent, l'efficacité du service après-vente, comptent à juste titre pour lui. Tous ces aspects relèvent, pourtant, de la technologie.

Les lampes de naguère sont aujourd'hui supplantées par les transistors. Le « tout transistor » est lui-même remplacé par le « tout circuit intégré ». Cette technique, pour une fois, n'est importée des Etats-Unis. Elle s'est imposée Allemagne et devrait se généraliser en Fr dans les prochaines années. Elle a beauc d'avantages. Le coût de l'électronique s'en tr nettement abaissé. Les performances sont a liorées, les pannes sont moins nombreuses et réparations plus faciles. En outre, les circ intégrés permettent l'introduction de « gadge comme l'affichage automatique du numéro d chaîne, de l'heure, etc.

UN récepteur de télévision en couleurs est un appareil d'une extrême complexité. Des milliers de pièces et de composants entrent dans sa fabrication. Les circuits intégrés permettent de réduire considérablement le nombre des composants de la partie électronique.

Un circuit intégré n'est rien d'autre qu'une pastille de silicium qui, convenablement traitée, est équivalente à des centaines de transistors et de résistances. La partie électronique d'un téléviseur en couleurs peut ainsi être ramenée à une vingtaine de plaquettes comprenant, outre un circuit intégré, quelques résistances ou capacités servant à son alimentation.

Ces récepteurs « tout circuit intégré » présentent de très nombreux avantages. Le moindre de ces avantages n'est pas le prix. Les circuits intégrés ne sont pas très onéreux. Ils coûtent de quelques francs à quelques dizaines de francs. De plus, ils permettent de faire des économies de main-d'œuvre : il y a moins de soudures à faire. Mais l'électronique ne compte que pour une faible partie du prix de revient final. Aussi ne doit-on pas s'attendre à une baisse très nette. Les téléviseurs « bas de gamme », dans lesquels l'électronique est réduite au minimum, ne baisseront pas de prix. Les circuits intégrés permettront surtout de mettre beaucoup d'électronique dans les téléviseurs sans augmentation notable du prix. On devrait, en revanche, constater une diminution du prix des téléviseurs « haut de gamme ». Leur prix de vente se rapprocherait de celui des téléviseurs « bas de gamme » avec des performances bien supérieures, à moins que les constructeurs ne préfèrent conserver des prix élevés et ajouter un certain nombre de possibilités techniques nouvelles : outre la commande à distance, l'affichage du numéro de la chaîne, le choix numérique de la fréquence, la commande de l'heure, sans compter des dispositifs plus ambitieux comme ceux qui permettraient de visualiser des messages écrits dans le cadre, par exemple d'un journal écrit transmis par télévision (*le Monde* du 24 septembre).

Dans deux ans

Outre ces deux avantages — augmentation de la qualité pour les téléviseurs « bas de gamme » et apparition de gadgets pour les téléviseurs « haut de gamme », — les circuits intégrés assurent une bien meilleure fiabilité de l'électronique. Les pannes sont moins nombreuses, parce que le nombre de composants est réduit. De plus, le dépannage est grandement facilité.

Aujourd'hui, un téléviseur défaillant doit être amené chez le distributeur. Le plus souvent, ce dernier le confie à son tour au service après-vente de la firme qui l'a fabriqué. Un téléviseur « tout circuit intégré » sera beaucoup plus facile à réparer. Le « spécialiste » viendra sur place, détectera le module défaillant et le remplacera. La détection des modules en panne pourra se faire avec des appareils de test, soit simplement par la méthode dite [...] et erreur, le technicien rempl[...] les uns après les autres les mo[...] anciens par des modules neufs, [...] qu'au moment où il constatera [...] la panne a disparu.

Actuellement, en République [...] rale d'Allemagne, 70 % des t[...] seurs en couleurs sont « tout c[...] intégré ». En France, il f[...] encore attendre deux ans pour [...] nir un résultat comparable. Tout[...] la moitié des constructeurs fra[...] utilisent aujourd'hui quelques [...] cuits intégrés dans leur fabric[...]

Les producteurs de circuits [...] grés se sont d'abord intéressé[...] marché le plus vaste : celui du [...] tème ouest-allemand PAL, qui [...] adopté par la plupart des pays [...] péens. Les fabricants de cir[...] européens ou d'origine améri[...] se livrent à une âpre concurr[...] pour emporter ce marché. Les [...] cuits adaptés au procédé fra[...] SECAM viennent seulement [...] commercialisés. Certains sont [...] des circuits PAL auxquels o[...] adjoint un « transcodeur », qui t[...] forme le PAL en SECAM.

Cette évolution de la techno[...] des récepteurs de télévision [...] pas sans incidences industri[...] C'est ainsi qu'une partie du tr[...] de montage est supprimé au p[...] des fabricants de composants. [...] ce sont finalement les consom[...] teurs qui doivent bénéficier de [...] progrès technique.

JEAN-LOUIS LAVALLARD

A Grenoble

Un symposium sur les objets volants non identifiés

Grenoble. — Cinquante millions d'observations d'objets volants non identifiés (OVNI) ont été enregistrées à travers le monde entre 1947 et 1975. Pour les spécialistes qui se penchent depuis vingt-cinq ans sur ce « grand mystère contemporain », témoignages et indices sont suffisamment sérieux pour établir de façon irréfutable la matérialité des engins observés. Cependant, malgré cette multitude d'observations, il n'est toujours pas possible de répondre à des questions aussi fondamentales que celle-ci : d'où viennent les OVNI ? Sont-ils contrôlés par des « intelligences » supérieures ? « Il existe beaucoup de raisons pour dire qu' « ils » ne viennent pas de notre planète, répondent prudemment ceux qui s'intéressent [...] ces questions.

Dans ce domaine très particulier, il ne s'a[...] pas, en fait, de « croire » mais de « savoir ». [...] symposium international organisé à Grenoble da[...] les premiers jours d'octobre à l'occasion du vin[...] cinquième anniversaire de la création du grou[...] Ouranos (1), membre de l'UGEPI (Union d[...] groupements d'étude des phénomènes inexpliqué[...] avait précisément pour objet de faire la p[...] des « connaissances ».

« La phase du doute est dépassée »

« *LA phase du doute est dépassée depuis qu'en 1974 M. Robert Galley, alors ministre des armées, a reconnu publiquement l'intérêt et la nécessité d'étudier ces phénomènes* », disent les animateurs de l'UGEPI.

Tout au long de ces vingt-cinq années, les témoins des évolutions ou des atterrissages des « *soucoupes volantes* » sont, en effet, régulièrement passés aux yeux de l'opinion publique pour des « *farfelus* » ou des fanatiques du surnaturel. Pourtant, d'une manière très officielle, l'état-major de l'armée de l'air dispose depuis 1955 d'une section d'étude des mystérieux objets célestes — SEMOC — dont l'existence devrait inciter les plus sceptiques à réfléchir.

L'UGEPI et le groupe Ouranos ont mis sur pied un réseau d'observateurs (un à deux par département) et formé des enquêteurs spécialisés : un par région. Ainsi, chaque fois qu'un phénomène est signalé, il donne lieu à une enquête approfondie. Les témoignages sont recueillis suivant une grille pré-établie, les indices — végétaux ou minéraux brûlés par exemple — dirigés sur des laboratoires aux fins d'analyse.

Les spécialistes placent aujourd'hui les OVNI en trois grandes catégories : les sphéroïdes, de 15 centimètres à 15 mètres de diamètre ; les discoïdaux, qui sont à l'origine du terme « *soucoupe volante* » et dont le diamètre varie de 15 mètres à 70 mètres, et enfin les fusiformes, auxquels appartiennent les vaisseaux cosmiques de 300 mètres de long capables de transporter et de larguer des soucoupes de 30 mètres de diamètre. L'un de ces « *cigares volants* » aurait été vu le jour de l'ouverture du symposium alors qu'il évoluait au-dessus de Maubeuge à proximité — un comble — du domicile du président de l'UGEPI... Ces engins, qui peuvent évoluer à de très grandes vitesses, ont deux caractéristiques : ils se déplacent silencieusement et défient souvent les lois de l'aérodynamisme.

L'analyse des multiples renseignements recueillis permet, selon les experts, de tirer deux conclusions : d'une part, ceux qui nous visitent le font d'une manière parfaitement rationnelle ; d'autre part, leurs observations concernent essentiellement nos équipements techniques : barrages, centrales électriques ou nucléaires, installations portuaires, aérodromes, etc.

Confusion mentale ou totale

Entre 1850 et 1870, rappellent les responsables d'Ouranos, on relevait sur les livres de bord des navires à vapeur des témoignages faisant état de l'évolution d'étranges engins lumineux à proximité de la coque des bateaux, alors que rien de comparable n'apparaît pendant la même période sur les livres de bord des navires à voile. N'est-ce pas la preuve que des « *Inconnus* » s'intéressaient aux nouveaux types de propulsion ?

En France, la grande vague d'atterrissages apparue entre le 26 septembre et le 6 novembre 1954 — on a dénombré quatre-vingt-dix observations sur le territoire, soit en moyenne plus de deux par jour — a correspondu, selon les spécialistes, à un relevé systématique de la plupart de nos grandes installations. Fait troublant : chaque atterrissage se trouvait sur une ligne droite joignant — dans l'espace — deux positions-clés ceinturant le [...] ritoire observé. A côté de c[...] moisson rationnelle de renseig[...] ments, on a noté, disent les expe[...] quelquefois des opérations po[...] tuelles : on cite le cas de [...] « *humanoïdes* » descendus de l[...] engin pour enlever un lapin d[...] un clapier et qui sont revenus [...] leurs pas pour dérober également [...] carottes !

« *La vision de ces phénomèn[...] peut provoquer chez les témoins [...] traumatismes psychiques importa[...] ainsi que des réactions physio[...] giques* », révèle une étude d'[...] groupe belge. Ce qui revient [...] admettre les possibilités de « *con[...] sion mentale* » dans la descripti[...] des événements. Dans quelle mesu[...] cette confusion n'est pas « totale », se demandent ceux qui refuse[...] d'admettre l'existence d'engins ext[...] terrestres. Pour eux, les témoignag[...] ne seraient que des professions [...] foi répandues par des hommes [...] des femmes désireux de faire naî[...] une nouvelle religion à la mesu[...] des civilisations modernes. Ma[...] comment expliquer que l'on [...] mesuré sur des aires d'atterrissa[...] de soucoupes un rayonnement éle[...] tro-magnétique d'une puissance [...] fois supérieure à celle produite p[...] le plus gros électro-aimant en ac[...] vité, celui du CERN à Genève ?

C'est d'ailleurs en s'appuyant s[...] des observations « objectives [...] comme celle-ci, en n'accorda[...] qu'une relative valeur aux photos [...] aux films, en prenant soin enfi[...] d'assortir leur argumentation d[...] conditionnel, que les passionnés de[...] OVNI avancent lentement vers « *le[...] frontières de la connaissance* ». « *Tout chercheur travaillant inte[...] ligemment et honnêtement peut s[...] joindre à nous* », disent-ils. Ils n[...] seront jamais assez, en effet, pou[...] percer le mystère d'un ciel où le[...] croisés en route pour Jérusalem [...] apercevaient déjà « *d'étranges bou[...] cliers métalliques flamboyants* ».

BERNARD ELIE.

(1) Le groupe Ouranos a été fond[...] le 24 juin 1951 par un juriste [...] M. Marc Thirouin. Adresse : boîte postale 38, 02110 Bohain.

ARTS ET SPECTACLES

lture



Michel Guy à Moscou

notre correspondante

. Michel Guy, secrétaire à la culture, a terminé une visite d'une semaine ion soviétique. Le secré- d'Etat français, qui était de M. Demitchev, minis- viétique de la culture, a é son temps entre Mos- et Leningrad, visitant ment la galerie Tretiakov, sée Pouchkine, l'Ermitage musée russe, ainsi que réserves. Au cours de deux s de travail, MM. Demit- et Guy ont examiné le r des relations culturelles les deux pays et ont de les intensifier.

XPOSITIONS : plusieurs tions permettant de mieux connaître la peinture des uvième et vingtième de chaque pays seraient gées. C'est ainsi que sont s en U.R.S.S. des expo- sur Manet et Daumier 977), sur l'œuvre sculpté atisse ; toujours en Union ique, des expositions rées aux arts appliqués Renaissance (1979), sur lessins du seizième au ème siècle et sur une cin- aine de tableaux français dix-septième et dix-hui- siècles doivent avoir lieu. ni les expositions qui lieu en France, outre des Scythes, qui s'ouvre rand Palais à Paris, le bre, il faut mentionner position sur les costumes à travers les âges et une autre sur la re russe et soviétique. Un de principe est égale- intervenu pour une expo- Kandinsky, à partir des s qui sont en Union que.

Guy et Demitchev ont gé la possibilité d'établir ns permanents entre le et l'Ermitage, comme il ste déjà entre le Metro- Museum et le Louvre, part, et le Metropolitan m et l'Ermitage, de Un tel accord permet- les prêts de tableaux à erme, pendant plusieurs

PECTACLES : le ballet chol viendra à Paris en l'Opéra en 1978. L'Opéra is, de son côté, enverra llet en U.R.S.S. en 1978 spectacles lyriques suivante.

natière de théâtre, Jean- Barrault viendrait en soviétique en 1976, tan- ue le Théâtre de la ta, de Lioubimov, se lt la même année à Des échanges de choré- s ont également été : Vinogradov Grigoro- viendra travailler en et Roland Petit ira à .

domaine relativement u a, d'autre part, été au cours des discus- ntre MM. Guy et Lapine, ecteur de la télévision que : un accroissement hanges d'émissions cultu- notamment des retrans- ns d'opéras, de concerts, lets et des échanges de pour la télévision.

mpression que je retire s échanges de vues est y a une vraie volonté ir et d'approfondir nos ns, notamment pour les s audio-visuels », nous a M. Michel Guy.

NICOLE ZAND.

chef d'orchestre allemand teiner, qui avait dirigé après xième guerre mondiale l'or- de la Nord Deutscherund- t qui avait formé avec ses 's Quatuor Steiner, vient de à Hanovre. Il était âgé de -cinq ans.

Jazz

De Pleyel à Chaillot

(Suite de la première page.)

Le destin, généralement, pèse de façon plus cruelle sur les trompettistes que sur les pianistes, et ceux, comme Roy, qui ne se sont pas ménagés, paient le prix de la générosité passée. Il pousse encore des cris tout droits, Roy, mais il a perdu de la sûreté dans le délié dont, d'ailleurs, il sait presque toujours éviter les pièges. On ne devrait pas le condamner à ces joutes inutiles, il serait mille fois plus à l'aise, plus content et plus vrai tout seul.

A Chaillot, qui vient de rouvrir samedi, Michel Portal participe à la journée de France-Musique avec quatre instruments à anche, avec Alan Silva, Dominique Gaumont, ex-guitariste de Miles Davis, et deux percussionnistes antillais, Jonick Dritz, St Yves Dolphin. Le Club des cinq n'a pas répété. Il prend toutefois un départ splendide, pétant le feu. Le premier thème s'intitule « Impact », il ne trompe pas son monde, et la musique intense de Portal s'élève tout naturellement, emportée par les rythmes frappés tant aux baguettes qu'à mains nues, et tire en retour ces rythmes vers elle, à sa hauteur. La suite est bonne.

Un peu plus tard, un peu plus loin, en un tout autre esprit, une tout autre intention, se dresse Freddie King, devant un quintette dont les baffles augmentent l'importance de tous au point de noyer le rôle de chacun, Freddie King, qui réussit tout de même à prendre le dessus en cette mêlée, fait trembler et gémir sa guitare et jette l'appel de la frénésie. Dans la salle, Satyre et Sylène se sont extraits de leurs fauteuils et sautent sur place, à gauche des loges, entraînant des filles-bacchantes, ondulantes, très souples, très belles, et des amis non moins surexcités. Ça, c'est la magie du jazz, du blues, la leçon noire appropriée, assumée, et dont profite une certaine jeunesse qui sait être d'abord intelligente dans son corps.

Musique de jeunes, le jazz? A l'évidence, pour celui qui observe Chaillot et Pleyel : les jeunes sont là. Mais pas seulement eux, et heureusement ! Le public jazziste, il suffit de le voir sur place tel qu'il est pour que se détruise à l'instant la légende insidieuse, pas du tout innocente, selon laquelle les Noirs, grands enfants éternels, sont en relation de complicité privilégiée avec les adolescents blancs, grands enfants provisoires. Lundi, notamment, Basie et Ella ont associé dans le plaisir, autour de la scène, tous les âges, sinon toutes les catégories sociales, car les tournées de Granz ne sont pas bon marché, et les musiciens s'y installent dans des cercles dorés. L'orchestre Basie est dans une bonne passe. Il a le verbe éclatant, et non sonorisé, Dieu merci ! sauf pour les solos de Curtis Fuller et Al Grey les trombones, de Jimmy Forest le ténor, et du robuste chanteur Bill Caffie qui dédie à Joe Williams un excellent « à la manière de ».

Ella comble une partie de son public avec des romances enlevées dans le genre colibri et une autre partie non moins considérable qui l'ovationne lorsque Count revient et que l'orchestre crache ses flammes et que dans les dialogues avec Al Grey on ne sait plus si c'est l'instrument qui s'inspire de la voix ou celle-ci qui, avec humour, contrefait celui-là. Le jazz musclé a le dernier mot. La *promenade, commencée vendredi*, s'achève comme il faut, et quelle promenade, avec juste un dimanche de répit réconfortant pour se dire que Milt et la J.A.T.P., que Portal et les siens, que Freddie King et sa brigade, que Ella et Basie enfin, iront à Nancy pour les « Pulsations », dans la période du 10 au 20 octobre, et qu'après Nancy ce ne sera pas fini.

LUCIEN MALSON.

Théâtre

ALBERTO VIDAL

La bouche, grande, passe sans transition du sourire frais à la grimace obscène. Le regard ingénu saisit toutes les occasions de s'amuser pour les laisser filer, les reprendre au bond, les transformer en sujets d'émerveillement. Souple comme un trapéziste, maladroit comme un clown qui porterait des chaussures trop grandes, Alberto Vidal, le mime qui parle, raconte avec son corps, ses grimaces, ses regards, la naissance et les aventures d'un petit personnage nommé Fausto.

A vrai dire, *la Naissance de Fausto*, première partie du spectacle, s'est déjà jouée l'année dernière sous le titre *la Moustique dithyrambique*. C'était dans la petite salle en sous-sol du Palace. Aujourd'hui, Alberto Vidal occupe la grande scène, se déploie, se dépense, se démène, jongle avec le vide, seul devant le rideau de fer, merveille décorative sur laquelle est peint un paquebot transatlantique.

Dans la deuxième partie il n'y a plus de rideau de fer, le paquebot est remonté dans les cintres. Alberto-Fausto donne la mesure de son imagination galopante. C'est la *folie du jeu* avec une moto, des pétards, des ballons, une cariatide en carton, des boîtes de conserve, tout un attirail de « bidules », une délirante boutique de jouets faits pour être caressés, lancés, brisés, faits pour une frénésie de gestes fonctionnels pris hors de leur fonction et complètement absurdes, faits pour une avalanche de blagues en équilibre entre la scatologie innocente et la grâce poétique. Avec les objets, Alberto Vital trouve son ambiance. Il se déchaîne, pareil à un Jerry Lewis qui aurait oublié Hollywood, ses fastes et le box-office pour s'amuser dans son grenier. Une heure avec lui, c'est une heure de divertissement acrobatique, funambulesque. Ce n'est pas si fréquent, ce n'est pas à refuser.

COLETTE GODARD.

★ Palace, 19 heures.

Cinéma

« Charley-one-eye »

Un Noir américain et un Indien, tous deux victimes du racisme, ne devraient-ils pas s'entraider, s'unir ? Non, car le racisme est une plaie qui, toujours, s'envenime. Lorsque, dans ce film de Don Chaffey (tourné en 1972 et resté inédit depuis), l'action se situe à la fin de la guerre de Sécession : un soldat noir, pourchassé, rencontre un Indien dans le désert du Mexique, il le menace, l'humilie, en fait son esclave, reprenant, à son compte, l'attitude des Blancs.

Richard Bountree (qui fut *Shaft*) et Roy Thinnes (interprète de feuilletons de télévision) cheminent dans une nature poussiéreuse et dure. *Rapports de force*, vêtements crasseux, hantise de la faim et de la soif. L'homme noir détient les armes et l'homme rouge subit. Il est boiteux, il ne sait même pas fabriquer un arc et il ne s'intéresse qu'à l'élevage des poulets, dans une église désaffectée. Car il y a aussi des poulets dans cette histoire aux péripéties constamment imprévisibles, et l'Indien s'attache à un volatile borgne qu'il a baptisé Charley.

Comme le racisme ne laisse aucun répit, un Blanc, chasseur de primes, sale et barbu (Nigel Davenport), survient pour détruire la complicité — l'amitié — qui commençait à s'établir entre les deux réprouvés.

A partir de là, la violence latente devient implacable, sans être jamais utilisée à des fins spectaculaires. Elle ne cesse pas, jusqu'à la fin tragiquement amère de ce film qui prend à contre-courant les mythologies du western et les illusions humanitaires des films à thèse. Le même sang rouge coule de tous les corps frappés, crevés par les balles ou lapidés, et le rêve de l'Indien se *brise dans un massacre de poulets*. Etonnant.

JACQUES SICLIER.

★ Action Christine (v.o).

UNE CHOUETTE SIGNALERA DES FILMS RECOMMANDÉS AUX JEUNES

Une tête de chouette stylisée sur une pellicule cinématographique va apparaître très prochainement dans certains cinémas sur des affiches, des autocollants, dans des bandes-annonces de films... Elle est destinée à signaler des films pour tous publics, particulièrement de nature à plaire aux jeunes de six à dix-huit ans. Ces films seront sélectionnés chaque semaine par une commission de quinze membres, nommée par le secrétaire d'Etat à la culture, et réunissant des professionnels du cinéma, des journalistes et des éducateurs.

« La chouette ne moralise pas », a précisé au cours d'une conférence de presse, le lundi 6 octobre, Mme Sabine Servan-Schreiber, présidente de l'Association pour le cinéma et la jeunesse, créée à cette occasion. Certains films interdits aux moins de treize ans pourront ainsi être choisis et, dans ce cas, la chouette sera accompagnée d'un A signifiant « adolescents-adultes ».

Des affiches seront d'autre part adressées aux foyers socio-éducatifs des lycées, où les élèves pourront les exposer s'ils le désirent.

Cette action a notamment pour objectif de relancer la fréquentation cinématographique. Elle pourrait être associée à une réglementation du prix des places permettant de consentir des tarifs réduits aux jeunes. Cette mesure, qui est à l'étude au secrétariat d'Etat à la culture, pourrait être financée par la taxe sur les films pornographiques.

Danse

MORT DE BORIS KNIASSEF

Le danseur, chorégraphe et pédagogue russe Boris Kniasseff, est mort à l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris. Il était âgé de soixante et onze ans.

[Né à Saint-Pétersbourg en 1905, Boris Kniasseff avait gagné la France après un séjour de quatre ans à Sofia, et avait commencé une carrière de danseur à l'Opéra-Comique, entre 1932 et 1934. Il s'était ensuite consacré à l'enseignement et avait fondé à Lausanne, en 1953, une académie où devaient être formées la plupart des grandes étoiles de l'entre-deux guerres. Entre 1947 et 1948, il avait été le chorégraphe des ballets de Roland Petit, où il avait créé, en particulier, les « Etudes symphoniques » sur une musique de Schumann.]

■ La Centre dramatique national de l'Ouest (C.D.O.) s'intitulera désormais « Théâtre du bout du monde ».

■ *La péniche ancrée sur le canal* Saint-Martin, quai de Valmy, face à la rue du Terrage, devient, à partir du 7 octobre, un théâtre où, les mercredis et dimanches à 15 heures, seront donnés des spectacles pour enfants et, *tous les soirs* à 20 h. 30, « Un Farré peut en cacher un autre », one man show de Jean-Paul Farré.

■ Du 7 au 12 octobre, le Centre d'animation culturelle organise avec la Jeune Chambre économique et la ville de Bourg-en-Bresse « Une semaine d'art contemporain » dans la rue. Les Croquignols, les Histrions, les Abramos, le conteur lyonnais Benoît Mary, le poète Orion : théâtre de rue, groupe de danse et groupes folkloriques de la région de succéderont sur les places de l'ancienne ville, rendue pour l'occasion aux piétons. Les enfants dessineront et peindront comme ils le voudront. Des centaines d'œuvres d'art (peinture, sculpture artisanat), exposées par les commerçants dans cent quatre-vingts vitrines, représenteront la création contemporaine de la région Rhône-Alpes-Auvergne. La fanfare Planing et la chorale Liederkranz termineront dimanche et en musique ces six journée de fêtes.

■ Les Mirabelles présentent leur nouveau spectacle, « ...erceuses d'orages », au Théâtre du Centre, à Aix-en-Provence, du 7 au 18 octobre, à 21 heures, et partiront ensuite en tournée.

■ Au cours d'une conférence de presse qui marquait l'ouverture du Centre national d'art dramatique de Nice sous la direction de Jean-Pierre Bisson et de Jérôme Walrafen, M. Jacques Médecin, député et maire de Nice, a annoncé que la subvention municipale serait désormais alignée sur celle du secrétariat d'Etat à la culture. Cette dernière augmentera de 25 % du 1er janvier 1976, soit une hausse de 425 000 francs, appelant une enveloppe équivalente de la mairie, dont la contribution passera de 550 000 francs à 975 000 francs. — (Corresp.)

En bref

Café-théâtre

Bernard Lavilliers et Douby aux Blancs-Manteaux

Bernard Lavilliers est un grand type sympathique qui chante mal, tellement faux que ce n'est pas possible, tout le monde va s'en apercevoir. Mais entre 23 heures et 1 heure, il se passe une drôle de chose aux Blancs-Manteaux : personne n'a envie de partir et l'on resterait là longtemps encore à écouter, à rire, à frapper dans ses mains, pour répondre à Bernard Lavilliers. Lui non plus n'a pas envie de lâcher sa guitare.

Il ne faut pas faire attention aux paroles des chansons. Le rythme est là, fou, et peu importe qu'il soit « *là comme la rue un soir de culte et de cohue* ».

Comme disait Nougaro il *nous « fait un Brésil »*, avec trois musiciens aussi doués que lui. Un Brésil en sambas, un Brésil politique. Lavilliers n'aime pas la C.I.A.; il dénonce aujourd'hui ce qu'il critiquait déjà en 1968. Il ne le dit pas très bien, mais ça passe, musique avant toute chose.

Au programme juste avant lui (après Romain Bouteille qu'il n'est plus utile de présenter), il y a Douby. On pouvait croire que Bernard Haller et Anne Sylvestre avaient épuisé les ressources comiques de Beethoven. Il n'en est rien. Douby fait un numéro marrant sur la *sonate « Pathétique »*. — Cl. D.

★ Blancs-Manteaux (ex-Pizza du Marais) : Romain Bouteille (20 h. 30) ; Douby (21 h. 45) ; Bernard Lavilliers (23 h.).

Cinéma

« Phase IV »

Un biologiste, son assistant et une jeune fille rescapée d'une catastrophe sont assiégés, dans une station expérimentale du désert de l'Arizona, par des légions de fourmis supérieurement organisées en armée d'invasion.

Saul Bass, graphiste américain depuis longtemps célèbre pour ses génériques de films (de Preminger et d'Hitchcock en particulier), a choisi un thème de science-fiction *pour son premier* long métrage. Il ne quitte jamais le terrain des probabilités : un équilibre écologique bouleversé, la rigueur scientifique d'un laboratoire *et de ses appareils*, la menace d'insectes qui ne sont pas devenus monstrueux mais dont le comportement collectif ne correspond plus aux idées acquises sur l'espèce.

L'angoisse qu'on ressent vient de la découverte de l'intelligence des fourmis et de leurs possibilités de sur-adaptation à un milieu qui veut les détruire pour se défendre. Opposant la force d'une masse immense et disciplinée aux initiatives individuelles, les fourmis de Saul Bass triomphent de l'insecticide jaune en enfantant une race de même couleur, bâtissent à toute allure, inventent des armes qui laissent les savants désarmés. La sobriété graphique des scènes où on les voit en activité est plus terrifiante que *toutes les séquences spectaculaires* de films-catastrophes ou tous les effets des films fantastiques. La nature révèle son visage inconnu. — J. S.

★ Voir les films nouveaux.

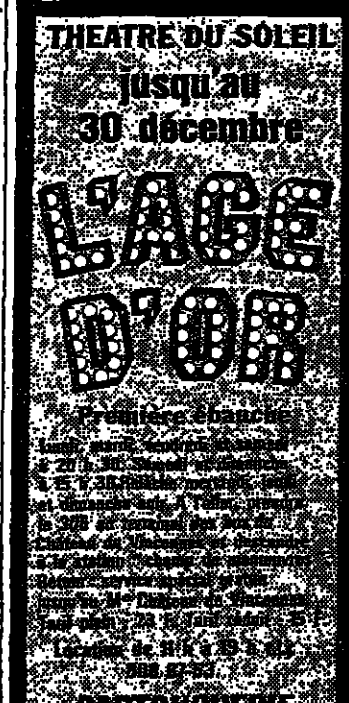
Théâtre

« Ulysse et Pénélope »

Sur le plateau *misérable du* Mouffetard, quatre jeunes gens, avec un tapis, des chapeaux, des faux ventres, avec des mots de confidence et d'interpellation, tissent un lien avec les spectateurs, un lien qui s'appelle le théâtre. Ils n'en montrent pas la magie pailletée, l'espace du rêve, ils montrent le va-et-vient de l'affabulation et du concret qui se heurtent, se séparent, se rejoignent, se mêlent pour offrir un monde complexe, à la fois évident et fuyant, passant par des individus à la *fois réels et artificiels* : les comédiens.

Les deux comédiens et les deux comédiennes qui forment la compagnie de la Grande *Cuillère mettent en scène leur* interrogation sur ce lien impalpable et puissant qui naît dès que quelqu'un se fait regarder et entendre. Ils traduisent cette interrogation par des gestes précis et dansants, des histoires qui s'amorcent et se métamorphosent avant de se conclure, kaléidoscope d'images verbales et visuelles, variation sur les *incarnations de l'imaginaire*, sur la prise de possession du réel, exercice de style auquel manque seulement un but défini. Par timidité, peut-être, ou par naïf *désir de n'affirmer* que des certitudes, le spectacle se dilue un peu dans les points de suspension. Mais ceux pour qui le théâtre est un luxe indispen*sable y trouveront* le charme de la complicité. — C. G.

★ Mouffetard, 20 h. 30.









SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Spectacle de ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Poudre aux yeux ; le Plus Heureux des trois.
Odéon, 20 h. 30 : Il Campiello.
TEP, 20 h. 30 : Carrefour Bachir Touré.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne ; 21 h. : le Tableau. Salle Papin, 20 h. 45 : Jean-Michel Garadec.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Paul Taylor and Dance Company (second programme).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Sur le fil.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Citrouille. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.

Spectacles pour enfants

(Du 8 au 14 octobre)

Atelier du Chaudron, Cartoucherie de Vincennes (328-97-04), mer. de 14 h. à 18 h. 30 : Atelier de masques et marionnettes.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : le Voyage de Tête-en-l'Air.
Théâtre Présent (203-02-55), mer., 14 h. 30 : le Grand Voyage de M. Pom.
Théâtre du Parc floral, esplanade du château de Vincennes (808-16-82), mer. et dim. 15 h. et 16 h. 30 : les Deux Bêtes de la maison du fond des bois.
Cirque à l'ancienne au Nouveau-Carré (277-50-97), mer., sam. et dim., 15 h. 30 : Cirque Gruss.
Cirque de Paris, terre-plein Henri-IV (607-43-53), mer. sam. et dim., 15 h.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, sam. 15 h. et 16 h. : les Aventures de Pinocchio.
Marionnettes André Verdun, Théâtre d'animation de Vincennes (782-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : le Chevalier au lion.
Marionnettes André Roggers, Théâtre 13 (589-05-99), mer. 15 h. : le Grenier.
Marionnettes André Blin, mairie de Montrouge (253-23-24), mer. 16 h. : Poucette.

Mardi 7 octobre

Centre américain, 20 h. 30 : Bajazet.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pique-Soleil ; 23 h. : Attendons la fanfare.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Fontaine, 20 h. 45 : la Balance.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Safari dans un placard.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h. 15 : Sade.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 18 h. 30 : Ensemble de musique vivante de Diego Masson ; 21 h. : Roger Siffer.
Mouffetard, 20 h. 30 : Ulysse et Pénélope.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Le Palace, 19 h. : le Diable à ressort ; 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des sports, 20 h. 30 : le Cuirassé Potemkine.
Paris-Nord, 20 h. 45 : le Garde-Chasse ; Sonate à Kreutzer.
Plaisance, 20 h. 30 : la Grande Fête.
Récamier, 20 h. 30 : Kennedy's Children.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : la Solitude d'un gardien de but.
Studio-Théâtre, 21 h. : Œdipe roi.
Tertre, 20 h. 30 : Ombres ; les Punaises.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipe ; 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge ; 22 h. : P. Abrial ; 23 h. : Angels of Light ; 24 h. : India, danse.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Marcel Marceau.
Théâtre de la Cité universitaire, 21 h. : Un couple pour l'hiver.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Bilitis. — Salle II, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Théâtre Oblique, 21 h. : l'Ile des Morts. — Petite salle, 21 h. : la Danse de mort.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Hinkeman.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Parré peut en cacher un autre.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice-Dream.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 et 23 h. 30 : Poker Boys ; 21 h. 15 : Ça va pas mieux ; 22 h. 30 : Nadine Mons.
Au Vrai Chic parisien, 22 h. : En ce temps-là, les gens mouraient.
Bar du Marais, 21 h. : Momo one man show.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Romain Bouteille ; 22 h. : Douby ; 23 h. : Bernard Lavilliers.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Caveau Henri-IV, 21 heures : A. Isnard et M. Ypar.
Le Fanal, 20 h. 45 : Jacques le Fataliste ; 22 h. 30 : la Petite Mécanique.
Le Jour-de-Fête, 20 h. 45 : J. Mauzac ; 22 h. : Parodie perdue.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Jocelyne, ça suffit ! 22 h. 30 : Spectacle Cami.
P'tit Théâtre, 22 h. : Frank Elnstein à Paris.

Festival d'automne

Voir Théâtre de l'Odéon (salles subventionnées).

Les concerts

Voir Théâtre Montparnasse.
Eglise de la Madeleine, 21 h. : M. André, trompette, et A. Mitterhofer, orgue (Bach, Hændel, Telemann, Albinoni).

Surfaces 75

Grand Palais, 18 h. : Ballet Roger Ribes.

La danse

Voir Théâtre Campagne-Première.
Espace Cardin, 21 h. : Paolo Bortoluzzi.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 20 h. 45 : Ballets Roland Petit (Coppélia).
Théâtre de Paris, 21 h. : Schéhérazade.

cinémas

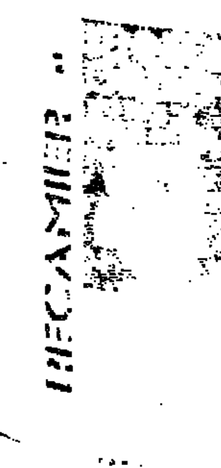
Les films marqués (*) interdits aux moins de treiz[e ans,] (**) aux moins de dix-huit

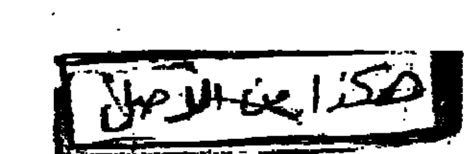
La cinémathèque

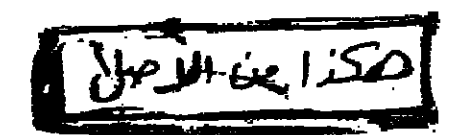
Chaillot, 15 h. : les Bas-Fond[s, de] J. Renoir ; 18 h. 30 : Les m[a]... deurs attaquent, de S. F... 20 h. 30 : Permission j[usqu'à] l'aube, de J. Ford ; 22 h. 30 : Aventuriers, de V. Shermann.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE ... (all., vers. ang.) : Studio Harpe, 5e (033-34-83).
AU-DELA DE LA PEUR (fr.) ... tagne, 6e (222-57-97), Mura... (288-99-75), Normandie, 8e ... 41-18), U.G.C.-Odéon, 6e (325-... Paramount-Opéra, 9e (073-3...
LES AVENTURES DE PINOC[CHIO] (It., v.f.) : Studio Marign... (225-20-74), Olympic-Entrepô[t] (783-67-42).
LA BETE (Fr.) (**) : Quinte... (033-35-40), Montparnasse ... (544-14-27), Balzac, 8e (359-... Omnia, 2e (231-39-36), Conco... (359-92-84).
BLACK MOON (Fr.) : Bien... Montparnasse, 15e (544-25-02... naparte, 6e (326-12-12), Vendô... (073-97-52), Studio Médicis, 5... 25-97), Biarritz, 8e (359-42-33... gic-Convention, 15e (828-20-...
LE CHAT ET LA SOURIS (... Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-... 6e (325-71-08), Caméo, 9e ... 20-89), Miramar, 14e (326-... Elysées-Cinéma, 8e (225-... Images, 18e (522-47-94), L... Club, 12e (343-01-59), Napolé[on] (380-41-46).
CHILE (Chil., v.o.) : Stud[io de] l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) ... Seine, 5e (325-92-46), à 17 ... et 22 h. 15.







SPECTACLES

ROIT DU PLUS FORT (All., (**) : Studio des Ursulines, (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (...-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).
...ER POUR MISS JONES (A., (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-...), Saint-Germain-Studio, 5e (...-42-72). — (V.f.) : Balzac, 8e (...-52-70), Gaumont-Théâtre, 2e (...-33-16), Clichy-Pathé, 18e (522-...), Fauvette, 13e (331-60-74).
...ITION (Fr.) (**) : U.G.C.-...on, 6e (325-71-08), Helder, 9e (...-11-24), Ermitage, 8e (359-...).
...BULEUSE HISTOIRE DE DO-...D ET DES CASTORS JUNIORS (v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), ...rot, 12e (343-19-29), Cam-...ne, 15e (734-42-96), Marignan, (359-92-82), Terminal-Foch, 16e (...-49-53).
...EUR ET LE FUSIL : HANOI (...) : Le Seine, 5e (325-92-46) (...4 h. 15 à 18 h. 45).
...S A TUER (Fr.) (*) : Français, (770-33-88), Marignan-Pathé, 8e (...-92-82).
...CH CONNECTION No 2 (A., ...) : Paramount-Opéra, 9e (073-...).
...GUE (A., v.o.) : Publicis-Mati-..., 8e (359-31-97) ; Paramount-...ra, 9e (073-34-37), Paramount-...ans, 14e (580-03-75).
...GALETTES DE PONT-AVEN (...) (*) : la Clef, 5e (337-90-90), ...mondé-Opéra, 9e (770-01-90), ...amar, 14e (326-41-02), Biarritz, (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (...-71-08), Capri, 2e (508-11-69).
...E PROFONDE (A., v.o.) (**) : ...ntette, 5e (033-35-40) ; v.f. : ...t-Lazare-Pasquier, 8e (387-...6), Balzac, 8e (359-52-70), ...nia, 2e (231-39-36), Montpar-...e 83, 6e (544-14-27), Panthéon, (033-15-04), Clichy-Pathé, 18e (...-37-41), Gaumont-Sud, 14e (...-51-16), Gaumont-Sud, 9e (...-35-48).
...RE ET AMOUR (Love and ...th) (A., v.o.) : Publicis-Champs-...ées, 8e (720-76-23), Paramount-...on, 6e (325-59-83) ; v.f. : Para-...nt-Opéra, 9e (073-34-37), Para-...nt-Montparnasse, 14e (326-...7), Paramount-Maillot, 17e (758-...4).
...OIRE D'O (Fr.) (**) : Ambas-...e, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (...-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-...6), Gaumont-Sud, 14e (331-...6), Wepler, 18e (387-50-70), ...mont-Gambetta, 20e (797-...4), Montparnasse-Pathé, 14e (...-65-13).
...AUT VIVRE DANGEREUSE-...NT (Fr.) : Concorde, 8e (359-...4), Gaumont-Lumière, 9e (770-...4), Clichy-Pathé, 18e (522-...1), Danton, 6e (326-08-18), ...tparnasse-Pathé, 14e (326-...3), Gaumont-Convention, 15e (...-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-...).

49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 14 h. 45 et 20 h.).
LE JARDIN DES DELICES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
PETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA KERMESSE DES AIGLES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-42), Gaumont-Richelieu, 2e (231-56-90), Noctambules, 5e (033-42-34) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LEÇON D'HISTOIRE ET MACHORKE-MUFT (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MADE FOR EACH OTHER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MANDINGO (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montréal, 18e (607-16-81), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Nations, 12e (343-04-67).
MOISE ET AARON (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Pagode, 7e (551-12-15).
LE MORT VIVANT (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NUMERO DEUX (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (723-71-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PARFUM DE FEMMES (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82), (v.f. sam. et dim.) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
PIROSMANI (Georg., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-81-25).
PROFESSION REPORTER (It., vers. Ang) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ROLLERBALL (A., v.o.) (**) : Hautefeuille (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) (Son stéréo) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) (Son stéréo) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Max-Linder, 9e (770-40-04).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio-Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42).
TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg., vers. Am.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) (son stéréo, sensurround) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Plaza, 8e (073-74-55).
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

...s films nouveaux

...MAN, film français de Jé-...me Laperrousaz, avec Te-...nce Stamp. — Gaumont-...lisée, 8e (359-29-46 (son sté-...o), Montparnasse-Pathé, 14e (...26-65-13), Gaumont-Made-...ine, 8e (073-56-03), Quintette (...33-35-40).
...ASE IV, film américain, de ...ul Bass. — V.O. : Elysées-...oint-Show, 8e (225-67-29), ...uxembourg, 6e (633-97-77), ...int-Germain-Village, 5e (633-...-59) ; v.f. : St-Lazare-Pas-...ier, 8e (387-56-16), Nations, ... (343-04-67), Clichy-Pathé, (522-37-41), Cambronne, ... (734-10-68), Haussmann, 9e (...0-47-55), Studio-Raspail, 14e (...26-38-98).
...E DE NOCES, film belge de ...ierry Zeno. — Studio Ga-...nde, 5e (033-72-71).
...RLIE ONE EYE, film amé-...ain de Don Chaffey. — V.O. : ...tion-Christine (325-85-78).
...-STORY, film français de ...cques Deray, avec Alain De-... et Jean-Louis Trintignant. ... - Ermitage, 8e (359-15-71), ..., 2e (236-83-93), Mistral, ... (734-20-70), Bienvenüe-...ntparnasse, 15e (544-25-02), ...rat, 16e (288-99-75), Publi-...-Champs-Elysées, 8e (720-...23), Paramount-Maillot, 17e (...8-24-24), Paramount Gobe-...s, 13e (707-12-28), Paramount ...éra, 9e (073-34-37), Moulin-...uge, 18e (606-63-26), Para-...unt-Montparnasse, 14e (326-...17), Boul-Mich, 5e (033-...39).
... MYSTERE DES DOUZE ...AISES, film américain de ... Brooks. — V.O. : Studio ...cha, 5e (033-39-47), Para-...unt-Elysées, 8e (359-49-34). ... : Paramount-Montmartre (606-34-25), Passy, 16e (288-...34), Paramount-Galeté, 14e (...6-99-34). Paramount-Mail-... 17e (758-24-24), Capri, 2e (...-11-69), Paramount-Opéra, (073-34-37).

Décès

— M. Jules Attal,
M. et Mme André Attal,
M. et Mme David Silvera,
M. et Mme Joseph Teman,
M. et Mme Camus Boujnah,
M. et Mme Alfred Benais,
M. et Mme Gilbert Coscas,
M. et Mme Alain Chouffan,
M. et Mme Armand Guez,
M. et Mme Raymond Nataf,
M. et Mme Raymond Attal,
Et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine,
Mme Jules ATTAL,
née Mathilde Nataf,
survenu le 5 octobre 1975.
Les obsèques auront lieu le mercredi 8 octobre, à 14 heures, au cimetière de Pantin-Parisien.
Réunion entrée principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
50, rue Edouard-Vaillant,
93170 Bagnolet.

— Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne),
Mont-de-Marsan - Capbreton (Landes).
On nous prie d'annoncer le décès de
M. Georges CALES,
ingénieur en chef
des ponts et chaussées,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 1er octobre 1975, dans sa quatre-vingt-troisième année, en son domicile, 50, rue Crochepierre, 47300 Villeneuve-sur-Lot.
Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Hilaire-de-la-Grâce, à Villeneuve-sur-Lot, le 4 octobre 1975.
De la part de
MM. et Mmes Raymond, Henri, Roger, François, Michel et Philippe Cales, leurs enfants et petits-enfants.

— Mme Jacques Chardin, son épouse,
Le docteur et Mme Daniel Chardin,
Caroline, Christian et Marion,
Ses enfants, ses petites-filles,
Mme André Chardin, sa mère,
Mme Marcel Tourcy-Piallat, sa belle-mère,
Le docteur et Mme Daniel Chardin, leurs enfants et petits-enfants,
M. Robert Chardin,
Mme Geneviève Chardin-Lesieur et ses enfants,
M. et Mme Georges Piallat et leurs enfants,
Ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux et petits-neveux,
Sœur Geneviève Chardin,
Mme Jean Renouvin,
Ses tantes,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Jacques CHARDIN,
dans sa soixante-troisième année, à Paris, le 27 septembre.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Pierre de Chaillot.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Bayard,
75008 Paris.

— On nous prie de faire part du décès de
M. Louis GALZI,
ingénieur de la météorologie,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Salon le 3 octobre.
1, avenue Bleckert,
06000 Nice.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, survenu à Paris le 3 octobre 1975, de
Mme Marcel GREMY,
née Madeleine Courtade,
et de rappeler le souvenir de
M. Marcel GREMY,
trésorier-payeur général.
De la part de
Professeur et Mme François Gremy,
Leurs enfants,
Mme Alexandre Aze,
Leur sœur et belle-sœur,
Michel, Isabelle, Béatrice et Pierre Gremy,
Leurs petits-enfants,
Capitaine de corvette (R.) et Mme Jean-Claude Nory,
Leurs neveu et nièce,
Laurence et Jean-Christophe Nory,
Leurs petits-neveux,
Mme Juliette Desmares.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Etigny, dans l'intimité, le 7 octobre.
80, avenue Larroumes,
94240 L'Haÿ-les-Roses.
21, rue Maublanc,
75015 Paris.

— M. Daniel Hebert, son époux,
M. et Mme Bruno Journel,
Mlle Anne-Claire Hebert, ses enfants,
Et toute la famille ont la douleur de vous faire part du décès de
Mme Daniel HEBERT,
née Jenny Julienne-Caffié,
survenu à Marlotte (Seine-et-Marne) dans sa cinquante-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 8 octobre 1975, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, Paris (16e), sa paroisse.
Réunion à l'église.

— Le lieutenant-colonel (C.R.) Claude Landouer,
François, Yannick, Pierre-Yves, Xavier, Didier et Chistophe Landouer,
Mme Amédée Drouin,
Mme Edouard Landouer,
M. et Mme Pierre Drouin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Wauquiez, leurs enfants et leur petit-fils,
Mlle Madeleine Drouin,
M. et Mme Jean Drouin et leurs enfants,
L'amiral (C.R.) et Mme Jean Dischamps, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy Landouer, leurs enfants et petits-enfants,
M. Edmond Dieudonné,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Claude LANDOUER,
née Monique Drouin,
rappelée à Dieu, à l'âge de quarante-six ans, munie des sacrements de l'Eglise, le 5 octobre 1975.
Les obsèques auront lieu le mercredi 8 octobre, à 15 h. 45, en l'église Saint-Saturnin, 2, rue de l'Eglise, à Antony (92160).
7, rue du Lavoir,
92160 Antony.

— M. Jean Machelon,
M. et Mme Jean Machelon,
M. et Mme Yves Machelon,
M. et Mme Didier Renaudin et leurs enfants,
Mlles Catherine et Françoise Machelon,
M. et Mme Jean-Pierre Machelon et leur fils,
M. Dominique Machelon,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean MACHELON,
née Yvonne Thevenot,
survenu le 5 octobre 1975.
Obsèques religieuses le 7 octobre, en l'église Sainte-Croix de Gannat.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Gannat - Le Vésinet - Riom - Paris.

— Le professeur Jean Mathey,
Ses élèves et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean MATHEY,
née Yvonne Dutilleul,
survenu le 1er octobre 1975.
L'inhumation a eu lieu le 6 octobre, dans l'intimité, à Azy-sur-Marne.

— La famille Nouvelon a la douleur d'annoncer le décès de
M. Edouard NOUVELON,
ancien missionnaire
au Cameroun,
ancien pasteur de l'E.R.F.,
aumônier militaire en retraite,
à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, le 4 octobre 1975.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
« Que votre cœur ne se » trouble point. Croyez en » Dieu, et croyez en moi », dit le Seigneur. »
(Jean, XIV, v. 1.)

— Prayssac (Lot).
Mme Henri Phidias,
Les familles Romeas, Zeyen, Chanfreau,
Ses enfants, petits-enfants, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri PHIDIAS,
ingénieur A.M.,
Promotion Lille 26,
ingénieur en chef
des charbonnages,
en retraite,
survenu à l'âge de soixante-six ans, le 5 octobre.
Messe et inhumation en l'église de Verneuil-en-Halatte (Oise), le mercredi 8 octobre, à 14 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Francis Ruellan survenu, le 3 octobre 1975, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
[M. Francis Ruellan, né à Rennes le 30 septembre 1894, docteur ès lettres, a commencé sa carrière en 1924 comme professeur de géographie à l'Ecole navale. Fondateur en 1925 de l'Institut franco-japonais à Kwansai à Kyoto, M. Ruellan avait été ensuite chargé de différentes missions d'études en Amérique, Asie et Europe. Professeur à l'Institut des hautes études d'Amérique latine de l'université de Paris, puis professeur de géographie à la faculté des lettres de Rennes, il avait été entre 1941 et 1956 professeur à la faculté de philosophie de l'université du Brésil à Rio-de-Janeiro. Il était membre de différentes sociétés savantes françaises et étrangères.]

— Limoges - Paris - Menton - Castres.
Mme Pierre Sido, née Bussac, et son fils Pierre-Marie,
M. et Mme René Sido,
M. et Mme Roger Julien,
Les familles Sido, Barthelmé, Pelissou,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre SIDO,
ingénieur
arts et manufactures,
leur époux, père, frère, neveu et cousin,
survenu à Paris, le 4 octobre.
Ses obsèques auront lieu le mercredi 8 octobre, à 15 h. 45, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis de Limoges (rue Aristide-Briand), où l'on se réunira.
73, rue Théodore-Bac,
87100 Limoges.

CARNET

— Le comité de direction A.I.F. et le conseil d'administration A.I.F.S. font part du décès de
M. Pierre SIDO,
ingénieur
arts et manufactures,
directeur général A.I.F.S.,
directeur A.I.F.
Ses obsèques auront lieu en l'église Saint-Paul-Saint-Louis de Limoges (Haute-Vienne), le mercredi 8 octobre à 15 h. 45.

Remerciements

— M. Jean-Claude Henry, ne pouvant répondre personnellement à tous ceux qui lui ont témoigné compassion et affection lors du décès de son épouse,
Fanou COTRON-HENRY,
les prie de l'en excuser et de croire à l'expression de sa très vive reconnaissance.

— Mme Georges Pellay, son épouse,
Mlle Jeanne Pellay, sa sœur,
Et toute la famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de
M. Georges PELLAY.
19, rue Poussin,
Paris (16e).

— Gap (05).
Mme Joseph Bert et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de
M. Joseph BERT.

Avis de messe

— En souvenir de
Robert LABBE,
décédé le 27 août 1974, une messe sera célébrée le mardi 14 octobre 1975, à 19 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17e).

Anniversaires

— Les parents de
Didier ILLOUZ
demandent à tous ceux qui L'ont connu et aimé une pensée, en ce jour, deuxième anniversaire de son accident.

— A la mémoire de
Berto TAUBERT,
artiste peintre,
disparu subitement le 8 octobre 1974, sa fille, sa famille, demandent une pensée émue à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— Mme Chow Ching Lie, auteur du livre « le Palanquin des larmes », paru aux Editions Robert Laffont, donnera un récital de piano, le mercredi 8 octobre 1975, à 20 h. 30, Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne. Location au théâtre ou par téléphone : BAL. 44-36 et dans les agences.

Visites et conférences

MERCREDI 8 OCTOBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 26, avenue du Président-Roosevelt, à Clamart, Mme Chapuis : « Clamart ». — 15 h., devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « Saint-Sulpice et son quartier ».
CONFERENCES. — 20 h. 45, 184, boulevard Saint-Germain, M. H. Ch. Geffroy : « Le mystère des glandes » (Conférences de l'Oasis). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jean Chevalier : « Trois femmes mystiques : Rabi'a, Edwige, Mirabai (L'Homme et la Connaissance).

LETTRES

MORT DE L'ÉCRIVAIN DANOIS JACOB PALUDAN

L'écrivain danois Jacob Paludan vient de mourir d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

[Romancier dans ses jeunes années, puis essayiste, Jacob Paludan avait été l'un des auteurs les plus lus en Scandinavie entre les deux guerres.
Il avait grandi dans un milieu intellectuel (son père était historien de la littérature). Il s'orienta d'abord vers la pharmacie puis, après avoir terminé ses études, il effectua un assez long séjour aux Etats-Unis, qui devait faire de lui un adversaire déclaré de l'américanisme, de la civilisation culturelle, bref, de toutes les déviations spirituelles et humaines apportées par le progrès technique. Cette philosophie, qui s'affirma vigoureusement dès ses premiers ouvrages, le fit souvent classer dans les rangs des réactionnaires ; mais, actuellement, ses admirateurs se plaisent à voir dans cet homme solitaire, à la personnalité très accusée, un précurseur et un prophète — voire même le père naturel des hippies d'aujourd'hui, dont le rapprochent aussi son goût et sa curiosité pour l'occultisme et les *phénomènes parapsychiques*.
Il avait été l'un des fondateurs de l'Académie danoise, qui lui décerna son grand prix en 1964. — C. O.]

RADIO-TÉLÉVISION

VU

La paille et la poutre

C'est bien ce qu'on se disait aussi, chacun chez soi, chacun pour soi, en revoyant, dans la pétarade, le vrombissement des armes, des avions de l'Axe, le beau film de Rossif Mourir à Madrid : *la guerre d'Espagne, c'est la répétition générale, le brouillon, le prélude de la deuxième guerre mondiale. Hitler et Mussolini accordent leurs violons ; 36 précède 38. Et, face à l'isolationnisme anglo-saxon, le principe de la non-intervention annonce déjà Munich et bientôt Prague.*

Au cours du débat qui a suivi, M. François Billoux (P.C.) dira avoir été témoin d'une scène prémonitoire : plein de morgue, de dédain, un officier français vérifie à la frontière la tenue des rescapés (« c'est ça l'armée républicaine ! ») que nous allons nous empresser de coller dans des camps de concentration, inaugurés à leur intention à Argelès et ailleurs. Alors un lieutenant espagnol : « Quand Hitler attaquera la France, je souhaite que votre armée tienne aussi longtemps que la nôtre. »

Nos postes ne s'éteignent jamais complètement. Ils gardent, d'un soir à l'autre, le reflet ou l'écho d'une image, d'un mot. Encore imprégnés, sans doute, par les « Dossiers de l'écran », la semaine dernière sur ce sujet justement, sur les accords de Munich, c'est ce qui nous aura le plus frappé : Blum hésitant à intervenir, le souhaitant, y renonçant, cédant au poids de l'opinion publique — il le raconte en 1945 dans un article du Populaire, *cité par Henri Noguères (Ligue des droits de l'homme). Dans ce concert de « non », on ne bouge pas ; deux voix seulement pour le : « oui », on y va ; dont celle-ci : le roi de France aurait fait la guerre.*

Et Roger Gicquel, le meneur de jeu, de passer la balle à M. Pierre Boutang (romancier et professeur), monarchiste convaincu sinon convaincant, qu'épauleront à la barre de la défense MM. Duprat (historien, membre du Front national) et Georges Wagner, avocat, autre monarchiste.

Nez rouge, cheveux verts, on les invite, c'est de tradition, à jouer les Auguste de soirée, les faire-valoir, à lancer de lourdes répliques bien réactionnaires autorisant de solides reparties, bien progressistes. Droite-gauche, de quoi brouiller les pistes. A ce compte là, MM. Alexandre Sanguinetti (U.D.R.) et notre collaborateur Marcel Niedergang se retrouvaient sur les mêmes bancs.

Si, à l'exemple de Rome et de Berlin, Paris avait superbement ignoré, au lieu de le contourner mollement, le pacte de non-intervention, aurait-on pu arrêter le Caudillo, renverser le Duce et supprimer le Führer ? Sans doute. Comme on n'écrit pas l'histoire avec des si, on s'interrogea sur l'avenir : faut-il approuver la décision prise à Luxembourg par les ministres des affaires étrangères des Neuf — elle venait de tomber sur les téléscripteurs — d'interrompre les discussions en cours sur l'entrée de l'Espagne dans le club européen ? M. Noguères était pour, M. Sanguinetti était contre, ainsi que MM. Boutang et Wagner. Gauche-droite : un instant brouillé, le pointillé de la ligne de partage réapparaissait assez clairement.

Mais le fond du problème, le seul qui nous aurait vraiment donné à réfléchir, on l'a à peine effleuré. Après Vichy, après l'Indochine et l'Algérie, après la condamnation à mort d'un enfant de dix-sept ans, avons-nous le droit de condamner là-bas ce que nous tolérons ici ? Où est la paille ? Où est la poutre ? Où sont les Pyrénées ?

CLAUDE SARRAUTE.

LE JOUR LE PLUS LONG DE FRANCE-MUSIQUE

● Tous les publics de France-Musique s'étaient laissé séduire, semble-t-il, par l'invitation qu'avaient lancée, pour le samedi 4 octobre, les nouveaux responsables de la chaîne : entrée gratuite et programme « non stop », dans les studios 103, 104 et 105 de la Maison de la radio; permission accordée de participer à la « cuisine » des enregistrements et des retransmissions, rencontre avec les nouveaux producteurs.

Tous les publics ? C'est-à-dire tous les âges : adolescents en balade, marmots braillards, couples très organisés, portant leur progéniture sur le dos; vieilles dames un peu déroutées mais souriantes : « *Aujourd'hui, il n'y a pas de chaises, on s'asseoit par terre* », disaient les hôtesses, au premier étage du grand hall, avec l'air d'annoncer une bonne nouvelle. Et tout le monde semblait ravi, persuadé, cette fois, qu' « il y avait du changement ».

Autre fait nouveau : la gentillesse des appariteurs. Et, vers 18 heures, l'arrivée inattendue de deux ou trois groupes « folk » (de ceux que l'on voit dans les couloirs du métro Châtelet aux heures de pointe) qui s'installèrent dans les alvéoles vitrés de la façade du quai Kennedy.

La journée allait s'achever très tard, au palais de Chaillot, en compagnie du groupe « rock » allemand CAN. Mais le jour le plus long de France-Musique laissera sans doute un autre souvenir : *Ionisation*, de Varèse, interprété par les enfants du récent atelier de percussion, en place par la chaîne. Là, oui, il y aura sans doute du changement.

A. R.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 7 OCTOBRE

— *Mme Jeannette Laot*, secrétaire nationale de la C.F.D.T., le *docteur Michèle Montrelay, MM. Robert Sabatier et Michel de Saint-Pierre*, des téléspectatrices participent au débat sur la condition féminine (Antenne 2, vers 22 heures).

MERCREDI 8 OCTOBRE

— *M. Michel Rocard*, secrétaire national du parti socialiste, répond aux questions de Philippe Bouvard sur R.T.L. à 13 heures.

— *MM. Claude Estier* (P.S.) et *Alexandre Sanguinetti* (U.D.R.) parlent de « manifestations et violence » sur Radio-Monte-Carlo à 13 heures.

— Un portrait de *Mme Golda Meïr* est diffusé au cours du magazine « C'est-à-dire » sur Antenne 2 à 21 h 30.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 7 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Jeu : Quoi, de qui ; 21 h. 15, Documentaire : Ces années-là (1947), par Michel Droit ; 22 h. 15, Emission littéraire : Pleine page (le roman poétique) ; 23 heures, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « la Femme de Jean », de Y. Bellon

Abandonnée après dix-huit ans de mariage, une femme sort du désespoir pour apprendre à vivre par elle-même, à être elle-même.

Débat : « Les femmes, qui sont-elles et que veulent-elles ? » (voir tribunes et débats); 23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Un détective à la dynamite », de D.L. Rich (1968) ; avec K. Douglas, S. Koscina, E. Wallach.

Les mésaventures d'un policier new-yorkais.

22 h. 15, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Dialogues, de R. Pillaudin : Le langage et la pensée, avec François Lhermitte, professeur à la faculté de médecine de Paris, et Marc Richelle ; 21 h. 20, Musiques de notre temps : M. Decouot ; 22 h. 35, Entretiens avec B. de Jouvenel ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Concert en direct du Studio 104 : Orchestre philharmonique de Radio-France, direction M. Leroux : « Symphonie fantastique », « Lelio » (Berlioz) ; 22 h. 45, Dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites ; 1 h., De Debussy à T. Riley.

MERCREDI 8 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Enquête-fiction : Cécile ou la raison des femmes (deuxième partie : « l'Enfant ») ; 21 h. 25, Variétés : Music Story (Georges Jouvin et sa « trompette d'or ») ; 21 h. 50, Emission médicale : La hanche ; 22 h. 50, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Série : Mannix (« la Griffe ») ; 21 h. 30, Magazine d'information : C'est-à-dire, par J.-M. Cavada (voir tribunes et débats) ; 23 heures, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), « la Belle Equipe », de J. Duvivier (1936) ; avec J. Gabin, M. Cheirel, Aimos, V. Romance, Ch. Vanel, R. Médina (N.).

Cinq copains, chômeurs, qui ont gagné à la Loterie nationale, s'unissent pour monter, en commun, une guinguette au bord de la Marne.

22 h. 30, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

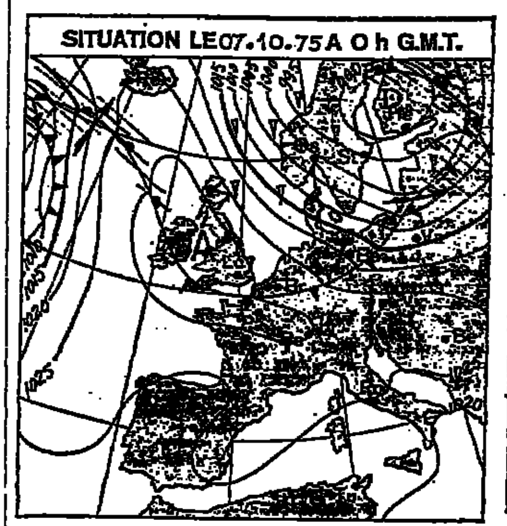
20 h., Poésie ; 20 h. 5, Relecture, par H. Juin : Pierre Reverdy ; 21 h. 35, Musique de chambre (Beethoven, Malawsky, Schumann) ; 22 h. 35, Entretiens avec Bertrand de Jouvenel ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

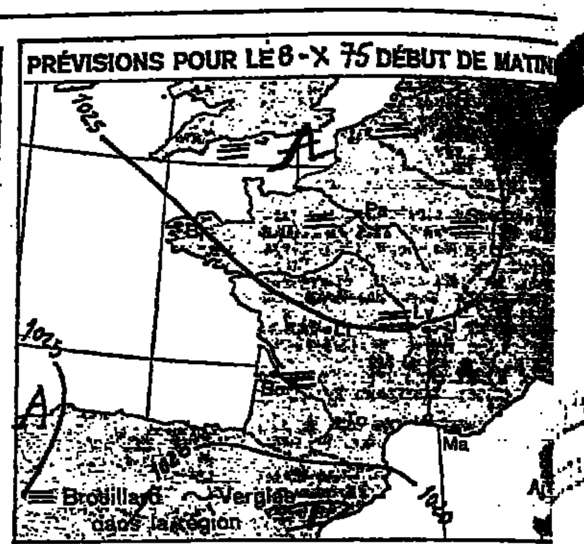
FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En direct du Studio 104... Orchestre national : « Symphonie n° 1 pour petit orchestre, le Printemps » (Milhaud) ; « Peintures noires » (Ch. Chaynes) ; « Tharan-Go » (M. Ohana) ; « A cor et à cri » (C. Ballif) ; 22 h. 45, Les dossiers musicaux : De Satie à Jim Morrison ; 24 h., Musiques non écrites : L'Allemagne ; 1 h., Plans sur plans.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de m…
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⱪ orages ➔ Sens de la marche des fron…
Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 octobre à 0 heure et le mercredi 8 octobre à 24 heures :

La zone de hautes pressions qui protège la France de la partie active des courants perturbés se renforce sur les îles Britanniques. Ce nouveau centre anticyclonique ainsi formé se déplacera vers l'Allemagne et maintiendra notre pays à l'abri des perturbations.

Mercredi, en bordure de l'air froid qui s'écoule vers l'Europe centrale, les nuages seront assez nombreux le matin de la Manche orientale au Rhin et au nord-est du Massif Central avec un aspect brumeux, mais, dans la journée, des éclaircies plus nombreuses se développeront entre ces nuages.

Sur le reste de la France, après la disparition des brouillards formés en fin de nuit dans les vallées, le temps sera bien ensoleillé.

Les vents seront variables e… bles et les températures va… peu.

Le début de matinée sera… dans les régions au ciel déga… fin de nuit, et quelques… gelées blanches sont probables… lement.

Mardi 7 octobre, à 7 heu… pression atmosphérique rédui… niveau de la mer était, à Pa… Bourget, de 1 029,3 millibars… 772 millimètres de mercure.

Températures (le premier… indique le maximum enregis… cours de la journée du 6 octo… second, le minimum de la n… 6 au 7) : Ajaccio, 25 et 12 d… Biarritz, 23 et 13 ; Bordeaux, 1… Brest, 16 et 8 ; Caen, 16… Cherbourg, 16 et 10 ; Cler… Ferrand, 19 et 5 ; Dijon, 18… Grenoble, 17 et 4 ; Lille, 17… Lyon, 16 et 6 ; Marseille, 24… Nancy, 14 et 5 ; Nantes, 18… Nice, 23 et 15 ; Paris-Le Bour… et 12 ; Pau, 23 et 9 ; Perpign… et 12 ; Rennes, 18 et 8 ; Stras… 16 et 5 ; Tours, 18 et 8 ; Toulo… et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'… ger : Amsterdam, 16 et 12 d… Athènes, 21 et 17 ; Bonn, 16… Bruxelles, 17 et 11 ; Le Cai… et 20 ; îles Canaries, 29 e… Copenhague, 15 et 10 ; Genè… et 5 ; Lisbonne, 25 et 11 ; Lo… 17 et 7 ; Madrid, 28 et 12 ; Mosc… et 2 ; New-York, 22 et 12 ; P… de-Majorque, 27 et 13 ; Rom… et 11 ; Stockholm, 15 et 7.

Éducation

● *L'université de Poitiers* vient de créer un diplôme d'études approfondies de « *politique et droit du développement* » destiné à donner une formation spécialisée sur les problèmes du développement qu'affrontent actuellement les pays du tiers-monde. Outre deux enseignements consacrés à la théorie générale et à la politique administrative du développement, quatre séminaires de recherche seront proposés aux étudiants sur les structures politiques et sociales de ces pays, les aspects internationaux et fiscaux et enfin l'histoire et les doctrines du développement. La préparation sera assurée par des enseignants possédant une expérience vécue des problèmes du tiers-monde. Les cours commenceront en novembre. *(Corresp.)*

● *L'Institut de langue et culture françaises (I.L.C.F.)* de l'Institut catholique de Paris ouvre un enseignement audiovisuel de langue française destiné aux étudiants étrangers débutants.

★ I.L.C.F., 21, rue d'Assas, 75270 Paris, Cedex 06. Tél. : 222-41-80 poste 381.

Animation

● *Le Service technique pour les activités de jeunesse* (S.T.A.J.) propose des stages de formation pour animateurs de centres de vacances et de loisirs pendant les vacances de Noël, ainsi que des stages de spécialisation (marionnettes, poterie, tissage, ski de fond).

★ Service technique pour les activités de jeunesse, 16, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 700-65-62.

● *Animation-Jeunesse* organise au mois de novembre une série de stages pour éducateurs, animateurs et enseignants sur la créativité, l'expression écrite, le travail du cuir et le tissage.

★ Animation jeunesse, 13, rue de Buci, 75006 Paris. Tél. : 033-38-07 ou 325-61-74.

Colloque

● *Des journées d'information sur les problèmes des relations affectives et sexuelles* auront lieu les 15 et 16 novembre, à Paris, sur le thème « sexualité des parents, sexualité des adolescents ». Elles sont organisées par l'Association française des centres de consultation conjugale, 19, rue Lacaze, 75014 Paris. Tél. : 540-80-40.

Journal officiel

Est publié au *Journal offi…* daté 6-7 octobre :

UN ARRETE

● Portant statut des fédérat… départementales des chasseurs…

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 271

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II								■	
III		■			■	■	■		
IV									
V									
VI	■			■			■		
VII					■			■	
VIII									
IX			■						
X			■				■		■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Etait déjà découverte quand on l'inventa. — II. Vraiment trop simples. — III. Vient d'aller ; Cri familier à une Pucelle. — IV. Mieux jugée si elle est captivante. — V. Parfumerait. — VI. Démonstratif ; Pronom ; Abréviation. — VII. Regagné par un aigle; Cavité anatomique (épelé). — VIII. L'histoire a aussi retenu qu'il s'intéressait de près aux besoins de ses sujets. — IX. Est vague : Vraiment parfaite. — X. Extrait de Chopin ; Pas tout à fait cent. — XI. En proie à une contrition sincère.

VERTICALEMENT

1. Ne resta pas debout; S'étend quand on le fait fructifier. — 2. Division arbitraire ; Point du jour. — 3. Pour les attraper, on peut toujours courir ! — 4. Répandus au hasard ; Nettement relevé. — 5. En activité ; Permettent à des ladies de papoter à loisir (inversé) ; Ville du Yémen. — 6. Interjection ; Font un travail capillaire. — 7. D'un auxiliaire ; Lente créature (inversé) ; Figure biblique. — 8. On attend qu'il soit mort pour le brûler ; Oblige à prendre un certain recul. — 9. Le bel âge.

Solution du problème n° 1 270

Horizontalement

I. Quarts ; Bl. — II. Ere ; As. — III. Vautours. — IV. In ; Iules. — V. Gien ; Ees. — VI. Nérite ; Sl. — VII. Oteras. — VIII. Adénites. — IX. Age ; Dé ; SO. — X. Gê ; Ou. — XI. Entremets.

Verticalement

1. Vigne (Noé) ; Age. — 2. Uranie ; Agen. — 3. Erode. — 4. Rétinite ; Or. — 5. Trou ; Tendue. — 6. Seul ; Erié. — 7. Rée ; At ; De. — 8. Bassesses. — 9. Is; Sl; Sons.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

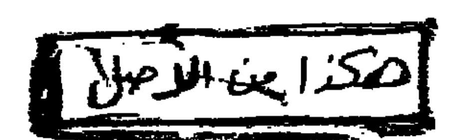
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

1974



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

Nos missions de prospection minière sont implantées dans les cinq continents : leur activité se développe et les zones de recherche se multiplient.

Pour améliorer l'étude des questions soulevées par la conclusion de nombreux accords d'association avec nos partenaires étrangers, nous cherchons un jeune

juriste d'affaires international

Chargé de suivre l'ensemble des problèmes juridiques relatifs à notre développement international (« joint ventures », fiscalité, droit minier), il fera la synthèse des informations et proposera des solutions.

Il sera, par conséquent, un interlocuteur privilégié pour les responsables de nos diverses filiales, les conseillant dans la préparation des négociations.

Une première expérience de la gestion d'entreprise et le goût des questions économiques seront indispensables à cet excellent juriste; basé à MARSEILLE, il effectuera des déplacements à l'étranger où il pourra éventuellement poursuivre sa carrière.

Sa rémunération annuelle, tenant compte de son expérience, se situera autour de 70.000 F; il bénéficiera en outre d'importants avantages sociaux.

Nous avons demandé aux conseils en recrutement d'EUREQUIP d'examiner confidentiellement les candidatures : écrivez-leur rapidement sous réf. 36 T.

EUREQUIP
14, bd Dugommier, 13001 Marseille
19, rue Yves du Manoir, 92420 Vaucresson

République Algérienne Démocratique et Populaire

SECRÉTARIAT d'ÉTAT au PLAN
COMMISSARIAT NATIONAL à l'INFORMATIQUE

Centre d'études et de recherches en informatique

OUED-SMAR - ALGER
(Etablissement chargé de la formation d'informaticiens : Programmeurs - Analystes - Ingénieurs)

RECRUTE DE SUITE :

- **2 ENSEIGNANTS en TECHNOLOGIE des ORDINATEURS**
- **2 ENSEIGNANTS en SYSTÈMES d'EXPLOITATION connaissant « SIRIS 7 »**
- **1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**

Les titulaires doivent justifier de titres suffisants et d'une expérience pratique dans leur spécialité. Ils doivent avoir déjà enseigné. Ils auront des activités d'enseignement et de recherche, et participeront à l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise. Leur recrutement se fera soit dans le cadre d'un contrat de droit commun, soit, par le biais de la Coopération Technique Algéro-Française.

Les dossiers de candidature (C.V. détaillé et toutes pièces justificatives des titres et qualifications) doivent parvenir au :

CERI
Oued-smar Alger

Société Pétrolière
RECHERCHE
pour ses chantiers sahariens

GÉOLOGUES

de Surveillance Géologique
Niveau Ingénieur
ou
Licenciés en Géologie
Expérience professionnelle exigée.

Ecr. avec C.V. détaillé et prétentions à *ALCORE S.A.*, *10, rue du Sahara*, *Hydra - ALGER/ALGERIE*

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



ORGANISME DE CONTROLE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION
(C. T. C.)

recherche

pour ses services implantés à **SKIKDA, ANNABA, OUARGLA et BECHAR**

- INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL.
- EXPÉRIENCE DANS LE BATIMENT B.A. ET C.M.
- DURÉE DU CONTRAT : 2 ANS
- RÉMUNÉRATION SELON COMPÉTENCE.
- AVANTAGES DIVERS.

Ecrire avec curr. vitae et prétentions à C.T.C., boulevard Bougara, EL BIAR - ALGER.

EXPANSIAL

Recherche pour importante Société Nationale d'Engineering en Algérie.

Pour la réalisation de plusieurs projets industriels (conserveries alimentaires, eaux minérales et boissons, tabacs et allumettes, tôles ondulées).

DEPARTEMENT TRAVAUX

- **Directeur de travaux.** Ayant une expérience multidisciplinaire dans G.C., C.M., V.R.D., Electricité, fluides et montage du matériel de production. Réf. 2585
- **Directeur Adjoint.** Travaux routiers. Expérience exigée 5 ans. Réf. 2504
- **Ingénieur préfabrication** foraine, béton complexe. Expérience exigée 8 à 10 ans. Réf. 2503

DEPARTEMENT PROJETS

- **Chef de projets.** Conception et coordination des études. Expérience exigée 8 à 10 ans dans B.E. Formation grande école. Réf. 2501
- **Architecte industriel.** Conception et réalisations bâtiments industriels. Expérience exigée 7 à 10 ans. Réf. 2592

DEPARTEMENT GENIE CIVIL

- **Ingénieur G.C.** Responsable d'un projet en G.C., B.A. et C.M. Expérience exigée 5 ans. Réf. 2580
- **Ingénieur V.R.D.** Etudes et suivis réalisations de tous les V.R.D. Expérience exigée 8 à 10 ans. Réf. 2507
- **Ingénieur Projeteur CM** lourde et légère. Conception calculs et réalisations. Expérience exigée 5 ans. Réf. 2505
- **Ingénieur Projeteur B.A.** lourd et léger. Conception, calculs et réalisations. Expérience exigée 5 ans. Réf. 2506

Pour tous ces postes, il est offert :
• une bonne rémunération • des avantages sociaux
• un logement meublé • un accueil assuré et facilité.
Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL : 6, rue Halévy 75009 Paris

HAVAS CONTACT

SOCIETE recherche pour CHANTIERS ETRANGER

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN

EXPLOITATION

pour assurer la mise en route et l'exploitation d'une centrale thermo-électrique (vapeur).

ANGL. ET REFER. EXIGES.

Envoyer C.V. et prétentions à MINET PUBLICITE, nº 40.828, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

Important Cabinet comptable à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe),

recherche

JEUNE COMPTABLE

Niveau BSEC, BT ou similaire.

MISSION : gestion de dossiers, projets de bilan, contacts clients.
3 à 4 ans d'expérience des techniques comptables, des connaissances dans le domaine fiscal et juridique sont indispensables.

Logement facilité.

Poste d'avenir stable.
Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en Recrutement, 67009 Strasbourg Cédex, ss réf. 606.

Importante filature moderne coton et synthétique en Afrique du Nord proche grand centre touristique

JEUNE INGENIEUR DE FABRICATION

ENSAIT, ESFTE, ESITM, ITR.

Une expérience de 3 à 5 ans en filature coton et synthétique est indispensable.

Poste stable, bien rémunéré. Indemnité de logement.

Adr. C.V. dét. à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 612.

IMPORTANTE SOCIETE
AFRIQUE OUEST FRANCOPHONE
recherche pour SA DIVISION APPROVISIONNEMENTS

COMPTABLE MATIERE

Le poste, orienté vers le contrôle et la formation de collaborateurs, requiert un très bon niveau *d'instruction générale* et une expérience professionnelle de plusieurs années, principalement en AFRIQUE. Il pourrait également convenir à un responsable de magasin industriel très habitué aux problèmes administratifs.

Age minimum 30 ans.

Envoyer C.V., photo, prétentions à nº 25.118, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Société Minière Marocaine recherche

1 INGENIEUR
pour essais et organisation

1 INGENIEUR
pour bureau études et projets.

Ecrire Havas Contact, 156, bd Haussmann, Paris-8e, nº 65.433.

Pour création de poste à MADAGASCAR Sté de transp. *maritime recherche*

INGENIEUR

Direction et surveillance technique de sa flotte.
Ayant forte expérience coques et machines. Ecrire avec C.V. et références à E 9.617, Havas Bordeaux, 54, cours du Chapeau-Rouge qui transmettra.

Bureau National d'Etudes Economiques et Techniques

RECRUTE

- **INGÉNIEURS : V. R. D. BÉTON ARMÉ CIRCULATION DES SOLS.**
- **ARCHITECTES.**
- **URBANISTES.**
- **SPÉCIALISTES POUR RÉNOVATIONS.**

Expérience minimum : 3 ans.
Logement assuré.
Lieu de travail : Oran, Annaba.

Ecrire en joignant C.V. détaillé et références professionnelles à
ECOTEC - Mission D.E.G.
26, boulevard Benadda Benaouda, ORAN.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BATIMENT ET T.P.
recherche pour ses chantiers
L'UN AU MAROC
L'AUTRE EN LIBYE

DEUX ENSEIGNANTS

FORMATION UNIVERSITAIRE SCIENTIFIQUE
ANGLAIS LU ET PARLÉ INDISPENSABLE
EXPÉRIENCE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

LEURS FONCTIONS : répétiteurs toutes disciplines auprès des enfants du personnel français expatrié, inscrits au C.N.T.E. pour lesquels les mathémat. modernes demandent une attention particulière.

POSTES A POURVOIR RAPIDEMENT

Adresser lettre manuscrite avec CV très détaillé et photo à nº 25.212 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

FRANCFORT

La filiale commerciale allemande d'un Groupe textile français de très grande notoriété recherche son

responsable administratif

Pour prendre en charge
- supervision de la comptabilité
- gestion des stocks
- administration du personnel
- administration des ventes
- services généraux.

Le candidat recherché :
- sera bilingue parfait (Allemand/Français)
- aura 5 ans d'expérience dans une fonction de ce type.
- polyvalent, saura travailler dans une structure légère.

Le développement rapide de cette filiale permet d'envisager de réelles possibilités d'évolution.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence 471 F

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sextant/dpa

IMPORTANTE SOCIETE
AMERICAINE
de matériel de forage, compresseurs et pompes

recherche

pour son siège d'Afrique du Nord

UN JEUNE CADRE

TECHNICO-COMMERCIAL

ayant une formation technique solide, quelques années d'expérience dans la vente de matériel lourd et une connaissance courante de l'anglais et du français.

Après un stage d'un an, il sera amené à résider en Afrique du Nord comme

Directeur régional

Envoyer C.V., nº 122.119, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Nous recherchons

CHEF COMPTABLE

pour FILIALE ALLEMANDE avec responsabilité des comptabilités générales, clients, bilans, etc... Connaissances en matière d'utilisation de l'informatique.
Qualités d'animation et d'ascendant sont indispensables à cette fonction de coordination.
Connaissance de l'allemand exigée.
Résidence près FRANCFORT. Ecrire avec curriculum vitae à nº 24.275, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société maintenance recherche pour ETRANGER

ÉLECTR. RADIO MÉCA MOTEURS MÉCA ARMEMENT

SPECIAL. AML PANHARD.
Anglais et références exigés.
Ecrire avec C.V. détail. et prét. MINET PUBLICITE, nº 40.834, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

---

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

International Group responsible for worldwide transport activities seeks

managers

Shipping - Clearing & Forwarding - Containers - Airfreight for
AFRICA - MIDDLE EAST - FAR EAST.

Very attractive salary.
These positions could be held by former captains, chief or second mate as well as well experienced people in those activities.

Please write with photo and C.V. to Service 7170 M
plein emploi PUBLICITE
10, rue du mail PARIS 2ème



emplois régionaux

Controller

Haute-Savoie (proximité Genève)
F 100 000

SPORTS ET LOISIRS

Un important groupe américain spécialisé dans la fabrication et la commercialisation d'articles de sport restructure ses opérations et recherche un controller pour le holding européen (CA F 150 millions, 1 000 personnes, 10 filiales).
Dépendant directement du Directeur Général Europe et supervisant directement 10 personnes, il sera chargé pour l'ensemble des filiales européennes d'assurer :
- la mise en place et le suivi du contrôle budgétaire ;
- la préparation des états financiers mensuels ;
- leur consolidation selon les normes des sociétés U.S. cotées en bourse ;
- la préparation des plans de trésorerie ;
- la politique financière du groupe.

Le candidat âgé de 30 ans minimum aura une solide formation supérieure. Il aura acquis une expérience comptable et financière d'au moins 5 ans dans un groupe international où il aura pratiqué les techniques de reporting américain.



Une parfaite connaissance de la langue anglaise est nécessaire et celle de l'informatique souhaitable.
Réf. C 2001
Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence, à G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15. Discrétion absolue.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE

en expansion continue

recherche pour une de ses usines situées dans le

BAS-RHIN

Jeune Psychologue

pour étoffer son service du personnel local

Il sera titulaire d'une licence de Psycho, ou mieux d'une maîtrise de Psychologie industrielle, et aura éventuellement un ou deux ans d'expérience.

Ce poste pourra déboucher rapidement sur des responsabilités importantes.

Une discrétion absolue est assurée.

Adresser CV avec photo et prétentions à No 24610 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR TÉLÉPHONIQUE

RENFORCE SON RESEAU DE VENTE et recherche pour

NICE

ATTACHÉ COMMERCIAL

ou

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Expérimenté dans la vente des biens d'équipement, il pourra prendre en charge un secteur, y assurer notre présence et élargir notre pénétration.

Salaire attractif en partie lié aux résultats. Frais de route élevés. Secteur limité.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 3.086

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.



directeur

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Société de Vente par correspondance Région Nord recherche le DIRECTEUR de son UNITE D'EXPLOITATION.

Dépendant directement du Directeur Général, membre du comité de Direction, il aura la responsabilité d'un Établissement de réception et d'expédition des commandes ; capacité 15 000 colis par jour ; effectif 400 personnes environ.

Ce poste conviendrait à une personne d'au moins 35 ans, de formation supérieure, ayant acquis dans un poste de niveau équivalent l'expérience de la direction, de l'organisation et de l'animation.

Connaissance de l'informatique, en tant qu'utilisateur, souhaitée.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 31283 M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

MARSEILLE

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ing. diplômé. Formation électricité et mécanique. Spécialisation industries thermiques acquise ou donnée par l'Entreprise.
Grandes capacités indispensables pour organiser, animer et contrôler la gestion de plusieurs affaires en France (avec bureau d'études et de recherches) et assurer l'expansion de la société.

Discrétion assurée. Dossier retourné au candidat. Cand. man., C.V. et prét., à SUD MARKETING, n° 11.682 - 3, place F.-Baret, 13006 MARSEILLE.

GROUPE
ELF AQUITAINE

recherche pour son
Département Procédés
de la Division Technique

UN INGENIEUR
en génie chimique

Priorité sera donnée aux ingénieurs ayant fait : génie chimique à l'ENSPM, dégagés des obligations militaires.

Son rôle sera d'effectuer des études techniques pour améliorer les installations industrielles, d'établir des dossiers de procédés pour de nouvelles installations.

Résidence à PAU.

Envoyer C.V. et prétentions à No 24.682 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ORGANISME BANCAIRE
à vocation régionale
Ville côtière du MORBIHAN
recherche pour l'animation commerciale de son réseau d'agences

cadre commercial de banque

CLASSE V ou VI

30 ans minimum. Placé auprès de la Direction Générale, il sera responsable de l'animation, de la gestion et du suivi de l'activité des agences.

Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions au Service 7192 M

plein emploi PUBLICITE
10, rue du mail PARIS 2ème

UNE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE MAISONS

dans le SUD-EST, développe régulièrement sa rentabilité au sein d'une ambiance jeune, unie et évolutive.

Elle souhaite s'adjoindre

UN CADRE TECHNICO - COMMERCIAL

Il est un pont entre le client — qu'il peut être amené à recevoir — et le bureau d'études, auquel il transmet un projet harmonieux. Agé de 35 ans minimum, diplômé ou non, il est très créatif, et doit justifier d'un niveau élevé de technique architecturale.

Envoyer lettre manuscrite, curric. vitae et photo sous référ. 24.859, PRAGMA, Immeuble Olympie, 101, rue de Tolbiac, 75645 PARIS CEDEX 13.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

recherche

Pour région LENS

UN INGÉNIEUR

Grande École pour poste de

CHEF DE PROJET GENIE CHIMIQUE

- Responsabilités étendues
- Expériences B.E. et Ingénieur Affaires indispensables.

Ecrire sous n° 40822 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 - VINCENNES, qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE TOULOUSE

Filiale établissement financier

recherche

— **PROGRAMMEURS « COBOL » confirmés**
Minimum 2 ans de pratique sur matériel I.B.M. DOS/OS.

— **PROGRAMMEURS « ASSEMBLEUR » confirmés**
Minimum 2 ans de pratique d'un langage Assembleur, expérience programmation mini-processeur appréciée.

Envoyer curr. vitae et prétent. à Société IMPACT, 8, place Jeanne-d'Arc, 31000 TOULOUSE, qui tr.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

offres d'emploi

Sté expertise comptable recherche
RÉVISEUR CONFIRMÉ
pour dossiers commissariats aux comptes. Rémun. selon qualification. Ecr. C.V. manus., M. Lequen, 3, r. Pierre-Semard, 94700 Maisons-Alfort.

Société d'Assistance internationale recherche
PERMANENCIER
Niveau BAC.
Tél. 266-77-77, poste 222.

COURRÈGES
recherche
POUR SON UNITE D'AUBERVILLIERS
RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Chargé de :
— Organisation générale ;
— Gestion du personnel (40 personnes) ;
— Liaison av. services centraux pour réalisation des objectifs.

Profil :
— *Minimum 30 ans ;*
— Expérience de l'encadrement.
Adresser C.V. + photo au Service du Personnel, 40, rue François-1er, Paris-8e.

Puissant groupe international bâtiments charpente métallique industrialisée en expansion.

Recherche pour son agence de Paris

INGENIEUR DE VENTE
ETP-AM-ENSI ou autodidacte confirmé.

5 à 10 ans expérience commerciale et technique en charpente et construction métallique industrialisée.
Bonnes notions d'anglais souhaitées.

Poste stable, indépendant, comportant des possibilités de promotion.

Rémunération élevée.

Discrétion absolue garantie.

Adr. C.V. dét. ss n° 2.343 à SOPIC, 3, rue St-Pierre-le-Jeune, 67000 STRASBOURG.

MENSUEL rech.
JOURNALISTES PIGISTES
spécial. pays du Tiers Monde.
Téléph. 758-12-40 (poste 280-240).

---

offres d'emploi

digital

HOW TO MOVE QUICKLY IN A PROPERTY SPECIALIST JOB COVERING HOLLAND, BELGIUM, FRANCE ITALY, SWITZERLAND AND SEVERAL MEDITERRANEAN COUNTRIES

DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION, one of the leading manufacturers of Computer systems, has an excellent career opportunity for a

PROPERTIES/FACILITIES SPECIALIST

who will

- *develop office forecasts and budgets,*
- *conduct and assist the search for office space including space to be built to the company's requirements,*
- *evaluate alternative solutions for presentation and discussion with senior management,*
- *negociate with agents and developpers on lease and purchase contracts for space and building.*

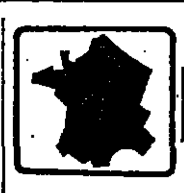
The position requires a flexible individual, ideally an architect or engineer, willing to travel, with an ability to deal with people and analyze, implement solutions for a large variety of real estate related problems.

It is necessary to have at least 5 years real estate and financial experience and to be fluent in English and French.

The job is normally based in Geneva.

Should you be interested, please send your résumé to :
Personnel Department - Regional HQ -
DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION
Quai Ernest Ansermet 20
CH - 1200 GENEVE 8

digital



emplois régionaux

Société Industrielle
COTE ATLANTIQUE

CADRE information communication

Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure et ayant plusieurs années d'expérience professionnelle en milieu industriel, ce cadre, attaché à la Direction des Relations Humaines, aura pour tâche de faciliter la communication et l'information dans toute l'Entreprise

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 660
65, avenue de Wagram 75017 PARIS

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE EST FRANCE
(400 personnes) recherche son

CHEF DU PERSONNEL

Agé de 35 ans minimum, il doit avoir 5 ans au moins d'expérience dans la profession.

Une très bonne connaissance des lois sociales et le goût des contacts sont indispensables pour ses fonctions.

- Rémunération intéressante
- Logement fourni

Adresser C.V. détaillé sous référence CA 68 à

PROFILS
CONSEIL EN RECRUTEMENT
5 bis, rue Keppler,
75116 - PARIS

Pour l'Entreprise située à
ÉPINAL VOSGES
Société de Distribution Alimentaire en forte expansion.

Recherche :

JEUNE TECHNICIEN COMPTABLE

— Libre de suite, Niveau D.E.C.S.
— 3 ans expérience minimum pour la comptabilité d'un groupe de magasins.
(Salaire annuel 36.000 F.)

Ecrire avec C.V. et photo D.R.H. S. 502. 94577 RUNGIS CEDEX

IMPORTANT CONSTRUCTEUR WAGONNAGE
recherche
REGION NORD

CHEF DE FABRICATION INGÉNIEUR A.M.

OU EQUIVALENT
ayant expérience en construction soudée, goût du commandement et de l'organisation pour responsabilité
PRODUCTION ET BUREAU METHODE

Adresser C.V., photo, références et prétentions n° 6278 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

IMPORTANT PROMOTEUR CONSTRUCTEUR
BORDEAUX
recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

CE CADRE dynamique, ayant 10 ans d'expérience dans la fonction conducteur de travaux devra maîtriser parfaitement
PLANS - METRES - APPELS D'OFFRES
PRIX DE REVIENT - GESTION CHANTIERS

Il devra habiter BORDEAUX pour surveiller les chantiers du Sud-Ouest.
La rémunération de base en fonction de l'expérience ne sera pas inférieure à 60.000 F + intéressement + frais.

Adresser CV man. + photo et prétentions sous référence 188 à

SELECONSEIL 27, rue de Turenne BORDEAUX

UNE AFFAIRE FAMILIALE FABRIQUANT DE LA VERRERIE D'ÉCLAIRAGE, cherche le

directeur de son usine

située dans le Sud-Ouest.

Il est le numéro 2 de l'entreprise, responsable de la production (investissements, méthodes, fabrication...), du commercial (devis, facturation, comptes clients), de l'administration des biens sociaux, des relations avec l'environnement et, surtout, de l'emploi de 800 travailleurs (industrie de main-d'œuvre).

C'est nécessairement un ingénieur (de préférence chimiste) de plus de 35 ans, ayant fait la preuve de sa réussite, dans des conditions difficiles, à la tête d'une unité autonome.

Anglais ou allemand souhaité. Villa de fonction.
Ecrire à J.E. LEYMARIE ss réf. 2916 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

SALAISON région NEVERS recherche COMPTABLE confirmé (e). MANCHE PORCS, B.P. 196. 58007 NEVERS.

STÉ DE SERVICES
recherche
DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX
pour contacts haut niveau, et habitant en PROVINCE. Expérience indispensable.
Env. C.V. + photo + prétent. à n° 24771, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

GROUP. ANCIEN. MUTUELLE Proche banlieue ROUEN recherche

ASSISTANT de formation
pour former ou recycler des Agents d'Assurances.

Le candidat devra :
— être âgé d'au moins 25 ans ;
— justifier d'un niveau d'études supérieures ;
— avoir impérativement des qualités de pédagogue ;
— être intéressé par les problèmes de formation d'un réseau commercial ;
— une formation assurance, bien que souhaitée, n'est pas indispensable.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et niveau de rémunération, souhait à GROUPE ANCIENNE MUTUELLE (Service du personnel). Cedex 3037. 76041 ROUEN Cédex.

Important Cabinet d'expertises du Languedoc recherche pour Région BEZIERS un Ingénieur I. N. S. A. ou Arts et Métiers. Ecr. HAVAS BEZIERS n° 69.476.

BORDEAUX
ORGANISME FINANCIER
recherche
UN OU UNE

JEUNE CADRE

pour lui confier la direction
DE SON SERVICE PRET

L'élargissement souhaité de fonction devrait déboucher dans un an environ sur un poste

RESPONSABLE PROMOTION PRODUITS

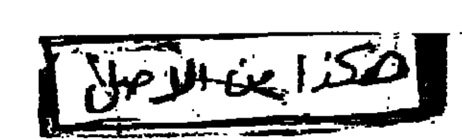
Au candidat(e) qui a
- Une format. économiq. sup.
- Une expérience de 2 ans branche commerc. ou partie commerciale ;
- Le goût des contacts tous niveaux ;
- Le désir de s'intégrer à une équipe jeune tout en jouissant d'une indépendance vraie dans son travail.

Il sera donné la formation technique nécessaire.

Adressez votre candidature sous référence 1578 à

O. C. S.
CONSEIL EN RECRUTEMENT
22, RUE VITAL-CARLES,
33000 BORDEAUX.
Discrétion et réponse assurées.

MUTUELLE NLE DES HOSPITALIERS recherche pr siège social situé à MONTARGIS (45) CHEF DE DIVISION, SERVICES COMPTABLES ET MECANOGRAPHIQUES format. comptable juridique financière B.P. D.E.S.C. ou équival. — gradué en droit — 30 ans min. Adress. candidature C.V. détaillé, photo (Ret.) et prétentions à : Directeur Mutuelle Nationale des Hospitaliers. B.P. 164. 45203 Montargis. Discrét. assur.



offres d'emploi

TELESYSTEMES

Société du Groupe FRANCE CABLES ET RADIO

Notre C.A. 1974 de 61 MF et nos prévisions 1975 de 85 MF nous placent dans les premières SSCI françaises.

Notre spécialité est la **TÉLÉINFORMATIQUE.**

Pour poursuivre le développement de nos activités :
- Télétraitement (Temps Partagé, Gestion de Transactions),
- Réseaux de téléinformatique,
- Commutation de messages,
- Informatique répartie,

nous recherchons des

Ingénieurs commerciaux

réf.A
- Formation Grande École ou équivalent.
- Bonne expérience de la vente de services en informatique ou de systèmes à base de mini-ordinateurs.

Analystes et analystes program. d'applications

réf.B

Pour la réalisation d'applications de télé-gestion.
- Niveau Maîtrise ou DUT d'informatique,
- Débutants à 2 ans d'expérience.
- Bonne connaiss. FORTRAN/COBOL.

Analystes et analystes programmeurs système

réf.C

Pour la réalisation de systèmes téléinformatiques sur mini-ordinateurs
- Niveau DUT informatique,
- 2 ans d'expérience,
- Bonne pratique de langages Assembleur.

Postes à pourvoir à Paris très rapidement.

Envoyer lettre et CV en indiquant la réf. du Poste à TELESYSTEMES
10, rue de Verdun
92100 BOULOGNE.

Pierre Lichau s.a.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

renforce l'organisation et l'implantation en FRANCE de sa

DIVISION SYSTÈMES DIGITAUX

Pour ce faire, nous recherchons des :

INGÉNIEURS DYNAMIQUES

désirant faire carrière dans une Société développant et commercialisant des produits informatiques de technologie avancée

Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux

Expérimentés dans la vente de :
- *terminaux ;*
- *mini-ordinateurs* (marchés OEM et industriels) ;
- *réseau de télétraitement et systèmes.*

Deux Ingénieurs responsables produits

Ayant une expérience confirmée sur les :
- *terminaux électroniques ;*
- *mini-ordinateurs industriels.*

Ces ingénieurs seront responsables de la promotion commerciale des nouveaux produits de la définition des politiques de prix, et chargés en général des liaisons entre Service Commercial et Service Technique.

Ingénieurs de maintenance

mini-ordinateurs et systèmes.

C.V. dét. ou tél. : DIVISION SYSTEMS DIGIT
C.V. détaillé ou tél. : DIVISION SYSTEMES [DIGI]TAUX - Route Nationale, 186 La Boursidière Le Plessis-Robinson - Tél. : 630-23-43, p. 304.

ASSURANCE DE LA QUALITE [D]ES CENTRALES NUCLEAIRES

[Ingé]nieur, vous avez une solide expérience de la [...] industrielle, acquise en bureau d'études, [cont]rôle de fabrication.

[Nou]s vous proposons de valoriser votre expé[rien]ce dans un domaine neuf, l'Assurance de la [Qua]lité, dans un secteur de pointe, le Nucléaire.

[Au s]ein de la Division Qualité vous serez respon[sable] d'une équipe d'ingénieurs, qui aura pour [miss]ions :
- [Te]nir à jour les programmes d'Assurance de [Qu]alité de tous les établissements de la Société.
- [Vé]rifier l'application de ces programmes.

[De n]ombreux contacts, l'utilisation de documents [rédig]és en anglais impliquent la maîtrise de cette [langu]e pour assumer cette fonction.

[Ecrir]e à No 24870, CONTESSE PUBLICITE, [...a]venue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

---

etap

IMPORTANT GROUPEMENT D'EXPORTATEURS DE BIENS D'ÉQUIPEMENT - PARIS RECHERCHE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

X, E.C.P., MINES, M.B.A.
AYANT UNE TRÈS SOLIDE EXPÉRIENCE DU COMMERCE INTERNATIONAL (DANS LE DOMAINE BIENS D'ÉQUIPEMENT) ET L'HABITUDE DES RELATIONS A NIVEAU ÉLEVÉ

- Il animera une équipe chargée de toutes activités d'études, de contacts et de promotion contribuant au développement des ventes à l'étranger des matériels de plusieurs constructeurs français.
- Il assumera personnellement un grand nombre de contacts tant à l'étranger qu'avec les membres du groupement.

CONNAISSANCE PARFAITE DE L'ANGLAIS INDISPENSABLE.

Ecrire sous référence SC 194 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE BIENS D'ÉQUIPEMENT EN CHAUDRONNERIE INOX (2.000 PERSONNES - RÉPUTATION MONDIALE) RECHERCHE POUR DEUX USINES EN PROVINCE

INGÉNIEURS

A.M., I.D.N. OU ÉQUIVALENT
INTÉGRÉS DANS PETITE ÉQUIPE DE CADRES
(Chaque usine a environ 300 personnes). Ils se formeront aux problèmes industriels en étant chargés de missions variées axées essentiellement sur les domaines :

PROGRÈS TECHNIQUES, QUALITÉ, MÉTHODE

Ils participeront à l'étude des problèmes et à la mise en place des solutions. Puis ils évolueront au sein de la Société et ils pourront assumer des responsabilités hiérarchiques.

Ces postes peuvent convenir à candidats *débutants* ou ayant quelques années d'expérience (mécanique ou chaudronnerie), dynamiques, animateurs, attirés par les réalisations concrètes.

Ecrire sous référence LB 202 AM.

FIRME FRANÇAISE NÉGOCES TECHNIQUES DISTRIBUANT MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS POUR L'INDUSTRIE
Grande ville 150 km OUEST PARIS,

RECHERCHE POUR SECONDER P.D.G.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Il s'agit d'un poste qui peut convenir à diplômé grande école ou niveau équivalent, 37 ans minimum, ayant acquis dans négoce de produits pour l'industrie

UNE SOLIDE EXPÉRIENCE MARKETING ET GESTION. SITUATION AVENIR DANS FIRME EN LARGE EXPANSION.

Ecrire sous référence KB 193 CM.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE LIGNES DE PRODUCTION AUTOMATISÉES (INDUSTRIES ALIMENTAIRES, PHARMACEUTIQUES, CHIMIQUES) - VILLE CENTRE-OUEST (PROXIMITÉ LITTORAL) RECHERCHE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

ÉTUDES ET RÉALISATIONS

Il sera chargé :
- de concevoir des matériels (armoires de puissance et de télécommande),
- de définir, avec les fournisseurs, les technologies appropriées (électro-mécanique, logique statique, circuits intégrés, calculateurs de process...),
- de suivre la réalisation et la mise en service (en France et à l'étranger).

Ce poste peut convenir à un ingénieur débutant ou ayant quelques années d'expérience, ayant qualités de dynamisme et de contact.

Ecrire sous référence ND 204 AM.

TRANSPORTS URBAINS DE VOYAGEURS
Groupe privé, gestionnaire de réseaux de transports urbains d'un grand nombre de villes de province, recherche

DIRECTEURS DE RÉSEAUX

chargés de l'animation, de la gestion et du développement de réseau (effectif 50 à 300 personnes) ainsi que des contacts avec les autorités concédantes.

EXPÉRIENCE COMMANDEMENT ET GESTION INDISPENSABLE.

Ecrire sous référence ZJ 200 AM.

CADRE DE MARKETING

Formation supérieure, disposant déjà d'une expérience professionnelle à dominante commerciale, ayant :
- des qualités de contact, d'imagination, de rigueur,
- le sens et le goût du service public et des problèmes d'urbanisme (formation spécifique au marketing transports urbains assurée).

Ecrire sous référence KA 201 AM.

CES POSTES IMPLIQUENT UN GRAND DYNAMISME, CE SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉTANT EN FORT DÉVELOPPEMENT.

RÉSIDENCE EN PROVINCE. POSSIBILITÉ D'UNE CERTAINE MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS POUR CHIMIE - PÉTROCHIMIE - PÉTROLE (MOTORISATION DE VANNES - PARIS)

RECHERCHE POUR ÊTRE ATTACHÉ AU DIRECTEUR COMMERCIAL

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

POUR LA RÉGION PARISIENNE

CAPABLE D'ASSURER AVEC AUTONOMIE LES CONTACTS TECHNICO-COMMERCIAUX AVEC LES INDUSTRIES ET LES ENGINEERINGS SPÉCIALISÉS.

Ce poste peut convenir à candidat 27 ans minimum, ayant solide formation de base (CNAM - BTS), disposant de quelques années expérience de vente d'équipement industriel et ayant connaissance en mécanique, pneumatique, hydraulique...

SITUATION ÉVOLUTIVE DANS FIRME EN DÉVELOPPEMENT.

Ecrire sous référence UB 196 AM.

IMPORTANTE ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS PARIS - CREE POSTE D'

INGÉNIEUR RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ

Il sera chargé :
- d'étudier les problèmes de sécurité sur les chantiers et de promouvoir toutes actions visant à la prévention des accidents,
- d'informer les directions opérationnelles sur la législation,
- d'assurer les liaisons avec les organismes officiels et les partenaires sociaux.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant une solide expérience similaire acquise dans le domaine T.P. ou Mines, passionné par les problèmes humains que soulèvent les questions de sécurité et ayant un sens pédagogique marqué.

Ecrire sous référence MC 203 AM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS — discrétion absolue

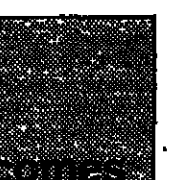
IMPT GROUPE IMMOBILIER (PARIS)

recherche

Chef des services Comptables

Il devra :
- assumer, en direct avec la Direction Générale, la responsabilité de toute la comptabilité du Groupe : service central et unités comptables de chacune des Sociétés ;
- faire de la comptabilité un véritable outil de gestion pour la Direction Générale ;
- adapter la comptabilité à la taille actuelle et prévisible du Groupe ;
- chercher la meilleure efficacité et fiabilité dans des limites raisonnables de coût du Service.

Il aura :
- une formation générale de base obligatoirement de niveau supérieur : HEC, ESSEC ou SUP. de CO. si possible ;
- obligatoirement le diplôme d'expert-comptable ;
- une expérience de la comptabilité concrète, riche et variée, telle que pourraient la donner des postes de responsabilité dans au moins 2 entreprises de taille moyenne ;
- l'expérience de la direction d'une équipe de collaborateurs assez importante ;
- l'habitude de l'utilisation de l'informatique ;
- le contact facile avec les responsables de haut niveau ;
- une honnêteté à toute épreuve.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, r. de la Paix, 75002 Paris (sous référence 1201).

RESPONSABLE DE GESTION

84.000 + directement rattaché au Directeur

Il est responsable de la définition, de la mise en place *et du contrôle* des procédures d'exploitation.

Il centralise et analyse toutes informations provenant des différents établissements, en vue d'établir toutes prévisions et statistiques nécessaires à la bonne gestion de l'exploitation.

Dirigeant 200 personnes, il est amené à proposer toute méthode ou action visant à mieux cerner et utiliser les ressources humaines de l'entreprise.

C'est un E.S.C. ou E.S.S.E.C. ayant quelques années d'expérience dans le domaine de la gestion et souhaitant accéder à un niveau de réelles responsabilités.

Envoyer C.V. détaillé, rémunération actuelle et prétentions à M. BENAT, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS.

INVESTISSEUR IMMOBILIER INTERNATIONAL
localisé à l'Ouest de Paris

recherche

UN COLLABORATEUR

responsable de la commercialisation et négociation d'un important programme de BUREAUX LOCATIFS
- Jeune et dynamique;
- Expérience immobilière indispensable;
- Excellent négociateur;
- Pouvant s'intégrer facilement dans un staff réduit;
- Libre rapidement;
- Possibilité intéressante de carrière.

Env. lettre manus., C.V., prétentions et photo à : INTERNATRA, 134, avenue de Villiers, 75017 PARIS



recherche pour son Département FORMATION

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Pendant les deux premières années, *ils renforceront l'équipe chargée de l'enseignement de nos méthodes.*

Ils recevront pour cela une formation aux techniques de la C.G.I. (CORIG, PAC).

Leur carrière sera ensuite orientée, suivant leurs goûts, vers les autres activités de la C.G.I. : Conseil, Software, Traitement.

Si vous êtes intéressés et si vous êtes disponibles *rapidement*, envoyez votre C.V. + photo à :
Christian VOISARD - C.G.I.
84, rue de Grenelle, 75007 PARIS.

---

marketing communication

Expérience Marketing Research/ Marketing Action

__Les fonctions__ : dans le Groupe BERNARD KRIEF (Département TASK FORCE) faire l'audit des structures et procédures Marketing chez le client et prendre en charge des budgets Marketing et communication importants, d'en diriger les applications en coordonnant l'action des spécialistes études marketing et ressources humaines.

Son travail se fera directement en relation avec les entreprises et en liaison étroite avec les agences de publicité ; ce poste ne peut convenir qu'à un *homme ayant acquis une expérience positive en* «Marketing Research» et «Marketing and sales».

Envoyez C.V., photo récente et rémunération act. sous réf. 2308/M. (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par:

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche pour l'implantation de sa nouvelle usine en Région Parisienne

INGÉNIEUR INDUSTRIEL

Connaissant :
- Implantation d'usine, organisation de la fabrication en séries, petite mécanique de précision (matériel chirurgical), organisation des postes de travail, contrôle de qualité, technique de stockage.
  Anglais écrit et parlé avec perfection.

Son travail :
- Projet d'implantation de la nouvelle usine, réalisation de cette implantation, mise en route de l'usine.

Ensuite :
- Suivi du développement de cette usine, nouvelles techniques de fabrication, études et lancement de nouveaux produits.

NOUS LUI OFFRONS :
- De travailler sous la responsabilité du Directeur de l'usine.
- Salaire annuel de 60 à 80 000 F suivant expérience, certitude d'une carrière intéressante.

NOUS LUI DEMANDONS :
- De sérieuses références, 5 ans d'exp. minimum.
- Son C.V. manuscrit en anglais avec photo, ses références avec salaire, sa date de disponibilité.

Ecrire sous numéro 121.309, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr. Discr. assurée.



recherche
POUR SES ACTIVITES CONTRATS TECHNIQUES

INGENIEUR DIPLOME ou DOCTEUR en DROIT, HEC...

EXPERIMENTE

chargé principalement de la négociation et de l'établissement en langue anglaise de contrats de services et travaux intéressant la branche exploration production y compris secteur offshore.

Bilinguisme Anglais/Français requis.

Références industrielles en ligne avec caractéristiques du poste seront exigées.

EXPATRIATION EVENTUELLE DANS SUITE DE CARRIERE.

Ecrire sous référence No 24438 avec CV et photo, ELF-RE Département Développement Formation - 75739 PARIS CEDEX 15.

C&C

GROUPE BANCAIRE ET FINANCIER DE TOUT PREMIER PLAN

recherche
pour son service Inspection

JEUNE INSPECTEUR

- *Formation supérieure ;*
- Connaissance approfondie de l'ensemble des opérations bancaires ;
- Possédant une expérience acquise au sein d'une équipe d'inspection ou de contrôle d'une banque ;
- Aptitude aux contacts humains et grande objectivité de jugement.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : EPSI, 19, avenue Victor-Hugo, PARIS-16e sous réf. : M48 - Discrétion assurée

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

La Direction de l'organisation et de l'informatique d'une des premières sociétés françaises de distribution, équipée d'importantes configurations IBM 370, lieu de travail Paris-Pte d'Orléans recherche deux

analystes programmeurs

45-52.000 F

De formation supérieure et connaissant le PL 1.

Il est offert :

- de travailler sur de nouveaux projets,
- de faire partie de petits groupes de travail,
- une formation permanente aux possibilités des derniers matériels et systèmes I.B.M.
- une possibilité d'évolution à l'intérieur d'une grande société.

Adresser C.V. détaillé en rappelant la référence ME 501 à C.G.S. 19, rue de la Paix 75002 Paris chargé de ce recrutement ; secret professionnel strictement garanti.

JEUNE INGENIEUR

grande école

POUR DIRECTION GENERALE

Filiale d'un Groupe Français

— Le candidat doit avoir les qualités voulues pour s'adapter à une excellente équipe en place, prendre au départ la responsabilité d'un département de l'entreprise et, après avoir reçu la formation nécessaire et fait ses preuves (c'est-à-dire après 2 ou 3 ans), assurer la Direction générale auprès du Président dans le cadre d'une délégation de plus en plus large.

— Le groupe et sa filiale ont une position industrielle et des perspectives favorables, la situation financière est excellente.

— Rémunération de départ **200.000 F.**

— Perspectives à long terme dans le groupe.

Adresser curriculum vitae détaillé à No 25.040, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SNECMA

recherche pour son Usine de Production de GENNEVILLIERS

ADJOINT au CHEF du SERVICE COMPTABILITÉ

chargé de collaborer :
- à la comptabilité générale et analytique
- au contrôle budgétaire
- à l'établissement des bilans et comptes d'exploitation.

Pour occuper ce poste il est nécessaire de présenter une expérience approfondie de cinq années dans un service comptable, une formation supérieure avec DECS. Une connaissance de comptabilité informatisée en usine serait appréciée.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prét. sous le No 20514 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01; q.tr.

Très importante entreprise industrielle de construction mécanique, 4 usines, 2000 pers., filiale d'un des premiers groupes nationaux, recherche dans le cadre de la diversification de ses activités :

Un Chef de Produit

pour un ensemble de machines industrielles destinées à des industries diversifiées (plastique, bois, en particulier). Il sera chargé de la gestion des produits (étude économique, planification, catalogue), des relations avec les partenaires, de la rentabilité des produits...

Une formation commerciale (HEC - ESSEC...) et une expérience en marketing industriel de quelques années sont souhaitées.

Un Chef de Marché

pour développer la présence de la Société sur les marchés de la sous-traitance, de l'entretien et de la construction mécanique. Il devra rechercher des produits nouveaux, élaborer le plan de lancement de ces produits et le contrôler.

Une formation d'ingénieur (Centrale, A.M,...) complétée par une formation aux techniques modernes de marketing, une expérience de quelques années dans la vente de biens d'équipement ou de construction mécanique sont souhaitées.

Ces postes intéressent des candidats jeunes, dynamiques, capables d'élaborer et de mettre en place leurs moyens de travail et de créer leur fonction. En contact avec le marché et les services opérationnels (vente, technique, finances), ils sauront définir les axes de développement commercial de la Société. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

La rémunération sera fonction de la formation et de l'expérience acquise.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et CV détaillé sous réf. M/75.185 à F.FAMCHON - SELE CEGOS 33, quai Galliéni 92153 SURESNES qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

Important Groupe Français
5000 personnes
Mécanique de Précision et Optique
recherche

RESPONSABLE COMPTABLE des STOCKS

25 ans minimum.

Pour ce poste, situé dans le Service Contrôle Comptable, il est indispensable :
- d'avoir l'expérience d'une grande entreprise utilisant l'informatique
- de connaître les procédures d'inventaire et de Cut-off, les méthodes de valorisation des stocks et les techniques de correctifs sur stocks à prix standard.

La fonction consiste à récapituler trimestriellement les inventaires des usines, à en faire l'analyse et les commentaires, à s'assurer que le circuit de contrôle interne (au niveau des stocks) soit fiable, et à présenter les conclusions aux Commissaires aux Comptes et à la Direction.

Rémunération minimum départ : 45.000 F

Lieu de travail : Créteil

Ecrire Service T

Psychologie appliquée JUSTET 6, rue Brey - Paris 17e

Jeune Ingénieur Chimiste

Une entreprise industrielle française a créé, afin de diversifier ses activités, un département produits chimiques de synthèse. Son laboratoire a déjà obtenu des résultats concrétisés par des contrats de vente.

Un poste d'ingénieur chimiste organicien est à créer auprès du responsable de l'équipe de mise au point et de fabrication semi-industrielle puis industrielle des produits.

Il s'agit d'une situation d'avenir pour un jeune ingénieur Grande Ecole Chimie (organique) s'intéressant à l'industrialisation et désirant évoluer vers des responsabilités d'encadrement en production.
Logement de fonction près de Chantilly.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et CV détaillé sous réf. 23432/M à M.J. FOURNIAT - SÉLÉ CÉGOS 33, quai Galliéni 92153 SURESNES qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

The French Affiliate of a leading U.S. Petrochemicals Producer

is looking for a

YOUNG TECHNICAL-SALES ENGINEER

(Low Density Polyethylene and Polypropylene)
to join its PLASTICS sales team.
Probable location is Paris area with frequent travelling.

The candidate must speak and write PERFECT ENGLISH (one year in U.K. or U.S.A.). Ideally, he would be a French National with a university or engineering degree, have a few years of industry experience, be strongly sales oriented, internationally minded and mobile.

Beginners with excellent knowledge of English are also of interest.

Write to SWEERTS Publicité, boite postale 269, 75424 PARIS CEDEX 09, sous référence 1.612, qui transmettra.

Société Française de 1er plan
recherche pour assurer le développement de son
SECTEUR CIMENTERIE

ingénieurs technico-commerciaux Réf. CI 04
ingénieurs de chantiers Réf. CI 05
ingénieurs d' exploitation Réf. CI 06

Pour réussir dans ces postes, il est souhaitable d'avoir 35 ans minimum et plusieurs années d'expérience dans l'activité de cimenterie.

Lieu de travail : Paris, province ou étranger.

La plus grande discrétion est garantie.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions en nous indiquant la référence choisie à

SEXTANT/DPA
182, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
qui transmettra

IMPORTANT GROUPE DE SERVICES PÉTROLIERS

recherche pour
NOUVEAU DEPARTEMENT

UN CHEF DE PROJET

formation Arts et Métiers ou Centrale.

Expérience professionnelle 3 ans minimum, expérimenté en fabrication turbo-machines ou similaires.

Résidence région parisienne.

Envoyer C.V. et photo à FOREX NEPTUNE 20, avenue Rapp - 75007 PARIS.

Assistante de Direction

Notre Compagnie est en évolution régulière et améliore progressivement la structuration de ses services. Notre Siège est à Paris, nous avons plus de soixante bureaux régionaux, 1.800 personnes au total.

Nous créons auprès de notre Direction Technique et Commerciale un poste d'Assistante ; ses missions : seconder le Directeur dans la préparation des décisions ; prendre en charge la rédaction de lettres, rapports ou circulaires; assurer les premiers contacts - visites ou téléphone - avec de nombreux interlocuteurs internes ou externes.

C'est une fonction qui exige d'excellents contacts, du tact et de l'assurance, beaucoup de méthode aussi et de bonnes facultés de rédaction. Une formation universitaire et un ou deux ans d'expérience sont souhaitées.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et CV détaillé sous réf. M/11977 à D. de LARIVIERE - SÉLÉ CÉGOS 33, quai Galliéni 92153 SURESNES qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

P.M.E. Agent exclusif firme leader mondial, spécialisée dans commercialisation et service Après-Vente de biens d'équipements pour commerces alimentaires, hôtellerie, restauration, grandes surfaces, etc.

RECHERCHE

JEUNE CADRE COMMERCIAL

30 ans minimum, solide formation (HEC, ESSEC, ESC...) et quelques années d'expérience pour :

Premier temps : en qualité de Secrétaire Général, seconder Directeur Général et participer activement à la préparation et la définition de la politique commerciale (objectifs, prix, organisation).

Deuxième temps : si capable, responsabilité directe de : mise en œuvre des études commerciales, administration, gestion, animation, préparation et suivi des actions commerciales et publicitaires. Buts : accroître la rentabilité et le volume des ventes en dynamisant les équipes de l'entreprise.

Troisième temps : après résultats, « Directeur Commercial Adjoint », puis « Directeur Commercial ».

Qualités requises : bon commerçant, gestionnaire et animateur. Connaissance de l'italien souhaitable.

Rémunération évolutive susceptible d'amélioration rapide selon résultats et responsabilités.

Ecrire lettre manuscrite et C.V. complet, avec rémunération et photo à :
OPTS, 26, rue d'Athènes, 75009 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE
(Métro Pont de Neuilly)
équipée d'un IBM 370/125 (256K)
recherche un

INGENIEUR SYSTEME

ayant une bonne connaissance du DOS/VS et, si possible, de CICS.

Il aura pour rôle de démarrer le système de télétraitement et de prévoir la mise en place de bases de données.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite sous réf. 407 à :

emgey conseil
12, bd Jean Mermoz
92200 NEUILLY

LUMMUS

Groupe multinational d'engineering
Pétrole-Pétrochimie-Energie
6000 personnes dans 15 pays
recherche pour sa Société-Française – PARIS.

process sales engineer

Agés de 30 ans au moins, d'un très haut niveau de formation et ayant la double expérience du process pétrolier et pétrochimique et de l'action commerciale, pour prendre en main certains de nos créneaux de développement.

Pour ce poste, la maîtrise de la langue Anglaise est indispensable, et les opportunités de promotion liées à la possibilité de poursuivre une carrière internationale.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés;

Information Carrière SVP.11.11

Référence 609

65, avenue de Wagram
75017 PARIS

Société Équipement pour Collectivités à Paris, recherche pour créer un laboratoire de recherches

un ingénieur électromécanicien

Il aura pour mission de développer un produit nouveau existant au niveau de la recherche appliquée, de l'étude de fonctionnement, du contrôle.

On lui demande :
- un diplôme d'ingénieur en électromécanique
- un esprit de créativité,
- une méthode rigoureuse et logique

Il s'intègrera dans une équipe qui cherche à promouvoir de nouveaux produits.

Adresser une lettre manuscrite + CV + photo + prétentions sous référence 123 à la Société

PERSE
40, rue du Four
75006 Paris
548.24.96

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

DIPLOMÉ GRANDES ÉCOLES

Minimum 2 ans d'expérience engineering

ANGLAIS NÉCESSAIRE

Ecrire n° 34.895 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

UFAC 95450 VIGNY. Tél. 466-22-82.

Groupe International d'aliments du bétail rech. un

VÉTÉRINAIRE

ayant de préférence 2 à 3 années de pratique, pour des activités d'étude et d'assistance technique, dans le domaine de l'élevage du porc.

Ecr. à l'UFAC - Service Vétérinaire - 95450 VIGNY.
Notice descriptive du poste sur simple demande.
Entière discrétion assurée.

SIKA
Leader européen en produits chimiques pour la construction recherche pour renforcer son équipe à la Direction Technique

un ingénieur B.et T.P.

Il aura pour tâche :
- la mise au point de produits
- l'assistance technique à la clientèle.

Pour tout renseignement complémentaire écrire sous référence S.M. (à inscrire sur l'enveloppe) au



hébert conseil
Poissonnière Building
71, fg Poissonnière, Paris 9e

ÉTABLISSEMENT PUBLIC A CARACTÈRE SOCIAL
Quartier Opéra
recherche

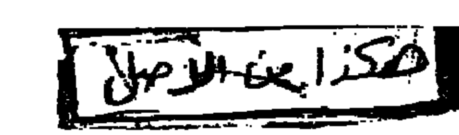
RESPONSABLES D'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

confirmés ayant expérience contrôle de gestion et connaissance d'analyse d'automatisation.

CONSEILLERS DE GESTION ADMINISTRATIVE

avec bonnes connaissances de calcul économique.
Rémunération annuelle 50.000 à 70.000 en fonction qualification.

Env. curric. vitae et prétentions ss n° 390/2566 à INTERMEDIA, 69, rue La Fayette, 75068 Paris, qui transmettra.



offres d'emploi

Nous sommes un
Laboratoire Pharmaceutique Français
Nous cherchons un

MEDECIN
pour occuper le poste de
DIRECTEUR MEDICAL EUROPE

et travailler en coordination avec les *filiales européennes* sur :
- les campagnes promotionnelles
- l'information médicale sur nos produits
- la formation des réseaux
- les textes médicaux promotionnels

L'expérience de l'Industrie Pharmaceutique est souhaitée ainsi que la connaissance de langue(s) étrangère(s).

Déplacements prévus :
3 voyages de 2 jours par mois.

Si le poste vous intéresse, adressez-nous votre CV, sous référence 1491.(discrétion assurée)

s.n.p.m — 180, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

Un groupement parisien composé d'importants partenaires recherche pour PARIS

INGENIEUR ELECTRICIEN
à fonctions ENGINEERING

...ura pour mission de définir et de coordonner les ...s de recherche des différents partenaires dans ... domaine de la CUISINE INDUSTRIELLE.

...e formation tournée vers l'électricité serait ap...ciée. Il n'est pas nécessaire de connaître la ...nde cuisine.

...lui demande d'avoir des capacités d'observation, ...nalyse, de création et de coordination. Il est ...able de faire la synthèse de différents travaux. ...st rompu à tous les contacts humains.

...resser lettre manuscrite + CV + photo + ...étentions sous référence 124 à la Société

PERSE — 40, rue du Four 75006 Paris. 548.24.96

soxiant/dpa

BERGERAT MONNOYEUR
recherche

ADJOINT (E) CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ

...e poste s'adresse à un *jeune cadre comptable* ...yant au moins le D.E.C.S. et 3 ans d'expérience ...ans un cabinet d'Expertise ou en Entreprise.

...est situé à la PLAINE-SAINT-DENIS.

...sser curriculum vitae, photo et prétentions, à : ...ieur GRANGER, 6, rue Christophe-Colomb, 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche pour son Service

...UDES FINANCIÈRES
INGÉNIEUR Grande École

...édant en outre :
...MATION ÉCONOMIQUE et COMPTABLE

- 1 à 3 ans d'expérience professionnelle.
- anglais indispensable.
- allemand souhaité.

...voyer C.V. manuscrit + photo, n° 24.922, ...TESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.


vallourec

...nportant groupe métallurgique, transfor...ation des métaux recherche

ingénieur
attaché à la Direction Commerciale d'un de ses départements

...e poste nécessite une formation d'ingénieur: ...lines, Centrale ou équivalent, la connaissan...e de l'anglais, 3 à 4 ans d'expérience soit en ...bricatìon, soit dans un poste commercial ...u marketing. Il suppose des qualités de ...ontact, le goût de la négociation et une ...ande disponibilité.

...dresser lettre manuscrite + C.V. + photo ... rémunération à Madame Varène chargée ...u recrutement des cadres s/réf. 69/74 A

...allourec 7 place du Chancelier Adenauer 75116 Paris

Groupe de constructeurs Français : ...strumentation scientifique et informatique recherche :

...GÉNIEURS COMMERCIAUX

1 pour secteur chimie/biologie ;
1 pour secteur systèmes informatiques.

...demandons
- diplômés universitaires ou ingénieurs ;
- langue russe indispensable, anglais appr.

...offrons
- Rémunération intéressante, tous frais remboursés ;
- Situation très active comportant présence fréquente en U.R.S.S. (plus de 180 jours ...an) ;
- 6 semaines de vacances.

...V. et photo à SMITS, 114, Les Bureaux ...e la Colline - 92213 SAINT-CLOUD.

INFORMATION-CARRIERE
SVP SELECTION

CADRE CONSULTANT recrutement

PARIS. - ANGLAIS PARLE.

De formation supérieure, âgé de plus de 28 ans, ayant une expérience diversifiée de la vie industrielle et déjà quelque expérience du recrutement, il sera intégré à une équipe développant des techniques de pointe.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 688
65, avenue de Wagram 75017 PARIS

INGÉNIEUR AGRO-AGRI pour l'EXPORT

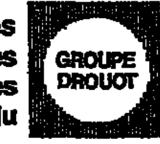
Nous fabriquons des PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES et les commercialisons non seulement sur la France mais aussi SUR L'EUROPE, LE BASSIN MEDITERRANEEN ET LE MOYEN-ORIENT.

Nous renforçons les structures de notre département Exportation pour assurer la promotion de nos produits

et RECHERCHONS

Un INGENIEUR ayant déjà une EXPERIENCE de 2 à 3 ans du commerce international, possédant une pratique correcte de la LANGUE ANGLAISE. Des connaissances phytosanitaires et de la langue allemande seraient appréciées.

LA QUINOLEINE, Société en forte croissance, filiale de Philips Duphar, prend en charge votre formation et votre carrière.
Poste à pourvoir début janvier 1976.
Réponse et discrétion assurées à toute lettre manusc., C.V. photo et rémunération souhaitée à :
M. RASTIER
LA QUINOLEINE, 43, rue de Liège, 75008 PARIS.

Les Compagnies d'Assurances du

GROUPE DROUOT

recherchent pour leur **Service de COMPTABILITE GENERALE**

CADRE COMPTABLE

- *Titulaire du D.E.C.S.*
- *ayant une bonne expérience de l'encadrement,*
- *lieu de travail : MARLY LE ROI*

Ecrivez votre lettre de candidature et votre curriculum-vitae au :
GROUPE DROUOT
SERVICE DU RECRUTEMENT
Place Victorien Sardou
78161 MARLY LE ROI

Pour ses UNITÉS FONCTIONNELLES
IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche

DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(licence en Droit ou Sc. Eco CIFFOP, SUP. de CO, IEP).

Intéressés par :
- LES PROBLEMES ECONOMIQUES : études à caractère Social et Financier.
- LES QUESTIONS SOCIALES : Fonction personnel, Formation, Information.

Le goût du travail en équipe et le sens des relations humaines sont indispensables.

Envoyer C.V. et prétentions n° 24.674
Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

BANQUE DE DÉPÔTS
recherche pour Paris

cadre de banque

Niveau élevé, diplômé Etudes Supérieures, Minimum 10 ans expérience bancaire, pour prendre, au sein d'une nouvelle direction, les fonctions de Marketing et d'animation du réseau d'agences.

Adresser curriculum vitae avec photo et niveau salaire sous réf. 57711 à Havas Contact 156, bd Haussmann 75008 Paris

HAVAS CONTACT

SOCIETE D'ETUDES ET DE SERVICES
recherche

COMMERCIAL AGRESSIF
NIVEAU INGÉNIEUR
SALAIRE ÉLEVÉ

Seules les candidatures justifiant d'une réussite dans le secteur des administrations ou sociétés nationales seront retenues.

Ecrire sous référence 7.792 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transm.

IMPORTANT CABINET D'ORGANISATION

VECTEUR S.A.

Organisation intégrale des Entreprises
78, avenue Raymond-Poincaré
75116 PARIS
recherche

INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES

ayant expérience gestion et, si possible, organisation, attirés par la profession d'organisateur-conseil.
De bonnes connaissances en informatique seront exigées.
Envoyer lettre manuscrite, photo et C.V. détaillé.

---

transport international PARIS

Nous sommes un Groupe français spécialisé dans le transport *international, largement implanté à l'étranger (20 filiales).*

Pour faire face à notre développement, nous recherchons pour PARIS UN FUTUR CHEF DE GROUPE ayant au moins 3 ou 4 ans d'expérience professionnelle dans la branche, acquise chez un transitaire ou un armateur.

Il sera responsable d'un courant d'affaires spécifique pour lequel une excellente connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand est nécessaire.

Le salaire de début sera fonction de l'expérience antérieure du candidat.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. 302/M (réponse et discrétion assurées), au :

Groupe Opéra Sélection
8, RUE DE LA MICHODIERE - 75002 PARIS

Importante Banque Privée
recherche un

cadre de formation juridique
(droit ou notariat)

capable de seconder le Responsable du Service Recouvrement.

Il aura la responsabilité complète d'un secteur déterminé.

Ce poste conviendrait à un candidat de 30 ans *minimum, ayant impérativement une expérience* du contentieux bancaire.

Adressez c.v. et prétentions sous réf 46283 à Havas Contact 156, bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

GROUPE DE SOCIETES RECHERCHE POUR SERVICE CENTRALISÉ DU PERSONNEL PROXIMITE CHAMPS-ELYSEES

COLLABORATEUR

Parfaitement au courant des problèmes sociaux et de la législation du travail. Sous l'autorité directe du responsable du service sera plus particulièrement chargé de l'établissement des statistiques du groupe, des liaisons systématiques avec l'administration du travail. Participera activement au recrutement des collaborateurs subalternes des usines et à la gestion du personnel.

Ce poste conviendrait à personne dynamique aimant les contacts *humains et capable de s'intégrer* à une équipe.
Solide expérience dans un poste similaire exigée.
Déplacements occasionnels en province possibles.

Adresser C.V. détaillé, photo (ret.) et prétent. à : AERAZUR S.A., 10, rue de Marignan, Paris (8e).

IMPORTANTE AGENCE DE VOYAGES
en expansion créé poste Attaché de Direction.

FUTUR SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Responsable administration, comptabilité, personnel, et contrôle de gestion. *5 ans minimum* d'expérience exigés.

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo sous n° 76.574 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

STÉ DES EDITIONS RADIO
(filiale Hachette)
recherche

JEUNES TECHNICO-COMMERCIAUX
(22 ans minimum, 2 ans expérience vente), désireux de réussir dans le domaine de la publicité électronique professionnelle

Env. C.V. avec photo et prétent. à n° 25.206, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. fr.

INGÉN. D'ÉTUDES

Haut niveau. Formation ou expérience aéronautique nécessaire. *Expérimentés* dans le domaine des calculateurs numériques.
Mission : conception/Mise en œuvre de *systèmes* de pilotage et de navigation aérienne.
Qualité de contact et d'animation.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 4.121 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

ORGANISME LOGEMENT DU SECTEUR SOCIAL
Ville universitaire proche Paris recherche
JEUNE LICENCIE DROIT PRIVE ou EQUIVAL.
Spécialité urbanisme appréciée.
Libéré obligations militaires?
Pr ANIMATION D'UN CENTRE D'INFORMATION LOGEMENT.
Ecr. : Oise Information Habitat Boîte Postale 228 60206 COMPIEGNE.

GROUPE DE PRESSE
recherche

ANALYSTES FINANCIERS et REDACTEURS SPECIALISES

avec sérieuse formation économique et expérience professionnelle pour études et informations sur l'activité des sociétés financières et industrielles françaises et étrangères.

Adr. C.V. détaillé avec réf. à S. G. P.
13, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Cherche J.F., F. ou H. lecture courante anglais alle*mand, Initiative et méthode,* pour gestion bibliothèque et abonnements, dépouillement presse économique internationale. Travail en équipe. Env. C.V. manuscrit à n° 92, Ferrand, 98, rue de la Victoire, PARIS-9e, qui transmettra.

Clinique médicale avec service *réanimation banlieue Ouest Paris* cherc. INFIRMIERE D.E. Sal. début. 2.900 F. Logement gratuit en dehors de la clinique. Prime d'anciann. Reprise. Très bonnes conditions de travail. Hor. aménagé. 1 W.-E. sur 2 trav. Long. W.-E. de repos (4 ou 5 jrs). Mutuelle. Ecr. avec référ. à n° 24.510, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

ORGANISME PUBLIC
recherche pour Paris :
- Ingénieur en organisation : Diplôme études supérieures, Expérience en organisation administrative souhaitée.
- Analyste : *Diplôme études supérieures,* Expérience en informatique de gestion.
- Analyste-Programmeur : Formation I.U.T., Expérience COBOL ans.

Env C.V. et prét. à Sud Marketing, sous n° 11.676, 3, place F.-Baret. — 13006 MARSEILLE.

STÉ MULTINATION. PRODUITS TR. GDE DIFFUS.
(branche non alimentaire)
5.500 réf., 2.900 points de vente.
recherche pour
BANLIEUE OUEST (78)
13 km de l'Etoile

CELUI QUI SAURA ORGANISER ET STIMULER LE SERVICE AUX CLIENTS

RESPONSABLE DE : TRAITEMENT DES COMMANDES + STOCKS + LIVRAISONS
(180 personnes)

EXPERIENCE INDISPENSABLE
- Gestion CLIENTELE *(traitement commandes,* relations avec Clients, suivi cptes clients) si possible télétraitement.
- MAGASINAGE Préparation cdes EXPEDITIONS rég. paris.
- *Mises EN PLACE FULGURANTES ET LIVRAISONS TRES RAPIDES.* *style prod. pharmac., de* presse ou grandes marques alimentaires.

POSTE CAPTIVANT POUR UN PASSIONNÉ

Lettre manuscrite, C.V. détail., salaire et photo ss *réf.* 3.315 à

SC sélection conseil
6, pl. du Mal-Juin, 75017 Paris.

Formation technique pratique, organ. conseil. rech. urgent : *INGEN. TECHNIC.* vacataires, EST : GEOMETRE, mater mod. OUEST : TOLERIE-ELECTROTECHN., peinture pistolet. Ecr. Renaud, 13, av. du Mal-Foch, 92220 Bagneux - Tél. 657-52-45.

JOURNALISTE spécial. économie, commerce. Env. C.V. au n° 122.405, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui tr.

AT 3-B-ATP conf. pr mise au point proto-télémesure.
Ligne de Sceaux.
DEBEAUPUIS - 292-28-73.
78, bd des Batignolles, Paris-17e.

Sté expansion, Banlieue Sud Paris, recherche TECHNIC.-COMMERCIAL, H.Q. Régulat. pneumatique *habitué contacts, engineering.* Anglais apprécié.
Lettre + C.V. à J.-P. Chailland, 15, rue Claude-Lorrain, 75016 PARIS - 735-85-38.

STÉ DE SERVICES
recherche pour PARIS

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

pour contacts haut niveau. Expérience indispensable.
Env. C.V. + photo + prét. à n° 24.769 COUTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Sté dynamique en forte expansion recherche pour créer et diriger son laboratoire d'essais et de recherches appliquées,

1 INGENIEUR ou ASSIMILÉ ou TECHNICIEN SUPER.

*expér. souh. en rhéologie et phy*sico-chimie des matériaux. Adr. C.V. et prétent. s/réf. 2.939, à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Cabinet d'organisation et de conseil d'entreprises
recherche

JEUNES INGENIEURS
Grandes Ecoles

- Sans expérience profess.
- Séjours en prov. ou étranger fréquents.

Ecr. av. C.V. à Orgaconseil, 55, rue des Belles-Feuilles, 75116 Paris.

Compagnie Américaine d'ASSURANCES
quartier ETOILE rech. candidatures

CADRES ASSURANCES

pour groupe prévoyance et individuelles accidents
28 ans min., niveau univer*sitaire, excellente présentation.* Anglais souhaité, dynamiques, bons vendeurs, esprit marketing, expér. 1 an min. Assurances de personnes, Sens des responsabilités, (postes évolutifs pour candidats de valeur. Adres. lett. man. C.V. et photo à A.I.U. : 24, av. Grande-Armée 75017 PARIS.

LA S.S.A. SEIMA
Fabrique d'appareils sonores et lumineux de signalisations pour automobiles, 5 unités de production en France, recherche pour le laboratoire d'Etudes de son établissement de CORBEIL (91)

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS
1er ECHELON

Titulaires BT ou BTS dégagés des O.M., bon salaire. Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions, Direction du Personnel 32, r. de Paris (89) St-Clément.

IMPTE STE recherche
JEUNE E.S.C. ou D.E.C.S.
POUR SERVICES Comptables et Financiers.
Ecr. avec C.V. et prétent. à n° 8.016, SPERAR, 12, r. Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

Sté d'imptce internat. rech.
VENDEURS et ANALYSTES PROGRAMM.

ayant de réelles qualités d'Organisat. et la connaiss. *des bases de toute la pro*cédure : gestion administrat., comptab. Env. C.V. dét. n° 6276 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02 q. tr. Réponse et discrétion assurées.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS
recherche pour son
CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DE FONTAINEBLEAU

CHEF APPAREILLEUR

Salaire annuel brut de début 55.000 F et fin 77.000 F. *Avantages sociaux.* Les candidatures accompagnées d'un C.V. complet devront parvenir à Mme le Chef du Personnel. 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS CEDEX 19.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS, recherche

ASSISTANTS (TES) SOCIAUX

diplômés d'Etat, polyvalents et spécialisés pour Paris et départements limitrophes.

Candidatures à adresser à *Mme l'Assistante Sociale Régionale,* 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cédex 19.
Pour tous renseignements, tél. au 202-71-30 ou 202-84-44, poste 34-62.

Etablissement financier recherche

PROFESSEURS D'ANGLAIS

Nationalité britannique, travail à temps partiel.

Expérience enseignement anglais audio-visuel aux adultes appréciée.

Adress. lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) n° 12.769, PUBLICITE ROGER BLEY, *101, rue Réaumur, 75002 PARIS.*

FILIALE *important groupe* T.P. Bâtiment rech. pour son siège Boulogne-Billancourt
UNE COMPTABLE 1er éch.
sér. réf. exig. Adr. C.V. man. et prét., à S.G.R., 41, rue de Sèvres, 92100 BOULOGNE.

Urgent pour VELIZY
REDACTEUR TECHNIQUE
ELECTRONIQUE A.T. 3
Qualifié. Contacter : ELP
110, bd Gabriel-Péri, Malakoff, Téléph. : 735-96-50.

---

*Face à son expansion, Impor*tante société de construction sur mesure en matérx traditionnel, recherche un

CADRE SUPERIEUR

Il sera le collaborateur immédiat du Directeur général.
Il aura la responsabilité administrative et financière *de 8 agences, dans le cadre* d'une organisation rationnelle.

Ce poste exige une compétence en matière de bâtiment, bancaire et financière.
Un esprit méthodique et rigoureux des contacts humains.
Age souhaité minimum 35 ans.
Nous offrons un fixe important, un intéressement aux *résultats,* remboursement des frais de déplacement. Situation d'avenir pour élément consciencieux et dynamique.

Adresser C.V. manusc. et photo à Chartret, 140, avenue Charles-de-Gaulle, NEUILLY, n° 76.261.

Filiale Groupe International Secteur Manutention recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

chargé de la Gestion du S.A.V. *et ds probl. techniqu. de la Sté.*

Le candidat, âge min. 32 a., niv. ingénieur a l'expér. de la gestion d'un service après-vente de matériel destiné à l'industrie.

Tél. ou env. C.V. *s/réf.* DA 501, à C.G.S., 19, *rue de la Paix,* 75002 PARIS - Tél. : 073-21-05.

Impt Centre de Formation de Jeunes en Gestion recherche
1 INTERVENANT
pour enseignement comptable (comptabil. gle). Adress. photo + C.V., à IFAG, 51, rue Saint-Georges - Paris (9e).

représent. offre

Très import. groupe multinat. américain traitant d'immobilier international aux U.S.A. Bahamas-Bermudes-Acapulco, ch. Agents ou Compagnie pour le représenter. Contacter M. JABES les 8 et 9 octobre à : l'HOTEL PRINCE DE GALLES à PARIS.

RESEAU LAROUSSE PRESTIGE
recherche
DELÉGUÉS (ES)
25 ans minimum.
Tél. : 788-17-39.

représent. demande

Camerounaise ayt diplômes français *souhait.* s'assurer représentation mais. franc. pour le Cameroun. Tél. 577-83-36, 9-12 h.

travaux à façon

Sculpteur sur bois rech. travaux décorat. et agencem. ou autres. Ecr. n° 6.060 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Voir les demandes d'emploi et autres rubriques en page 27

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

INVESTISSEURS

MARAIS, R. TURENNE

Bel immeuble ancien restauration de Prestige. Reste quelques studios 2 pièces.

GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix, PARIS-2e. 073-15-51 .. 073-80-23.

6, RUE CAULAINCOURT Part. vd 4 p., tt conft, imm. P. de T. Sur place, du lundi au vendredi, 14 à 19 heures.

GARE DE LYON. Imm. Standg, asc., 3 p., balc., tt cft + chbre service. 370.000 F. T. 344-43-67.

Manin. Bel imm. 72, ét. nf, dble livg, moq., s/gd balcon, c. éq., bs. 200.000 + box - 229-52-98.

Près FOCH, part. vend direct. beau studio, immeuble standg, calme - Tél. 525-83-36.

10e près GARE NORD. 4 pces, 103 m2, tt confort, sur rue et cour. Imm. pierre de taille. Prix 330.000 F. - Tél. 607-72-05.

MARAIS Poutres. Soleil, charme. Living + 1 chambre, 3e étg., dans immeuble rénové. Mercr. 14-18 h. 33, rue Charlot.

EXELMANS. Living-room + 2 chambres, 75 m², 1er étage, tout confort. Prix 310.000 F. Cabinet DORMION - 924-12-04.

BOULEVARD FLANDRIN Imm. P. T., 3e ét., soleil, 7 p., belle réception, chbre service. Professions libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MONCEAU. P. de T., standing, terrasse, 5e étage, asc., double récept.+3 ch., ch. serv., 2 bs, c., tél., poss. prof. - 524-35-06.

CHAMPS-ELYSEES 24, RUE MARBEUF

Reconstruction du 6e étage avec terrasse au 7e. Gros-œuvre terminé fin octobre, livraison fin décembre. RESTE 1 appt 4 p., 105 m² + 100 m². Terrasse en duplex.

Vis. ts les jrs, 11 h. 30 à 14 h. et 16 h. 30 à 19 h., sf sam. et D.

Part. à part. vend appart. 12e Près Bois de Vincennes, 88 m², avec terrasse 150 m². Résidence standing. 346-86-48 ou 508-41-87.

18e SACRE-CŒUR. Imm p. de t. Gd 2 p., cuis. équipée, tt confort. Tél. Prix 182.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09

GAMBETTA MAISON 6 PIECES, confort, jardin. 450.000 F. — 607 - 48 - 73.

AU CŒUR DE PARIS L'H.P. de Talma rénové et divisé en quelques appartements, dont 2 avec grand jardin privé

PRESTIGE ET JARDINS

CALME ET SOLEIL PRIX ELEVES. Sur place, du lundi au jeudi, de 14 h. 30 à 17 heures, 9, rue de la Tour-des-Dames, Paris-9e. Renseignements : 874-19-73, à défaut : 624-80-15.

ILE ST-LOUIS Immeuble rénové 2 p., cuisine, salle de bains. Tél. 924-96-17 ou 18 poste 26.

2e BOURSE PLACE des VICTOIRES Pour vous loger, alliez le charme exceptionnel du très bel ancien (poutres, pierres 4 m. sous plafond) au plus grand confort moderne (cuisine équipée, bains, moquette, interphone, appart. en duplex). Il me reste

2 STUDIOS
1 = 2 PIECES
1 = 3 PIECES

Contactez le propriétaire rapidement pour rendez-vous au 325-56-78 + 25-25.

SPECIAL INVESTISSEMENT **Mo AVRON et NATION** Chambre à partir 45.000 F. Studio à partir 73.000 F. Livraison immédiate. Location et gestion assurées. Rentabilité 9 à 12 %. IMMOBILIERE FRIEDLAND 359-61-06.

MUETTE Sur avenue MOZART GRAND STANDING 140 m² Réception 50 m², 2 ch. + 1 petite, 2 bains + beau studio de service. Prix : 760.000 F. VERNEL. 526-01-50.

3e Propr. vd studio tt cft, 535-34-85 S. place ce jour de 12 h. à 19 h. 55, rue des Archives.

LE MARAIS très bel imm. de caractère, ravalé, **2 PCES** tt conft, tél., 4e ét. Px 150.000. Vis. mer.-jdi 13-17 h. 1 bis, rue St-Gilles

Im. récent, rue calme, entre **FOCH et V.-HUGO** 80 m² (récept. 50 m² + 1 ou 2 chbres), tt cft, s. terrasse-jardin privative. VERNEL 526-01-50

11e FAIDHERBE. Immeuble 1970, gd 2 p. 60 m², tt cft. Balc. park. Px 290.000 F. KIJOXSON LAB. 13-09

16e AV. KENNEDY - Sompt. appt 300 m2, gde récept., s. à m., 4 ch., 2 bns, 2 ch. serv. Boiseries. Décorat. - 567-22-88.

Pr. **LOUVRE** Ds imm. classé APPT caractère, superficie 75 m2 sur JARDIN. Tél., living, chambre, cuis., bns. JARDIN D'HIVER Tél. 754-14-25

9e Très bel immeuble, 2e étage s/rue et jardin 5/6 pièces, tt cft, 190 m2+chbre serv. Vis. s/pl. mercr.-jdi, 14 h 30-17 h 30 : 40, RUE CONDORCET

RUE ST-HONORE Terrasse 10 M2 s/Oratoire. Tél., studio, tt conft, bel imm. 145.000 F. - 874-70-47.

LOUVRE - ST-HONORE RENOVATION DE QUALITE STUDIOS ET 2 PIECES Asc. Vide-ordures. - 343-97-15.

BEAU 20e près METRO ST-FARGEAU Imm. neuf, étage élevé, tt cft. Beau liv. + 2 ch. Park. 290.000 + petit C.F. VERNEL. 526-01-50.

PASSY 100 m av. P.-Doumer Part. vd magnif. appt. 80 m2, lux. ref. par archit. décorat. Liv. 50 m2. Conv. uniq. à cple ou célibat. ss enfant. Agences ou interm. s'abst. Pr vis. : TEL. 288-32-05 (POSTE 22).

Foch-Victor-Hugo, partic. vend élégant 2 p.+terr., 6e étg., asc., conft, calme, soleil - 553-49-79.

R. CAMBACERES. Exceptionn. Imm. P.d.T., 185 m², c. équ., tél. 2 serv. PROF. LIB. 723-87-97.

8e R. DE MOSCOU - Imm. p. de t. Gd 2 P., 57 m2, tt cft, décor. 6e ss asc. Prix 180.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09

PARIS 10e Vend direct. exceptionnel 3-4 P. + ch. serv., 100 m2, tt confort. vue dégagée. - 770-24-58

Mo Nation AV. PH.-AUGUSTE Entr., 2 p., cuis., s. d'eau, wc, chff. cent. 3e étage Pl. soleil. 105.000 F. - 628-79-40.

10e 2 pièces, genre atelier, 35 m2, calme, ensoleillé, refait neuf. - 770-74-14.

VILLIERS Immeuble standing 4 P., chbre serv. 430.000 F. - 828-26-89.

BUTTES-CHAUMONT PART. VD 3 P. neuf, 64 m2 + balcon, 8e et dern. étage, imm. stand., tt cft, cuis. éq. par décorat., asc., interphone, cave, box pr 1 voit., très CALME, ENSOLEILLE Prix 330.000 F. - Tél. 203-35-89, apr. 18 h. Vis. mardi 8, merc. 9 à part. 10 h et sam. 11, dim. 12 après-midi.

ARTS ET METIERS. Imm. rén., 42 m², cuisine, bains, poutres appar., 155.000 F - 033-06-03.

Paris - Rive gauche

R. Monge, 2 p., c., bs, wc, tél., 153.000 F. « FAC », 337-69-59.

BONAPARTE - Caractère. Living, 2 chambres - 622-02-17.

MAISON PARTICULIERE A vendre, Paris-14e, avec atelier d'artiste, 180 m², Téléphoner le matin : 343-96-92.

Placement exceptionnel. Studios à partir 73.000 F - 227-19-75.

34, AV. BOSQUET. Splend. 6 p., dans imm. standg, 180 m², plan parfait. Profess. libér. possible. 870.000 F. Visite mercredi, de 14 à 18 heures, ou 325-15-89.

MONTSOURIS, près. Plein ciel, 80 m², tout cft, belle loggia. RARE. Téléph. : ODE. 73-37.

VIe. S/Gds jardins, calme. 1) Atelier+3 p., 195 m², 1 M. 6. 2) 7 p., 225m², pk. à mod. 1M2. 3) 4-5 p., beaucoup de charme. Sté J. et A. BURON. 742-02-44.

SUR CHAMP-DE-MARS Lux. appt duplex, 10 p., 4 bs, r.-ch. et 1er ét., jardin 250 m². Possibilité professions libérales. Parf. état. Px élevé justifié. MICHEL & REYL - 265-90-05.

6e. VAVIN. ODE. 95-10. SOLEIL. A AMENAGER. Séj., ch., tél., tt cft, calme, 30m².

PR. ST-SULPICE. ODE. 42-70 230 m². Lux. appt, 3 réc., 4 ch., 4 sanit.

PARC MONTSOURIS Appartement tout conft, 115 m², balcon 50 m², 3 expositions, calme, soleil, verdure. 5 pièces, 2 s. de bs, parking, sous-sol - 588-32-62.

CARDINAL-LEMOINE (Près SEINE), Immeub. classé, rénové, STUDIOS ET 2 PIECES tout confort. — 723-38-74.

7e BRETEUIL-MASSERAN Ds imm. très grand standing, beaux appartem. de 3 et 5 pces 6.600 F le mètre carré. Disponibles immédiatement. Mme RAYNAUD, 256-98-98.

5e bd ST-GERMAIN même. Habiter une telle adresse dans un immeuble classé monument historique OU TOUTES SURFACES SONT DISPONIBLES ENTRE 30 ET 300 M2 qui sera la plus belle rénovation jamais réalisée à Paris, et qui sera un placement d'argent que vous pourriez faire, mérite bien que vous appeliez le propriétaire directement au 325-56-78 + 25-25.

VAUGIRARD MAGNIFIQ. APPART. 200 M2 luxueusem. agencé, 2 terrasses. Jardin. TEL. Chambre service. 1.200.000 F. — 704 - 88 - 18.

PANTHEON Immeuble tout cft, stdg. Prop. vendent superbe réception + 3 chbres (poss. 4), cuis., bains, 4e étage. Téléphone : 723-38-53.

5e CENSIER - Gd 3 P., 90 m2, tt cft, téléph. RARE. 265.000 F. - ODE. 73-37.

15e IMMEUBLE RENOVE S/RUE et COUR-JARDIN OCCUPES 1-2-3 P., W.-C. Tél. : 622-26-63 (poste 26)

ALESIA RESIDENTIEL PLEIN SOLEIL Ds IMM. TRES BON STAND. 3 P. TT CFT, 76 M2 + VASTE LOGGIA. Vis. tous les jours : **SENEZE** 65, av. Gl-Leclerc, 14e - 331-68-80

Mo VANEAU IMM. NF 1974 GD STAND. 2 PCES 45 M2, TT CONFORT + 14 m2 LOGGIA, TEL. PARK. 15, rue de l'Abbé-Grégoire MARDI-MERCREDI, 15/18 H.

LUXEMBOURG (près) SOL. 39-10 6 pièces, 150 m2, ch. serv., tt conft, 3e ét. s/rue. Imm. p. de t. Standing. Soleil. 730.000 F.

15e boul. Garibaldi - 3 pièces, tt cft, 8e ét., vue, 60 m2. Px 260.000 F. T. Roux, 742-91-38.

Région parisienne

GENTILLY - Particulier vend 3-4 p., 1970, 80 m², grand balc., 235.000 F. T. 588-09-37, le soir.

MONTROUGE. Imm. récent, liv. +2 ch., s. bs, 9e ét. très ens. 183.000 F - 539-67-52.

PARTICULIER VEND F-4 dans résidence très calme, 10e gare Saint-Michel-sur-Orge. Tél. au 901-25-74.

PORTE SAINT-CLOUD, Pr. Mo Imm. récent, pl. soleil, grands balcons, séjour double, 2 chb., s. bains, cab. toil. avec douche, cuis. Px 375.000 F VAL. 36-49.

BOULOGNE - Quai Le Gallo - Immeuble 1960, 8e étage VUE SUR PARC SAINT-CLOUD Séjour, 4 chambres, 2 bains. Décoration élégante. PARKING - Prix 620.000 F - 073-97-27 - 073-36-93.

VINCENNES (près château), bel imm., 2 p., c., wc, cab. toil. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

CHAMPERRET, sur verdure, appts 2, 3 et 5 p., loués verbal., de 70.000 à 265.000 F - ALGRAIN - 285-00-59, 09-54.

BOULOGNE. Maison 7 p., 150m² très agréable jardin de 100 m². ALGRAIN, 285-09-54, 00-59.

NEUILLY-BAGATELLE S/verdure, soleil, calme, lux. 140 m², gde récept., 2 chbres, 2 sanit. Ag. Française, 722-12-42.

NEUF Livraison novembre 1975, 2 p., 3 p., stdg. A part. 3.000 F le m2. LE PERREUX, près transports. — 871-11-03.

CALME - VERDURE **BOURG-LA-REINE** Gd 5 P., 117 m2 SUPERBE TERRASSE Sud. Tél. Garage. - 331-81-11.

ST-MANDE PRES BOIS BEAU 3 P., cuis., bns, wc, asc. Prix 295.000 F. - Tél. 344-07-13.

Province

COTE D'AZUR, CANNES. Dans parc av. piscine, appt luxe, 5 p., 150 m²+ch. service, cave, gar. Mandataire : BOURSE FRANÇAISE DE LA CONSTRUCTION, 122, rue d'Antibes. CANNES. (93) 99-04-13.

SAVEZ-VOUS que DOLE (Jura) est entouré de FORETS et de LACS et qu'UN 4 P. tout confort, parking et cave compris, ne coûte que **126.000 F** Renseig. et docum., PROFINA, 19, rue Auber, 9e, T. 742-74-75.

AIX-EN-PROVENCE A 5 min. du centre, part. à part vds dans petite résid. gd stdg **APPARTEMENT 103 m2** living 42 m², 2 ch., Bs+s. d'eau logg., balc., gar., px 380.000 F. Ecrire HAVAS, 1939 Aix 13.625.

appartem. achat

URGENT, RECH. : 16e, 17e, 8e, 7e, Neuilly, GDS APPARTS LUX. - 622-02-17.

Constructeur ach. 2, 3, 4, 5 p. s/Paris pr relogem. MOREAU (GIP), 260-39-11, poste 223.

Pour Personnel Sociétés rech. STUDIOS et APPARTEM., Paris, Neuilly, Boulogne. LAGRANGE - 265-53-94.

Achète, urgent. Paris, 2, 3, 4 p., MOREAU S.A. (G.I.P.). 260-39-11, poste 223.

Achète, URGENT, rive gauche, prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 2 pièces, paiement compt. chez notaire. Téléph. : 873-23-55.

Ach. 5-7 p., tt cft. Ecr. à 4.640 PRESS, 31, bd Bne-Nouvelle-2e.

Ch. 3-4 p., cft. Ecrire à 4.641, PRESS, 31, bd Bne-Nouvelle-2e.

Ach. cpt studio ou 2 p. PARIS, tout confort. Tél. OPE. 40-06.

ACHETE, URGT, COMPTANT chbre bonne Paris. T. 873-20-67.

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI, CH. APPT VILLA PARIS BANL. PAIEM. COMPT., 28, RUE ST-CHARLES-15e. TELEPHONE : 577-46-10.

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr nos clients, appts ttes sort. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

appartements occupés

PANTHEON Prop. vendent dans imm. tout cft appart. occupés : 4-5 p. et duplex. Téléph. : 723-38-48.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 539-22-17

Pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat;
— une document. précise sur chaque programme;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART. Service gratuit de la Compagnie Bancaire.

PARIS 12 400 m de la Gare de Lyon **4100F LE M2** balcon compris. crédit poss. 80 % réescompt. CRÉDIT FONCIER FRANCE Studio à 6 pièces Grand jardin intérieur **NERET** 51, av. Franklin Roosevelt, 8e BAL. 62.20/ELY. 40.32 IMMEUBLES DE QUALITÉ

PASSY 57 — **57, R. de PASSY PARIS-16e** **DU STUDIO AU 5 PIECES** CHB. IND. BOXES ET PARK. Lignes téléphoniques à disposit. **PRIX FERMES ET DEFINIT.** Livrais. prévue : printemps 77. Rens. sur place tous les jours (sauf dimanche et lundi), **SIETRA** 125, r. du Ch.-Midi 15e 783-24-28 - 306-36-57

XVe DUPLEIX LOURMEL Studios, 2 et 4 pièces Habitables 1er trimestre 77 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIe RUE DE PICPUS Studios, 2et 4 pièces. Livrables 4e trimestre 76. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVIIIe JULES-JOFFRIN Chambres et studios 2-3-4 et 5 pièces. Habitables début 77 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

NEUILLY **65, BD DU CHATEAU** **DU STUDIO AU 6 P.** TRES GRAND STANDING Très b. jardin privatif ombragé, parkings, chambres de service. Prix ferme et définitif. Livraison fin 1975. Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche), de 14 h. 30 à 18 h. 30. Tél. 533-16-62.

POURQUOI ACHETER dans la RESID. MIRABEAU 1) LA QUALITE DES APPTS. Reste quelques studios et 2 p. + un 3 pièces. Livraison 4e trimestre 1975. 2) DES PRIX INCHANGES DEPUIS UN AN. 3) UNE PLUS-VALUE RAPIDE à prévoir grâce à station métro toute proche inaugurée en 1976. S/pl., 117, rue P.-V. Couturier MALAKOFF. Samedi, dim. 10-12 h. Lundi, merc., sam., dim. 14 h. 30/18 h. ou Tél. : 742-28-97.

Sur la ligne PLEYEL-CHAMPS-ELYSEES-CLEMENCEAU **A. 3 MIN. Mo GARIBALDI** LA RESIDENCE « Emile-Zola » VOUS OFFRE LE CONFORT DE PARIS à des PRIX DE BANLIEUE. **DU STUDIO AU 5 PIECES** Tout confort, gd balcon, soleil. Actuellement 4e étage. PX FERMES et DEFINITIFS Pr rens. : PROFINA, 742-74-75, ou s/pl. sam. 14 h. 30 à 17 h. 30, 10, rue Emile-Zola, à St-Ouen.

9e près CHATEAUDUN 5, rue Clauzel G.-O. 1er ét., livrais. prév. été 76 **2 à 4 PIECES,** garages, caves. **NERET** 51, av. F.-Roosevelt BAL. 62-20

16e - Mo POMPE 23, rue Decamps Habitables dans trois mois **STUDIOS et 2 PIECES** Vraies cuisines, balcons **NERET** 51, av. F.-Roosevelt BAL. 62-20

locations non meublées Offre

Paris

ILE SAINT-LOUIS, Impecc. remis à neuf, 160 m2, 2e ét., asc., tél., récept. 75 m², 12 m. faç. s/ qual., gar., loyer jus. 523-13-90.

ETOILE. Grand appart. Imm. de standing, bien placé. Loyer intéressant. Reprise justifiée. Libre de suite. Tél. : 754-17-91.

AV. NIEL. Luxueux 4 p. 110 m² poss. profess. libér. et ch. de serv., 2.500 F Tél. : MAC. 42-77.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 45, rue Héricart, T. : 577-70-08. 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles. 84, rue d'Alésia, métro Alésia.

TROCADERO. Gd stdg, vaste séj., 2 ch., sol., calme, parf. ét. Tél., 2.000, gar. poss. 229-52-98.

VARENNE face jardin 5e ét., asc., 3 p., 2 bs, terras., 3.500 F. + ch. 260-28-66, mat.

EXCLUSIVITE JOHN ARTHUR ET TIFFEN **PARIS-17e** RUE DE CHAZELLE **STUDIO** kitchen. équip. balc., tél. poss. park., 850 + ch.

JOHN ARTHUR ET TIFFEN A SELECTIONNE A PARIS : tous arrondt et BANLIEUE PROCHE. D'AUTRES APPARTEMENTS **du STUDIO au 7 P. et PROPRIETES** VISITES SUR RENDEZ-VOUS 174, bd Haussmann, Paris-8e. Tél. : 622-03-20 et 924-93-33.

AV. d'ITALIE - Ds imm. stand. Gd studio, cuis., bains, tél. 27e étage. 1.300 F C.C. - 326-36-10

MOZART Imm. gd standing Splendide 6 pièces. 240 m2, park.+ 2 ch. serv. Repr. justifiée. 3.500 F. - 577-29-29.

Région parisienne

MARLY belle maison rurale de 8 P. PPLES + dép. TEL. Mais. gardien. Cour + jardin, garage, 5.000 F mensuel. T. 326-21-62.

locations non meublées Demande

Paris

Couple cherche appartem. 3 p., salle de bains, ascenseur. Paris ou ligne R.E.R. Ecr. no 6.053, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Part. à part. J.F. empl. minist. PALAIS-ROYAL ch. à louer 1er janv. studio vide 800 F cc. max. Près du lieu de travail ou sur lignes bus/métro direct. Ecr. no 7.454, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ch. ss agce 4 à 6 p., PARIS ou PAVILL. banlieue. T. 742-53-24.

bureaux

axe sud A 200 M DE PARIS — 11.000 M² DE BUREAUX DIVISIBLES, EN 3 IMMEUBLES. LIVRAISON IMMEDIATE (1 IMMEUBLE DÉJÀ LOUÉ) PERIPHERIQUE — A PARTIR DE 3?0 F LE M² — Porte d'Italie — Porte de Gentilly — MICHEL KERSTEIN Directeur commercial bureau témoin sur place Tél. 593.92.42

Pour tous renseignements, remplissez et envoyez ce bon à : BOURDAIS BUREAUMATIQUE : 162-166, boulevard Haussmann 75008 Paris. Tél. 22?.??.69

Nom de la Société : ______ rue : ______ n° : ______

Nom de la personne à contacter : ______ ville : ______ tél. : ______

A VENDRE OU A LOUER RAMBOUILLET Z.I. LUX. BUREAUX 350 m2 + appart. et entrepôts Treuil 20 tonnes. 160 kWa 7 lignes téléphon., télex. 660-44-66 - 350-50-86.

PARIS-15e Lecourbe-Lourmel. Immeuble luxe 140/240 m2. à vendre ou à louer. COGEVENTE. Tél. 266-34-56.

MAILLOT, Loue ss P.-d.-Porte TTES SURFACES, TS QUART. 293-45-55 — 572-19-10.

AV. MONTAIGNE A LOUER 300 m2 de bureaux. RICHARD ELLIS - 225-27-80.

A louer, Neuilly, rue Perronet, bureaux 122 m2. Tél. : Mme Mairet, 637-45-60.

GEORGE-V - ALMA SANS INVESTISSEMENT NI COMMISSION ensemble lux. burx meublés pr siège prestige, 800 F/m2 + charges + sce. Tél. 359-58-78.

230 m2 près **WAGRAM** R.-de-ch., s/rue, imm. nf, stand. NERET - BAL. 62-20.

NEUILLY Pptaire loue 1 ou plus. bureaux, immeuble neuf - Tél. 758-12-40.

1 à 20 BUREAUX, Ts quartiers Location sans pas-de-porte AG. MAILLOT - 293-45-55 +

PLACE VENDOME Part. loue 250 m2 bureau. Tél. : 260-42-90 + 44-90.

SAINT-AUGUSTIN SAINT-LAZARE A LOUER bureaux ds immeub. de burx, gd stand., climatisation serv., télex, téléph., salle de conférences, parking. Téléph. : 522-32-20 ou 65-39.

PROPRIETAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

LAFAYETTE/MAGENTA Imm. neuf de prestige **BUREAUX DISP. A PART. 250 m2 A 550 F/m2** **RICHARD ELLIS 225-27-80**

A CEDER BAIL COMMERCIAL **6 BUREAUX QUARTIER ETOILE** 4 lignes téléphoniques. LOYER ANNUEL : 9 000 F. Pour visiter : tél. 553-43-67.

7e AV. RAPP DS IMMEUBLE STANDING **1.272 m²** à louer Bureaux cloisonnés, s. de conférence FONCIP - ANJ. 90-73

IXe BUREAUX en location ds HOTEL PARTICUL. 900 m² sur trois niveaux. CALME. VERDURE Tél. : 747-57-50

8e PROPRIETAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf. - Tél. 723-65-13.

locaux industriels

A LOUER CANNES LA BOCCA Etat neuf - Surface : 7.700 m2 environ (divisibles). Accès facile tous tonnages. Proximité immédiate RN 7 - Autoroute - S.N.C.F. Marchandises - Aéroport CANNES. — Renseignements PARIS : VOLK. Tél. : 522-57-82. — CANNES : (93) 38-83-67.

hôtels-partic.

BUTTES-CHAUMONT, pr. Parc. Belle dem. part., 4 p. récept., 4 chbres., 2 bns, garage, studio gardien, grande terrasse. Prix élevé, justifié. Tél. : 292-07-09.

SPLENDIDE H.P. Jard. Villa Montmorency. 742-83-11 - 747-87-66.

immeubles

ASSUREUR cherche plus. immeubles p. de t. PARIS seulem. Faire off. Sté St-Brice, 42, av. Suffren, Paris-7e, T. 734-99-42.

BANLIEUE SUD **30 STUDIOS** LOYERS 177.000 F Prix 1.770.000 F. - 924-06-56.

exclusivités

Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.

- Une annonce un jour au choix.
- La répétition de cette annonce le jour suivant.

30 F la ligne au total + TVA.

Renseignements au journal et par téléphone au 233-44-21.

locations meublées Offre

Province

CANNES, appt gd stdg, r.-ch., jdin privé, px mod. T. 527-57-38.

locaux commerciaux

(5e). Boutiq. impecc. 500 mois + pet. Cession « FAC », 337-69-59.

150, rue de Rivoli (Mo Louvre). Burx commercx, 100 m, Cession bail 140.000 F. 3e étage. Téléphone : 325-36-52.

Pr. Sentier. Fds Comm. comprt 5 burx. Envir. 1.000 m2 sur 4 niveaux. Prix intér. 508-03-00.

PROPRIETAIRE vend rue GAY-LUSSAC murs boutique **RAPP. 18.000 F** par an + chges Prix : 170.000 F - 783-48-76

Banl. OUEST Entrepôt à louer Surface terrain 2.500 m2, surf. bât. au sol 500 m2 2 niv. bât., nf, tél., eau, électr., prox. gare. - Tél. 486-13-62.

A louer rue Réaumur (en face France-Soir) 70 m2, très clair, 3e étage dans immeuble classé en cours de rénovation. Téléph. : 233-73-70, avant 10 h. heures de repas ou apr. 18 h.

St-Lazare - Pl. Clichy. Cède dr. bail, boutique angle 50 m2 + s/sol+app. 2 p. cuis., bns adjac. Rambuteau-Saint-Denis cède dr. bail boutiq. 35 m2 + 2 s/sols. 540-99-05 - 783-67-58.

fonds de commerce

Part. vend cause santé beau Pressing 100 m2. Matér. réct. Logem. 2 p. cft, valeur réelle : 250.000 F, sacrifié à 150.000 cpt. 49, rue Jean-Bonal (92) La Garenne-Colombes.

propriétés

SAINTE-COLOMBE p. PROVINS part. vd b. mais. bourg. ds parc boisé, gd sal. chemin., sal. à m. + 4 ch., 2 bs, chauf. cal. maz., ss-sol, gar., serre. 660-49-94.

ENGHIEN (moins que valeur terrain). Propriété à rénover Quart. résident. Parc 2 000 m2. Prix : 700 000 F. 989-31-74.

150 km SUD près GIEN joli village, bord LOIRE, style contemporain, grd séjour, 3 chbres, cuis., bns, garage tout cft, gros cachet, impecc. 3 400 m2. 180 000 F. 424-30-36.

30 kms PARIS-OUEST prox. gare. Villa neuve, 7 p., 2 s. de bains, cuis. équip., site exceptionnel, jardin boisé. Prix : 410 000 F. Tél. 965-69-59.

A vendre Verger 18 ha, pleine production avec hangar et matériel. Région Nantes. Cabinet MONOT, 10, rue de l'Arche-Sèche, 44000 Nantes Téléph. (40) 73-82-47.

CANNES Super. Propriété 1 hectare, près centre, calme, vue mer, extra, immense séjour + 8 chambres, piscine, logemt gard. MAGNET, 33, bd Carnot, LE CANNET 06.

32 KM OUEST PARIS SITE UNIQUE Splendide propriété. r.-de-jd.+ r.-de-ch. + 1er ét., parc 3.500m², calme. Libre ou en partie occupé (par 1 personne). Vente avec long crédit par pptaire ou possibilité de viager. Téléphone : 466-38-15.

EXCEPTIONNEL **60 km** OUEST - Authentique PRESBYTERE, 2 pces récept., 4 chbres, dallage ancien, boiseries, trumeaux, ravis. dépend. Joli jardin clos, arbres. **LARGIER** 32, bd Malesherbes - ANJ. 02-49

CHATOU PROPR. MANSART 3 pièces, réception, 6 ch., sal. bains, 3 cab. toil. + 3 bureaux, beau jardin d'angle 1.500 m2. Conviend. prof. libér. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

LARGIER 32, bd Malesherbes - ANJ. 02-49 rech. PROPRIETES de caractère, jusqu'à 60 KM DE PARIS, SAUF EST.

terrains

64 ANGLET, près Biarritz 2 km de la mer, 1 000 m2 ttes viabilit. Ecr. no 6.059 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rech. terrain rég. Ouest, Sud 50 km Paris, bois, pré, 3 à 10 ha pr caravaning location préf. ou achat. Tél. 231-64-64.

NORMANDIE 90 KM. DE PARIS FORET DE LYONS Terr. à bâtir, toutes viabilités, 10 F le m². Tél. 627-91-41.

usines

Ensemble industriel U.I.A. 800 m Porte d'Aubervilliers 13.621 M2 dont 9.260 M2 libre et 4.800 M2 BATI Raccords Fer et Eau. M. Goussard, 19, avenue Niel, Paris (17e) Téléph. : 924-13-85.

pavillons

SCEAUX. P. à P. vend maison état impec. 6 P. p., calme, verdure pr. lycée, parc et piscine. 550 000 F. Tél. 660-11-28.

ASNIERES GARE B. PPTE s/825 m² JDIN, gde récept. + 8 chb. + 2 chb. de serv. + sanitaires. Nombreuses dépend. Atel. 70 m², 3 gar. Px 950.000. KIJOXSON, LAB. 13-09.

ANTONY. Pavill. 53, 4 Pièces, cuis., s. bns, impecc., gar. Jard. 320.000. PESCHARD, 666-00-27.

Vends Pavill. réct. 4-5 p., cft. Vis. samedi, dimanche, 46, rue Raymond-Simon (94) ORLY.

villas

Vendrais villa neuve, type 3 à CASSIS (B.-du-Rh.) de partic. à partic. Prix à débattre. Ecr. HAVAS-MARSEILLE 30087.

ISSY-MOULINX, Ds beau jard. 350 m2 env. Beau pav. sél. 4 ch., 2 bns, gar. chauf. maz. 360 000 F. Tél. 705-22-68.

A VENDRE : 1) ALPES (Beaufortain) : Gd chalet de montag. aménag. vue et situation exceptionnelle 2) CORSE (proxim. Ajaccio) Très belle villa récente en bordure directe mer (falaise et plage). Ecr. J.-P. GUERIN, not., 49, République, Albertville 7320

JOUY-EN-JOSAS dans cadre de verdure calme et résidentiel, maison cente, séjour double, 3 char s. de bs.-s. d'eau, cuis. équi. tt confort, tél., cellier, gar. Jardin privé 600 m². Prix 450.000 Agence de Jouy-en-Josas, 38, rue du Dr-Kurzenne. Tél. : 956-46-12.

SEVRES Réc. séjour 45 + 7-8 P. 3 bns Décor lux. Jard. 800 m² Vue exception. — 825-90

BANL. OUEST 35' SAINT-LAZARE ELISABETHVILLE, ds quartier résidentiel, TRES CALME mais. villa meulière, 4 ch., sal., gar., tt cft, faç. 65 m, 1.450 m2, 450.000 F. - 533

maisons de campagne

AGENCE SAN PEYRE 84 MENERBES — (90) 22-

MAISON DANS HAMEAU B. REST. AVEC 7 000 M2 T. CUIS. REP., SEJ. CHEMINÉE 4 CH., 3 S. DE BAINS. 60 000 CPT + 260 000 FAC.

forêts

Propriétaire vend importante plantation Côte-d'Ivoire. Tél. le soir 627-99-44.

viagers

Vendez rapidement en viager Expertise gratuite. Discrétion Etude LODEL. Tél. : 700-00-35, bd Voltaire, PARIS-1

MONTMARTRE. Imm. gothiq. studio 77 m² dt séjour 50 boiseries et cheminées XVIIe Style et caractère except. Occupé 1 T. 78 a. 90.000 cr rente 1.500 **FONCIAL** 266-32-35

TRES TRES RARE Pte **MAILLOT** STANDING Bel appt occupé, 100.000 + R. VOL. 53-7

Ach. viagers ou nue-propriété Discrétion **VERNEL** 526-01-50 4, pl. Estienne-d'Orves, Paris

JASMIN Bel imm. p. de t. Etage élevé. As. Dble liv., 2 ch. + chbr. serv cft. Occup. 1 Têt. 70.000 + 1.800 F/m. VERNEL, 526-01

Propriétaires renseignez-vous **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrét.

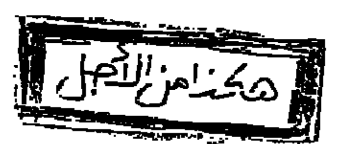
LIBRE Parc MONCEAU Beau STUDIO tt confort. Sur 2 Têtes. 3e A 35 M2, calme. 35.000 F com **FONCIAL** + 1.870 F/M. 266-32-35

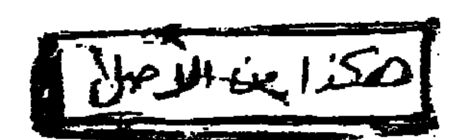
Vendez aux meill. conditions **FONCIAL** 36 ans référence Expertise gratuite 19, bd Malesherbes - 266-32-

manoirs

1 H 30 PARIS OUEST Par autoroute A-10, magnifique MANOIR NORMAND const. sur emplac. château tt nomb. dépend., mais gard 17 ha parc, bois, vergers excl. Et. ODO, 37, r. Isambard, E s/Eure. (15-37) 64-98-94 ou 64-98

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone au **233.44.31** pour tous renseignements : **233.44.21**





SPORTS

Football

DYNAMO DE KIEV VAINQUEUR DE LA « SUPER-COUPE D'EUROPE »

…anisée pour la première fois …année, dans un but lucratif …t, entre le vainqueur de …upe d'Europe des clubs …pions ((Bayern de Munich) …ui de la Coupe d'Europe des … vainqueurs de coupe …mo de Kiev), la « Super-…» a permis de confirmer la … montante des footballeurs …iens.

…à victorieux par 1 à 0 à …h, les joueurs du Dynamo …ev ont renouvelé leur succès … octobre devant cent mille …teurs en gagnant par 2 à 0 …ur terrain. Sans se montrer …brillants que contre Ujpest …nale de la Coupe d'Europe …ubs vainqueurs de coupe, les …lleurs ukrainiens ont imposé …jeu fait de multiples …ges latéraux — pour mono-…r la balle au centre du ter-… — entrecoupés de brusques …rations quand un attaquant …ent à se démarquer.

…nsi le remarquable ailier …e soviétique Blokhine ins-… le premier but à la qua-…me minute en prenant de … l'arrière central allemand …rtzenbek. Meilleur joueur … terrain, Blokhine réussit …urs le second but à la cin-…e-troisième minute d'un tir …s de 30 mètres.

…dicapés par les forfaits de …, Hoeness et Tortensson, …meilleurs atout dans le jeu …ntre-attaque qu'ils affec-…nt, les footballeurs alle-…s ont paru bien désemparés …t l'exhibition de leurs adver-

ATHLÉTISME

Un plan «social» de préparation pour les Jeux olympiques

Le comité directeur de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.), réuni à Paris le 4 octobre, a renouvelé « sa pleine et entière confiance au directeur technique national Christian Dubreuilh pour l'accomplissement de sa mission », avant d'approuver le lendemain les projets de ce dernier pour la préparation des Jeux olympiques de 1976 et de 1980.

Dans la perspective toute proche des Jeux de Montréal, en 1976, Christian Dubreuilh a établi un plan de soutien à l'élite visant à rechercher une certaine égalité sociale dans la préparation des athlètes. Cette action de la Fédération française d'athlétisme se présenterait sous deux aspects :

● *Aide à l'entraînement.* — La F.F.A. verserait à la cinquantaine d'athlètes susceptibles d'être sélectionnés pour les jeux une somme fixe pour les soins, les massages, les frais de déplacement et les suppléments de nourriture ;

● *Aide sociale.* — Elle vise à aboutir à un revenu sensiblement équivalent pour les athlètes, en tenant compte du salaire et de la situation de famille de chacun. Une indemnité spéciale est prévue pour les étudiants, pour les militaires détachés à l'Institut national des sports (I.N.S.) et pour les athlètes féminines mariées.

Cette aide personnalisée sera complétée par un programme de stage en France (regroupements mensuels à l'I.N.S., stage d'oxygénation à Aix-les-Bains, à Font-Romeu et à Prémanon) ou à l'étranger pendant les vacances de printemps.

Dans la perspective plus lointaine des Jeux olympiques de Moscou en 1980, Christian Dubreuilh a formulé cinq propositions jugées « *indispensables pour que l'athlète ne subisse aucun préjudice sur le plan socio-professionnel* » :

1) *Constitution d'un groupe d'espoirs nationaux.* — Cette liste serait établie et révisée chaque année après consultation des entraîneurs nationaux ;

2) *Aide socio-professionnelle.* — Une commission des jeunes étudie dès à présent tous les cas particuliers qui lui sont proposés et cherche des solutions personnalisées pour l'avenir de chacun;

3) *Aide financière.* — Comme pour les Jeux de 1976, elle comprend une aide à l'entraînement et une aide sociale ;

4) *Aide technique.* — Chaque athlète restera en liaison avec son entraîneur de club, l'entraîneur national et le directeur technique national. Des stages, l'octroi de matériel et un calendrier de compétition complètent cette mesure ;

5) *Aide médicale.* — Tous les athlètes seront régulièrement suivis par le service médical de l'I.N.S.

La Fédération française d'athlétisme pourra-t-elle obtenir les moeyns financiers indispensables à cette nouvelle politique ?

FAITS DIVERS

ARRESTATION D'UN LÉGIONNAIRE EN CORSE

Un légionnaire a été appréhendé en Corse. — Le quatrième légionnaire déserteur, qui avait participé, le mercredi 1er octobre, à l'agression contre un gardien d'une résidence secondaire d'Albertacce, localité située à 30 kilomètres de Corte, vient d'être appréhendé. Un de ses trois complices, blessé au cours d'une battue organisée par les habitants d'Albertacce, avait succombé quarante-huit heures plus tard. Les deux autres légionnaires, arrêtés peu après l'agression, ont été écroués à Bastia.

● *La Pensée nationale* (revue doctrinale nationaliste) condamne dans une déclaration publiée lundi 6 octobre « *l'attentat stupide perpétré contre le domicile de M. Michel Debré* » et « *apporte son soutien total au député de la Réunion, qui, à l'heure présente, défend les thèses les plus favorables à l'intérêt français en matière d'indépendance et de démographie* ».

★ *La Pensée nationale*, 4 bis, rue Antoine-Bourdelle, Paris (15e).

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
…FRES D'EMPLOI	34,00	39,70
…fres d'emploi "Placards encadrés" …nimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
…EMANDES D'EMPLOI	7,00	8,63
…APITAUX OU …ROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

…ccasions

…ès cher ts bijoux, brill. …erie. PERRONO. …ssée-d'Antin, OPERA. … Victor-Hugo, ETOILE.

…ch. PEINTURES, DES-…RIENTALISTE, 19e S. …DE PREFER. Tél. : …CLERCQ • 722-59-71.

…EAUX LIVRES …comptant à domicile …haut MER. 26-73

cours et leçons

J. F. Améric., diplômée, donne COURS ANGLAIS, prix intér. Tél. : WAG. 12-67, de 14 à 19 h.

Prof. prépar. div. discipl. cinéma donne cours scénario, découpage, critiques du cinéma, ét. œuvres d'art et littéraire à étudiants et adultes - 567-04-76.

animaux

Cause départ proch. cède boxer bringe mâle, 14 mois, origine champion à personne ayant gd jardin. Tél. ap. 18 h. 977-38-81.

perdu-trouvé

Perdu caniche nain noir, nom Bambi, le 30-9 ou 1er oct. à SERAINCOURT, 95. Tél. 403-18-95 ou 466-21-44. 500 F récompense.

secrétaires secrétaires

…aires

de direction

…s principales qualités : autonomie, …ude à prendre des décisions, sens …que, disponibilité.

…s pouvez occuper le poste de :

SECRETAIRE DU DIRECTEUR GENERAL

…mme de caractère et exigeant.

…s serez sa collaboratrice directe …l'ensemble des dossiers Direction.

…s êtes, bien sûr, sténo-dactylo et …gue (anglais ou italien). Votre …rience professionnelle est d'environ …s.

…alaire mensuel est de l'ordre de 4500 F.

…essez votre dossier de candidature à : …as Contact, sous réf. 46289 …d Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Recherchons

ASSISTANTE DE DIRECTION

AYANT QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE POUR SECRETARIAT DU PRESIDENT

Evoluant après une période de 2 ans vers une coordination administrative et financière

Il s'agit d'un groupe industriel français dont la situation financière et les perspectives sont excellentes.

— 5 × 8 ;
— quartier Champs-Elysées ;
— Appointements de départ : 55.000 F.

Merci d'envoyer votre C.V. à nº 4.109 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

…ires

Société Française des Téléphones ERICSSON

…echerche dans le cadre de sa direction …commerciale régionale (Levallois - 92)

une secrétaire

…e du B.T.S., débutante ou expérimentée.

…ra un goût prononcé pour les contacts, … de l'organisation et des responsabilités, des notions de gestion.

…ui offrirons un travail au sein d'une équipe …et dynamique, un restaurant d'entreprise, …imité des transports (métro Louise-Michel, S.N.C.F. Clichy-Levallois).

…ndidates intéressées se présenteront le jeudi …re à 9 heures précises, au 12, rue de Lorraine …llois. L'examen de leur candidature prendra …inée. En cas d'impossibilité, téléphoner … Chataignon : 781-35-35, p. 33.87, pr R.-V.

SECRÉTAIRE STENO-DACTYLO EXPERIMENTEE
Niveau BAC minimum
Pr serv. formation professionnelle importante société. Bureaux sis à Montrouge proximité porte d'Orléans. 40 h. sem., 8 h. 45-17 h. 30. Avant. sociaux, 13e mois. Restaurant self-service. Ecr. avec C.V. et prétentions nº 25.133, CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHAMBRE SYNDICALE PARIS-8e, recherche :
1) Urgent, pour service documentation et statistiques : SECRET. STENODACTYLO 30 ans minim., aimant chiffres et variété travail ;
2) Pour service administratif, *SECRET. STENODACTYLO* EXPERIMENTEE
13 mois. Sam. libre, restaurant d'entreprise. Téléphoner :
1) 387-57-68, poste 205,
2) 387-57-68, poste 222.

demandes d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi

AFRIQUE - OCÉAN INDIEN

● BATISSEUR - REALISATEUR - GESTIONNAIRE;
● Agro-économiste - Manager complet ;
● Réelle expérience conduite sur le terrain d'opér. agric. et agro-industr. (technique, organisation, financement, hommes, etc.) ;
● Act. senior-consultant auprès gouvernement, afr.

recherche

— création ou développement dynamique entrepr.;
— conduite gr. projets agric., agro-alimentaires, sucrerie, élevage, industr., bois.

Pour premier contact, écrire à Nº 3.008 :

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Pour seconder PDG ou Directeur commercial d'une
SOCIÉTÉ EN EXPANSION TOURNÉE VERS L'EXPORTATION
CHARGÉE D'ÉTUDES MARKETING
— Expérience de 5 ans en agence de publicité sur biens d'équipement industriels et produits de grande consommation ;
— Formation linguistique (licence d'anglais, espagnol, italien, notions de russe) ;
— Goût des contacts internationaux.

Ecrire nº 448 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e.

38 A
Manager efficace
vendeur et gestionnaire sachant créer et animer un réseau (références disponibles)
recherche
Commercialisation avec ou sans Distribution sur SUD-OUEST
Action ESPAGNE possible
Rémunération sur résultats
Possibilités investir dans Bureau Commercial votre Entrepôt

Ecrire sous le nº 457 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Polytechnicien, 37 ans, pratique du Conseil en organisation et de la gestion dans différents secteurs d'activité.
Sens de l'efficacité et de l'animation des hommes, expérience de Direction Générale P.M.E. recherche poste de responsabilité PARIS. Libre rapidement

Ecrire nº 7.442, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

E.S.C.P. - ALLEMAND
38 ans, sachant faire transition entre mentalités française et allemande, expérience Direction filiale et représentation des Stés françaises en Allemagne où il dispose d'excell. contacts auprès importants constructeurs métalliques (fenêtres, façades en alu), offre sa collaboration en R.F.A. (également autres branches) : filiale, dépôt, agence, etc.

J.H. DOSEDAHL, D-4660 Gelsenkirchen, Lückshofstr. 13 - Tél. : (0-200) 7-25-45.

SUP. de CO 26 ans
Options : Finance, comptabilité, disponible rapidement, cherche situation préférence commerciale ou marketing. Ecrire HAVAS Rennes, nº 985 B.

B.T.S. Géol. Nancy, D.U.E.S. biol. géol. 24 ans. Libér. O.M. expér. 6 m. géotechnique. Etud. tte propos. préférence Normandie. M. DEMEULES, Saint-Mards, 76730 Bacqueville.

J.H. 30 ans, expér. 12 ans dans
— Contrôle de gestion ;
— Trésorerie ;
— Gestion financière ;
— Administration ;
cherche situation région indiff. Ecr. nº T 76.196, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SECRETAIRE DE DIRECTION 29 a., bac, B.T.S. et Univ., très bon. conn. angl., expér. organ., init., cont. ht niv., excel. prés., ch. sit. stable Paris 48.000 F/an. Libre de suite. Ecrire nº 20.870, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGENIEUR THERMICIEN diplômé, 39 ans, spécialisé équipement fluides (chauffage, ventilation, climatisation, sanitair., V.R.D., etc.), 10 a. expér. grosse entrepr., 5 ans import. B.E.T., sér. référ., hôtellerie, industr., immobil., ch. direction études dans B.E.T. ou organisme de promot. Ecr. nº 52.623, PA SVP, 37, rue Génér.-Foy, 75008 Paris.

Mauricienne 24 a., licence sciences éco., D.E.U.G. chinois, angl. courant parlé et écrit, recherche poste dans société internationale, lieu indifférent, préférence Extrême-Orient ou Moyen-Orient. NG-KWING KING, chez Mlle E. Ah-Hot, 25, r. Coulmiers, Paris.

J.H. lib. O.M., dipl. DUT, DUES math., école cadres commerce aff. écon., angl. parlé écrit, exp. attaché com., rech. poste assist. chargé d'études. Gelisth, 3, r. Poètes, 92160 Antony. 660-28-03.

ARCHITECTE D.E.S.A., 33 a., ch. place lui permettant d'utiliser ses connaiss. professionnel. Ecr. nº 465, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Libre suite cessation activité entreprise, CADRE 57 a., ayant *très forte expér.* DIRECTION : ADMINISTRAT., COMPTABLE, FINANC., PERSONNEL et RELATIONS SOCIALES ch. situat. équival., même avec contrat à durée déterminée ; de préfér. Province Sud Loire. — Ecrire nº 24.984, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

J. F. LICENCE PHILO cherche emploi mi-temps. Téléph. 242-44-39.

J. H. LICENCE SOCIO cherche emploi mi-temps. Téléph. 242-44-39.

J.F. 20 a., dactylo, 2 a. expér., notions anglais et italien, ch. empl. stable. Ecr. M. MENARD, 42, rue d'Ulm, 75005 PARIS.

J. F. 25 a. D.E.S. européen, C.U.E.C.E. esp., angl. ch. situat. import-export, transpts internat. rapproch. législat. européenne. Ecr. nº 24.779, CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Jne Fille 24 a. Licenciée en droit. Option droit privé C.E.J. Droit ccial. Prop. industrielles. Connaiss. anglais et dactylo. Poursuivant doctorat droit des affaires. Etudierait toutes propositions. Ecrire nº 24.797, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Cadre pétrol. bil. angl. allem., parf. rompu opérat. maritim. et *planning, ch. situat. responsab.* Ecr. nº 467, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 30 ans. SECRETAIRE PARTIC. pour une personnal. impte, bil. angl., habituée contacts hts niv. Libre voyager cherche poste équivalent Ce/partic. ou organis. internat. Ecr. nº 24.754 CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

AUSTRALIE

Cadre 27 ans, bilingue anglais, expérience 16 mois Australie, dynamique, étud. toutes proposit. administ. commerc. Australasie. Ecr. nº 436, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCTEUR SC. ECO
dipl. Sc. Po. H. 34 a., lang. esp., angl., allem., gde exp. pédag., resp. étud. éco. ds organ. banc., ch. emploi, étud. et gest. éco. Ecr. nº 7.456, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

DIRECTION P.M.E. - ESSEC 38 ans
10 ans Direction Commerciale France et Etranger
INDUSTRIE ALIMENTAIRE et CHIMIE FINE
Références responsabilités.
Trilingue ANGLAIS - ITALIEN.
Formation marketing U.S.A. Libre rapidement.

Tél. 956-37-13, ou écrire nº 20.798 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

H. 33 ans, Lic. sc. Eco + DECS Exp. indust. + Cabinet, ch. pl. stable prép. Cabinet. 579-27-11.

J.F. B.E.P. *agent administratif* dactylo accept. petit secrétariat. Accueil, prox. Gare Nord ou Saint-Lazare. 959-23-93.

Ingénieur électronicien, 25 ans, 3 langues (allemand, anglais, français), 3 ans d'expérience *dans grande entreprise américaine* d'ordinateurs multinationale, responsable des tests et de la qualité de circuits intégrés L.S.I., recherche emploi stable, région indifférente. Téléphoner : Allemagne 7034 7945 ou écrire ss nº 119 à Régie Presse GmbH, D-6 Frankfurt, Rathenauplatz 1a, R.F.A., qui traonsmettra.

Homme 22 ans, connaissances économiques et commerciales, anglais, allemand, 2 ans expér. recherche situation d'avenir cadre. Ecr. à Bernard ROLIN, 38, r. Stephenson, 75018 Paris.

REDACTEUR C.F.J., parl. anglais, 10 ans expér. journal., relat. publ. et audio-vis. ch. collab. ou piges. *Ecr. nº 7.439, « le Monde » Pub.*, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 36 ans, X, ex-cherch. scientifique, souh. reconversion dans activité non « intégrée », autre. Est-ce possible actuellement ? Ecr. nº 462 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre commercial, 32 ans, bilingue anglais, expérience gestion et animation des ventes de matières plastiques et produits chimiques dans importante société de distribution, cherche poste responsable commercial ou de vente. Alain Fauquet, 42, av. Gl-Leclerc, 92340 Bourg-la-Reine.

J. F., 33 a., cad., sér., 15 a. expér. ayant géré sté transit recherche poste direct. serv. export ou trans. dans P.M.E. Ecr. nº 456 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur cherche à dév. tous trav. sofware pour tous rens. Ecr. nº 7.459 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur, industrie du bois, 20 ans expérience grumes et placages, *indigènes* et exotiques recherche poste technique ou commercial similaire, anglais, diplômé E.S.B. Ecr. nº 455 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 28 a., lic. maîtr. géographie et cartogr. rech. emploi Paris, région par. dans bur. d'études, document., biblioth., enseignement. Ecr. J. Dachet, 2, avenue du Mail, 86000 Poitiers.

Ingénieur en agriculture, 25 ans, connaissances allemand, angl., *espagn., 1 an expér. exportat.* Allemagne, cherche situat. av. pratique langues étrang. Ecrire nº 340 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Licencié en droit des affaires, 24 ans, connaissance anglais, allemand cherche emploi temps compl. ou part. Tél. 525-19-81.

Secrétaire parfait en bilingu., langue maternelle Anglaise, ch. Poste Rive gauche ou région Versailles. Ecr. nº 20.793, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. F. D.E.S. relat. soc. diplôm. C.E.L.S.A. intéress. problème format. ch. empl. fonct. person. Ecr. Michelle Colomès, 3, rue de Genève, 94140 Alfortville.

RESPONSABLE DES ACHATS, cadre 29 ans, 6 ans exp., B.T.S. constr. mécan., école sup. com., bne connaiss. marché européen de l'industr. rech. empl. simil. Ecrire nº 52.601 P.A. SVP, 37, r. Général-Foy, 75008 Paris.

J. F., 25 a., ch. empl. secrét. dact. ss sténo, 12e, 13e. 737-06-94.

Noir afric., 24 a., méc. compt., not. compt. gén. ch. pl. st. ds Paris. Ecrire Yimgo, 15, bd Montmorency, 16e.

H., 26 ans, L.O.M., licencié en droit (privé), étudier. toutes proposit. (sect. administr. ou ccial). Ecr. 919 Havas Havre.

DIRECTEUR COMMERCIAL
38 ans, spécialiste éditions grand public (10 ans). Vente directe V.P.C., coupons réponses publicité. A créé, recruté, formé, animé, géré force de vente 7 *directions régionales* de 300 à 500 personnes, ch. société française ou étrangère en création ou à remonter. Etudie toutes propositions tous produits. Dernier salaire 130 000 F annuel. — Ecrire à nº 9.600. PUBLIFOP, 100, rue de Richelieu, Paris-2e, qui transmettra.

ANIMATEUR C.A.P.A.S.E. cherche poste Directeur Centre social : M.J.C. - F.J.T. F. de Travailleurs. Migrants. Tél : 686-36-05.

Mieux que tous les ordinateurs. Fonction de co-direct. multiple. Visible sur rendez-vous. Ecrire Francois Es Boutin Sixco 62, rue des Pyrénées, 75020.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois - 180 h. de cours : Gestion-Analyse-GAP 2 Exploitation.
FAX
Ecole privée.
6, rue d'Amsterdam, 874-56-60.
94, rue Saint-Lazare, 874-95-69.

capitaux ou proposit. com.

A vdre S.A. monégasque vend. en France et Belgique prod. exclusif protégé par brevet bénéfice important. Ecrire si vous disposez de 500.000 FF à M. Ruimont, B.P. 45 MONTE-CARLO.

autos-vente

Particulier vend Peugeot 204, t.o., bleue ciel, 1972, 55.000 km, 7.630 F. Tél. ap. 18 h. 977-38-81.

SIMCA 1301 SPECIAL 1974, bon état, 18.000 km. Tél. : 254-11-33.

Vds CITROEN SM 71, 54.000 km, marron métall., intér. cuir noir, climatisation. Prix sous Argus. S'adress. 4 av. Docteur-Postel, 27400 Louviers, ou tél. 40-01-11.

PRESSE

POUR ATTIRER L'ATTENTION DES POUVOIRS PUBLICS

Les ouvriers du « Parisien libéré » occupent une tour de Notre-Dame

La principale conséquence de la manifestation des ouvriers du Livre à Notre-Dame a été de perturber le tirage et la distribution des journaux du soir à Paris. C'est ainsi que « le Nouveau Journal » et « l'Agence nouvelle » n'ont pas pu paraître.

« Le Monde » a dû interrompre son tirage, après sa première édition, de 15 heures à 17 h. 25. Lorsque le travail a repris, il n'était plus possible de fabriquer la dernière édition, notamment la page donnant les cours de Bourse. Le tirage total (537 824 exemplaires) a donc été effectué en « première » et les dispositions nécessaires ont été prises pour que les kiosques de Paris soient approvisionnés mardi matin afin de pouvoir assurer la vente aux lecteurs qui n'auraient pu trouver « le Monde » lundi soir.

C'est vers 10 h. 30, lundi matin 6 octobre — comme nous l'écrivions dans notre unique édition datée 7 octobre, — que quelque deux cents ouvriers du *Parisien libéré* ont investi les tours de Notre-Dame de Paris, se retranchant dans la galerie supérieure de l'édifice et dans l'une des tours. Après s'être barricadés, ils déployaient cinq banderoles demandant des négociations et rappelant qu'ils en étaient à leur deux cent dix-huitième jour de lutte avec la direction du journal.

En même temps, des travailleurs du Livre C.G.T. des autres journaux parisiens prenaient place sur le parvis et reprenaient en chœur des slogans hostiles à M. Amaury tandis que des poignées de tracts tombaient du haut de la cathédrale vers les passants. Un moment, le glas résonne, accompagnant les slogans des manifestants...

Rapidement, les forces de l'ordre venant de la préfecture de police toute proche prennent position autour du parvis. A 12 h. 15, un peloton de gendarmes mobiles remplace les policiers parisiens, qui reviennent plus tard. Le cordon se resserre de plus en plus autour des ouvriers du Livre qui s'assoient sur le parvis.

Alors qu'un détachement des forces de l'ordre s'introduit dans l'escalier conduisant aux tours, une fausse manœuvre entre les dirigeants syndicaux et les ouvriers du *Parisien libéré*, qui commencent à descendre de la tour et décrochent leurs calicots, permet aux policiers de prendre place sur la galerie supérieure et d'en déloger sans incident les « occupants ».

Cependant, à l'appel de leur syndicat (F.F.T.L.-C.G.T.), les travailleurs du Livre ont, par solidarité, débrayé et rejoint la manifestation, certains en tenue de travail. Vers 16 heures, mille cinq cents à deux mille personnes se trouvent ainsi sur le parvis auxquelles sont venus se joindre les grévistes délogés des tours de Notre-Dame par les forces de l'ordre. Après une courte prise de parole, un cortège se met en marche vers la rue d'Enghien, siège de l'imprimerie du *Parisien libéré* occupée depuis deux cent dix-huit jours.

Les manifestants, applaudis au passage par une délégation du Syndicat national des instituteurs, ont défilé aux cris de « *Vive la C.G.T. !* », « *Du travail, pas de matraque !* » et ont insisté sur la nécessité d'ouvrir des négociations.

« ACTUEL » DISPARAIT

Dans son numéro d'octobre (n° 58), qui vient de paraître, le mensuel *Actuel* annonce sa disparition après cinq ans d'existence (octobre 1970). Dans l'éditorial, intitulé « C'est fini », on lit :

« *Nous arrêtons cette formule précise qui a fini par nous enserrer comme un corset. Nous ne sommes pas des professeurs en underground qui prêchent jusqu'à l'épuisement de leurs corps d'inépuisables évangiles. (...)*

» *Aujourd'hui, le Living ne joue plus* Paradise Now. *Le porno, avec insolence, a dévalué ces libertés. Il faut changer de cap, comme on dit partout : en devenant massives, détournées aux fins d'un système, les idées d'une minorité perdent bizarrement leur force. Elles ne les regagnent qu'à travers de nouvelles formes. (...)*

» *Nous repartirons un de ces jours bêcher le temps qui passe, repiquer les idées neuves, arroser des valeurs toutes fraîches.* »

Le dernier numéro d'*Actuel* comporte un récit de l'aventure de l'équipe rédactionnelle (dirigée par J.-F. Bizot) et une anthologie des cinquante-sept numéros précédents (le numéro, 5 F).

● *Le syndicat du Livre C.G.T.* avait présenté une demande de sursis à l'exécution de la décision du ministère du travail autorisant deux cent trente-trois licenciements au *Parisien libéré* (*le Monde* du 18 septembre). Le tribunal administratif de Paris vient de rendre son jugement : considérant que la demande ne remplit pas l'une des deux conditions nécessaires (un préjudice considéré comme « irréparable »), il a conclu qu'il ne pouvait statuer positivement sur cette demande en sursis.

En revanche, l'action sur le fond — pourvoi en nullité d'acte administratif — devrait intervenir en décembre ou janvier prochain.

● *Le « Journal des ventes »* publie cette semaine son cinquième numéro. Ce mensuel (format tabloïd, 10 F le numéro, abonnement annuel 80 F, 53, rue Vivienne, 75002 Paris) s'adresse aux amateurs et collectionneurs qui s'intéressent aux antiquités, mais aussi à tous les professionnels obligés de suivre les cours des ventes publiques. Tiré à trente mille exemplaires, le *Journal des ventes* propose en octobre à ses lecteurs une grande enquête sur les meubles de port, une autre sur la bibliophilie et, comme chaque fois, les cotes de toutes les antiquités et œuvres d'art vendues en France et à l'étranger, classées méthodiquement. Pour le numéro de novembre, le rédacteur en chef, Jean Bedel, annonce des informations sur la cote des meubles « arts déco ».

UNE GRÈVE PERTURBE LA PARUTION DE « PARIS-MATCH » ET DE « TÉLÉ-7 JOURS »

L'hebdomadaire *Paris-Match* n'a pas paru lundi 6 octobre, tandis que *Télé-7 Jours* sortira normalement mercredi, mais avec ses pages centrales sans photos et verra son prix de vente ramené à 2 francs.

Ces perturbations sont dues à la grève illimitée avec occupation des locaux, observée depuis le 2 octobre, décidée à 70 voix contre 1 et 2 abstentions au laboratoire hélio-offset Rossi, dans le quinzième arrondissement de Paris. Cette imprimerie, qui emploie quelque quatre-vingts salariés, doit fermer ses portes à la fin de l'année 1975. Les personnels réclament une garantie de salaire jusqu'au 31 décembre 1976. Cette situation a fait l'objet d'une assemblée générale le lundi 6 octobre, dont les ouvriers de l'imprimerie ont jugé inopportun de faire connaître les décisions.

Une réunion de tous les délégués du livre C.G.T. du groupe *Paris-Match*, des membres du comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. et ceux du bureau F.F.T.L.-C.G.T. se tiendra *le mercredi 8 octobre.*

Pour sa part, la direction du groupe Pierre-Charron (*Paris-Match, Marie-Claire, M.M.C., Télé-7 Jours*), très directement concernée par le conflit, attend les résultats de la réunion syndicale de mercredi pour arrêter sa décision.

● *A la librairie la Joie de lire*, un administrateur provisoire a été nommé, le 3 octobre, par le tribunal de commerce de Paris, à la demande d'un des deux copropriétaires, M. Claude Nedjar en désaccord avec M. Bernard Lallement sur les conditions de cession de ses parts. Compte tenu de la situation financière dans laquelle se trouve la librairie, qui appartenait jusqu'à l'an dernier à M. François Maspero, une mise en liquidation de l'entreprise n'est pas exclue.

Les quarante employés de la Joie de lire continuent, depuis le 19 septembre, à occuper les librairies de la rue Saint-Séverin. Mais ils les ont rouvertes au public et ont repris la vente : le personnel, *qui n'a pas reçu de salaires en* septembre garde pour le moment le produit des ventes.

LA VIE ÉCONOMIQUE

IMPOTS

Les redressements fiscaux ont rappo[rté] 5 milliards de francs à l'État l'année derni[ère]

« *Si beaucoup reste encore à faire en matière de contrôle fiscal, les conditions matérielles et psychologiques sont réunies pour amorcer une régression significative de la fraude que tout le monde s'accorde aujourd'hui à juger indispensable et urgente* », déclare M. Fourcade dans une lettre adressée à notre confrère *la Croix* en réponse à une enquête consacrée à la fraude et au contrôle fiscal.

« *La progression rapide du montant des « redressements », qui est passé, par exemple, pour les vérifications de compta[bilité] de 1 400 millions en 1970 à 5 [mil]liards en 1974, témoigne du [tra]vail fructueux et de la co[mpé]tence des vérificateurs. (...) [Un] des meilleurs indices de la [réa]lité et de la sévérité crois[sante] du contrôle réside sans [doute] dans l'augmentation rapid[e du] nombre des poursuites corre[ction]nelles pour fraude fiscale, q[ui a] décuplé en six ans (soi[xante-]quatre en 1969, six cent qu[atre-vingt] et une en 1974) et touchen[t dé]sormais toutes les catégori[es so]ciales ou professionnelles.* »

« *Sur le plan des effecti[fs, il] est exact qu'au niveau de la [ca]tégorie A », c'est-à-dire [essen]tiellement des inspecteur[s des] impôts, il s'est agi jusqu'à p[résent] davantage de libérer les [agents] de tâches matérielles pou[r leur] permettre de se consacre[r à des] missions de contrôle, cela [n'a été] possible que parce que des [effec]tifs nouveaux importants a[vaient été] créés au niveau des person[nels de] collaboration : depuis 19[..., le] nombre des créations d'e[mplois] a été de six mille au nive[au de] la « catégorie B » et de hui[t mille] huit cents au niveau de la [ca]tégorie C ». Le gouverneme[nt est] d'ailleurs décidé à poursuiv[re son] effort pour permettre à la [poli]tique de contrôle fiscal d'[attein]dre sa pleine efficacité ; [c'est] ainsi que, dans le projet d[e bud]get pour 1976, le gouvern[ement] propose de créer mille di[x em]plois pour les services f[iscaux,] dont cent huit emplois de [ca]tégorie A ».*

MENACES DE CHANTAGE...

La hache de guerre est-elle à nouveau déterrée entre les agents du fisc et le CID-UNATI ? M. Gérard Nicoud, le bouillant secrétaire général des commerçants contestataires, a en effet affirmé, au cours de l'émission télévisée « Dix de der », que « *son organisation avait constitué un fichier des agents du fisc avec des renseignements concernant notamment leur vie privée, qui seraient utilisés comme moyen de pression à l'occasion des forfaits des commerçants* ».

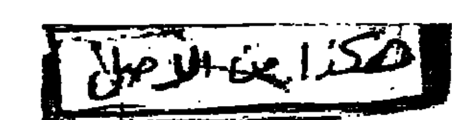
Derechef, le syndicat national unifié des impôts, en réponse à ces menaces de chantage, déclare dans un communiqué : « *Vouloir assurer la défense de ses adhérents par tous les moyens qui s'avéreraient nécessaires, y compris en faisant connaître tous les éléments des situations fiscales en sa possession concernant les responsables d'attaques personnelles ou collectives.* »

Ces menaces paraissent, l'une comme l'autre, à la limite de la légalité... Se concrétiseront-elles ? On peut espérer que non. Le recours par des contribuables aux méthodes des pires officines de détectives privés ne saurait assurer en aucune manière la justice fiscale. — J. D.

INDUSTRIE

M. MICHEL VAILLAU[D] EST NOMMÉ P.D.G. DE LA COMPAGNIE DES COMPTEURS

M. Michel Vaillaud, dir[ecteur] général adjoint de Schlum[berger] Limited, a été nommé P.-[D.G.] de la Compagnie des com[pteurs] et de ses deux principales fi[liales,] la société Compteurs Schlu[mber]ger et la société Malbra[nque-]Serseg. M. Michel Vaillaud [rem]place ainsi M. Jérôme Se[ydoux,] qui vient d'être nommé dir[ecteur] général de Schlumberger Li[mited.]



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

LES COMPTES DE LA NATION POUR 1976

gouvernement prévoit une baisse moyenne des effectifs salariés
une reprise de l'embauche en cours d'année

.e projet de loi de finances ur 1976 que le Parlement umencera à examiner à la du mois est accompagné. mme chaque année, d'un port économique et financier gouvernement.

rapport est intéressant, no- ent parce qu'il expose très étement les hypothèses de en matière de prix, de salai- l'activité... sur lesquelles le rnement s'est appuyé pour le budget de l'État de l'an ain.

a reprise de la production enue dans la seconde partie nnée 1975 se poursuivra en Le taux de croissance de la ction intérieure brute en e atteindra 4,7 %. Il apparaît ois nécessaire de souligner e taux correspond en fait à expansion modérée durant e 1976, note le rapport.

e retour de l'expansion de- s'accompagner d'importants de productivité, souligne le *: plus 5,4 % contre 0,8 % en Par ailleurs, le mouvement luction de la durée hebdo- ire du travail s'interrom- cette durée restant prati- ent stable (+ 0,1 % contre*

un résultat proche de l'équilibre. Du fait notamment du redressement des transactions courantes en 1975, le déficit des opérations de répartition se stabiliserait à hauteur de 19 milliards. »

● ENTREPRISES. — « *La production (appréciation sur stocks comprise) des entreprises non financières progresserait plus qu'en 1975 (11,5 % contre 9,2 %). La décélération de la progression du salaire moyen par tête se trouvant en partie compensée par une moindre diminution des effectifs salariés, la masse salariale croîtrait pratiquement comme en 1975 (10,8 % contre 11,3 %), mais moins que la valeur ajoutée. Le revenu brut des entrepreneurs individuels s'accroîtrait de 8,1 %. Pour l'ensemble des entreprises, la croissance des dépenses d'investissement s'établirait à 13,2 %.* »

● MÉNAGES. — « *La masse des salaires nets s'accroîtrait de 11,7 % (contre 12,7 % en 1975). Cette évolution trouverait sa source dans la décélération de la progression du taux de salaire horaire. En effet, le mouvement de réduction de la durée hebdomadaire du travail s'interromprait, tandis que la diminution des effectifs serait moins impor-*

LES PRÉVISIONS OFFICIELLES DE HAUSSE DES PRIX...

OYENNE ANNUELLE (ensemble de l'année 1976 comparée à l'ensemble l'année 1975) :

— Prix de la production intérieure brute	+ 8 %
— Prix à la consommation	+ 8,2 %

LISSEMENT (de janvier à décembre 1976) :

— Prix à la consommation	+ 7,5 %

...ET DES SALAIRES

	1976	(1975)
des salaires horaires	+ 10,6 %	(+ 17,4 %)
ir d'achat du salaire horaire	+ 2,2 %	(+ 5 %)
ir d'achat du salaire (moyenne par tête)	+ 2,8 %	(+ 1,2 %)
de l'ensemble des salaires nets	+ 11,7 %	(+ 12,7 %)
u brut des ménages	+ 11,3 %	(+ 14,3 %)
u disponible des ménages	+ 9,6 %	(+ 14,6 %)
ir d'achat du revenu disponible	+ 1,3 %	(+ 2,5 %)
mmation globale (en volume)	+ 2,3 %	(+ 2,1 %)

% en 1975). Dans ces condi- les effectifs salariés dimi- ient à nouveau en moyenne lle (— 0,4 %) ; ce taux cor- d toutefois à une certaine de l'embauche en cours e.

ortement comprimées en es importations augmente- de 18,7 % (11,5 % en valeur en raison d'une forte pro- n, liée à la reconstitution cks, des achats de produits iques et de produits manu- s. Stimulées par la reprise sive de l'activité dans les aux pays industriels, les tions augmenteraient de (soit 6 % en valeur réelle). es conditions, les échanges s et services se soldent par

tante qu'en 1975. Le ralentissement de la hausse des prix permettrait une croissance du pouvoir d'achat du salaire moyen par tête supérieure à celle de 1975 (2,8 % contre 1,2 %). »

« *La progression (39,3 %) des impôts directs est imputable uniquement à l'impôt sur le revenu, dont la croissance exceptionnellement forte s'explique par plusieurs facteurs, et notamment la décision de reporter à 1976, pour les assujettis aux bénéfices industriels et commerciaux, le paiement du solde exigible à la fin de 1975.*

» *En définitive, le revenu disponible augmente de 9,6 % (contre 14,6 % en 1975), ce qui correspond à une croissance du pouvoir d'achat inférieure à celle de 1975 (1,3 % contre 2,5 %). Le gouvernement s'attend à une croissance de la consommation en volume (2,3 %) pratiquement identique à celle de 1975 (2,1 %) et à une faible progression de l'épargne brute (4,4 %) ; le taux d'épargne des ménages s'établit alors à 16,6 % du revenu disponible, contre 17,5 % en 1975.* »

● ADMINISTRATIONS. — Les impôts directs de l'État — minorés en 1975 — seraient majorés en 1976 de 9,6 milliards de francs du fait du report d'échéances décidé en septembre dernier. Le produit des impôts indirects augmenterait de 10,8 %. Les cotisations sociales augmenteraient *moins qu'en 1975 (12,8 % contre* 16,9 %). Parmi les dépenses des administrations, la part des dépenses de redistribution à caractère social resterait stable.

ONFÉRENCE ÉCONOMIQUE SOMMET » AURA LIEU AVANT LA MI-DÉCEMBRE C LA PARTICIPATION DE L'ITALIE

casion de la réunion qu'ils ue, lundi à New-York, les tants personnels des chefs et de gouvernement des » (États-Unis, France, Alle- édérale, Grande-Bretagne et *sont convenus que la confé-* au sommet » sur les pro- économiques et monétaires ra en France, soit dans le du mois de novembre, soit t du mois de décembre.

te devrait être fixée d'ici taine, la question étant de 'il est plus opportun que on ait lieu avant ou après férence ministérielle sur et les matières premières ait avoir lieu dans les pre- urs de décembre.

Cinq » ont décidé d'inviter à participer à la prochaine e. Le cas du Canada n'a pas ité tranché. Il *se confirme* entretiens porteront sur le des grandes questions *économique et monétaire* oupent actuellement toutes ns industrialisées.

GRICULTURE

LA CRÉATION UN OFFICE DU VIN EST ÉCARTÉE

ation d'un office du vin a ée lundi 6 octobre, au cours union de travail entre les les viticoles et le ministre ulture, M. Christian Bonnet. ofessionnels et les pouvoirs nt préféré à cette méthode ation du marché du vin de e transformation des sta- l'Institut des vins de ation courante (I.V.C.C.). ositions finales, qui de- endre en compte les pro- uridiques et les différentes des professionnels, de- tre remises le 13 novembre er ministre.

SALAIRES

LES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES SONT AUGMENTÉS DE 2,1 % A LA DATE DU 1er OCTOBRE

Après avoir reçu le 6 octobre les syndicats de fonctionnaires F.O., FEN, C.F.T.C. et autonomes, signataires de l'accord salarial pour 1975, M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'État à la fonction publique, a précisé les modalités de l'augmentation des traitements applicable au 1er octobre, soit 2,1 %, dont 1,1 % au titre du rattrapage de la hausse des prix depuis juillet et 1 % pour l'anticipation de cette hausse durant le quatrième trimestre.

Le relèvement des traitements depuis le 1er janvier 1975 est ainsi porté à 9,36 %.

Un ajustement est prévu au terme de l'année pour tenir compte de la hausse réelle des prix du quatrième trimestre. F.O. et la FEN estiment qu'un ajustement pourrait être nécessaire dès la fin novembre.

RETRAITES

LES ENTRETIENS DE M. CHIRAC

Le C.N.P.F. souhaite que la priorité soit donnée aux travailleurs manuels

Poursuivant ses entretiens sur l'aménagement de la durée du travail et des retraites, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a reçu, mardi matin 7 octobre, une délégation du C.N.P.F. qui était dirigée par MM. Ceyrac, président, et Chotard, vice-président, chargé *des questions sociales.*

La délégation patronale, qui comprenait des représentants de trois importantes fédérations professionnelles — métallurgie, chimie et textile, — devait insister sur les points suivants : quelle que soit la formule qui sera retenue pour la réforme de la retraite, il faut savoir qui en assurera le financement, étant entendu que les charges sociales ont atteint un seuil maximal ; dans la mesure où la croissance de l'économie sera d'ici à 1980 très différente de celle qui était observée auparavant, il faut comprendre qu'un effort pour les personnes âgées ne pourra être accompli qu'au détriment d'autres réformes sociales, « *toutes les priorités ne pouvant plus se superposer* », déclare-t-on dans les milieux patronaux.

Au sujet de l'âge de départ à la retraite, la délégation du C.N.P.F. devait insister sur la nécessité de poursuivre les études sur la retraite à la carte. Dans l'état actuel, un tel système risque de bénéficier aux salariés déjà privilégiés, alors que l'une des préoccupations actuelles, y compris au patronat, est de donner la priorité aux plus défavorisés, en particulier aux travailleurs manuels. Pour le patronat, il s'agit d'un « *problème de société* » qui est du ressort du Parlement et non du domaine contractuel.

Les dirigeants de la C.G.T. et *de la C.F.D.T., qui ont rencontré* M. Chirac, lundi matin, ont, eux, préconisé une réforme globale et *rapide en réclamant à nouveau* une négociation tripartite (pouvoirs publics, patronat, syndicats). Si *M.* Georges Séguy et M. Edmond Maire n'ont pas obtenu satisfaction sur ces derniers points et s'ils manifestent la crainte de voir les discussions « *n'en plus finir* », les deux leaders ont toutefois noté, avec une satisfaction nuancée, que pour « *la première fois* » le gouvernement admettait le bien-fondé de la retraite à soixante ans et de la semaine de quarante heures.

Mais, sur les moyens d'atteindre ces objectifs, aucune précision n'a été donnée. Les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. insistent sur la nécessité d'accroître la pression des travailleurs « *Nous ne voyons pas encore le bout du tunnel* », a déclaré *M. Georges Séguy.* « *Ce n'est plus le vague absolu. C'est encore le clair-obscur* », a ajouté M. Edmond Maire.

CONFLITS SOCIAUX

GRÈVE DES MINEURS DES HOUILLÈRES F.O. ET C.G.T. LE 17 OCTOBRE

Le mécontentement grandit chez les mineurs des charbonnages. La fédération F.O. a lancé un ordre de *grève de vingt-quatre heures pour* le 17 octobre.

La plupart des autres organisations syndicales pourraient donner une consigne identique. C'est déjà le cas pour la C.G.T., qui avait arrêté le principe d'un arrêt de vingt-quatre heures entre le 13 et le 18 octobre. La C.F.D.T. déclare souhaiter un mouvement de « très grande envergure ». La C.F.T.C., *pour se prononcer, attend les résultats de la réunion prévue le 9 octobre avec le ministre de l'industrie.*

Les mineurs réclament la revalorisation de leur profession, de meilleurs conditions de travail et la relance de l'industrie minière.

EMPLOI

UN GROUPE DES SAGES VA ÉTUDIER LA REVALORISATION DU TRAVAIL MANUEL

M. Pierre Giraudet, directeur général de la R.A.T.P., vient de se voir confier par M. Giscard d'Estaing la présidence d'un comité des sages chargé d'éclairer les pouvoirs publics sur les façons dont pourrait être revalorisé le travail manuel, conformément au vœu du président de la République. *Ce comité se penchera* notamment sur l'évolution des rémunérations dans l'industrie.

[En juillet dernier, le président de la République a confié à l'un de ses conseillers économiques, M. Lionel Stoleru, une mission portant sur la revalorisation du travail manuel, aux côtés du ministre du travail. L'une des priorités retenues porte sur l'amélioration des rémunérations *des ouvriers.*]

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Les immigrés font la grève des loyers dans plusieurs foyers de la SONACOTRA

Des immigrés, pensionnaires de plusieurs foyers de la Société nationale de construction *de logements pour les travailleurs* (SONACOTRA) des Hauts-de-Seine, font la grève des loyers depuis le 9 septembre.

Il s'agit des foyers-hôtels situés rue des Sorbiers à Nanterre (*mille* vingt-quatre résidents), rue des Pâquerettes dans la même localité (deux cent seize résidents) et 203, rue Colbert à Colombes (quatre cent huit résidents). Dans les deux premiers établissements, les « grévistes » demandent que le loyer mensuel des chambrettes individuelles — augmenté le 1er septembre — soit ramené de 270 F à 170 F. Dans le troisième, ils demandent que ce loyer, de 350 F par mois, soit ramené à 220 F.

Les pensionnaires des trois foyers-hôtels réclament en outre l'installation d'une cabine téléphonique à l'entrée des immeubles et d'un interphone dans les étages, le changement des draps toutes les deux semaines et des *couvertures tous les six mois.*

Une « grève des loyers » a également éclaté début septembre dans un foyer de la SONACOTRA, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), chemin du Tiers-Pot, où résident deux cent quatre-vingts travailleurs immigrés, et au « *foyer Allende* », *rue David-*Siqueiros, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Enfin, ces derniers jours, le mouvement de protestation s'est étendu au foyer SONACOTRA de la rue de la Butte-Blanche, à Argenteuil (quatre cents résidents) et à celui de la rue Jean-Carrosso, à Bezons (deux cent soixante-dix résidents), dans le Val-d'Oise.

Le Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.) déclare à ce sujet que, dans le seul foyer de la rue des Sorbiers, à Nanterre, la SONACOTRA, société d'économie mixte, « *recueille chaque mois 275 480 francs de loyers, soit une somme annuelle de 3 317 760 francs* », qui pourrait être, selon le M.T.A., « *mieux utilisée* ». La SONACOTRA de son côté invoque la hausse des charges et des prix de prestations, qui débordent largement, fait-elle observer, le domaine des charges locatives traditionnelles.

RAPATRIÉS

TROIS FRANÇAIS MUSULMANS GRÉVISTES DE LA FAIM DANS LA CHAPELLE SAINT-BERNARD A MONTPARNASSE

Le vice-président de la Confédération française des musulmans rapatriés d'Algérie, M. André Christophe, et deux anciens harkis, MM. Kador Laradji, frère du président de la confédération, et Ali Babouri, du camp de Bias (Lot-et-Garonne), ont commencé une grève de la faim lundi 6 octobre dans la chapelle Saint-Bernard, gare Montparnasse, à Paris.

« *Nous avons décidé de ne pas céder et de poursuivre notre mouvement jusqu'à la solution totale de tous les problèmes des harkis* », ont déclaré les trois hommes, qui demandent en outre l'amnistie de « *toute condamnation relative aux actions revendicatives des harkis* ».

Faits et chiffres

● *LE CINQUIEME MIDEST* (Marché international de la sous-traitance) aura lieu à *Nantes du 20 au 24 octobre.* Mille deux cents exposants (contre huit cent soixante-quatorze en 1974) dont cent soixante-dix-neuf étrangers représentant seize pays participeront à cette manifestation, ainsi que MM. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat.

● L'IDI VA AIDER AU DEVE- *LOPPEMENT DE LA SO-* CIETE VERNEY-CARRON, second fabricant français d'armes de chasse, qui emploie trois cents salariés et a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 24 millions de F. L'Institut de développement industriel (IDI) souscrira à une émission de trois mille cinq cents obligations convertibles en actions pour un montant de 1,05 million de F. En outre le Crédit national accordera à la firme un prêt à long terme de 500 000 F.

● A L'USINE NAPHTACHIMIE DE LAVERA, le conflit survenu après l'annonce d'une *réduction des horaires* en raison de la conjoncture vient d'évoluer vers la détente. Après un premier arrêt de huit heures le 23 septembre, à l'appel de l'intersyndicale, un second arrêt devait se produire le 8 octobre. Entre-temps, la direction de Naphtachimie avait fait savoir qu'en cas de maintien de l'ordre de grève elle placerait l'usine en chômage technique.

Le 6 octobre, une réunion *commune comité d'établissement*-direction aboutissait au communiqué suivant : « *Les quatre organisations syndicales représentatives ayant fait savoir à la direction qu'elles suspendaient l'ordre de grève lancé pour le 8 octobre, la direction a décidé de suspendre la procédure d'arrêt total de l'usine. La décision de mise en chômage technique du personnel est suspendue. Les lettres de convocation sont annulées.* » — (*Corresp.*)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 5/8	6 5/8	2 7/8	3 7/8	1 3/8	2 3/8
1 mois	6 1/2	7	3 3/8	3 7/8	2	2 1/2
3 mois	7 1/2	8	3 5/8	4 1/8	2 3/8	2 7/8
6 mois	8 1/4	8 3/4	4 1/4	4 3/4	3 7/8	4 3/8

Les mots croisés de la loterie nationale conçus par Guy Brouty

TRANCHE DE L'AUTOMOBILE

Horizontalement. - 1/ Elle a son Salon une fois l'an; Dispositif d'allumage d'un moteur de voiture. - 2/ Pour ce faire, il est obligatoire d'avoir un permis. - 3/ Sale, à l'époque de François Villon; Hausser (épelé). - 4/ Couleur éventuelle d'une carrosserie : Entoura. - 5/ Est honoré en Normandie; Couleur habituelle d'une voiture réservée aux officiels; Abréviation qui équivaut à une très bonne note. - 6/ Arrogant; Sans aucun doute. - 7/ Indique un renouveau astral; Il fonda l'Oratoire. - 8/ Noms; Préfixe pour novateurs. - 9/ Le grand exige de la souplesse. - 10/ Abréviation commerciale; Fruit épelé; On ne saurait y aller en voiture. - 11/ Très mauvaise lorsqu'il est question d'un chauffard. - 12/ Doivent être changés avant qu'ils ne deviennent lisses; Bons à mettre au rebut.

Verticalement. - 1/ N'est jamais lâché par un conducteur prudent ; Abréviation commerciale. - 2/ Morceau de sucre; Pour un automobiliste, c'est une mauvaise rencontre. - 3/ Il n'est pas nécessaire d'être automobiliste pour pouvoir le faire; Orientation. 4/ Manque de précision; Pas en état de pouvoir conduire sagement; A régler. - 5/ Note; Points cardinaux opposés; Pas encore lavés. - 6/ Rendre ferme ; Souillé. - 7/ Utile volatile ; Caché. - 8/ Initiales d'un des pionniers de l'industrie automobile; Eprouvées. - 9/ Dans une voiture, la sécurité est sa raison d'être. - 10/ Carrosserie transformables en voitures découvertes.

Solution demain dans ce journal

MC 8

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Aggravées par les dissensions entre les actionnaires

LES GRAVES DIFFICULTÉS DE LESIEUR

pourraient amener l'intervention de nouveaux groupes financiers

« Lesieur : c'est le « Titanic »... sans l'orchestre. » La citation serait d'un membre du gouvernement. Elle résume parfaitement le péril qui menace l'un des plus importants groupes alimentaires français et l'inquiétude des pouvoirs publics pour son avenir. Car Lesieur, Cotelle et Associés (L.C.A.) emploie quelque quatre mille salariés, vend une bouteille d'huile sur deux et un pot de mayonnaise sur quatre. Cela lui assure la première et la deuxième place sur ces marchés. Ses positions sont fortes également sur les produits d'entretien : 85 % des eaux de Javel, 57 % des liquides pour la vaisselle, 26 % des savons de ménage, 12 % des adoucissants textiles. Au total, Lesieur-Cotelle fait un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,5 milliards de francs... et 80 millions de pertes en 1974, 150 millions de francs pour le premier semestre de l'année 1975.

Comment perdre 230 millions en dix-huit mois ? En étant pris à contre-pied par l'évolution des cours mondiaux des graines oléagineuses, explique-t-on chez Lesieur.

Pour fabriquer ses produits, L.C.A. a acheté la presque totalité de ses matières premières — arachide, tournesol, soja, colza — à l'étranger : en Afrique, aux Amériques ou dans certains pays de l'Est. Au milieu de 1974, le monde connaît une véritable « psychose » de pénurie. Les cours des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux donnent le vertige aux opérateurs. Les experts annoncent de mauvaises récolte d'arachide et de soja. Lesieur achète, au prix fort, des graines livrables pendant plusieurs mois. Il s'agit, dit-on, d'éviter que les usines ne se trouvent en rupture de stocks ou bien soient obligées de s'approvisionner à des cours encore plus élevés (le prix des matières premières représente 60 % du prix du litre d'huile).

Bref, Lesieur joue la pénurie... et perd. « *Malheureusement*, expliquent les dirigeants aux actionnaires, *la production mondiale dépasse la norme, les prix des oléagineux dégringolent, la consommation des ménages ralentit (— 25 %) avec la dépression économique.* »

Les stocks payés à prix d'or ont perdu près de 60 % de leur valeur et se vendent mal. Pour ne rien arranger, Lesieur n'a pas alors la possibilité d'« arbitrer » les arachides achetées en Afrique par des ventes à terme sur les marchés américains (cette faculté, courante dans le négoce international, qui permet d'amortir les « coups d'accordéon » brutaux du marché n'est offerte que depuis quelques semaines). Aussi grave : les prix de détail sont fixés sur la moyenne des prix d'achat des trois derniers mois. Lesieur, ayant acheté pour plusieurs mois, maintient ses prix de vente élevés, alors que les concurrents étrangers — notamment belges — peuvent « casser » les cours et « grignoter dans la tranche de gâteau Lesieur ».

Certains actionnaires n'apprécient guère cette analyse fataliste de la situation. Pour eux, Lesieur a spéculé pour « faire un beau coup » : en achetant cher et plus que nécessaire pour un approvisionnement régulier des usines et en prenant des positions hasardeuses sur les devises de règlement des contrats (notamment en livres sterling).

Si elle en restait là, l'affaire ne serait relativement pas trop grave. Lesieur, Cotelle et Associés a pu « éponger » ses pertes grâce à sa trésorerie, et les résultats du deuxième semestre de l'année permettraient de limiter les dégâts du premier. Le responsable des achats « malheureux » a été remercié. Au pis, la société envisagerait de laisser en veilleuse deux usines, l'une à Bordeaux, l'autre à Dunkerque, et de mettre à la retraite anticipée une centaine de salariés à la fin de l'année.

La « Mixte » et la Banexi « collées »

Mais sur les « malheurs » de Lesieur se greffe une bataille financière entre les principaux actionnaires, qui donne à l'« affaire » une toute autre dimension.

Tout commence au cours de l'été 1972. La société familiale connaît des difficultés depuis que les pays africains producteurs d'arachide ont accédé à l'indépendance. Des dissensions se font alors jour entre les actionnaires majoritaires de l'heure, la famille Lesieur et la famille Lemaigre-Dubreuil. L'entrée en lice d'un nouveau partenaire est inévitable. Le nouveau patron d'Unipol, M. Jacques Chancel, P.-D. G. des Rizeries d'Indochine, pense qu'un rapprochement entre les numéros un et deux de l'huile serait intéressant. Pour éviter une O.P.A. qui la mettrait sur la touche, la famille Lesieur se tourne alors vers la B.N.P. Celle-ci offre les services de sa filiale d'affaires, la Banexi, qui « verrouille » avec la famille 51 % du capital de la Financière Lesieur.

Cette « majorité » s'assure la direction du groupe et en entreprend la réorganisation : six directeurs « s'en vont », une centaine de salariés sont licenciés, des prises de participation liquidées, repoussées ou engagées pour « recentrer » les activités sur l'huile et les détergents. Toutefois, Unipol ne renonce pas à prendre le pouvoir. Une bataille boursière s'engage au cours de laquelle Unipol, essoufflé, est relayé par son banquier, la Compagnie de navigation mixte (C.N.M.), qui arrive finalement à être le plus gros actionnaire de la Financière Lesieur avec 43 % du capital. La famille et son alliée, la Banexi, tentent à plusieurs reprises de briser l'emprise de la C.N.M., par exemple en ouvrant des discussions avec Perrier ou en rachetant un huilier espagnol, Salgado (*le Monde* des 8 janvier 1974 et 9 mars 1975). Sans résultat.

Tant que Lesieur gagne de l'argent, les actionnaires peuvent à loisir se disputer la direction de l'entreprise. Depuis 1974, ils doivent prendre en compte les pertes. Ainsi, la Compagnie financière Lesieur, qui est l'actionnaire principal de Lesieur-Cotelle et Associés avec 65 % des titres, a dû déprécier de 75 millions de francs la valeur d'inventaire de ses actions. Les autres actionnaires, directs ou indirects, de Lesieurs-Cotelle et Associés, notamment la Banexi et la Compagnie de navigation mixte, devront procéder à une dépréciation analogue.

La Compagnie de navigation mixte et la Banexi détiennent donc aujourd'hui des actions achetées au prix fort qu'elles ne pourraient revendre sans une grosse perte. Pour la Banexi, dont le rôle est de prendre des participations dans des entreprises afin de permettre leur développement, puis de les céder, la situation est particulièrement délicate. « Collées », comme disent les financiers, la filiale de la B.N.P. et la C.N.M. doivent trouver une porte de sortie.

Un quatrième ?

On pourrait penser qu'un compromis entre les rivaux semble d'autant plus difficile que le P.-D. G. de la Navigation mixte, M. Marc Fournier (qui a déjà déposé une plainte devant le tribunal de commerce de Paris lors de l'acquisition de Salgado), assure à qui veut l'entendre : « *La situation actuelle résulte d'une gestion désastreuse dont la responsabilité incombe à la B.N.P., par l'intermédiaire de la Banexi et d'un cabinet d'ingénieurs-conseils Interfinexa, qui a été chargé d'étudier la restructuration de Lesieur et de négocier certaines opérations industrielles avec des partenaires extérieurs.* »

La situation est moins simple que ne le dit M. Fournier. Certes, la Banexi a soutenu la famille, mais elle a laissé à celle-ci la responsabilité de la gestion. Le consultant, qui n'est pas le vassal de la Banexi, a prodigué des conseils qui n'ont pas toujours été suivis. Un cabinet américain avait fait une expérience du même genre en 1968-1969.

Pourtant, ce n'est là que la surface des choses. Une partie de poker menteur est en train de se terminer. Chaque joueur est assez fin pour connaître parfaitement les cartes de ses vis-à-vis, mais a trop misé pour pouvoir quitter la table. Aussi espère-t-il qu'un « quatrième » viendra le soutenir. Concrètement, un montage financier assez complexe pourrait, dans ces conditions, voir le jour prochainement. En simplifiant, l'opération pourrait se passer en deux temps : la C.N.M. échangerait ses actions « financières Lesieur » contre des obligations ; un nouveau groupe remplacerait la « mixte » dans le capital de Lesieur, afin de dégager une nouvelle majorité de gestion ; à cette occasion, la distinction entre le holding (compagnie financière Lesieur) et la société industrielle (Lesieur-Cotelle et associés) pourrait disparaître.

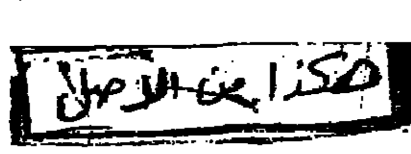
Quel « quatrième » serait susceptible d'intervenir dans une telle combinaison ? Le directeur du Crédit agricole a déclaré au début de l'année qu'il ne pouvait pas se désintéresser de Lesieur. Depuis lors, plus de nouvelles... et des discussions ont été ouvertes avec l'IDI et la société de négoce international Louis Dreyfus, qui pourrait en tout état de cause participer à la construction d'une usine de trituration des graines près de Bordeaux. Une action concertée n'est pas à exclure.

Chacun, par ses silences, ses demi-confidences ou ses déclarations virulentes, souhaite que les nerfs des autres craquent. En attendant, ce sont les nerfs des salariés de l'entreprise, dont le sort est en train de se jouer, qui sont mis à rude épreuve.

ALAIN GIRAUDO.







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Calme et soutenu

Les rayons du soleil automnal 'ont guère réchauffé le cœur de ı Bourse en ce début de semaine. 'out au plus a-t-on noté le mainen de la légère amélioration :registrée à la veille du week-:d, ainsi qu'en témoigne l'indice hainet, qui s'inscrivait à 13 h. 15 126,75 (+ 0,21 %). Mais cette 'ime avance s'est faite avec très :u d'affaires et n'a revêtu en onséquence aucune signification articulière.

Une trentaine de valeurs ont 'rogressé de façon assez notable le 1 à 2 %), toutes appartenant u reste à des secteurs susceptibles de profiter d'une reprise es affaires. A l'inverse, les titres e l'industrie lourde sont restés élaissés, certains mêmes, comme aint-Gobain, continuant de 'alourdir.

Certains s'attendaient à mieux après la forte hausse de Wall Street vendredi. Mais c'était sans doute compter sans l'inertie des opérateurs. A l'heure présente, il en faudrait plus pour susciter des initiatives, ni les nouvelles économiques en provenance du nouveau monde ni celles des pays de la C.E.E. n'étant de nature à rasséréner les eprits. Seul élément de satisfaction — en ces temps difficiles l'on se contente de peu : si l'on achète avec parcimonie, l'on vend de même, preuve semble-t-il que personne ne veut encore dramatiser la situation. Certains le pensent et estiment, sauf événements imprévisibles, qu'une reprise pourrait se développer d'ici la fin de l'année.

Aux valeurs étrangères, fermeté des américaines et des allemandes. Irrégularité des pétroles internationaux. Lourdeur des mines d'or.

Sur le marché de l'or, la chute des cours s'est un peu ralentie. Le lingot, cependant, a encore perdu 400 F à 20 930 F, après 975 F, le kilo en barre revenant de 21 100 F à 20 890 F et napoléon de 241,90 F à 240,10 F. volume des transactions a enté : 10,60 millions de F e 8,46 millions.

ux du marché monétaire privés .... 6 7/8 %

LONDRES

Une légère reprise se dessine mardi matin au London Stock Exchange. Les industrielles regagnent 1 ou 2 pence, de même que les pétroles. Les banques, en revanche, s'alourdissent encore un peu. La hausse de l'or provoque un redressement des mines sud-africaines. Meilleure tenue des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 142 .. contre 140 75

VALEURS	CLOTURE 6/10	COURS 7/10
War Loan 3 ½ %	25 ...	25 ...
Beechams	302 ...	303 1/2
British Petroleum	547 ...	549 1/2
Shell	340 ...	341 1/2
Vickers	123 ...	123 ...
Imperial Chemical	277 ...	278 ...
Courtaulds	128 ...	129 ...
De Beers	264 ...	265 1/2
*Western Holdings	23 ...	24 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	156 ...	157 ...
*West Driefontein	33 1/2	34 5/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	3 oct.	6 oct.
Valeurs françaises	125,4	125,1
Valeurs étrangères	120	120,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	71,9	71,9

NOUVELLES DES SOCIETES

ESSILOR. — La quantité de 112 500 actions, soit 25 % du capital, sera mise à la disposition du marché le 28 octobre au prix de 450 F minimum par titre.

ANTAR - PETROLES DE L'ATLANTIQUE. — La situation provisoire au 30 juin 1975 fait ressortir une perte de 33 millions de francs après dotation de 49,4 millions de francs aux investissements et de 25,7 millions de francs aux provisions pour dépréciation des stocks. Ces résultats ne sont pas comparables à ceux du premier semestre 1974, influencés par de très importants gains sur stock.

SEB S.A. — Résultats du premier semestre 1975 : chiffre d'affaires, 530,3 millions de francs (+ 21 %) ; bénéfice d'exploitation, 32,8 millions de francs contre 40,5 millions de francs (— 17 %) en 1974, après 33,03 millions de francs d'amortissements contre 27,9 millions de francs.

LORDEX. — Dans les six premiers mois de 1975, le bénéfice d'exploitation, après amortissements, atteignait 2.570 millions de francs contre 1,308 millions. Progression : + 90 %.

AU BON MARCHE. — Bénéfice net au 30 juin 1975 : 498 000 F. Après amortissements, il est permis de penser que le bénéfice de 1975 sera en augmentation sur celui de 1974.

NEW YORK

Nouvelle avance

La semaine a relativement bien commencé à Wall Street.

Encouragé par le fléchissement continu des taux d'intérêt, le marché est resté ferme, et, en dépit d'un léger recul enregistré en cours de séance, l'indice des industrielles enregistrait en clôture une nouvelle avance de 6,45 points, à 819,66.

L'activité, cependant, a été des plus modérée : 15,47 millions de titres ont changé de mains contre 16,36 millions vendredi.

Sans doute faut-il voir dans cette contraction des échanges le reflet des inquiétudes suscitées par les difficultés financières de la ville de New-York. Pour l'instant, toutefois, ces inquiétudes sont tempérées par l'espoir d'un assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale.

L'intérêt des opérateurs s'est concentré sur quelques compartiments très précis : l'informatique, la chimie, l'armement et les tabacs. I.B.M. a figuré parmi les titres les plus recherchés : 135 900 actions ont été échangées, ce qui constitue presque un record pour une valeur de ce type.

Sur 1 812 valeurs traitées, 973 ont monté, 409 ont baissé et 430 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 159,87 (+ 1,48) ; services publics, 78,80 (+ 0,61).

VALEURS	COURS 3/10	COURS 6/10
Alcoa	40 ...	40 3/4
A.T.T.	48 ...	48 1/4
Boeing	27 ...	27 7/8
Chase Manhattan Bank	29 1/4	29 ...
Du Pont de Nemours	112 ...	112 1/2
Eastman Kodak	94 ...	97 1/8
Exxon	90 1/4	90 5/8
Ford	36 3/4	37 1/8
General Electric	45 5/8	46 3/8
General Foods	23 3/4	24 1/8
General Motors	53 3/4	53 7/8
Goodyear	19 7/8	19 7/8
I.B.M.	195 1/4	201
I.T.T.	19 3/4	19 1/2
Kennecott	31 1/4	31 1/2
Mobil Oil	44 7/8	45 1/2
Pfizer	26 1/2	26 1/2
Schlumberger	73 7/8	75 1/2
Texaco	24 ..	23 7/8
U.A.L. Inc.	22 3/8	23 1/2
Union Carbide	57 1/2	57 7/8
U.S. Steel	63 1/2	63 1/2
Westinghouse	13 1/8	13 1/2
Xerox	57 1/2	59 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/10	7/10
1 dollar (en yens)	303 ..	303 ..

BOURSE DE PARIS — 6 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

7/10	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

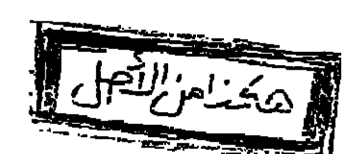
* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 508	4 490	4 43
Canada ($ can. 1)	4 401	4 383	4 35
Allemagne (100 DM)	171 100	171 050	170 25
Belgique (100 fr.)	11 347	11 345	10 95
Danemark (100 krd.)	73 580	73 320	72 75
Espagne (100 pes.)	7 655	7 631	7 38
Grande-Bretagne (£ 1)	9 198	9 172	9 12
Italie (1 000 lires)	6 570	6 565	6 97
Norvège (100 krs.)	79 950	79 800	79 25
Pays-Bas (100 fl.)	166 225	166 075	165 25
Portugal (100 esc.)	16 680	16 588	11 50
Suède (100 krs.)	100 720	100 700	99 75
Suisse (100 fr.)	165 665	165 150	164 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/10
Or fin (kilo en barre)	21 100 ..	20 890 ..
Or fin (kilo en lingot)	21 330 ..	20 930 ..
Pièce française (20 fr.)	241 90	240 10
Pièce française (10 fr.)	178 ..	171 50
Pièce suisse (20 fr.)	218 30	213 10
Union latine (20 fr.)	199 50	198 50
Souverain	199 10	198 ..
Pièce de 20 dollars	1032 30	1022 40
Pièce de 10 dollars	499 ..	501 30
Pièce de 5 dollars	... ..	340 ..
Pièce de 50 pesos	848 ..	840 ..
Pièce de 10 florins	192 ..	190 50



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 octobre 1975 a été tiré à 537 624 exemplaires.

A Bruxelles

La Grande-Bretagne remet en cause la participation communautaire à la conférence Nord-Sud

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Va-t-on assister du fait de la Grande-Bretagne à une remise en cause de la conférence Nord-Sud, entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole ?

La question peut se poser après l'intervention de M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, devant le conseil des ministres des Neuf mardi matin. Dans le passé déjà, les Anglais avaient expliqué qu'ils souhaiteraient que la Grande-Bretagne soit représentée en tant que telle à la conférence Nord-Sud et non pas seulement par le truchement de la Communauté européenne. Cependant on avait toujours compris qu'ils ne mettaient comme condition à une représentation commune, que la définition d'un mandat des Neuf pour cette conférence, et que si un mandat satisfaisant était rédigé, ils abandonneraient leur prétention à une représentation nationale.

M. Callaghan a expliqué, ce mardi matin, qu'il s'agissait là d'un malentendu : Londres entend obtenir une représentation nationale à la conférence Nord-Sud, même si, dans l'intervalle précédant la réunion de cette conférence, la position communautaire est élaborée. Il a expliqué : « *Le fait de participer à l'élaboration d'un mandat communautaire ne doit pas être utilisé contre nous ; nous entendons bien que, en tout état de cause, le Royaume-Uni puisse faire entendre sa voix de façon propre à la conférence.* »

Il a ajouté que le chiffre de vingt-sept participants, théoriquement retenu pour la conférence Nord-Sud, n'était pas un chiffre magique, et qu'il pouvait fort bien être revu.

Les autres pays membres ont regretté les uns après les autres cette attitude britannique, dont il est difficile d'évaluer exactement aujourd'hui la signification et les effets concrets. M. Sauvagnargues a affirmé qu'il convenait de ne pas dramatiser cet incident ; il a ajouté qu'on pouvait fort bien imaginer que la conférence préparatoire qui se tiendra le 13 octobre à Paris — et au cours de laquelle il est admis que les pays de la Communauté s'exprimeront d'une seule voix — laisse en partie ouvert le problème que pose la forme que prendra la représentation des pays industrialisés lors de la conférence elle-même et à l'intérieur des quatre commissions que cette conférence doit créer. Il n'est pas douteux cependant que le raidissement britannique va sérieusement préoccuper les chancelleries intéressées par le dialogue Nord-Sud, et en particulier la puissance invitante, à savoir la France.

La réunion préparatoire à la conférence Nord-Sud (qui avait échoué en avril) doit reprendre à Paris le lundi 13 octobre.

Ph. L.

Les événements d'Espagne

M. LE PEN DÉNONCE LA « MANIPULATION DE L'INFORMATION »

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a vivement critiqué, lundi 6 octobre, au cours d'un econférence de presse, l'attitude de la gauche après les cinq exécutions en Espagne, et la façon dont les différents moyens d'information en ont rendu compte. « *Ce jour-là*, a déclaré l'ancien député de la Seine, *j'ai eu le sentiment d'être à Berlin-Est, au point qu'en entendant des marches funèbres je me suis demandé si, en plus, un chef d'Etat n'était pas mort. (...)*

» *Cette manipulation de l'information fut particulièrement flagrante lors de la manifestation en faveur du général Franco à Madrid : le nombre des manifestants, à la radio, diminuait d'heure en heure.* »

M. Le Pen a regretté que, « *en vingt années de vie publique* », il n'ait jamais été sollicité pour participer à des débats télévisés.

Il a, d'autre part, indiqué que le Front national éprouve actuellement de sérieuses difficultés financières, et il a regretté que « *les promesses faites par M. Giscard d'Estaing en ce qui concerne le financement des partis, au cours de sa campagne électorale, ne soient toujours pas tenues* ».

M. Le Pen a vivement critiqué l'attitude du gouvernement dans l'affaire Claustre et estimé, d'autre part, que la peine de mort, même infligée à un mineur comme cela vient d'être le cas dans l'Oise, « *doit être appliquée quand la décision est prise* ».

LE GENDRE DU GÉNÉRAL FRANCO MOLESTÉ PAR DES TOURISTES A MARBELLA

Madrid (*A.P.*). — Mécontents de l'exécution des cinq militants révolutionnaires, des touristes néerlandais ont molesté, lundi soir 6 octobre, dans un restaurant de Marbella, sur la côte sud de l'Espagne, le gendre du général Francisco Franco, le docteur Cristobal Martinez-Bordiu, marquis de Villa Verde, qui a dû être hospitalisé.

M. Cristobal Bordiu se serait approché d'un groupe de Néerlandais qui critiquaient le gouvernement espagnol à cause des exécutions. Une empoignade a suivi, et le gendre du général Franco a été blessé au visage. Aucune arrestation n'aurait cependant été opérée.

Agé de cinquante-deux ans, le docteur Martinez-Bordiu est marié à Carmen Franco, le seul enfant du chef de l'Etat espagnol.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu mardi matin 7 octobre M. Jacques Marchandise, vice-président du conseil d'administration de la société Hachette. Il devait déjeuner avec les membres du bureau de la conférence des présidents d'université, avant de s'entretenir, dans l'après-midi, avec M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur.

● *M. Jean Thevenet*, directeur adjoint du centre atomique de Pierrelatte, est décédé le mardi 7 octobre d'une crise cardiaque à l'âge de quarante-six ans. M. Thevenet était entré à Pierrelatte en 1961 comme chef de service. En 1969, il avait été nommé adjoint au directeur du centre de Marcoule, puis, en 1973, directeur adjoint à Pierrelatte.

Aggravation du chômage

LE NOMBRE DES DEMANDEURS D'EMPLOI SE SERAIT ACCRU DE 17,5 % EN SEPTEMBRE

Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites, en données observées, aurait atteint 937 000 à la fin de septembre, soit une progression d'environ 140 000, c'est-à-dire de 17,5 % par rapport au mois d'août 1975 et de 75 % en un an. Ces indications officieuses, qui demandent à être confirmées, montrent que, en valeur absolue, le chômage s'est considérablement aggravé avec la sortie des jeunes du cycle scolaire. Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites s'était accru de 106 000 l'année dernière, à pareille époque. Le chômage s'étant fortement développé depuis, l'accroissement en pourcentage est moins fort : + 17,5 % d'août à septembre 1975 au lieu de + 34,21 % d'août à septembre 1974.

En Haute-Loire et en Moselle

DEUX PONTS DOIVENT FAIRE L'OBJET DE RÉPARATIONS

Le tablier d'un pont en construction s'est effondré, lundi soir 6 octobre, à Brives-Charensac, dans la banlieue du Puy-en-Velay (Haute-Loire).

Cet ouvrage, destiné à une déviation de la nationale 88, Le Puy-Saint-Etienne, doit enjamber la Loire à la sortie de la préfecture de Haute-Loire.

D'autre part, la direction départementale de l'équipement de la Moselle a décidé d'interdire provisoirement la circulation sur le viaduc de Beauregard, par lequel l'autoroute A-31 franchit la Moselle à Thionville. Long de 520 mètres et livré à la circulation en janvier 1975, le viaduc avait coûté 30 millions de francs. Cette décision a été prise à la suite de la détection, le 2 octobre, de fissures dans certains éléments du pont.

[Des incidents du même ordre ont été signalés, on s'en souvient, sur d'autres ponts routiers : des travaux sont nécessaires, notamment, sur le pont de Roquemaure (Gard), qu'emprunte l'autoroute du Languedoc, au sud d'Orange, et qui a été partiellement fermé à la circulation depuis la Pentecôte ; celui de Bussang (Vosges) avait dû être fermé pendant huit mois peu après son inauguration. On avait, à l'époque, mis en cause les techniques de construction en béton précontraint. Le directeur des routes au ministère de l'équipement avait nié que la sécurité du public ne soit pas assurée.]

L'U.R.S.S. ET LA R.D.A. ONT SIGNÉ UN NOUVEAU TRAITÉ

Moscou (*A.F.P.*). — M. Erich Honecker, premier secrétaire du parti socialiste unifié de la R.D.A., est arrivé à Moscou, lundi 6 octobre, pour une visite officielle d'une semaine. Mardi matin, la République démocratique allemande et l'U.R.S.S. ont signé un nouveau traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelles. Les deux pays entendent, précise l'agence Tass, élever leur amitié et leur coopération « *à un niveau supérieur* ».

Ce nouveau traité d'amitié remplace celui qui avait été signé en 1964. Il supprimerait la clause sur la clause sur la réunification de l'Allemagne. Cette clause disait que la R.D.A. avait toujours comme but la réunification des deux Allemagnes par des moyens pacifiques, afin de créer un Etat allemand neutralisé.

FONDATEUR DE LA D.C. CHILIENNE

M. Bernard Leighton est victime d'un attentat à Rome

De notre correspondant

Rome. — Les médecins se montraient encore réservés, mardi matin 7 octobre, sur l'état de M. Bernard Leighton, fondateur et ex-vice-président de la démocratie-chrétienne chilienne, qui avait été atteint à la tempe d'un coup de pistolet tiré presque à bout portant. Son épouse, touchée à la nuque, souffre d'une paralysie. L'attentat a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi.

Le monde politique italien, qui suit avec une sensibilité particulière les événements du Chili, a réagi avec une grande émotion. Pour le secrétaire de la démocratie-chrétienne, M. Benigno Zaccagnini, ce geste criminel est « *le premier épisode douloureux de la persécution systématique de la D.C. chilienne qui, durement touchée mais non vaincue, poursuit, avec notre solidarité totale, sa lutte pour la libératio[n du] Chili* ».

Pour l'*Unita*, quotidien d[u ...] cet attentat est « *un geste [...] par lequel le fascisme internati[onal ...] voulu faire taire un adversaire [...] et conséquent de la junte [...]naire de Pinochet* ». Le fait [...] depuis son exil volontaire à [...] en mars 1974, M. Bernard L[eighton] n'a cessé de dénoncer le [...] en place à Santiago. L'un [...] amis, M. Carlos Vassallo, [...] ambassadeur du gouve[rnement] Allende à Rome, est formel : [...] *un crime politique, a-t-il dit, [...] été organisé par la Dina en [...] Ce service secret est dir[igé par] l'attaché militaire chilien à [...] Ewing.* »

ROBERT S[...]

La chance du général Pinoche[t]

Le général Pinochet est décidément servi par la chance. L'un après l'autre, les hommes capables à plus ou moins long terme de devenir des « figures de proue » de l'opposition périssent de mort violente ou sont l'objet d'attentats. Le général Carlos Prats — à qui son attitude légaliste sous l'Unité populaire et son prestige dans de nombreux milieux militaires valaient d'être considéré comme un homme capable de rallier tous les Chiliens antifascistes — a péri il y a un peu plus d'un an à Buenos-Aires, déchiqueté par l'explosion de sa voiture piégée. En mars dernier, le général Bonilla — homme à qui l'on avait prêté l'intention d'entreprendre une « ouverture » en direction de la démocratie chrétienne, et qui, nous a-t-on assuré, avait réussi à rallier à ses thèses la majorité des généraux chiliens — a péri victime d'un accident d'hélicoptère.

Le 6 octobre, M. Bernardo Leighton, avocat inlassable d'une alliance entre la démocratie chrétienne et la gauche comme solution de rechange à l'actuelle dictature militaire, tombe sous les balles d'un inconnu. Aussitôt l'attentat connu, le gouver[nement] chilien a « déploré un tel [...] *et* « condamné fermement [...] du terrorisme à des fins [...]tique ». *Cherchant à qui le profite, il n'a pas exclu* « [...]tualité d'une corrélation [...] cette démonstration de v[...] et la virulente campag[ne du] marxisme international co[ntre le] Chili ».

L'attentat contre M. Le[ighton] serait ainsi un acte de pr[...]tion des adversaires du [général] Pinochet. L'explication ser[ait in]génieuse si le parti comm[uniste] chilien — partie inté[grante], jusqu'à nouvel ordre, du [...]*ment* « marxiste internati[onal] » *— n'était partisan, au s[ein de] l'Unité populaire, d'un rapp[roche]ment entre la gauche chilie[nne et] la démocratie chrétienne. [Dans] cette perspective, M. Be[rnardo] Leighton était un homme [d'une] extrême importance, puisqu'[il était] le* « pont » *entre les élé[ments] modérés de la gauche et l[es] des troupes du P.D.C. chili[en. La] logique commande que [l'on] cherche ailleurs que da[ns le]* « marxisme international » *[le] principal bénéficiaire du [...]*

J.-P[...]

